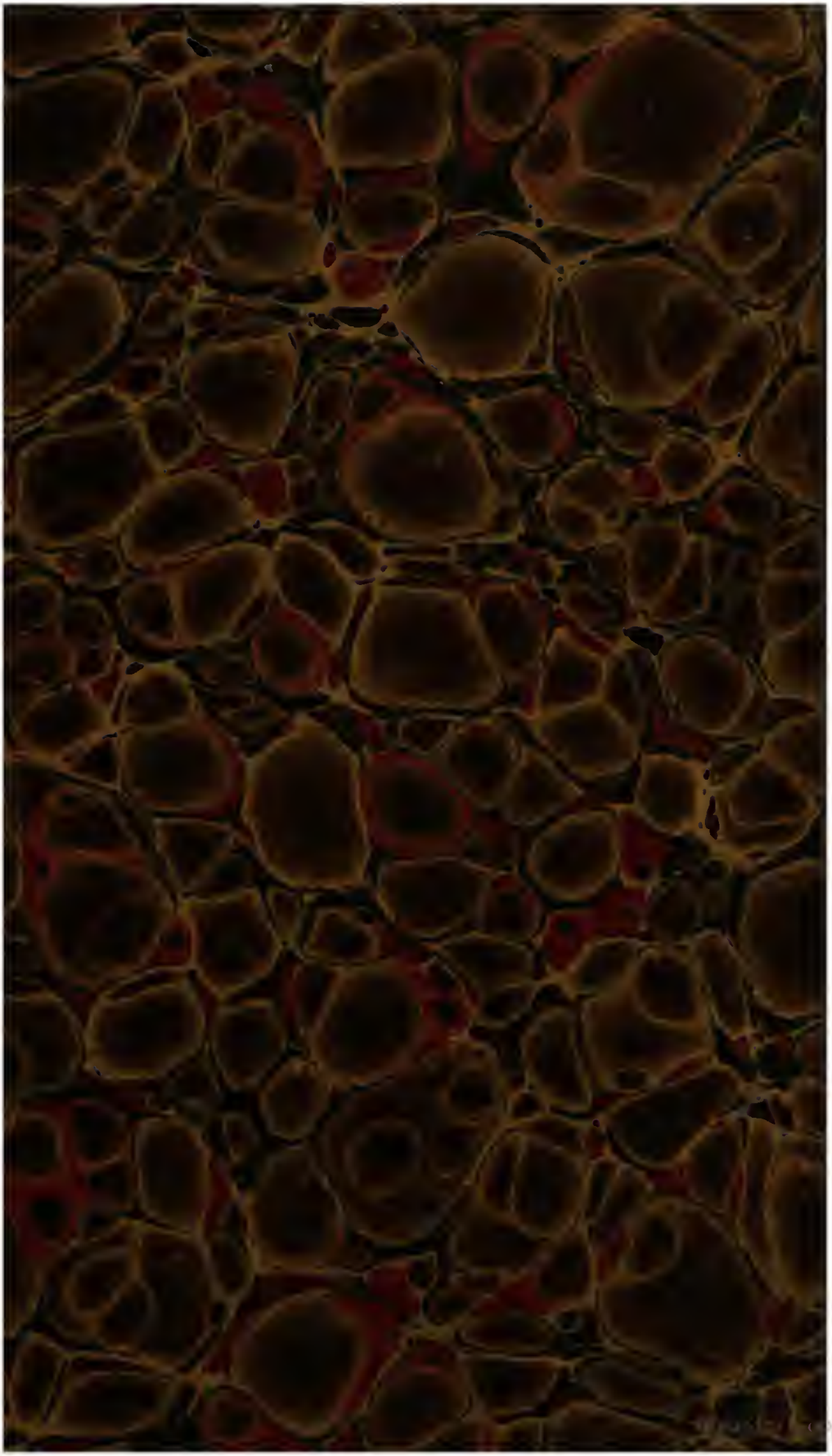

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario A850 1912
Sala Grande
Scansia 29 Palchetto 3
N.° d'ord. A 21

Digitized by Google

Pelet XXIX - 3h

Digitized by Google

Digitized by Google

COLLECTION
DES MÉMOIRES
RELATIFS
A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

MÉMOIRES
DE LOUVET DE COUVRAY.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE J. TASTU,
RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

Digitized by Google

582668
SBN

MÉMOIRES

DE

LOUVET DE COUVRAY,

DÉPUTÉ A LA CONVENTION NATIONALE,

AVEC UNE NOTICE SUR SA VIE,

DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES.

PARIS.

BAUDOUIN FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

1823.

Digitized by Google

AVIS
DES ÉDITEURS.

L'AVERTISSEMENT qu'on va lire est le dernier que nous publierons sur le but et l'esprit de la Collection qui nous occupe. Elle est aujourd'hui appréciée, et, nous pouvons le dire, estimée de tous les hommes sans préventions; elle a même, plus d'une fois, conquis les suffrages des hommes de parti. Rassembler et classer des matériaux qui traitent d'événemens si récens, qui réveillent tant de souvenirs, qui mettent aux prises un si grand nombre d'intérêts opposés, et les publier en présence, pour ainsi dire, des témoins ou des acteurs de ces grandes scènes, ce n'était pas une tâche facile. Nous l'avons remplie pourtant sans passions, sans faveur et sans haine : c'est là notre seul mérite. On a bien voulu reconnaître en nous un grand esprit de justice et de modération, un zèle ardent pour la vérité, l'horreur de tous les excès, une sensibilité vive pour d'augustes infortunes, un extrême attachement pour des institutions qui sont le fruit d'une haute sagesse, et qui, succédant à nos dissensions, en deviendront à la fois le remède et le terme.

Qui croirait cependant que nos dernières publications ont été l'objet de plaintes que nous avons peine à croire sérieuses? Le 21e volume contient un discours dans lequel un des admirateurs de Marat ose le comparer à Jésus-Christ. On nous en a fait un reproche, comme s'il était possible de mieux caractériser la monstrueuse absurdité d'une époque,

qu'en citant ce rapprochement fait par un terroriste entre ce qu'il y a de plus digne du respect des hommes et le plus vil rebut de la nature humaine. On nous a reproché, de plus, d'avoir laissé subsister divers fragmens de Riouffe; comme si ces fragmens ne se retrouvaient pas dans trois éditions précédentes, comme s'il était possible que nous consentissions jamais à retrancher une phrase, une ligne, un seul mot, d'un Mémoire déjà publié en France, de quelque opinion qu'il soit.

La vérité qu'on cherche ne peut se trouver ni dans l'altération ni dans la suppression des matériaux historiques. Elle est, au contraire, dans la fidélité scrupuleuse que nous mettons à reproduire les documens connus, et surtout dans l'exploration des nouveaux. Ainsi, quand nous avons découvert et publié l'horrible compte des frais payés aux assassins de septembre, nous avons appelé sur leurs têtes plus de haine que n'en avaient amassé même les éloquentes accusations de la Gironde; ainsi la publication des Mémoires de madame Campan a été le témoignage le plus touchant rendu au caractère, aux vertus de Marie-Antoinette, et la réfutation la plus évidente des calomnies qui ont empoisonné sa vie et préparé sa fin déplorable.

La livraison que nous publions aujourd'hui contient, comme toutes celles qui l'ont précédée, des dépositions contradictoires. Dans le volume sur les Prisons, on verra des hommes qui, persécutés, maudits par les jacobins, maudissent à leur tour les Vendéens et les prêtres; mais on trouvera aussi dans ce volume le récit des souffrances d'une foule d'ecclésiastiques déportés à bord des vaisseaux, dans la rade de Rochefort, s'encourageant l'un l'autre à supporter leurs maux, et puisant dans leurs sentimens religieux une force, une constance, une

résignation digne des plus beaux temps du christianisme.

Il ne faut pas s'attendre à rencontrer, à beaucoup près, des idées pieuses dans l'auteur des aventures de Faublas. Les Mémoires de Louvet renferment, au sujet de Rome et de l'Église, plusieurs traits qu'on voudrait n'y pas voir et qui sont plus du temps où parut l'ouvrage, que du nôtre. Républicain de bonne foi, Louvet croyait à la possibilité de fonder un état démocratique sur les mœurs et sur les lois; son enthousiasme aveugle avait cela d'excusable, qu'il était ennemi de la corruption et de la cruauté. Accusé par les jacobins de *modérantisme* et détestant leurs excès, il outrait, pour échapper à leurs reproches, les expressions, souvent outrageantes, de sa haine pour la royauté (1). Ces expressions plus condamnables encore quand on songe à la fin tragique et récente alors d'un infortuné prince, devaient cependant rester dans les Mémoires de Louvet : d'abord, parce qu'il les y avait mises, et en second lieu parce que, dans leur exagération même, elles caractérisent l'esprit, les vues, les principes du parti dont Louvet embrassait la défense. Il ne faut pas plus s'étonner de les re-

(1) Ce républicain passionné implorait cependant des lois sévères contre les fureurs de la démagogie ; cet homme, qui avait à se reprocher des plaisanteries condamnables, ne pouvait éprouver de grands revers, ou jouir d'un bonheur inattendu, sans élancer vers Dieu ce sentiment d'espoir ou de reconnaissance qui soutient, console ou satisfait les cœurs religieux. Il est remarquable d'ailleurs que Louvet, qui déclamait avec violence contre la monarchie, fut pourtant un de ceux qui tentèrent de sauver le monarque.

Au milieu de la guerre que se faisaient les factions, Louvet n'a point ménagé les hommes qu'il se croyait autorisé à compter parmi ses ennemis. M. Jullien nous a fait parvenir, sur deux notes que Louvet a mises au bas de ses Mémoires, une réclamation que notre impartialité nous oblige à publier. On la trouvera à la suite des éclaircissemens historiques.

trouver dans ses Mémoires, qu'on ne le serait de voir sur la poitrine du noble Bonchamps les signes d'un chrétien, d'un sujet fidèle et d'un guerrier vendéen.

Un recueil tel que celui que nous publions, qui est d'un prix élevé, qui ne prend place que dans de grandes bibliothèques, et dont on ne détache aucune partie, ne peut être jugé sur un ouvrage isolé, mais sur l'ensemble. Dans cette livraison même, c'est un assez fort contrepoids aux écrits de Louvet, que ceux de M. le baron de Goguelat, dont le cœur et l'épée n'ont cessé d'être un seul instant consacrés à la cause royale. La relation des événemens auxquels il a pris part, le récit surtout des tentatives qui ont été faites pour ouvrir à la reine les portes de la tour du Temple; le respect et l'attendrissement dont se sentent touchés, près d'elle, les cœurs même les plus endurcis; les lettres qu'elle écrit, le sentiment de bonté qui les anime, et enfin le sacrifice qu'elle fait de sa vie à ses enfans; tout rehausse, embellit ce noble et touchant caractère si long-temps méconnu des hommes, mais qu'enfin l'histoire connaîtra.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LA VIE DE LOUVET.

La vie de Louvet offre plus d'un contraste à l'observateur attentif. Romancier licencieux et républicain austère; sectateur exagéré des principes révolutionnaires, mais adversaire courageux des cruautés qui souillèrent la révolution; alliant l'effervescence des opinions avec l'horreur des violences individuelles, il n'est ni exempt de censure, ni indigne d'estime, et, sous ce double rapport, son histoire, racontée avec impartialité, peut offrir un spectacle intéressant et d'utiles instructions.

Jean-Baptiste Louvet de Couvray naquit à Paris le 11 juin 1760. Il était fils d'un marchand de papier établi au coin de la rue *des Écrivains;* le caractère de son père, la préférence qu'il accordait à un fils aîné, l'abus que celui-ci faisait de la faveur paternelle, rendirent l'enfance du jeune Louvet triste et malheureuse. L'effet de ces premières impressions sur son ame naturellement forte et sensible, dut être d'enflammer ses passions, d'exalter en lui l'amour de l'indépendance et de l'égalité. Peut-être, en étudiant de près les circonstances de notre enfance, parviendrait-on souvent à se rendre compte des phénomènes de l'âge mûr.

Digitized by Google

Heureusement pour lui, Louvet trouva dans l'affection et dans les soins d'une mère respectable dont il était tendrement chéri, quelque allégement aux traitemens pénibles qu'il avait à subir. A l'âge de sept ou huit ans, il fut envoyé chez un répétiteur, s'en fit aimer par sa douceur et par son intelligence, et parcourut avec succès la carrière des études classiques.

Vers sa dix-septième année, Louvet entra comme secrétaire chez M. Diétrick, minéralogiste distingué, membre de l'Académie des Sciences. Ce savant goûta le travail de son jeune pensionnaire, et lui confia la rédaction de plusieurs mémoires qui ont paru imprimés dans la recueil de l'Académie. A peu près à la même époque, Louvet eut l'occasion d'employer ses talens littéraires d'une manière intéressante. Le prix *de vertu*, nouvellement fondé par M. de Monthyon, allait être décerné pour la première fois : les titres des concurrens étaient discutés dans les feuilles publiques. Louvet fut invité d'y plaider la cause d'une domestique qui, après avoir soutenu dans la misère sa maîtresse et les deux filles de sa maîtresse, s'était vouée à la pénible profession de garde-malade, pour se procurer les moyens de leur continuer ses secours. Louvet écrivit; ses efforts furent heureux, et sa cliente obtint le prix. Les syndics des corps et métiers, qui s'étaient intéressés à cette fille vertueuse, témoignèrent leur reconnaissance à son défenseur, en lui offrant un logement dans l'hôtel qui leur était affecté.

Il paraît que Louvet s'était fait recevoir avocat; mais il préféra suivre la carrière des lettres. Le dix-huitième siècle avait vu éclore une foule de romans licencieux, tristes fruits de la corruption qui gagnait de jour en jour

les hautes classes de la société. Louvet céda trop facilement à la contagion de l'exemple; il composa les *Aventures du chevalier de Faublas*, ouvrage dont la frivolité et dont le caractère trop libre ne sont pas suffisamment rachetés par le mérite d'un dialogue souvent spirituel et d'une intrigue conduite avec assez d'art. On doit pourtant ajouter, à la décharge de Louvet, que chez lui la licence ne va jamais jusqu'à l'obscénité, et que l'auteur paraît moins chercher à émouvoir les sens par des images voluptueuses, qu'à piquer la curiosité par des aventures singulières et par des incidens inattendus. Si cette excuse ne peut entièrement l'absoudre aux yeux de la morale, il est juste pourtant d'en tenir compte à l'écrivain qui, jeune encore, composait sous les influences d'une société frivole et de modèles corrupteurs.

La première partie de *Faublas* parut en 1787. On a cru que la *Vie de l'abbé de Choisy*, attribuée à l'académicien d'Olivet, avait fourni à l'auteur l'idée du travestissement qui sert de base à son intrigue. On sait qu'en effet, l'abbé de Choisy, à qui l'on doit plusieurs ouvrages historiques, s'habilla et vécut en femme pendant plusieurs années. Il se peut que sa vie ait fourni à Louvet le fond de quelques incidens. Mais des renseignemens certains nous apprennent que Louvet fut lui-même le modèle de *Faublas*. Sa petite taille, sa physionomie douce, ses yeux bleus, ses cheveux blonds, ses traits délicats, auront sans doute donné, dans son adolescence, l'idée de ce déguisement, et facilité l'illusion qu'il aura pu produire. On assure qu'il a lui-même été le héros de plusieurs des aventures qu'il a racontées, et notamment de la première de toutes. *Faublas* eut de

nombreux lecteurs. Louvet y ajouta successivement une seconde et une troisième partie. L'ouvrage entier fut terminé dans les premiers mois de 1789.

A cette époque, la révolution était près d'éclater. Lorsque les états-généraux s'assemblèrent, Louvet, à peine âgé de vingt-neuf ans, vivait retiré à la campagne, auprès d'une femme qu'il aimait, et dont la tendresse et le courage lui furent plus d'une fois d'un utile secours. Ils avaient été élevés ensemble ; leur âge était pareil ; elle était née huit jours avant lui. Un amour mutuel les unissait depuis leur enfance. Mariée contre son inclination, veuve après quelques années, l'amie de Louvet, à peine redevenue libre, s'était empressée de renouer leurs premiers liens. Ce fut dans cet asile que la révolution vint les chercher. Ses promesses flatteuses, les premiers combats qu'elle eut à soutenir, le triomphe qui les couronna, enivrèrent leur jeune imagination, et Louvet se précipita dans la carrière politique avec une ardeur que les obstacles ne firent qu'irriter.

Après les événemens des 5 et 6 octobre, Mounier s'était retiré de l'Assemblée nationale, et, dans un écrit publié pour motiver sa retraite, il avait accusé les Parisiens des excès commis dans ces journées. Louvet lui répondit par une brochure intitulée : *Paris justifié.* Plus tard (1), il fit paraître en faveur du divorce, nouvellement institué, un roman, *Émilie de Varmont* ou *le Divorce nécessaire*, dont le succès n'égala point celui de *Faublas*. C'est une grande question de législation et de morale de savoir si les lois doivent proscrire ou tolérer le divorce entre les époux ; mais il semble difficile

(1) En 1791.

qu'un tel sujet puisse fournir à l'auteur d'un ouvrage d'imagination des détails gracieux et d'heureux développemens.

L'Assemblée constituante avait terminé son ouvrage ; une assemblée nouvelle allait lui succéder, et l'époque de sa réunion devait voir se ranimer avec plus de violence la lutte, un moment suspendue, du trône et du parti populaire. Dès les premières séances de l'Assemblée législative, il s'était formé dans son sein un parti distingué par de grands talens, mais que des défiances, sans doute injustes, du moins exagérées, rendirent malheureusement hostile, d'abord à la cour, bientôt à la royauté même. Ces défiances s'accordaient trop bien avec les dispositions de Louvet, pour qu'il ne cédât point à leur influence. Il suffit, en effet, de parcourir ses Mémoires, pour être convaincu que son caractère était naturellement enclin au soupçon : on l'y voit accueillir les suppositions les plus gratuites et souvent les moins vraisemblables, contre les hommes de toutes les opinions. Louvet s'attacha donc au parti de la Gironde : il se lia d'intimité avec les principaux girondins et avec le ministre Roland. Il écrivit contre la cour : il composa *la Sentinelle*, journal-affiche, dans lequel il attaqua souvent, avec une violence affligeante, des objets respectables.

Après la catastrophe du 10 août, Louvet fut élu membre de la Convention où il retrouva la plupart des députés de la Gironde ; il s'unit à eux pour combattre la tyrannie de Robespierre et l'influence anarchique de la commune de Paris. Il faut lui donner cet éloge, que, dans l'accomplissement de cette nouvelle tâche, il déploya souvent un noble courage. Il tonna contre les as-

sassins de septembre ; il osa dénoncer à la tribune Robespierre et Marat ; il accusa dans un écrit les deux sociétés populaires qui commençaient à faire peser la terreur sur la France. Peu de députés furent plus inaccessibles à la crainte qui, dans ces tristes jours, comprimait tant de courages.

Dans un procès douloureusement célèbre, Louvet vota l'*appel au peuple ;* l'appel ayant été rejeté, il vota le *sursis*, seule voie qui restât pour sauver l'auguste victime.....

Bientôt, après avoir en vain lutté contre les proscripteurs, Louvet et ses amis furent proscrits eux-mêmes au 31 mai. Il fut du nombre de ceux qui se retirèrent dans le Calvados, et qui tentèrent de lever l'étendard contre la *Montagne*. Après la défaite de Vernon, il fut obligé de fuir et de se cacher. Nous ne reproduirons pas ici les détails de sa fuite ; on les lira dans ses Mémoires, qui joignent au caractère historique tout l'intérêt du roman.

Après le 9 thermidor, Louvet devait s'attendre à rentrer dans le sein de la Convention avec les soixante-treize députés décrétés d'arrestation le 3 octobre 1793, pour avoir protesté contre l'insurrection du 31 mai. Cependant, la Convention excepta formellement de son rappel les députés qui avaient été mis hors la loi ; Louvet était de ce nombre. Ils réclamèrent vainement une première fois ; mais peu de mois après, l'opinion publique exigea leur réintégration. Ils revinrent s'asseoir dans l'Assemblée qui les avait bannis. Dès le lendemain de sa rentrée, Louvet prit la parole pour rendre hommage à la mémoire de ses amis morts sur l'échafaud.

Redevenu membre de la Convention, et depuis mem-

bre du conseil des Cinq-Cents, Louvet s'y montra généralement ennemi des violences et des mesures arbitraires. Cependant, la proscription qu'il venait d'éprouver n'avait point modéré l'exaltation de ses opinions républicaines. Il continua de les proclamer hautement à la tribune, non sans quelque danger; car, alors, par l'effet de cette réaction, suite ordinaire des grands mouvemens, les partisans les plus déclarés de la révolution se trouvaient exposés aux vengeances de ceux que la révolution avait blessés : beaucoup d'hommes qui avaient quitté la France en 90 et 91, y étaient rentrés sous le directoire; ils avaient rapporté, dans ces premiers momens, avec le ressentiment de leur exil, la haine de l'ordre de choses qui l'avait provoqué. La vie de Louvet fut plusieurs fois exposée : la compagne de ses malheurs, devenue son épouse, ne fut pas toujours elle-même à l'abri du péril qui le menaçait. Dès-lors, l'inquiétude et le chagrin commencèrent d'altérer sa santé qui n'avait jamais été robuste. Un procès fâcheux qu'il eut à soutenir contre un écrivain royaliste, Isidore Langlois, pour cause de diffamation, acheva d'épuiser ses forces morales. Il languit encore quelque temps, et s'éteignit enfin, dans les bras de son épouse, le 6 fructidor an V (24 août 1797).

Cette épouse, qui l'adorait, ne voulut pas lui survivre. Elle prit du poison, et refusa long-temps les secours de l'art. Enfin, la tendresse maternelle et les prières d'un ami triomphèrent de sa funeste résolution. On parvint à la rappeler à la vie. Elle existe encore, et c'est à son obligeance que nous devons quelques-uns des faits rapportés dans cette Notice.

Après sa proscription, Louvet avait formé un établissement de librairie, d'abord au Palais-Royal, ensuite à

l'hôtel de Sens : cette entreprise avait prospéré, grâces surtout aux soins de son épouse. A l'époque de sa mort, il venait d'être nommé consul à Palerme. Il était alors âgé de trente-sept ans.

Louvet avait composé un volume de poésies, qu'il destinait à l'impression. Il se proposait aussi de publier sa Correspondance, remarquable, dit-on, par le talent épistolaire qu'il y avait porté. Ces manuscrits, confiés, ainsi que d'autres moins importans, aux mains d'une personne de sa famille, ont été anéantis pendant le règne de la terreur.

Les *Notices* de Louvet ne pouvaient manquer d'occuper une place dans la Collection des Mémoires relatifs à la révolution française. Elles représentent, de la manière la plus fidèle, les opinions et le système politique d'un parti qui jouit quelque temps d'une grande influence, et dont Louvet fut un des principaux organes. Sous ce rapport, elles offrent un puissant intérêt historique ; elles peuvent répandre un nouveau jour sur l'époque qu'elles retracent ; elles en rappellent avec exactitude la physionomie ; et c'est ainsi que le langage des partis, leurs jugemens, leurs passions, tout, jusqu'à leurs préventions et leurs erreurs, sont autant d'élémens dont se compose la vérité de l'histoire.

QUELQUES NOTICES

POUR L'HISTOIRE,

ET LE RÉCIT DE MES PÉRILS

DEPUIS LE 31 MAI.

Digitized by Google

Juste ciel ! éclaire ce peuple malheureux pour lequel je désire la liberté.... Liberté !... elle est pour les ames fières, qui méprisent la mort et savent à propos la donner; elle n'est pas pour ces hommes corrompus qui, sortant du lit de la débauche ou de la fange de la misère, courant se baigner dans la sang qui ruisselle des échafauds. Elle est pour le peuple sage qui chérit l'humanité, pratique la justice, méprise ses flatteurs, connaît ses vrais amis, et respecte la vérité. Tant que vous ne serez pas un tel peuple, ô mes concitoyens ! vous parlerez vainement de liberté; vous n'aurez qu'une licence dont vous tomberez victimes chacun à votre tour : vous demanderez du pain, on vous donnera des cadavres, et vous finirez par être asservis.

Extrait littéralement des défenses manuscrites de la citoyenne Roland, assassinée par le tribunal révolutionnaire, le 19 brumaire an II (9 novembre 1793).

Digitized by Google

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

Des cavernes du Jura, le 19 avril 1794. — 30 germinal, an II de la République une et indivisible.

Ici, comme là-bas, le temps me manque. Je jette des notes, et voilà tout. Qu'on ne s'attende ni à la concision du style, ni à l'abondance des détails. A vrai dire, je n'écris ni l'histoire, ni même ce qu'on appelle des Mémoires. Je consigne des notes qui puissent m'aider, si quelque jour de vrais loisirs me sont donnés, ou aider quelqu'autre, si je ne puis jamais reprendre la plume. Mais qu'on s'attende à la vérité, car je proteste que, pénétré de respect pour elle, je regarderais comme un crime la seule pensée de l'altérer. C'est elle d'ailleurs, c'est elle seule qui peut nous justifier. Elle seule peut détruire cet immense échafaudage de calomnies absurdes ou atroces, dont ils nous ont accablés, afin de nous assassiner ensuite.

Paris, ce 16 pluviose an III.

Voilà ce que j'écrivais dans un temps où j'étais loin d'espérer que moi-même j'imprimerais ces *Notices*. Je croyais esquisser mon ouvrage pos-

thume; c'est pour cela qu'en retraçant toute ma vie révolutionnaire, j'ai donné aussi quelques détails sur ma vie privée. Ce n'est point par les suggestions de l'amour-propre, trop souvent méprisable et petit, que j'ai été déterminé à parler de moi; je m'y suis résolu pour l'intérêt public, auquel les circonstances ont voulu que j'appartinsse. Un modeste silence sur nos actions personnelles ne nous est plus permis. Ils nous ont imputé tant de mal, qu'ils me forcent à révéler le peu de bien que j'ai fait.

Et vous que j'ai tant aimés dans votre vie privée, que j'ai si souvent admirés dans votre vie publique; bons amis, bons parens, bons pères, époux tendres, vous les fondateurs de la liberté républicaine, pour laquelle vous êtes morts en lui donnant encore vos vœux; reste précieux des proscrits du 31 mai; vous qu'a dévorés cette Gironde où je vous quittai par une témérité qui me fut salutaire, où vous restâtes par une confiance qui vous perdit (1); vous que j'embrassais, hélas! pour la dernière fois, et qui maintenant de l'Élysée, où vos ombres reposent, réclamez nos communes pro-

(1) On sait aujourd'hui la fin tragique de Salle, Guadet, Barbaroux et Valady. Quant à Pétion et Buzot *, je l'annonce avec douleur: il y a mille à parier contre un qu'ils ne sont plus. De sept que nous étions dans ce fatal département de la Gironde, je reste seul. (*Note de l'auteur.*)

* Tous deux furent obligés d'errer dans les bois, où l'on trouva leurs cadavres déchirés par les loups. (*Note des éditeurs*)

messes, croyez que je remplirai mes devoirs. Le jour s'approche où toutes vos vertus seront publiées. Que ne puis-je retrouver les mains fidèles à qui vous confiâtes vos derniers écrits ! Que ne m'est-il donné d'aller bientôt fouiller cette terre sainte où vous les avez déposés ! et s'il était vrai que, pour achever de vous faire connaître, il fallût encore aujourd'hui quelque courage, qu'avec orgueil, me rappelant votre fin glorieuse, et marchant au même but, j'aimerais à répéter, après un des hommes de *Tacite :*

La terre peut me manquer pour vivre; elle ne saurait me manquer pour mourir.

Au reste, on trouvera qu'en rappelant, dans ces Mémoires, quelques faits de la vie politique de NOS AMIS, je leur ai reproché quelques fautes. C'est qu'avant d'écrire pour eux, j'écris pour la république. C'est qu'ils sont trop grands hommes pour être flattés. C'est que d'ailleurs leurs fautes ont toutes été vertueuses; c'est que toutes ont pris leur source dans la pureté de leurs mœurs, dans l'extrême bonté de leurs cœurs. Ces gens de bien n'ont pu croire aux forfaits que le jour qu'ils en sont tombés les victimes.

Je finis par un avertissement indispensable. Qu'en lisant ces Mémoires, on veuille bien se rappeler souvent à quelle époque ils furent terminés. Robespierre régnait encore. Quand donc je parle des comités et des tribunaux, ce n'est jamais que

de ceux de Robespierre qu'il s'agit. Ah ! puisse le génie de la République soutenir toujours le bras des hommes courageux qui ont, au 9 thermidor, changé la face de la France ! Et moi, dont les vains efforts avaient entrepris beaucoup plus tôt ce qu'ensuite leur puissance a consommé, puissé-je, bientôt à mon poste, seconder leurs travaux pour la guérison des profondes plaies dont les *ultra-révolutionnaires* ont frappé la patrie !

En attendant, jeunesse parisienne, un mot. Vous êtes enfin réveillée ; gardez de vous endormir un instant. Vigilance et vigueur, mais constance et sagesse. Craignez également de vous précipiter trop tôt sur les obstacles, et de les aller chercher où ils ne sont pas. C'est ordinairement pour avoir été trop vite, qu'on perd haleine, et trop souvent on manque à jamais le but, parce qu'on n'a pas attentivement regardé sa route. Ainsi j'ai peine à croire qu'aller dans les spectacles siffler le buste d'un cadavre, soit le meilleur moyen de servir la liberté (1). C'est l'opinion qui tue les faux dieux, et c'est à la barre de l'Assemblée représentative qu'on peut s'emparer de l'opinion. Que si poussés par vos temporisations généreuses, les hommes de sang osent lever les poignards, alors, brave jeunesse, plus de délibérations, plus de lenteurs : aux armes ! aux armes ! et que les assassins de vos pères,

(1) On voit que ceci fut écrit quelques jours avant le décret contre les apothéoses prématurées.

que ceux qui ont dévoré tous les vôtres, que ceux qui vous dévorent vous-mêmes en espérance, que cette race de mangeurs d'hommes soit exterminée.

AVIS.

(La pièce qu'on va lire est la meilleure préface que je puisse mettre à la tête de mes Notices.)

Enfin la voici : je suis parvenu à la retrouver, cette pièce qu'ils ont appelée, je ne sais pourquoi, le Manifeste de Wimpfen. Ce n'était assurément pas celui de Wimpfen (1) : c'était le nôtre; c'était celui des *républicains* armés pour la Convention nationale contre ses oppresseurs, contre les *royalistes*, auteurs du 31 mai, et qui tenaient à *Charenton* ces conciliabules nocturnes, où il était question de relever le trône sur les cadavres des vingt-deux, des soixante-treize, des appelans, et des trois grands quarts de l'Assemblée; contre des royalistes qui chargeaient leurs commissaires de nous aller dire, que, si nous persistions dans notre résistance, *on nous jetterait le petit Capet aux jambes* (2). La voici; je n'y ai rien changé (3); c'est la seule réponse que

(1) Wimpfen, chef des forces militaires du Calvados, avait embrassé le parti des girondins. Ses troupes furent défaites, et on verra plus loin que les députés proscrits le soupçonnèrent d'intelligences secrètes avec leurs ennemis. (*Note des éditeurs.*)

(2) Cette outrageante dénomination, donnée aux descendans de tant de rois, fut si souvent prodiguée dans le cours de la révolution, que nous exprimerons, cette fois pour toutes, le dégoût qu'elle inspire. (*Note des éditeurs.*)

(3) Mes collègues réunis à Caen vers la fin de juin 1793, me chargèrent de faire cette proclamation : je la rédigeai; je la leur soumis. Ils l'approuvèrent : l'assemblée centrale l'adopta; l'impression fut ordonnée. Elle parut sous le nom de *Proclamation de*

nous devions faire à l'immense discours de Robert-Lindet. Seulement j'invite le lecteur impartial à parcourir, s'il en a le courage, l'autre libelle que cet homme a imprimé, il y a quinze mois, sous le titre d'*Exposition des motifs qui ont déterminé Robert-Lindet à voter l'arrestation des trente-deux* (1). On y verra que la seule raison qui l'a déterminé à me juger, moi, par exemple, *accusable et digne de mort*, c'est *que j'avais accusé Robespierre à la Convention.* On y verra que la seule raison qui l'a déterminé à pousser la plupart de mes malheureux amis sur l'échafaud, c'est qu'ils avaient mieux aimé voter, dans l'Assemblée législative, la suspension du roi et la convocation d'une Convention, qui devaient nous valoir et qui nous valurent la république, que de voter la simple déchéance, qui laissait subsister la Constitution de 91, conservait la royauté, appelait au trône un mineur, et à la régence Philippe d'Orléans. Et c'est encore ici le lieu d'appeler l'attention de chacun sur des pièces infiniment remarquables insérées dans un rapport, que le représentant du peuple Faure vient de faire distribuer à la Convention. Il y cite des procès-verbaux revêtus

---

l'assemblée centrale de résistance à l'oppression, réunie à Caen, aux Citoyens français. Il en pénétra quelques exemplaires jusque dans Paris. (*Note de l'auteur.*)

(1) Le dessein que nous avons de placer à la suite de ces Mémoires plusieurs pièces intéressantes et assez longues, nous engage à ne pas y joindre celles dont Louvet donne une idée suffisante. Nous ne citerons ni la brochure de Lindet, ni le rapport de Faure, mentionné à la page suivante. (*Note des éditeurs.*)

de soixante-treize signatures. On y voit que le représentant Élie Lacoste, commissaire investi de pouvoirs illimités dans sa mission, disait à la société populaire de Saint-Flour, le 22 avril 1793, que, sans la *Montagne*, c'en était fait de la liberté; que la *Montagne* était toujours modérée dans les débats, et le *Marais* toujours turbulent; que, seul dans la Convention nationale, Robespierre avait été constamment le courageux défenseur des droits du peuple; que d'Orléans était odieux à toute la terre par cela même qu'il était patriote, et qu'il avait tant et si bien mérité de la patrie; que Marat pouvait être un fou, mais qu'il avait des vues excellentes; que Pache était un des premiers et des plus habiles personnages de la révolution; que la *Montagne* n'avait qu'à faire le moindre signe pour que les tribunes se précipitassent sur ses ennemis; qu'au reste, il établirait une *commission à laquelle il délèguerait une partie de ses pouvoirs;* que cette commission surveillerait les autorités constituées, *dresserait une liste de gens suspects; que cette liste lui parviendrait; que bientôt ces hommes dangereux seraient déportés; que leurs perfides têtes rouleraient sur des guillotines; et que tous leurs biens seraient confisqués au profit de la nation!*

Voilà ce qu'Élie Lacoste prêchait le 22 avril 1793: je vous demande s'il n'était pas dans le secret de la conspiration royaliste, qui allait éclater contre la Convention républicaine, le 31 mai suivant?

Mais voici ce qui pousse la démonstration jusqu'à l'évidence: le lendemain, dans la même société

populaire, Élie Lacoste disait : « Vous demandez sans cesse une constitution ! *mais un code bien médité n'est pas la besogne de quelques mois ! Je ne connais que des aristocrates et des gens suspects qui puissent demander à grands cris une constitution dans la circonstance présente.* Vous avez tort de vous plaindre de n'avoir point de lois, *vous avez les* ANCIENNES *auxquelles vous devez vous soumettre provisoirement.* Les anciennes, c'étaient celles de la monarchie, et la nation se serait soumise provisoirement à la constitution de 91, au profit du grand patriote Philippe-Égalité ! Mais au 23 avril, la circonstance n'était pas encore favorable ; il fallait attendre que les conciliabules de Charenton eussent produit leurs effets ; il fallait attendre que le 31 mai eût donné le signal de l'incarcération, de la proscription, de la mort de tous les républicains.

De tous ces faits, je me borne à conclure aujourd'hui qu'Élie Lacoste et le *doux* Robert Lindet, qui n'aime pas du tout le sang, mais à qui nous devons la *douce* institution du tribunal révolutionnaire, décrété dans la nuit du 10 mars (1), sont *véhémentement soupçonnés* d'avoir été du parti *royaliste* et de *la faction d'Orléans ;* ce qui explique leur conduite passée : quant à l'avenir, j'attends.

(1) Ce fut à l'instigation de Danton, que Robert-Lindet proposa d'organiser ce tribunal sanguinaire. On lira, dans le discours que Louvet adresse à la Convention et à ses commettans, sur le 10 mars, les détails relatifs à cette affreuse institution. (*Note des édit.*)

PROCLAMATION (1)

DE L'ASSEMBLÉE CENTRALE DE RÉSISTANCE A L'OPPRESSION, RÉUNIE A CAEN,

AUX CITOYENS FRANÇAIS.

La force départementale, qui s'achemine vers Paris, ne va pas chercher des ennemis pour les combattre : elle va fraterniser avec les Parisiens; elle va imposer aux factieux par sa contenance ferme et tranquille; elle va raffermir la statue chancelante de la Liberté. Citoyens, qui verrez passer dans vos murs, dans vos hameaux, ces phalanges amies, fraternisez avec elles; ne souffrez pas que des monstres altérés de sang s'établissent au milieu de vous, à dessein de les arrêter dans leur marche; ne souffrez pas que des attroupemens se forment au son lugubre du tocsin : confondus parmi nos ennemis, nous ne pourrions plus vous distinguer.

(1) Celle-ci n'est pas de moi; c'est la suivante, intitulée *Déclaration*, qui m'appartient tout entière.

(*Note de l'auteur.*)

DÉPARTEMENS RÉUNIS.

ASSEMBLÉE CENTRALE

DE RÉSISTANCE A L'OPPRESSION.

Déclaration que fait à la France entière l'assemblée centrale des départemens du Nord-Ouest, sur les motifs et l'objet de sa formation.

FRANÇAIS ET CONCITOYENS,

Après les attentats du 10 mars et du 31 mai, après les forfaits du 2 juin, nous avons demandé justice; nous ne l'avons point obtenue : plusieurs départemens ont fait entendre leurs réclamations, on les a méprisées; beaucoup d'autres encore ont parlé, ils ont parlé vainement. Indignés d'une oppression semblable, les républicains du Nord et de l'Ouest se sont levés. Réunis dans leurs sections ou dans leurs assemblées primaires, ils nous ont dit : « Allez à nos frères du Calvados, qui ont, avec nous, levé l'étendard de la sainte insurrection; constituez-vous *Comité central de résistance à l'oppression*, » et nous nous sommes constitués.

Au Midi, cependant, un cri d'indignation générale se faisait entendre : Marseille, bientôt délivrée de ses anarchistes; Bordeaux, toujours intacte; Lyon, tout récemment victorieuse de la tyrannie, et le Gard, et l'Ardèche, et l'Hérault; et dans trente départemens circonvoisins, des milliers de républicains, surpris qu'on eût espéré de les asservir, demandaient réparation prompte, et prompte vengeance. On osait ne pas les écouter. L'Ain, le Doubs, le Jura se soulevaient, impatiens du joug; on feignait de ne les point apercevoir. Assis sur un trône municipal à Paris (1), quelques factieux en écharpe, et dans le sein même de la Convention, plusieurs

(1) Voici comment Saint-Just, dans un rapport dont nous citerons plusieurs fragmens, parle de ces mesures que prenaient les députés proscrits.

« Buzot soulève les autorités de l'Eure et du Calvados; Gorsas, Pétion, Louvet, Barbaroux et quelques autres, sont près de lui : on ferme les sociétés populaires; on a commis des violences à Beaucaire contre les patriotes; une commission de gouvernement s'est formée à Nîmes; partout le sang coule; Treilhard et Mathieu écrivent de Bordeaux qu'on y accapare les assignats à l'effigie du roi; un particulier a crié au spectacle : *Vive le roi !* et l'a fait impunément; le bon peuple du Midi est opprimé : c'est à vous de briser ses chaînes. Entendez-vous les cris de ceux qu'on assassine; les enfans, les frères, les sœurs sont autour de cette enceinte, qui demandent vengeance. Quelques Marseillais marchent à Lyon; ils ferment partout les clubs; la municipalité de Tarascon est dans les fers..... La liberté du monde et les droits de l'homme sont bloqués dans Paris : ils ne périront point. Votre destinée est plus forte que vos ennemis; vous devez vaincre; les précautions ont été prises pour arrêter le crime. Prononcez maintenant, etc. » Rapport de Saint-Just, 1793. (*Note des éditeurs.*)

représentans infidèles ne craignaient pas de se constituer en révolte ouverte contre le peuple français, dont la majorité venait de s'expliquer. Surprise d'une telle audace, Marseille, en un jour, organise et fait partir ses légions. Le Midi tout entier s'ébranle. Des diverses extrémités de la république, du Jura, des Alpes et des Pyrénées à la fois, de nombreux bataillons descendent. Et vous aussi, nos commettans, fiers habitans de ces contrées si peu faites pour l'esclavage, enfans de l'Armorique et de la Neustrie, vous aussi, vous en appelez à vos armes.

Déjà les bannières du Calvados, de l'Ile-et-Vilaine et de l'Eure, se sont réunis aux cris de l'allégresse commune; déjà votre avant-garde est dans Évreux, tout entière insurgée contre les usurpateurs : vous voulez qu'on les punisse, et ils seront punis.

Ils seront punis pour avoir commis les vols et les assassinats du 2 septembre; pour avoir, à cette époque à jamais exécrable, demandé l'établissement d'un triumvirat; forcé l'élection d'un Marat et de ses vils complices; et dès les premiers jours de l'Assemblée conventionnelle, préparé son avilissement et provoqué sa dissolution.

Ils seront punis, pour avoir peuplé les armées, le ministère, tous les bureaux des administrations, de leurs parens, de leurs amis, de leurs créatures, d'une foule d'individus également ineptes et malveillans; pour avoir, en violation des lois, usurpé

pour eux-mêmes les principaux emplois de l'Etat; pour avoir soutenu le ministre Pache (1), dont les inépuisables complaisances ont coûté plusieurs cents millions au peuple; dont la négligence volontaire a laissé les Alpes sans défense, ouvert à l'Espagnol un chemin facile à travers les Pyrénées, fait périr dans le dénuement nos légions du Rhin, et complétement désorganisé les armées du Nord; pour avoir ruiné notre marine, et, par conséquent, livré aux Anglais notre commerce et nos colonies; pour n'avoir rendu aucuns comptes des deniers remis en leurs mains; souffert ou favorisé les énormes dilapidations de tous leurs agens; de l'aveu même de Pache, accaparé, au mois d'août de cette année, pour huit mois de subsistances, tandis que nos départemens réclament en vain les approvisionnemens de quelques jours.

Ils seront punis, pour avoir tenté de corrompre, à prix d'argent, la morale du peuple; pour avoir conseillé, préparé, accompli les pillages du 26 février; pour avoir, le même jour, au bruit de la générale, et en menaçant d'une émeute nouvelle, arraché de nouveaux millions à la Convention;

---

(1) On peut voir, dans les Mémoires de madame Roland, t. II, p. 144, un portrait de ce ministre, qui avait commencé par être ingrat envers Roland, son bienfaiteur. Quant aux assertions qui suivent, comme ce passage n'est qu'un résumé, nous attendrons que ces assertions se représentent dans le cours de l'ouvrage, pour donner les éclaircissemens qu'elles exigent.

(*Note des éditeurs.*)

pour avoir insulté à la morale, à la raison, à la justice publiques, dans le prétendu jugement de Marat; pour avoir fait de la municipalité de Paris une puissance, d'abord rivale de l'autorité nationale, et bientôt supérieure à la Convention; pour avoir salarié des femmes publiques et des gladiateurs, chargés de prodiguer à vos représentans des huées, des injures, des menaces, des cris de proscription.

Ils seront punis, pour avoir forcé le rapport du décret qui chassait ce Philippe d'Orléans, qu'ils avaient élu, qu'ils préconisaient sans pudeur, avec lequel ils se montraient constamment, et dont, en toute occasion, ils louaient les enfans; ces enfans dangereux pour lesquels Dumouriez, devenu leur complice, osa bientôt redemander la constitution de 1791 et le trône;

Pour avoir voulu disperser les deux tiers de nos représentans, et, dans leur nombre, égorger les plus inflexibles républicains à l'époque du 10 mars dernier; époque remarquable, où, sans le courage des hommes du Finistère, la liberté périssait sous les poignards de l'anarchie;

Pour avoir, à la même époque, fait arracher par la violence un décret qui, détruisant l'institution sainte des jurés, et soumettant nos départemens à la seule juridiction de Paris, a établi, sous le nom de *tribunal révolutionnaire*, une commission destinée à écarter par le glaive, et à contenir par la terreur tous les républicains; une commis-

sion telle que, sous le régime des bastilles, on n'en vit point de plus détestable;

Pour avoir aussi fait arracher, par la violence, une nomination de commissaires, dont les deux tiers des représentans, ainsi privés de leur caractère, furent exclus, et qui ne jeta sur les départemens que les agens d'une faction investis d'un pouvoir dictatorial, dont plusieurs firent un abus si terrible, que leurs prédications scandaleuses, leurs intrigues corruptrices, les suspensions, les destitutions, les arrestations arbitraires, les vexations de toutes les espèces exercées par eux, nous ont rappelé cent fois le despotisme des modernes intendances, ou la tyrannie de ces anciens proconsuls envoyés par la superbe Rome dans les provinces conquises;

Pour avoir encore désolé nos départemens des émissaires d'une commune usurpatrice et de deux ministres conspirateurs (1); émissaires évidemment unis dans l'intention d'anarchiser nos villes, de maratiser nos campagnes, de diviser les citoyens en deux classes, d'exciter tous ceux qui ne possèdent pas contre ceux qui possèdent, de mécontenter le riche en l'inquiétant dans ses biens; de ravir au pauvre toute espèce de ressource en faisant dévaster les propriétés; de propager la doctrine du vol et de l'assassinat; de jeter toutes les semences de la guerre civile; de calomnier les représentans du

(1) Pache et Danton.

peuple; de proclamer la suprématie de la commune de Paris, et l'excellence d'une minorité factieuse, désignée sous le nom de *Montagne*, afin que nos départemens devinssent les tributaires d'une capitale; afin que la Convention se trouvât réduite à une centaine d'individus, sénateurs inamovibles, encore avides de richesses, quoique chargés de dépouilles, et prêts à trafiquer des droits du peuple, quoique toujours ambitieux de puissance; afin que la dissolution sociale ayant préparé le retour du despotisme, on pût substituer bientôt à la tyrannie d'un petit nombre la tyrannie d'un seul.

Ils seront punis, pour avoir voulu, dès le 10 juin, reprendre les complots avortés le 10 mars; pour avoir, dans la maison même du maire, préparé les faux témoignages, les correspondances calomnieuses et les poignards, par lesquels ils espéraient ravir en même temps à vos représentans fidèles et la vie et l'honneur.

Nous le jurons sur vos armes! ils seront punis de la révolte du 31 mai et des forfaits du 2 juin.

Ils le seront, pour avoir, dans ces journées, les dernières de la Convention, au bruit du tocsin séditieux, avec cent canons parricides, avec les baïonnettes destinées pour la Vendée, où leur absence livrait nos places aux rebelles, ordonné qu'une commission (1) instituée pour rechercher les com-

(1) La fameuse commission des douze, cassée, proscrite, mise hors de la loi, presque toute guillotinée, parce qu'elle avait fait arrêter un homme, un seul homme, que les conjurés appelèrent

plots tramés contre la représentation nationale, fût cassée, sans qu'on entendît son rapport déjà prêt; que trente-deux députés, dénoncés sans preuves, vengés par un décret, accusés de nouveau, sans qu'on daignât chercher de nouveaux prétextes, et tellement exempts de reproches, qu'aujourd'hui même leurs plus cruels persécuteurs, ne pouvant rien trouver qui les inculpe, s'imposent silence par *des décrets*, fussent arrachés de leur poste et tenus en réserve sous les poignards; enfin, pour avoir, dans le moment qu'ils croyaient favorable, hasardé, par l'organe du plus vil des hommes (Marat), une première tentative pour que la nation prît *un chef* (1);

Ils seront punis, pour avoir dressé, dans toute l'étendue de la France, des listes de proscription, et désigné pour le premier massacre dans la ville de Lyon deux mille cinq cents victimes, trois mille dans celle de Marseille, et dans celle de Paris, huit mille;

Pour avoir voulu, comme au temps de l'ancien despotisme, remplacer la garde nationale par une garde prétorienne à leur solde (2);

---

le digne magistrat du peuple. Ce digne magistrat, pour qui s'est faite la révolution du 31 mai, c'était le *père Duchêne*, c'était *Hébert*. O mon pays!

(1) Le tocsin du 2 juin sonnait encore, lorsque Marat vint dire à la tribune, qu'il fallait que la nation prît *un chef*.

(2) *La garde révolutionnaire.* O Parisiens! si vous n'en voulez plus, hâtez-vous donc de reconstituer votre garde nationale parisienne.

Pour avoir, comme tous les tyrans, violé la liberté de la presse et le dépôt sacré des lettres;

Pour avoir fait livrer, par les généraux de leur choix, Saumur, qu'il était facile de défendre, notre artillerie qu'on pouvait sauver, nos munitions, que du moins, au moment de la défaite, on devait détruire; pour l'avoir fait dans l'intention manifeste d'ouvrir aux rebelles le chemin de la ci-devant Bretagne et de la ci-devant Normandie, afin d'inquiéter et d'occuper chez eux les douze ou quinze départemens que, dans cette partie de la France, ils voyaient prêts à se soulever ensemble contre les attentats du 2 juin;

Pour avoir, malgré mille et mille réclamations, confié la défense des départemens menacés par les royalistes de la Vendée, à Santerre, complètement inhabile au métier des armes, et l'une des plus anciennes créatures de ce d'Orléans, que sa faction voulait porter au trône afin de régner sous lui;

Pour avoir essayé de tromper le peuple et d'usurper sa souveraineté, en méconnaissant avec audace, en ensevelissant avec perfidie, dans les ténèbres du comité de salut public, cette foule d'adresses où l'immense majorité des Français témoignait l'indignation qui l'avait saisie à la nouvelle des crimes du 2 juin; pour avoir fait insulter et jeter dans les prisons ses députés extraordinaires; pour avoir appelé *insurrection* la révolte de quelques hommes au sein d'une seule ville, et *révolte* l'insurrection

de la grande majorité du peuple français dans ses départemens.

Ils seront punis, pour avoir enchaîné les malheureux restes de la représentation nationale; pour l'*avoir forcée* à rendre ce qu'ils osent encore appeler *des décrets*; pour l'*avoir forcée* à enfanter, dans l'état de dissolution où ils l'avaient réduite, quand nos plus courageux défenseurs étaient écartés, quand les proscriptions étouffaient le cri des consciences, quand le pillage, attestant la nullité des lois, dévorait encore les propriétés, un fantôme de constitution, nouveau ferment de divisions intestines, dégoûtant squelette, où rien n'est organisé, rien que le germe de l'anarchie toujours renaissante, rien que l'asservissement inévitable et prochain de toutes les parties de la république aux insolens municipaux de Paris.

Ils seront punis, pour avoir, dans l'enceinte de leur ville, indignement perverti la morale et trompé la confiance d'une portion de citoyens recommandables, mais trop crédules, qui ne méritait pas, après tant de combats et de sacrifices glorieux, de voir ses travaux perdus et sa gloire flétrie; pour avoir abusé les uns, opprimé les autres, et par une suite continuelle de vils artifices, de basses impostures, de lâches mensonges, d'intrigues corruptrices et de proscriptions sanguinaires, régné despotiquement sur eux tous.

Parisiens, malheureux, généreux Parisiens, si telle est leur puissance, qu'ayant à leur disposition

une partie de vos forces, les principaux emplois de la république, tous ses trésors et les débris d'une Convention qu'ils obligent à délibérer pour eux, ils parviennent à enchaîner, pendant quelques jours encore, votre courage impatient du joug : ah ! du moins tournez vers nous des regards d'espérance ! nous venons bientôt, nous venons rétablir la représentation nationale, depuis le 27 mai détruite, étouffer l'anarchie depuis six mois triomphante, terrasser des municipaux tyrans, briser vos fers et vous embrasser.

Nous vous recommandons les honorables proscrits qui sont dans vos murs (1). Quand la fureur des brigands les menace, que le courage des gens de bien les rassure ! Épargnez à votre ville une tache nouvelle ! Empêchez que la mesure du crime soit comblée !.....

Mais toi, Pache, et tous les tiens, et tes municipaux, et tes cordeliers, et tes femmes révolutionnaires, tous, tous, vous nous répondez, vous nous répondez sur vos têtes, nous ne disons pas seulement d'un mouvement qui déterminerait l'assassinat de ces victimes dévouées, nous disons aussi de toutes les espèces d'accidens qui pourraient, d'une manière en apparence moins violente, terminer leurs vies !.....

Républicains de l'Ouest et du Nord, vous êtes prêts ; l'impatiente ardeur qui vous a saisis, sera très-

(1) Hélas !.....

incessamment satisfaite. Nous, vos mandataires, spécialement envoyés pour cet objet de salut public, nous allons accomplir une coalition sainte. Nous allons tout disposer pour que rien ne vous arrête dans votre marche victorieuse, et vos frères du Midi n'arriveront point avant vous.

QUELQUES NOTICES

POUR L'HISTOIRE,

ET LE RÉCIT DE MES PÉRILS

DEPUIS LE 31 MAI.

J.-B. LOUVET,

L'UN DES REPRÉSENTANS PROSCRITS EN 1793.

Des grottes de Saint-Emilion, dans la Gironde,
aux premiers jours de novembre 1793.

Tout ce qui peut rendre heureux un homme sensible dont les goûts sont simples, je l'avais obtenu avant la révolution. Je vivais à la campagne que j'aimais avec passion. J'y composais des ouvrages dont le succès avait commencé ce que j'appelais ma petite fortune. Elle était petite en effet, comme mon ambition. Vivement épris de l'indépendance, j'avais compris de bonne heure que le seul moyen de me l'assurer était de borner, autant que possible, mes besoins; aussi le luxe, enfant de la coquetterie des premiers jours de mon adolescence, je l'avais chassé. J'avais appelé la sobriété, si nécessaire à la santé de chacun, plus nécessaire au travail d'un homme de lettres. J'avais tellement borné toutes mes dépenses, que huit cents francs par année me faisaient vivre. Les sept premiers volumes de mon premier ouvrage, imprimé à mes frais, me rapportaient un bénéfice beaucoup plus grand.

Enfermé dans un jardin, à quelques lieues de

Paris, loin de tout importun, j'écrivais, au printemps de 1789, six petits volumes (1) qui devaient, précipitant encore la vente des premiers, fonder ma petite fortune. Ils eussent produit trois fois autant, sans les grands événemens qui, dans le cours de cette année, s'attirant toutes les attentions, vinrent, pour ainsi dire, étouffer les ouvrages frivoles, et donnèrent d'ailleurs mille facilités de plus à ces corsaires en librairie qui ne vivent que de la dépouille des auteurs. A propos de ce petit livre, j'espère que tout homme impartial me rendra la justice de convenir, qu'au milieu des légèretés dont il est rempli, on trouve, au moins, dans les passages sérieux, partout où l'auteur se montre, un grand amour de la philosophie, et surtout des principes de républicanisme assez rares encore à l'époque où j'écrivais.

Cette révolution qui venait, sinon détruire nos espérances, du moins en différer l'accomplissement, nous aurions dû ne la pas aimer. Mais elle était belle et juste: le moyen de ne pas nous passionner pour elle, au détriment même de notre intérêt le plus cher! J'en serai quitte, disais-je à mon amie, pour faire quelque autre ouvrage et travailler un peu plus de temps. Si le retardement apporté à notre bonheur produit le bonheur du genre humain, pourrions-nous ne pas trouver quelque douceur dans nos sacrifices? Et mon amante applaudissait.

(1) Les Aventures de Faublas.

Quelle femme ! quelle générosité ! que de grandeur ! comme elle était digne de l'immortelle passion qu'elle m'inspirait ! Nous avions été, pour ainsi dire, élevés ensemble ; notre amour était né, avait crû avec nous. Mais comme elle entrait dans sa seizième année, on l'avait obligée d'épouser un homme riche. Celui-ci l'avait emmenée à cent lieues de moi. Elle était revenue six ans après. C'est à cette époque que, nous étant revus, nous sentîmes se développer dans toute sa force cette passion qui ne doit mourir qu'avec nous, hélas ! et qui peut-être prépare à mon amante bien des dangers et des malheurs ! Je pourrais dire aujourd'hui son nom sans la compromettre, car elle est mon épouse, et je n'éprouverai pas de persécutions qu'elle ne veuille partager ; mais son innocente famille serait exposée aux plus lâches vengeances de nos persécuteurs. Il faut déguiser son nom. Je lui donnerai celui de la généreuse fille, de la digne épouse de deux républicains dont j'ai dessiné les grands caractères dans un épisode de mon premier roman. Qui m'eût dit, en 86, lorsque j'écrivais les combats, les périls, toutes les nobles infortunes de Pulawski, que bientôt ma destinée aurait avec la sienne tant de frappans rapports ; mais que pour ma consolation, pour mon bonheur, je trouverais dans mon amie, alors seulement parée de toutes les grâces touchantes, de toutes les timides vertus de son sexe, le fier courage, les fortes résolutions, toutes les mâles vertus que le nôtre lui-même a si rare-

ment? Qui me l'eût dit qu'elle aurait toute la force, toute la magnanimité que je me plaisais à donner à l'épouse deLowzinski? Comment l'aurais-je deviné, grands dieux! qu'elle éprouverait presque tous les malheurs que je prêtais à Lodoïska? C'est donc ainsi que je l'appellerai.

J'étais auprès d'elle à vingt lieues de Paris, lorsque la nouvelle de la prise de la Bastille nous arriva. Aussitôt je reçus de ses mains un don à tous égards précieux : la cocarde tricolore. Le trouble inexprimable que je ressentis, les larmes qui vinrent à mes yeux, comme elle attachait ces rubans à mon chapeau, étaient-ils un pressentiment des rudes travaux auxquels je serais un jour entraîné dans ces grandes entreprises qui ne me touchaient alors qu'indirectement? Quoi qu'il en soit, cette unique cocarde portée par moi dans cette petite ville où l'aristocratie veillait, faillit m'attirer de fâcheuses affaires. Si la grande nouvelle ne s'était le lendemain pleinement confirmée, on me faisait un procès criminel. Telle était ma pénible entrée dans la carrière.

Long-temps je ne fus que spectateur. Je m'étais promis de l'être toujours. Assez d'hommes alors défendaient les chers intérêts du peuple. Celui de mon amour m'occupait presque tout entier.

Mais, après l'affaire d'octobre 1789, Mounier ayant, dans un écrit vraiment incendiaire, pris à tâche d'accuser Paris, alors exempt de blâme, au lieu d'accuser courageusement la faction d'Orléans,

seule coupable des forfaits qui avaient souillé la juste insurrection de ces journées (1), l'indignation me mit la plume à la main. Je publiai cette brochure intitulée : *Paris justifié*. Elle me valut mon entrée aux Jacobins où l'on n'était alors reçu qu'avec les titres d'un vrai civisme et de quelque talent. C'était, je crois, dès le troisième mois de son institution. Presque toujours à la campagne, j'allais rarement aux séances, et je m'y renfermais dans le rôle d'observateur.

Tous mes ouvrages du moins furent désormais dirigés vers le but de la révolution. Ainsi *Émilie de Varmont*, roman entrepris dans l'intention de prouver l'utilité générale, et quelquefois la nécessité du *divorce* et du *mariage des prêtres*.

Ainsi deux comédies restées dans le porte-feuille, l'une en cinq actes intitulée : *l'Anobli conspirateur*, ou *le Bourgeois gentilhomme du dix-huitième siècle*. J'y attaquais, par le sarcasme de la comédie, le ridicule préjugé de la noblesse, vieille ou neuve; et cela deux ou quatre mois avant le décret qui l'abolit. L'un de ceux qui ne la voulurent pas recevoir au *Théâtre de la Nation*, parce qu'elle était *incendiaire*, disait-il, ce fut N...., depuis commissaire du comité de salut public auprès de Wimpfen, à l'époque de l'insurrection de Caen;

(1) Il ne faut pas oublier, en lisant l'épithète de *juste insurrection* donnée aux funestes journées d'octobre, à quel point les idées dominantes de ces temps d'égarement avaient enivré l'auteur.

(*Note des éditeurs.*)

N.... qui, après cette révolution du 31 mai, affirmait, dans les départemens insurgés, que lui et la Montagne étaient les vrais républicains, et que nous, fondateurs de la république, nous étions les royalistes. J'allai porter mon *Anobli* au Théâtre-Français, rue de Richelieu. L'un de ses entrepreneurs, M. d'Orfeuil, n'entendit la lecture des trois premiers actes qu'avec une mortelle impatience. Enfin, n'y pouvant plus tenir, il m'interrompit, s'écriant : « Il me faudrait du canon pour jouer cette pièce (1). »

L'autre était une satire amère et très-gaie des momeries de la cour de Rome (2). Son titre était : *l'Élection et l'audience du Grand-Lama Sispi.* Le manuscrit est resté entre les mains de Talma, du théâtre de la rue de Richelieu. La seule que je parvins à faire jouer, fut une espèce de farce appelée la *Grande Revue des armées noire et blanche.* Son titre indique assez son objet. C'étaient quelques ridicules jetés sur l'armée de Coblentz. Elle eut vingt-cinq représentations.

---

(1) Je m'étais trompé dans ma première édition. Ce n'est pas le citoyen d'Orfeuil ; c'est un homme du même nom qui présidait cette horrible commission, qui, dans Commune-Affranchie *, a, sur huit mille victimes, fait égorger six mille républicains.

(*Note de l'auteur.*)

(2) L'auteur aurait pu se rappeler que ces *satires*, soi-disant *très-gaies*, contre des objets respectables, étaient, même à l'époque dont il parle, tombées dans le discrédit qu'elles méritent. (*Note des édit.*)

* C'est le nom dérisoire que Collot-d'Herbois fit donner à Lyon après le siége de cette ville malheureuse. (*Note des édit.*)

J'allais dans toutes les occasions importantes à ma section. Là je parlais quelquefois, car l'aristocratie y venait souvent en force, et du côté des patriotes les sujets manquaient. J'y parlais donc de loin en loin; mais je fuyais les *honneurs du bureau* qu'il m'eût été facile d'obtenir. L'un des premiers, je m'inscrivis sur les registres de la garde nationale; l'un des premiers je fournis ma contribution patriotique; l'un des premiers je fus juré d'accusation. Ainsi je remplissais tous les obscurs devoirs de la révolution, me dérobant sans cesse à ses éclatans bénéfices. Jamais on ne me vit chercher les triomphes de la tribune et les douceurs de la popularité. Le moment était venu où malgré moi, pour ainsi dire, j'allais me montrer.

La plupart des défenseurs de la cause populaire lui avaient été successivement arrachés, les uns par la mort, les autres par la corruption. La cour en était venue au point de conspirer ouvertement contre la constitution acceptée. Tous les partis qui travaillaient à la détruire étaient assurés de l'appui du monarque (1). On encourageait à la fois, par des émissions de numéraire, des journaux bien payés, d'officieux *veto;* par toutes les plus détestables manœuvres du machiavélisme,

(1) Avons-nous besoin de rappeler que tout ce qui est empreint des passions et des préjugés d'un parti, doit être corrigé par la comparaison? L'ame ardente de Louvet, et le mouvement qui entraînait son imagination, expliqueront plus d'une erreur de son esprit. (*Note des éditeurs.*)

enfin, les bicameristes de La Fayette, les prêtres de l'abbé Maury, les nobles de l'armée de Condé. J'étais du petit nombre de ces philosophes hardis qui avaient, avant la fin de 1791, déploré le sort d'une grande nation obligée de s'arrêter à mi-chemin dans la carrière de la liberté, et de se dire affranchie lorsqu'elle avait encore une cour et un roi. Trop heureux cependant d'avoir vu réformer tant d'antiques abus, j'avais, comme plusieurs autres, promis de bonne foi fidélité à cette constitution châtrée, espérant que le temps amènerait avec lui, sans secousses, sans déchirement, sans hémorragie, la guérison des dernières plaies. Oui, par le ciel qui lit dans les cœurs, je jure que si la cour n'eût pas mille fois et continuellement tenté de nous ravir une demi-liberté, je n'aurais jamais attendu que du temps notre liberté tout entière. Mais il devenait incontestable que la cour conspirait; que, non contente de fomenter toutes les révoltes intérieures, elle appelait l'étranger. Un roi coupable, en violant tous ses sermens, nous déliait des nôtres. C'était l'ancien despotisme qu'il nous voulait rendre : eh bien! nous lui donnerons la république! Et dans les imminens dangers de la patrie, nul ne pouvait plus sans crime se dispenser d'aller grossir le trop faible bataillon, le bataillon sacré qui combattait pour elle.

J'appris à ma Lodoïska les pensées qui me travaillaient. Son amour en frémit; son civisme ne put qu'applaudir. « Tu veux que je le permette,

me dit-elle. Hélas! à quel temps renvoyons-nous les doux projets de la cabane (1)? A travers quels orages nous allons passer! Il le faut néanmoins, je l'avoue; mais puisse un si grand sacrifice t'obtenir la reconnaissance des hommes! Puissent-ils ne nous jamais forcer à nous en repentir! »

Dès-lors je descendis dans la terrible lice. Indigné des manœuvres de ces nobles qui, pour le rétablissement des plus intolérables abus, allaient armer l'Europe contre leur patrie, je fis, à la barre de l'Assemblée législative (2), le 25 décembre 1791, *ma pétition contre les princes.* Elle eut, dans le sénat et dans tout l'empire, un prodigieux succès dont elle n'était pas, je crois, tout-à-fait indigne. C'est du moins l'un des meilleurs morceaux qui soit sorti de mes mains. Il fut imprimé par ordre de l'Assemblée.

Je fis encore deux pétitions, l'une contre celle du département de Paris qui avait prié le roi de mettre son *veto* sur le décret des prêtres, je crois; l'autre, je ne sais pour quel objet. Toutes deux furent encore imprimées par ordre de l'Assemblée.

Puis, en janvier 1792, dans une discussion de première importance, je parus à la tribune de cette société célèbre où je m'étais tenu jusqu'alors dans la plus complète obscurité.

---

(1) J'aurai occasion de dire ce que c'était. (*Note de l'auteur.*)

(2) François de Neufchâteau présidait alors. Je n'oublierai jamais l'accueil que me fit ce digne citoyen qui depuis a échappé, comme par miracle, à la proscription de tous les talens. (*Note de l'aut.*)

Des cavernes du Jura, le 19 avril 1794. — 30 germinal, an II de la République, une et indivisible.

Après mille périls, j'arrive dans ces solitudes. J'y espérais un asile. Y en a-t-il encore pour un républicain sur la terre? D'un moment à l'autre, je puis être obligé de quitter ces lieux pour aller.... O Dieu, tu me recevras dans ton sein!

Plus que jamais le temps me manque. Il ne s'agit pas d'écrire des Mémoires; il faut jeter des notes, sacrifier les faits les moins importans, la plupart des détails. Que la personne à qui j'ai laissé dans la Gironde le premier cahier songe à le joindre à ceux-ci. Je crois alors en être resté au moment où j'allais pour la première fois parler aux jacobins.

C'était sur la grande question de la guerre. A cet égard j'observais, je crois, que quatre factions divisaient alors l'État. Celle des feuillans, à la tête desquels était La Fayette, nommé général en chef: il consentait à laisser les Autrichiens pénétrer sur le territoire français, pensant avec leur secours écraser les jacobins et obtenir la constitution anglaise. Celle des cordeliers travaillant à renverser Louis XVI pour placer sur son trône Philippe d'Orléans. Les chefs évidens de celle-là étaient Danton et Robespierre; le chef secret, Marat. Observez que Robespierre et Danton avaient le mutuel désir également dissimulé de se supplanter quelque jour; celui-ci comptant bien dominer tout-à-fait le conseil de régence dont Philippe n'eût jamais été que le maître apparent, celui-là se flattant de parvenir

à la dictature, après avoir triomphé de tous ses rivaux. Le troisième parti, encore peu nombreux, mais considérable par des talens transcendans, entre lesquels on distinguait Condorcet, Roland, Brissot, était celui des purs jacobins qui voulaient la république. Il est à observer que presque aucun jacobin n'était cordelier, mais que presque tous les cordeliers étaient jacobins, et faisaient à ceux-ci une guerre ouverte dans leur salle même, Robespierre portant presque toujours la parole pour les cordeliers. Les combats des deux partis et leur position au commencement de 92, sont assez bien peints dans une brochure que j'ai publiée vers la fin de la même année ou le commencement de 93; elle est intitulée : *A Maximilien Robespierre et à ses royalistes* (1). Enfin, la quatrième faction était celle de la cour qui se servait de toutes les autres pour les écraser toutes; de La Fayette, en le flattant des deux chambres; des cordeliers, en les poussant sur les jacobins; des jacobins, en les excitant à faire un mouvement qu'elle espérait tourner à son profit. Ainsi, La Fayette ayant ouvert la France aux étrangers, les jacobins ayant marché sur le château des Tuileries autour duquel on comptait les égorger tous, il n'y avait ni constitution de 89, ni consti-

(1) Comme cette brochure est trop longue pour être citée tout entière, et que nous en reproduirons plusieurs autres non moins intéressantes, il nous suffira d'en offrir quelques extraits. On peut voir, dans les pièces justificatives (A), le passage où l'auteur peint vivement les menées audacieuses de Robespierre. (*Note des édit.*)

tution anglaise, ni république ; il y avait établissement de l'ancien régime avec toutes ses oppressions plutôt augmentées qu'adoucies.

Ce fut dans ces circonstances que se mut aux jacobins la grande question, si l'on devait déclarer la guerre à l'Autriche. Les cordeliers ne la voulaient pas, parce qu'elle donnait trop de pouvoir à La Fayette, le plus grand ennemi de d'Orléans ; les jacobins la voulaient, parce que la paix, continuée pendant six mois, affermissait aux mains de Louis XVI un sceptre despotique, ou bien aux mains de d'Orléans un sceptre usurpé ; et que la guerre seule, une prompte guerre pouvait nous donner la république. A cette occasion donc éclata la plus forte scission entre la faction Robespierre et le parti Brissot. Moi, qui n'avais pas même encore vu celui-ci ; moi, qui ne pensais à rien qu'à la république, je parlai dans cette question. Mon premier discours fit beaucoup d'effet ; mais dans le second, l'un des meilleurs morceaux que j'aie composés, j'accablai Robespierre. Il le sentit, ne put répondre un mot ce jour-là, balbutia cinq ou six réponses les jours suivans, écrivit, écrivit, écrivit, et mit en campagne tous les limiers de la cordelière pour calomnier dans les cafés, dans les groupes, l'orateur nouveau.

A peine je descendais dans la carrière, et déjà mes périls commençaient. Une chose digne de remarque, c'est que je n'ai jamais pu savoir s'il est vrai que la popularité a quelques douceurs. Dès que j'ai servi le peuple, on m'a calomnié près de

lui ; et plus je mettais d'ardeur à soutenir ses intérêts, plus il me poursuivait de sa haine. Il est bien vrai qu'après mes deux discours aux jacobins, imprimés et envoyés partout à leurs frais, j'allai rapidement au secrétariat de la société et à sa vice-présidence. Il est assez piquant de remarquer à cet égard que les députés seuls pouvaient être présidens, et que celui qui le fut en même temps que j'étais vice-président, c'était Bazire. Ainsi, si les purs jacobins avaient emporté la vice-présidence, la présidence était échue aux cordeliers. Cependant au moment où j'écris, Bazire a été guillotiné, et moi je languis dans l'exil. Robespierre s'est fait jour entre deux. Mon élection cependant était l'ouvrage de quelques républicains éclairés ; mais la masse, la foule idiote déjà toute robespierrisée, me détestait. Voici le premier moyen dont s'avisa le futur dictateur pour faire disparaître en ses premiers jours un nouvel athlète dont le courage et les moyens l'alarmaient fort.

Avec Dumouriez, qui se disait alors républicain comme il se dit aujourd'hui feuillant, comme il se dira demain aristocrate, si cela convient à sa vaste ambition, appuyée au reste sur d'immenses talens ; avec Dumouriez étaient au ministère trois vrais républicains, Roland, Servan, Clavière : tous quatre voulaient la guerre. Je ne connaissais encore aucun d'eux, aucun d'eux ne me connaissait que par mes succès dans cette discussion récente où j'avais conquis à leur opinion tous les jacobins de bonne foi.

Il fallait un ministre de la justice, les quatre ministres jetèrent les yeux sur moi ; il fut arrêté qu'au prochain conseil on présenterait mon nom au roi qui m'eût infailliblement accepté, parce qu'à cette époque il entrait dans les plans de la cour de composer tout le ministère, absolument comme les nouveaux ministres le demandaient. C'était le surlendemain que devait se tenir le conseil; mais dès la surveille, Robespierre et tous les cordeliers apprirent que j'allais être nommé. Le lendemain voici ce qu'ils firent.

Dès le matin les limiers allèrent crier dans les groupes qu'arrivé de Coblentz depuis trois mois, je m'étais insinué aux jacobins pour les diviser. A midi je me promenais sur la terrasse des Feuillans, passant près des groupes très-agités, et ne me doutant pas que c'était moi que leurs cris menaçaient. Chabot, que je ne connaissais que de vue, vint charitablement m'en avertir, et d'un ton très-officieux, il ajouta que je ferais bien de ne point aller le soir aux jacobins où je pourrais courir quelques risques. On va voir que ces messieurs auraient trouvé commode de me calomnier sans que je fusse là pour répondre. Je ne tins compte de l'avis; j'allai le soir aux jacobins. Une heureuse circonstance me permit de traverser, sans être reconnu, les cours où des spadassins, aujourd'hui pour la plupart membres du tribunal révolutionnaire, m'attendaient armés de gros bâtons. J'entrai dans la salle au moment où l'éternel dénonciateur Robes-

pierre dénonçait vaguement des émigrés introduits dans la société, etc., et les tribunes, imbues des propos de la matinée, d'applaudir avec fureur. Robespierre finissait par demander qu'une commission examinât ces nouveaux venus, et qu'on les chassât de la société. Je demandai la parole pour appuyer la motion; Robespierre s'y opposa, disant que je voulais troubler la société, et puis il recommença à m'inculper d'émigration indirectement, et ayant bien soin de ne me pas nommer. J'insistai pour la parole; les tribunes, ayant reçu le signal, se levèrent furieuses. Je voyais de toutes parts des poings et des bâtons. Cinquante jacobins, indignés, vinrent se grouper autour de moi, offrant de m'accompagner jusqu'à ma porte. Un d'eux (il s'appelait Bois) me dit : « Moi, je fais mieux, ils ne veulent pas t'entendre; ils t'entendront. » Puis se jetant au milieu de la salle : « Oui, sans doute, s'écria-t-il, il y a un traître ici. » Les cordeliers alléchés se turent aussitôt, et les douces tribunes de les imiter. « Mais ce traître, je ne veux pas l'accuser indirectement; je le nomme, c'est Louvet. » Aussitôt je me précipitai à la tribune. Robespierre voulut encore m'enlever la parole : il n'était plus temps. Dénoncé nominativement, je devais répondre. La société l'ordonna. Je le fis; je rendis compte de toute ma vie révolutionnaire de 89, citant des faits, les lieux, les personnes. Ma justification eut un tel succès, que les tribunes mêmes finirent par applaudir. Eh bien! le lendemain Robespierre répandit

le bruit que je m'étais fait dénoncer moi-même, pour avoir l'occasion de faire mon panégyrique, et cela, parce que je voulais être ministre de la justice.

Je ne craignais pas de l'être; mais je jure que je ne le désirais pas. Le même jour que le conseil devait se tenir, je reçus à dix heures du matin une lettre complimenteuse du député Hérault-Séchelles, que *je ne connaissais point*. Cet intrigant m'annonçait ma nomination à laquelle il avait bien contribué, disait-il. Puis il demandait une des premières places des bureaux pour un de ses anciens secrétaires, peut-être comme lui agent secret de l'Autriche. Un autre vint me dire qu'il quittait Dumouriez qui lui avait certifié qu'en effet je serais nommé le soir. Mais dans un dîner, où se trouvèrent les ministres et quelques députés, tout changea. Un lourd personnage assez ignorant et surtout fort timide, Duranton de Bordeaux, me fut préféré. Ce fut la première faute du parti républicain. Il l'a payée bien cher. Elle a surtout coûté bien du sang et des larmes à mon pays. Eh! par quelle étrange fatalité faut-il que le changement des destinées d'un homme agisse si puissamment sur les destinées d'un empire? Que si j'avais été ministre de la justice, j'aurais assurément signé cette fameuse lettre de Roland à laquelle Duranton, ambitieux et faible, refusa d'accéder. Coupable dans le sens des trois ministres, on me renvoyait avec eux. Partageant leur honorable disgrâce, j'obtenais aussi l'estime publique; avec eux je rentrais le 10 août, j'étais

ministre de la justice; le royalisme déguisé ne commettait pas sur le berceau de la république les horreurs de septembre (1); la faction des cordeliers ne forçait point, par la terreur, l'élection de ces députés de Paris, dont quelques-uns ont été si funestes à la France. Le gouvernement anglais n'ayant pas de moyens d'exciter contre nous son peuple, cherchait vainement un prétexte de guerre; Robespierre, s'il ne changeait pas, succombait; avec lui tombaient ou n'osaient se montrer Pache et son insolente commune; Chaumette, Hébert, Marat, et cette foule de vils coquins payés par les puissances. La république était fondée!

Cependant Lanthenas m'entraîna chez le ministre de l'intérieur, qui avait un vif désir de me connaître. O! Roland, Roland! que de vertus ils ont assassinées dans ta personne! que de vertus, de charmes et de talens dans la personne de ta femme, plus grand homme que toi! Tous deux me pressèrent d'écrire pour une cause qui avait besoin de l'intime réunion de tous les hommes propres à la faire valoir. La guerre était déclarée. La cour, visiblement d'accord avec l'Autriche, trahissait nos armées; il fallait éclairer le peuple sur tant de complots, j'écrivis *la Sentinelle*. Le ministre de l'inté-

(1) Le royalisme se *déguisait* aussi par trop, en se laissant égorger dans les prisons de septembre. L'aveuglement de l'esprit de parti peut-il aller plus loin? On peut connaître, par le volume que contient la Collection, sur ces odieuses journées, quelles en furent les victimes, quels en furent les auteurs et les instrumens.

(*Note des édit.*)

rieur en faisait les frais. Ma très-modique fortune n'aurait pu suffire à l'impression d'un journal-affiche, dont plusieurs numéros furent tirés à plus de vingt mille. Ceux qui ont étudié Paris et les départemens, savent combien *la Sentinelle* a servi la France à l'époque où l'étranger, enhardi par ses alliances intérieures, menaçait de tout envahir.

A quelque temps de-là, Dumouriez voulant régner au conseil, culbuta les ministres Servan, Clavière et Roland. Le jour même on vint me confier qu'il pensait à me donner l'ambassade de Constantinople. Il y eut même quelques journaux qui l'annoncèrent, ce qui n'empêcha pas que je n'insérasse dans le numéro suivant de *la Sentinelle*, un paragraphe fort vif contre la conduite du ministre favori; aussi n'ai-je plus entendu parler de mon ambassade.

Ce fut à peu près à la même époque que Brissot et Guadet voulurent me faire envoyer commissaire à Saint-Domingue. Guadet surtout insista long-temps avec la plus grande chaleur. Deux passions également fortes me retinrent : l'amour de Lodoïska, qui n'étant pas ma femme alors, n'aurait pu me suivre, et l'amour de ma patrie en péril. Sur mes refus réitérés, on donna cet emploi à Santhonax. Si je l'eusse accepté, Santhonax serait actuellement proscrit à ma place, et moi je ferais, à la sienne, la guerre aux Anglais dans Saint-Domingue.

Vint enfin l'insurrection du 10 août. Ce que j'ai

fait dans cette journée, je l'ai dit ailleurs; mais ce que je n'ai pas dit, c'est que j'ai contribué à sauver des soldats suisses que les satellites de d'Orléans, qui avaient fui à la première décharge, vinrent pour massacrer quand le combat fut fini. Je fis filer plusieurs de ces malheureux dans les corridors de l'Assemblée, d'où ils passèrent au comité diplomatique, dans les armoires duquel Brissot et Gensonné en cachèrent plusieurs. Un autre fait non moins piquant dans un autre genre, c'est que Marat, qui s'était caché pendant le combat, parut après la victoire, armé d'un grand sabre et marchant à la tête du bataillon des Marseillais, comme s'il eût été le héros de ce jour. Quant à Robespierre, plus lâche encore et non moins hypocrite, il n'osa se montrer que plus de vingt-quatre heures après l'affaire, ce qui ne l'empêcha pas de s'en attribuer tout le succès au conseil de la commune, où il alla commander en despote le surlendemain 12.

Et le 2 septembre suivant, ils nous menaçaient tous. L'affreux Robespierre proscrivait à la tribune; l'horrible Marat rendait des arrêts de mort. Le supplice de Brissot, de Vergniaud, de Guadet, de Condorcet, de Roland, celui de la citoyenne Roland, celui de ma Lodoïska, le mien, étaient décidés. Vils imposteurs, infâmes royalistes, étions-nous déjà des fédéralistes alors? non, mais pour le service des puissances vous inventiez d'autres calomnies!

Etions-nous des fédéralistes, dès les premiers jours de la Convention? et cependant vous nous

proscriviez déjà ; vous proscriviez les deux tiers de l'Assemblée ; vous placardiez qu'il fallait *une nouvelle insurrection ; qu'à voir la trempe de la plupart des députés à la Convention, vous désespériez du salut public. O peuple babillard*, disiez-vous, *si tu savais agir* (1) !

Étions-nous des fédéralistes en février 1793 ? Dans le nombre des calomnies dont vous nous poursuiviez sans relâche, vous n'aviez pas encore imaginé celle-là ; et cependant vous nous proscriviez (2).

Vous nous proscriviez le 10 mars, et loin de songer à nous accuser de fédéralisme, vous don-

---

(1) Voyez les placards de Marat. (*Note de l'auteur.*)

(2) Le morceau suivant, tiré de la lettre de Brissot à ses commettans, achèvera de donner une juste idée des motions sanguinaires et féroces dont retentissait le club des jacobins.

« Quoiqu'il y ait une loi qui condamne à mort les provocateurs au meurtre, à la dissolution de la Convention ; quoiqu'on ait ordonné la poursuite des conspirateurs du 10 mars, les jacobins ne renouvellent-ils pas hautement à chaque séance cette conjuration et les provocations au meurtre ? Je vais en citer un exemple : il est tiré textuellement du journal des séances des jacobins, du 12 mai 1793. »

Un militaire. « Voulez-vous sauver la patrie ? Le moyen consiste à exterminer tous les scélérats avant de partir. J'ai étudié la Convention ; *elle est en partie composée de scélérats dont il faut faire justice ;* et pour cela, il faut tirer le canon d'alarme et faire fermer les barrières, etc. » (Applaudissemens.)

Bentabole, député qui présidait, fait semblant de ne pas apercevoir cette provocation à l'assassinat, et complimente vaguement le militaire. On lui crie qu'il est un modéré et un feuillant.

Un citoyen de Lyon, se disant *député des autorités constituées de*

niez, comme je le démontrerai tout à l'heure, l'exemple de l'établir.

Quelques jours après, vous veniez à la barre de l'Assemblée nous proscrire par la bouche de Pache. Vous demandiez vingt-deux têtes, en attendant mieux; et vous nous accusiez de tout, excepté de fédéralisme.

Le 31 mai, vous veniez, le sabre à la main, nous saisir, et ce n'était pas encore de fédéralisme que vous nous accusiez.

Et même plusieurs semaines après, lorsque vous aviez chargé l'ingénieux Saint-Just d'imaginer nos crimes, ô absurdité! c'était le fédéralisme et le royalisme ensemble que vous nous reprochiez (1)!

---

cette ville. « Peuple, tu souffres la misère au milieu des biens qui t'environnent, et tu ne sais pas frapper!.... La Montagne ne peut sauver la chose publique, *parce que la majorité de la Convention est corrompue....* Il faut faire disparaître de la France tout ce qu'il y a d'impur.... Vous ne ferez pas de révolution sans répandre de sang. — Sans cela vous ne serez que des enfans. Les modérés calomnient les amis du peuple. Or, il est un moyen de se mettre au-dessus de ces calomnies : c'est d'exterminer les modérés. »

(*Note des éditeurs.*)

(1) Il existe une brochure piquante de Louvet contre le rapport de Saint-Just. Comme nous n'avons cité que des fragmens de ce rapport, afin de ne pas répéter les détails de *l'acte d'accusation*, nous n'insérerons pas non plus toute cette brochure. Le morceau suivant suffira pour en donner une idée; et nous avons tant de faits intéressans à citer, que nous sommes forcés de négliger souvent ce qui est bien dit, en faveur de ce qui est sèchement historique.

« *Les proscrits sont des royalistes et des fédéralistes*; premier et second chef d'accusation de M. de Saint-Just. Les preuves de ces crimes sont déposées au comité de salut public.

» M. le rapporteur, pourquoi donc avez-vous laissé dans le

Quelques mois après, le fédéralisme resta seul. Mais dans quelle bouche, grands dieux! dans celle de Barrère!

Si jamais il exista, le fédéralisme, ce fut par vous seuls, par vous qui nous l'imputez.

Vous le proclamiez au 2 septembre, dans votre circulaire où vous déclariez méconnaître l'Assemblée représentative, centre unique de ralliement; où vous disiez de votre municipalité de Paris,

---

comité de salut public des pièces aussi importantes? Il fallait les lire à la tribune, en rapporter du moins quelques fragmens; vous n'avez pas dédaigné de produire en entier une lettre de d'Estaing qui ne signifie rien; il eût été bien plus curieux de nous apprendre, par des pièces *concluantes*, comment on peut être à la fois *fédéraliste* et *royaliste*.

» Un royaliste, si nous entendons bien notre langue, est un homme qui demande un roi.

» Un fédéraliste, au contraire, est un républicain extravagant qui divise la France en quatre-vingt-cinq États indépendans, au risque de les voir s'entredéchirer dans des guerres perpétuelles.

» Ainsi les proscrits veulent diviser la France, et néanmoins ils veulent la conserver dans son entier!.... Ainsi les proscrits demandent un monarque, et néanmoins ils conspirent pour que chaque département ait son conseil exécutif indépendant!.... C'est dommage que nous ne soyions plus ni savans, ni dévôts; car vous auriez pu, M. le chevalier, nous expliquer tout cela par l'exemple, fort concluant sans doute, des incubes du douzième siècle qui étaient hommes et femmes tout ensemble, ou par celui des androgynes de Platon.

» *Les proscrits veulent un roi, car ils veulent en France quatre-vingt-cinq républiques! Les proscrits veulent en France quatre-vingt-cinq républiques, car ils veulent un roi!* Il était impossible, M. le ci-devant, de raisonner avec plus de force.

» Vous valez, à vous seul, tous les théologiens d'autrefois;

qu'elle venait de se ressaisir de la puissance du peuple; où vous invitiez les autres sections de l'empire à adopter vos mesures; où par conséquent vous disiez en d'autres termes à chaque département: « Toute l'autorité, tous les trésors, tous les moyens de gouvernement sont à moi. Pour vous plus de liberté, point de république; à moins que de votre côté, vous ne vous hâtiez de *ressaisir* aussi la portion de pouvoir qui vous revient; auquel cas, si

---

vous n'êtes pas plus embarrassé de prouver que les proscrits sont tout ensemble royalistes et fédéralistes, que la *très-sainte* inquisition ne l'était pour démontrer à ces *damnés* de philosophes qu'ils étaient des *hérétiques, des* athées *et des déistes.*

» Enfin, M. le chevalier, vous nous le dites, et il faut vous croire; car vous sentez qu'on ne saurait donner, en conscience, un démenti à un homme qui prouve comme vous ce qu'il avance, en disant qu'il a laissé ses preuves au comité de salut public.

» Les proscrits sont donc *premièrement* des royalistes; et M. le rapporteur va nous raconter *comme quoi* ils ont conspiré pour avoir un roi.

Premier grief : ils ont voulu Louis XVI.

Second grief : ils ont voulu d'Orléans père.

Troisième grief : ils ont voulu d'Orléans fils.

Quatrième grief : ils ont voulu le fils de Marie-Antoinette.

Cinquième grief : ils ont voulu le duc d'Yorck.

Sixième grief : ils ont voulu le roi Roland.

» Nous pourrions ajouter encore qu'ils ont voulu le roi Pétion et beaucoup d'autres rois; car enfin si les groupes de Chaumette n'ont fourni sur cet article aucune preuve au comité de salut public, on peut, au besoin, en trouver dans les très-précieux opuscules de Marat qui valent, à eux seuls, tout un comité. » (*Observations sur le rapport des trente-deux proscrits, par une société de girondins.*)

(*Note des édit.*)

Google

vous pouvez éviter l'anarchie, vous avez le fédéralisme. »

Vous le proclamiez de nouveau dans le manifeste de votre révolte avortée du 10 mars, où vos insurgens demandaient, *comme mesure suprême et seule efficace, que le département de Paris, partie intégrante du souverain, exerce en ce moment la souveraineté qui lui appartient.* De sorte que pour établir le fédéralisme, chaque département n'avait qu'à vouloir aussi, d'après vos agressions et votre exemple, exercer sa portion de souveraineté, sauf au moins à reconnaître sur certains points un lien commun que vous dans votre tyrannie vous n'admettiez pas.

Il exista le fédéralisme, lorsque, dans chaque département, un montagnard investi de pouvoir sans bornes, alla dicter des lois arbitraires auxquelles le département voisin n'était pas soumis. Il exista, lorsqu'une douzaine de dictateurs, démembrant l'empire commun, s'alla créer une douzaine d'empires. Il exista lorsqu'au nord Lebon, dans le midi Maignet, à l'ouest Carrier, Collot-d'Herbois dans Lyon, régnèrent despotiquement, chacun selon ses caprices, au gré de ses passions, de diverses manières; eh! quelles manières, grands dieux! les barbares, ils ne s'accordaient que sur un point: Verser le sang par flots et par flots encore!

Certes, il exista le fédéralisme; il exista pour le crime; mais il n'exista que par vous, tyrans, et pour vous.

Cependant, s'écrient quelques hommes étrangement abusés, les départemens se sont *fédéralisés* pour marcher contre la Convention. Contre la Convention! Jamais. Pour elle, toujours. Mais d'ailleurs *fédéralisés ?* Que voulez-vous dire ? Elles étaient donc *fédéralistes*, au 14 juillet, les sections de Paris qui, chacune en particulier trop faible, se *fédérèrent* pour renverser la Bastille ? Ils étaient donc *fédéralistes*, le 10 août, ce bataillon du Finistère, ce bataillon de Marseille et ces nombreux bataillons de Paris qui se *fédérèrent* contre le château? Et ces douze cent mille soldats qui de toutes les parties de la république courent aux frontières, et se *fédèrent* contre l'étranger qu'ils écrasent, ce sont donc des fédéralistes? Enfin se fédérer, c'est donc se fédéraliser? Quel misérable abus de mots! quelle pitié!

Mais quand on pense que cet abus de mots a pu conduire sur l'échafaud plus de cent mille républicains, et les républicains les plus courageux, les plus éclairés, les plus probes : quelle horreur!

Je ne répéterai point ici ce que j'ai imprimé ailleurs sur les travaux du corps électoral de Paris. Au moins les élections des départemens pouvaient remédier à ce mal. Pétion, Sieyes, Thomas Payne, Condorcet, Guadet, etc., rejetés par la faction de Paris, furent élus par le peuple des départemens; celui du Loiret où je n'avais pas un ami particulier, pas une correspondance, où je n'avais jamais paru, me nomma l'un de ses députés. Voilà pour-

tant ce qu'ils ont appelé intriguer, eux qui dans la capitale avaient forcé leur élection par les poignards!

Ce fut au 10 août 1792 que je me chargeai de la rédaction du Journal des Débats. Ils ont osé dire dans le mensonge-Amar, appelé acte d'accusation des députés *fédéralistes* (1), qu'on me payait 12,000 livres par an pour mentir à l'Europe dans ce journal. Voici le fait : après le 10 août, Baudouin, propriétaire de ce journal, qui le sentait perdu, si quelque patriote connu et de quelque talent ne le soutenait pas, vint me conjurer de le prendre. Je refusai; alors il alla solliciter et m'apporta des billets de Guadet, de Brissot, de Condorcet qui me priaient de m'en charger. Je me rendis. Baudouin m'offrait tout ce que je voulais. Le dernier rédacteur, qui était peu connu (2), touchait 6,000 livres; j'en demandai 10,000, et certes Baudouin fit un excellent marché, car bientôt ses abonnés triplèrent. J'employai deux collaborateurs, encore ma chère Lodoïska était-elle obligée d'y travailler beaucoup. Hélas! et c'est la source du plus grand malheur, qui peut-être m'accable aujourd'hui; peut-être, tandis que languissant dans un dangereux exil, j'attends cette épouse si chère, peut-être elle est arrêtée! C'est à cette époque que mes ennemis l'ont connue; c'est alors qu'ils ont pu apprécier ses

(1) Cette pièce intéressante sera jointe aux Mémoires de Meillan, représentant du peuple, et l'un des membres du parti girondin. (*Note des édit.*)

(2) Il y avait alors deux rédacteurs au Journal des Débats : M. Lacretelle le jeune était un de ces rédacteurs. (*Note des édit.*)

talens littéraires, son ame forte et la tendresse qu'elle me portait. C'est alors qu'Amar, sous prétexte de la reconduire, vint chez moi plusieurs fois, malgré elle. Il voulait, disait-il, lui faire sa *cour* et m'éclairer sur les piéges que me tendaient Roland, Brissot et tous mes prétendus amis; c'est-à-dire qu'envoyé par la faction, il osait se flatter de séduire mon amie et de me corrompre. Au reste, il nous vit dans notre intérieur et en désespéra bientôt. Un jour, sortant de l'Assemblée où il venait de faire une motion sanguinaire, il s'approcha de ma femme et lui voulut dire quelques *douceurs*. Celle-ci l'interrompant, lui dit froidement : Monsieur, je viens d'entendre ce que vous avez dit à la tribune, et je vous méprise. Il ne revint plus chez nous, il devint notre ennemi le plus cruel. C'est lui qui n'a pas rougi d'attacher son nom à cette pièce infâme, à cet acte d'accusation qui a conduit les plus vertueux républicains à l'échafaud; c'est lui qui dit que je *mentais à l'Europe :* oui, je mentais, car je dissimulais une partie de ta laideur et de la laideur des tiens. Enfin, c'est lui qui, membre de ce comité de sûreté générale, maintenant investi de tout le pouvoir nécessaire pour produire un mal sans bornes, c'est lui qui, ministre des proscriptions d'un nouveau Sylla, tout puissant pour le crime, tient peut-être ma femme dans le cimetière de ses prisons. O Lodoïska, ma chère Lodoïska! si tu péris, j'aurai causé ta mort, mais je ne te survivrai pas long-temps!

Le 21 septembre, la Convention commença, et

dès le second jour Robespierre et Marat allèrent aux Jacobins prêcher l'insurrection contre la Convention; le premier osa, quelques semaines après, se plaindre à la Convention de ce qu'il appelait les calomnies répandues contre lui et défier un accusateur : à l'instant même je demandai la parole. L'accusation que j'intentai contre lui produisit le plus grand effet (1); cinquante députés attestèrent les attentats que je rappelais, et dont le moindre devait conduire cet homme à l'échafaud (2). Le lâche crut sa dernière heure arrivée : il vint à la tribune me demander grâce. Si Pétion, qu'ils n'avaient pas alors assez calomnié pour lui ôter son immense influence; si Pétion que j'interpellai plusieurs fois, eût voulu dire publiquement le quart de ce qu'il savait, Robespierre et son complice étaient décrétés

(1) Voyez les éclaircissemens (B); cette pièce y est tout entière.

(2) Ce que dit ici Louvet de l'effet produit par son discours n'est pas exagéré. On en trouvera la preuve dans le morceau suivant; on y verra aussi la faiblesse de ce parti girondin, dont les membres ne savaient qu'être éloquens.

« Dans une séance de la Convention, Robespierre, importuné de s'entendre attaquer indirectement, porta un défi à ses accusateurs. « C'est moi, Robespierre, qui vais dévoiler tous tes crimes! » s'écrie une voix. Robespierre regarde, et sourit en voyant que l'accusateur est Louvet. C'était un homme qui s'était fait connaître d'abord par une production frivole où beaucoup d'esprit et d'imagination se mêlait à la licence de quelques tableaux. Depuis il avait fait des affiches contre la cour; il en faisait aujourd'hui contre les jacobins. Il avait de l'ardeur et de la sincérité dans le caractère, avec un extrême penchant à la défiance; mais aujourd'hui l'objet de ses soupçons était Robespierre. Son attaque fut éloquente, impétueuse; il fit parler contre Robespierre l'huma-

sur l'heure. Alors, détestés dans la république entière, n'ayant dans Paris qu'un parti très-inférieur à celui de la Convention, ils recevaient le châtiment de leurs crimes. L'infâme d'Orléans et une vingtaine de brigands subalternes rentraient dans leur nullité; un Barrère, un Lacroix, un ramas de vils intrigans toujours prêts à traîner le char du parti dominant, restaient Rolandistes; la république était sauvée!

Pétion, Guadet, Vergniaud firent donc cette faute de ne pas répondre aux fréquentes interpellations par lesquelles je les appelais en témoignage, et un autre poussa la faiblesse jusqu'à me blâmer, dans son journal, d'avoir intenté cette accusation.

Cependant Robespierre avait été tellement atterré,

---

nité que celui-ci outrageait sans cesse. Il fit rejaillir sur lui tout le sang versé au 2 septembre; il retraça avec chaleur sa conduite despotique à la commune de Paris, à l'assemblée électorale, les outrages et les menaces qu'il avait faits à l'assemblée législative expirante . . . . . .
. . . . Le discours de Louvet avait produit la plus vive impression sur les esprits : divers députés s'étaient levés pour confirmer plusieurs des faits qu'il avait avancés; les tribunes étaient interdites, et n'osaient soutenir leur idole; peut-être quelques jacobins jaloux n'étaient-ils pas fâchés d'accabler l'homme dont ils craignaient tout pour eux-mêmes . . . . . .
. . . . Mais il demanda à se justifier. Ils trouvèrent juste de l'entendre. Soit que cette vive attaque eût troublé ses esprits, soit qu'il voulût laisser refroidir la fureur qui s'était allumée contre lui, il demanda un délai de huit jours pour répondre. C'était obtenir en même temps et son absolution et le pouvoir de vie et de mort sur ses faibles adversaires. » (*Lacretelle, Précis de la Rév. fr.*)

(*Note des édit.*)

qu'il avait demandé huit jours pour répondre. Ce terme expiré, il meubla de tous les jacobins et jacobines qu'on put recruter, les tribunes qui se trouvèrent pleines dès neuf heures du matin. Le dictateur parla deux heures, mais ne répondit point; je comptais l'écraser par ma réplique (1). Les *Girondistes* se levèrent avec *la Montagne* pour m'empêcher de parler. Je ne vis plus pour moi que le fier Barbaroux, le brave Buzot, le vertueux Lanjuinais et notre vigoureux *côté droit*. Brissot, Vergniaud, Condorcet, Gensonné pensèrent qu'un *ordre du jour*, s'il sauvait Robespierre, le déshonorait assez complétement pour lui ôter à jamais toute influence; comme si devant cette faction sanguinaire il s'agissait d'honneur, comme si l'impunité physique ne devait pas l'enhardir à tous les forfaits! Cette énorme faute du parti républicain me navra le cœur; dès-lors je prévis que les hommes à poignards l'emporteraient tôt ou tard sur les hommes à principes; dès-lors j'annonçai à ma chère Lodoïska qu'il fallait de loin nous tenir prêts à l'échafaud ou à l'exil (2).

Salles, Barbaroux, Buzot et moi nous ne cessions de dénoncer la faction d'Orléans. Brissot,

---

(1) Nous donnons, dans les pièces officielles (C), l'un des passages les plus remarquables du discours de Robespierre.

(2) « Les girondins renouvelaient à chaque instant leurs attaques; le plus ardent de leurs souhaits était de renverser Robespierre. Ce n'était qu'un des scélérats qui menaçaient la France d'un règne de destruction; mais il en était le plus redoutable. Nul n'avait

Guadet, Pétion et Vergniaud ne nous secondaient jamais que très-faiblement. Hébert et Marat calomniaient sans cesse dans leurs journaux très-popularisés. Pache, après avoir trompé Roland par son hypocrisie de républicanisme et de vertu, trompait la nation et la trahissait en désorganisant tout au ministère de la guerre, en suscitant mille entraves au génie conquérant de Dumouriez, alors très-sincèrement républicain, quoi qu'il en puisse dire aujourd'hui. Les armées se remplissaient des apôtres de l'indiscipline et de toute espèce de brigandage; les états-majors se peuplaient des brigands dévoués à la faction. Les bureaux de la guerre, les jacobins, les cordeliers, les sections où trente coquins dominaient par la terreur, retentissaient des cris de la révolte; nos tribunes nous insultaient, nous menaçaient, ne nous laissaient plus la liberté de parler, et cependant nos malheureux amis

---

une tendance plus directe à concentrer entre ses mains toutes les forces de la tyrannie; son ascendant était d'autant plus assuré, qu'on ne pouvait aisément comprendre sur quoi il était fondé : c'était un homme d'une seule pensée, d'une seule passion, d'une seule volonté; son ame ténébreuse ne se découvrait jamais à ses complices même; aussi insensible aux plaisirs qu'aux affections qui se glissent dans le cœur des hommes, même les plus pervers, rien ne pouvait le distraire de sa poursuite obstinée; invariable dans son hypocrisie, c'était toujours au nom de la vertu qu'il appelait la sédition ou provoquait un massacre; son flegme lui conservait quelque dignité dans son rôle populaire. Au milieu de quelques orages politiques ou religieux que cet homme fût né, il eût été un chef de secte ou de parti puissant, atroce, et suivi par le peuple. » (*Lacretelle, Précis hist. de la Rév. fr.*) (*Note des édit.*)

voyaient à tant de maux un remède unique, *le plan de constitution qu'ils achevaient;* et quand on leur parlait d'un coup de vigueur contre les conjurés, ils répondaient, avec le plus déplorable sang-froid, qu'il fallait se garder d'aigrir ces hommes naturellement violens.

En général, il est temps de faire cette remarque que parmi les victimes du 31 mai on comptait beaucoup d'hommes distingués par de rares talens, capables d'épurer la morale, de régénérer les mœurs, d'augmenter la prospérité d'une république en paix, de bien mériter de la patrie par leur conduite privée, par des vertus publiques; mais qu'il n'y en avait pas un d'eux qui fût accoutumé au bruit des factions; pas un propre à ces coups vigoureux par lesquels on peut abattre des conjurés; pas un même qui fût en état de soupçonner des desseins ennemis, d'embrasser d'un coup-d'œil le vaste plan d'une conjuration, et s'ils l'eussent enfin reconnu, de le vouloir combattre autrement que par des principes de morale et de pompeux discours. J'en excepte Salles, Buzot et Barbaroux, qui, dès le principe, reconnurent bien la faction d'Orléans, et se joignirent à moi pour la combattre dans toutes les occasions (1); mais leur pénétra-

(1) C'est ce que St.-Just rappelle avec amertume dans le rapport déjà cité.

« On aurait cru qu'il ne s'agissait point de fonder la république, mais de punir ceux qui avaient détruit la monarchie : de-là cette affectation de provoquer des ordonnances contre les

tion ne put s'étendre plus loin : il n'y eut jamais que Salles à qui je pusse persuader que l'Autriche et l'Angleterre avaient leurs principaux agens dans les jacobins, et je me souviens que Guadet, Pétion et Barbaroux (1) même se récriaient encore dans la Gironde, six mois après le 31 mai, lorsque je disais qu'assurément Marat et sa bande étaient aux puissances. Quelquefois dans des momens d'indignation, Guadet le disait bien, mais c'était par une espèce de métaphore; et certes il n'aurait jamais voulu prendre ce qu'il appelait cette hypothèse pour base de sa conduite dans l'Assemblée. Trop honnêtes gens, ils ne pouvaient

---

troubles, lorsque le peuple était paisible. Buzot et Barbaroux insistèrent le plus sur ces sortes de lois. Ils motivaient avec beaucoup de finesse la nécessité de les rendre : plus on les différait, plus leur ruse était satisfaite, et plus elle avait occasion de se répandre en amertume; ils enveloppaient tout de formes odieuses et repoussantes pour irriter la jalousie et la fureur dont ils se plaignaient ensuite avec une apparence de vertu; ils opposaient le souverain à la liberté des citoyens, et le souverain était opprimé dans toutes ses parties au nom de la liberté collective. On établissait peu à peu un système de défiance et d'épouvante sur le sort de la représentation nationale, et de crainte pour la liberté du peuple.

» De-là ces dénonciations faites par Louvet, par Barbaroux et par les autres, des projets de dictateurs et de triumvirs, lorsque ces fantômes de dictateurs et de triumvirs étaient tellement impuissans, qu'on les dénonçait et qu'on les outrageait impunément. » (*Rapport de Saint-Just*, 1793.) A quoi nous devons ajouter que l'impunité ne fut pas longue. (*Note des édit.*)

(1) Barbaroux avait été sur le point de dénoncer formellement Robespierre. Barrère fit repousser sa proposition. (*Voyez les éclaircissemens* (D).

croire à de pareils forfaits; aussi ne cessais-je de leur répéter que tôt ou tard ils en seraient les victimes.

Peu à peu j'ai anticipé sur les événemens; revenons à l'ordre du jour sur l'accusation contre Robespierre; ne pouvant parler, je pris le parti d'écrire et d'imprimer ma réponse, ainsi intitulée : *A Maximilien Robespierre et à ses royalistes.* C'est là que j'ai peint toutes les manœuvres de Robespierre aux jacobins pendant 1792, la faction des cordeliers, les turpitudes du corps électoral de 1792, les desseins de la faction d'Orléans, les ambitieux projets des différens chefs. Presque tout ce que j'annonçais s'est réalisé par la suite, si ce n'est que, contre mon attente, et contre toute probabilité, le très-médiocre Robespierre a triomphé de Danton. Je dis très-médiocre, parce que les pompeux rapports qu'il publie, depuis que réunissant, comme principal membre du comité de salut public, tous les pouvoirs, il dispose aussi des assignats, ne peuvent en imposer à quiconque le connaît aussi bien que moi. Détestable auteur et très-mince écrivain, il n'a aujourd'hui d'autre talent que celui qu'il est en état d'acheter.

Le ministre de l'intérieur Roland, qui sentait l'irréparable faute de *cet ordre du jour*, voulut, autant que possible, l'amender, en faisant connaître à la nation tous les crimes des dictateurs de septembre (1). Il fit passer un grand nombre d'exem-

(1) On peut voir, dans les éclaircissemens (E), comment Robespierre cherche à se justifier des massacres.

plaires de ma brochure dans les départemens, et je ne doute pas que cette grande publicité n'ait retardé de plusieurs semaines les affreux succès de la faction (1).

---

(1) La brochure de Louvet contre Robespierre renferme quelques détails sur le 2 septembre; ils peuvent trouver ici leur place.

« Un matin, quatre hommes arrivèrent dans la maison du ministre de l'intérieur, et s'adressèrent au citoyen Faypoult, l'un des chefs de bureau. Ils avaient des piques et une épée de deuil ensanglantée; ils venaient chercher le prix de leur travail, que le ministre de l'intérieur devait leur remettre, leur avait-on dit. Le citoyen Faypoult, malgré les horribles explications qu'on lui donnait, feignit toujours de ne pas comprendre quelle avait été l'espèce d'ouvrage dont le paiement lui était demandé. Observez que, pendant l'étrange colloque, un des ouvriers, accablé de la double ivresse du sang et du vin, s'était mis sur un fauteuil où déjà il était assoupi. On vous a donné de l'ouvrage, disait toujours Faypoult; vous dites avoir bien travaillé, vous demandez qu'on vous paie, rien n'est plus juste; mais adressez-vous donc à ceux qui vous ont employés. Enfin les bourreaux, assez mécontens, réveillèrent leur camarade et partirent. Le même soir, entre sept et huit heures, il en revint un; il était porteur d'un mandat à peu près conçu en ces termes : « Il est ordonné à M. Vallet de Villeneuve (trésorier de la ville) de payer à..... (ici quatre noms), la somme de douze livres chaque, pour l'*expédition* des prêtres à Saint-Firmin. » Le garçon de bureau, qui reconnaissait le quidam pour un des quatre du matin, ne voulut point le laisser aller jusqu'au citoyen Faypoult. Pressé, au contraire, du besoin de renvoyer le cruel créancier, il parcourut très-rapidement son mandat, ne se donna point le temps de déchiffrer les noms très-mal écrits des *ouvriers* et des signataires, courut dans le cabinet du premier commis consulter l'*Almanach royal*, et revint aussitôt rapporter l'adresse du citoyen Vallet-Villeneuve. On ignore comment celui-ci aura pu s'en débarrasser. » (*A Maximilien Robespierre*, etc., *J.-B. Louvet*, 1792.) (*Note des édit.*)

A peu près dans le même temps, Buzot et moi nous lui portâmes un coup non moins sensible. Nous demandâmes et nous obtînmes le décret d'expulsion des Bourbons. Une révolte des jacobins, des cordeliers et de la commune, nous le fit rapporter; mais du moins nous en tirâmes cet avantage d'avoir forcé la faction de se produire, de manière qu'il n'y eût plus que les gens tout-à-fait aveuglés et de mauvaise foi qui pussent la contester, ou la voir ailleurs que sur la fameuse *montagne*.

Assurément j'avais bien mérité l'honneur d'être chassé de cette société des jacobins où l'on ne comptait peut-être plus trente de ses anciens membres, et qui n'était plus remplie que de cordeliers. Je fus rayé le même jour que Roland, Lanthenas et Girey-Dupré, collaborateur du journal de Brissot, jeune homme plein de républicanisme, de courage et de talent.

Nous voici à l'affaire de Capet, sur laquelle j'ai quelques détails importans à donner. Salles ouvrit et motiva dans l'assemblée l'opinion de l'appel au peuple(1). Je la soutins, on peut voir par quels mo-

(1) « Les girondins voulaient sauver le roi; mais ils ne voulaient pas en même temps perdre leur popularité; et le despotisme populacier exerçait alors tout son empire; c'était à qui le caresserait. Les girondins imaginèrent l'appel au peuple, comptant bien qu'en prenant cette route, l'issue du procès aurait une foule de chances favorables; mais ils se trompèrent, et je fis de vains efforts pour les dissuader. Je m'opposai à l'appel au peuple, et je leur dis qu'ils s'enferreraient eux-mêmes. Ils auraient pu être divisés sur la peine

tifs, et si les événemens ont vérifié mes prédictions. Mon discours, qui ne fut pas prononcé à la tribune, parce qu'on ferma la discussion à l'instant où j'allais parler, a du moins été imprimé. Parmi nos orateurs, Vergniaud répondit à Robespierre et l'écrasa. Digne et malheureux Vergniaud, pourquoi n'as-tu pas plus souvent surmonté ton indolence naturelle? et surtout pourquoi, lorsqu'ils environnaient la représentation de mille embûches mortelles, pourquoi tes yeux ont-ils refusé de voir? Après le 10 mars ils se fermaient encore; ils ne se sont ouverts qu'au 31 mai, hélas! et trop tard.

Que d'horreurs! et ce n'était que le prélude des horreurs qu'ils nous préparaient. Nous n'étions pas loin du 10 mars : un ennemi bien redoutable et bien peu attendu allait grossir le nombre déjà trop grand de nos ennemis : Dumouriez allait aussi se joindre à la faction d'Orléans.

Au moment où j'écris, ses Mémoires ont paru. Il y prétend avoir toujours été monarchiste; mais je dois à la vérité de déclarer et de prouver qu'il fut, pendant quelque temps, un très-sincère républicain (1).

---

capitale; ils se réunirent dans le même vote, et par-là ils composèrent la voix de la majorité, quoique leur dessein secret fût d'épargner à la nation le spectacle d'un roi traîné à l'échafaud. » (*Mercier, Nouv. Par.*)

(*Note des édit.*)

(1) Il sera intéressant de consulter ces Mémoires, qui font partie de notre collection, pour apprécier les raisons données de part et d'autre. Nous dirons seulement ici que, dans plusieurs papiers

Qu'il ait désiré que Louis XVI se maintînt sur le trône, alors que devenu son premier ministre il régnait plus que lui, je le conçois; mais qu'après le 10 août il fût demeuré le fidèle serviteur d'un prince découronné, je crois connaître assez l'ambitieux général, pour affirmer que cela ne se pouvait pas. D'ailleurs ne m'est-il pas connu qu'après cette journée du 10 août, Dumouriez fut le premier dénonciateur de La Fayette qui faisait prêter à ses troupes serment d'obéissance au roi? Ne sais-je pas bien qu'à cette époque il écrivit lettres sur lettres à la commission des vingt-un de l'Assemblée législative, et que ce fut ainsi qu'il obtint le commandement général? N'est-il pas connu de l'Europe que sans lui Brunswick était à Paris avant la fin de l'automne? Il me dira que pour l'honneur et la sûreté de la France, un très-zélé monarchiste pouvait bien ne pas vouloir que l'étranger vînt dicter des lois jusque dans la capitale, et qu'il devait encore désirer de reprendre sur lui Verdun et Longwy. Je l'accorde; mais la victoire de Jemmapes? mais la conquête de la Belgique? mais l'invasion projetée et presque effectuée de la Hollande? N'étaient-ce pas là des actes plus que constitutionnels?

Après avoir, dans une campagne à jamais fameuse, avec trente-cinq mille soldats nouveaux, arrêté, repoussé, chassé, presque détruit cent mille

---

du temps, on s'étonne de voir Louvet s'obstiner à prouver le républicanisme de Dumouriez en dépit de Dumouriez lui-même.

(*Note des édit.*)

vieux soldats, les meilleurs de l'Europe, et commandés par un des généraux les plus célèbres; après avoir repris deux places fortes, vaincre à Jemmapes, conquérir la Belgique, et bientôt porter à toutes les puissances un coup décisif, en s'emparant des ports et des trésors de Hollande; puis avec une armée fière de ses victoires, renforcée de soixante mille Brabançons et Bataves, revenir sur Cobourg, le battre, forcer l'Autriche à la paix, l'Angleterre au silence, toute l'Europe à l'admiration; devenir ainsi le véritable fondateur de la république française, et l'arbitre des destinées du monde : ce rôle était assez grand pour tenter le plus ambitieux des hommes, et l'homme du plus grand génie.

Dumouriez y aspira, Dumouriez l'eût rempli; mais la faction de l'étranger qui ne craignait rien tant que lui, sentit de bonne heure qu'il fallait lui préparer des revers dont l'effet inévitable serait de le culbuter ou de le forcer à venir vers elle. C'est pour cela que Pache, alors ministre de la guerre, et Hassenfratz, le chef de ses bureaux, s'appliquèrent à laisser les troupes de Dumouriez manquer de tout; c'est pour cela qu'ils jetèrent dans cette armée le plus grand nombre possible de ces petits soldats orléanistes, infatigables apôtres du pillage et de l'indiscipline; c'est pour cela que le conseil où Roland n'était plus entendu qu'avec humeur, où chacun s'unissait contre sa vertu trop austère; où Monge et Pache décidaient, et sur le-

quel Dumouriez, qui a grand soin de ne le pas dire, sait pourtant très-bien que le parti républicain de la Convention ne pouvait plus rien à cette époque, c'est pour cela, dis-je, que le conseil désola la Belgique de ce Ronsin, de ce Chépy, de cet Étienne, de cette bande de commissaires du pouvoir exécutif (1), secrètement et spécialement chargés de faire haïr la France, et surtout son gouvernement *prétendu* républicain, et d'employer pour cela toutes les violences, toutes les extorsions, toutes les espèces de despotismes, de brigandages, tous les forfaits que de tels scélérats pouvaient inventer, comme certains commissaires investis, loin de la Convention, de plus de pouvoir qu'ils n'en avaient dans son sein, et de même chargés par la faction de rendre la *soi-disant* république à jamais détestable dans les départemens. C'est pour cela que l'un des commissaires conventionnels, choisis par la *montagne*, alors toute puissante, pour aller dans la Belgique, fut Lacroix, plus

(1) Tous ne méritent pas ce reproche. Quelques-uns même sont dignes des plus grands éloges. Ainsi Colin, qui se conduisait avec tant de désintéressement, de mesure et de sagesse, que la faction Pache ne tarda point à le rappeler; ainsi Gonchon qui revint bientôt de la Belgique, et revint pauvre, tandis que la plupart de ses co-envoyés nageaient dans l'opulence. Il est vrai que l'un et l'autre avaient reçu leurs missions de Roland, à une époque où ce digne ministre conservait encore quelque influence. Il est encore vrai que le premier, poursuivi par Robespierre, n'a dû la vie qu'à la retraite où il s'est tenu bien caché, et que le second a langui pendant plusieurs mois dans les cachots du tyran.

(*Note de l'auteur.*)

capable à lui seul de détrousser les Belges que cette nuée de voleurs déjà dépêchés par le conseil. C'est pour cela que Marat, principal agent de l'Angleterre, ne cessait de déchirer le général dans ses feuilles journellement colportées jusque sous les tentes de Dumouriez; c'est pour cela qu'il ne cessait de travailler à lui enlever la confiance des soldats; c'est parce qu'il savait de quels piéges on l'environnait, que d'invincibles obstacles on préparait sur ses pas, et quelles dernières trahisons on lui réservait, qu'il *prédisait* avec assurance qu'au printemps le général serait émigré. Et ces moyens leur ont réussi! et Dumouriez, trahi dans ses brillantes espérances, n'a pas rougi de pactiser avec ceux qui venaient de lui ravir tous ses moyens, toute sa fortune et toute sa gloire, contre ceux auxquels il devait tout, et qui aux jours de leur puissance avaient travaillé de tous leurs moyens à ses succès! Il n'a pas rougi de pactiser avec les Lacroix, les plus vils coquins que la terre ait jamais vomis, contre les Vergniaud, Condorcet, Thomas Payne, et d'autres infortunés républicains auxquels, malgré les calomnies que chacun leur prodigue maintenant, la postérité, l'impartiale postérité rendra justice. Et dans ses Mémoires, ce n'est pas au digne chef de l'horrible montagne que Dumouriez adresse ses plus fréquens reproches, c'est à mes malheureux amis à qui, tantôt par des omissions volontaires, tantôt par des réticences affectées, tantôt par des calomnies directes, il voudrait prodiguer l'oppro-

bre des différens décrets qu'ils ont constamment combattus, et dont ils ont été les victimes. C'est encore sur la tombe des républicains qu'il vient insulter à leurs vertus qu'il a persécutées, à leurs bienfaits qu'il a trahis! O Dumouriez! on peut ainsi faire sa cour aux rois de l'Europe; mais l'histoire est là qui n'eût parlé que de tes talens, et qui devra raconter, avec ton horrible perfidie, toutes tes bassesses.

Malgré les manœuvres d'Hassenfratz et de Pache, Dumouriez commença sa campagne, et déjà son heureuse audace triomphait de tous les obstacles. La faction vit que malgré tout il prendrait la Hollande, et dès-lors le général Steingel, je crois (1), laissa libre passage à Cobourg qu'il eût été si facile d'arrêter. Une colonne de trente mille Impériaux tomba du ciel apparemment sans qu'on l'eût aperçue, et culbuta nos cantonnemens. Force fut à Dumouriez de laisser son expédition si heureusement commencée, et de revenir dans la Belgique

(1) J'aurais dû dire Valence, qui était le général commandant en chef de l'armée d'observation postée derrière la Roër pour couvrir l'attaque de Maëstricht, et empêcher que l'ennemi pénétrât dans nos cantonnemens. D'abord le général ne prit aucune mesure pour s'opposer aux entreprises que l'ennemi devait faire pour secourir Maëstricht, comme l'avait prévu Miranda dans l'instruction qu'il venait de donner à Lanoue. Il y a plus : Valence resta tranquille à Liége pendant que les ennemis battaient son armée et pénétraient sur Maëstricht. Quant à Steingel, il s'est partout comporté comme un homme de mérite, de courage et de bien. (*Note de l'auteur.*)

se remettre à la tête d'une armée frappée de découragement. Il lui rendit quelque force, quelque consistance, quelque discipline, et obtint encore un avantage assez important à Tirlemont.

La journée de Nerwinde vint ensuite. La défaite de l'aile gauche entraîna la perte de la bataille. Écoutez Miranda (1), il vous dira qu'il fut sacrifié par Dumouriez. Écoutez Dumouriez, il vous dira que Miranda se fit battre exprès pour lui arracher la victoire. Moi qui sais que la faction détestait également l'un et l'autre, je penche à croire que ce fut elle, et elle seule, qui fit les désastres de ce jour. Il était décisif; et tout semble annoncer que les premiers qui, dans l'aile gauche de Miranda, crièrent *sauve qui peut* et la débandèrent, étaient

(1) Je crois Miranda à tous égards irréprochable. Voilà ce que je me contentais de dire dans mes cavernes où, dénué de tout secours, je ne pouvais écrire que de réminiscence. Depuis mon retour je me suis procuré des renseignemens sur cette affaire entre Miranda et Dumouriez. Il me paraît que les plans que celui-ci envoyait de Paris pour sa campagne de Hollande étaient assez hasardeux, et bien souvent modifiés par Miranda, notamment l'entreprise projetée sur la Zélande. Il paraît aussi que Miranda avait prévu, dès le 14 février 1793, et la lettre imprimée dans sa correspondance en fait foi, avait prévu, dis-je, les revers reçus bientôt après sur la Roër : Dumouriez lui-même en convint dans le temps. La retraite que nos armées firent depuis Liége, Ruremont et de Grave, par des dispositions de Miranda, ainsi que la position que ce général prit à Louvain, derrière la Dyle, pour couvrir la Belgique et recevoir en même temps les secours qui devaient arriver par la frontière du Nord à l'armée française, étaient aussi savantes que judicieuses; et si Dumouriez n'avait pas quitté cette

ces désorganisateurs payés, ces cordeliers, dignes émissaires de Marat, dignes agens de Lacroix.

Quoi qu'il en soit, l'expédition de la Hollande était manquée sans retour; une bataille perdue décidait la perte de la Belgique; il ne restait au général, pour couvrir la frontière, qu'une armée toute découragée, déjà très-réduite, et que les désorganisateurs allaient travailler avec plus de succès. Voilà Dumouriez dans la situation où depuis long-temps la faction brûlait de l'amener. A ses yeux la république est désormais perdue; s'il continue de se battre franchement pour elle, il se perdra tôt ou tard lui-même. Encore un revers, et ses mortels ennemis, les jacobins, le pousseront à l'échafaud. Que faire cependant? A quelle cour

---

position pour marcher aux Autrichiens, très-avantageusement postés sur les hauteurs de Nerwinde, Landen et Léau, et d'ailleurs supérieurs en nombre, nos renforts auraient pu joindre à temps, et, selon toute apparence, nous aurions regagné notre position antérieure et chassé les ennemis au-delà du Rhin. — Mais Dumouriez, qui craignait l'arrivée d'un mandat d'arrêt, et qui savait que Miranda ne composait pas avec les principes, malgré les liens de leur amitié d'alors, se hâta de hasarder une bataille dans l'espoir de se rendre redoutable à la Convention, s'il demeurait vainqueur; ou, s'il était battu, de s'allier aux ennemis pour marcher en apparence contre toute la Montagne, mais réellement contre quelques-uns de ses chefs seulement, et contre tout ce qu'on appelait la Gironde. La jalousie qu'il prête à Miranda, ainsi que le peu d'accord parmi les généraux avant son arrivée à Louvain, sont également démentis par sa propre correspondance, ainsi que par les preuves qui résultent du procès du général Miranda au tribunal révolutionnaire. (*Note de l'auteur.*)

demander asile? Quel roi recevra, quel roi ne poursuivra pas le vainqueur de Brunswick? Il y avait bien un autre parti à prendre, plus prompt, plus sûr, plus généreux : assurer la retraite de ses troupes, les ramener sur la frontière, les placer dans la situation la moins défavorable, de-là écrire à la Convention, et Dumouriez sait écrire; écrire une lettre digne de son auteur et des circonstances, dévoiler sans ménagement, non pas quelques faiblesses de tel ou tel républicain, mais tous les crimes des nouveaux royalistes, toutes les infâmes manœuvres de Pache, toutes les scélérates propositions de Lacroix; enfin tous les forfaits d'une faction impie et du cruel étranger qui la soldait; puis, à l'exemple du dernier des Brutus et de tant d'autres généraux de l'antiquité..... Mais à quoi bon une telle folie? Rien qu'à sauver son honneur! rien qu'à assurer sa gloire! rien qu'à lui donner une des premières places dans l'histoire! Qui? lui! il imiterait ces *fous de la Convention* qui, dans leurs propos, vont citant sans cesse, non pas, comme il le dit, les Romains, mais, ce qui est un peu différent, les héros de Rome! Non, un tel moyen ne pouvait nullement convenir au général : jusque-là sans doute il avait été républicain pour *ses intérêts;* mais romanesque, il ne l'avait pas encore été.

D'autres pensées étaient propres à séduire un homme de son caractère. Il lui paraissait désormais impossible que la France ne retombât pas sous le

joug de la royauté; si les étrangers nous donnaient un roi, ce ne serait qu'à travers des flots de sang et avec le despotisme absolu. C'était donc, selon cet homme, rendre aux Français un service réel que de traiter au-dehors avec Cobourg, au-dedans avec Philippe, pour le rétablissement de la constitution de 1789; et dans ce dernier plan le général était encore un personnage de grande importance. Il est vrai qu'il fallait trahir ses engagemens devant l'Europe, livrer aux poignards des gens de bien cruellement trompés, et dévorer la honte de s'associer aux plus méprisables des hommes, Lacroix et Marat. Nulle considération ne le put retenir. Comme Lacroix et quelques-uns des siens vivaient encore, et jouissaient même d'une grande popularité au moment où il a publié ses Mémoires; comme, par conséquent, ces prétendus *républicains* pouvaient servir la cause des rois, et qu'il importait de ne pas leur ôter leur masque, Dumouriez n'a fait qu'indiquer ses secrètes conférences avec eux. Il avoue du moins l'entrevue de Bouchain. Ce fut quelques jours auparavant, sans doute, qu'entre ces trois hommes la nuit du 10 mars fut arrêtée. Ce fut dans la Belgique que tout fut décidé entre eux. Ce fut là que les rôles se distribuèrent. De son camp, au sein duquel il demanderait un roi, le général annoncerait dans ses manifestes qu'il allait marcher contre l'*anarchie* et au secours de la *saine majorité* de la Convention : ainsi il donnerait de puissans prétextes aux

jacobins auxquels il aurait l'air de déclarer la guerre, contre les députés républicains dont il feindrait de se porter le défenseur. Ainsi il appuierait merveilleusement les cris de proscription de Marat qui ne manquerait pas de désigner tous les *girondistes* aux poignards de la foule hébétée à laquelle il crierait : Voilà les royalistes! voilà les traîtres! voilà les complices de Dumouriez. Alors on n'avait autre chose à faire que de donner à la Convention nationale une séance de nuit dans le cours de laquelle on dirigerait sur les républicains tous les coupe-jarrets des cordeliers qui ne manqueraient pas de réclamer tous les décrets d'accusation nécessaires; et même, au besoin, de couper eux-mêmes les *vingt-deux têtes déjà promises à Cobourg* (1).

Cet affreux complot du 10 mars, si bien préparé, comment échoua-t-il cependant? Par le concours des

(1) Nous allons extraire du Courrier de Gorsas un passage où sont signalées avec énergie les menées du parti opposé aux girondins; mais il serait impossible d'en conclure avec Louvet, qui paraît aveuglé par d'étranges préventions, que Dumouriez était l'auteur ou le complice de ces menées :

« . . . Rappellerons-nous la pétition présentée au nom du faubourg Saint-Antoine, pétition que les bons citoyens de ce faubourg ont en effet démentie quelques instans après, mais qui n'en a pas été moins prononcée par un orateur qui a eu l'audace de crier qu'il était suivi de dix mille hommes qui agiraient si la Convention ne remplissait pas le vœu qui y était exprimé? Rappellerons-nous les provocations au meurtre même faites contre les députés qui ont manifesté le plus de courage dans la révolution, qui n'ont pas de plus cher désir que celui de faire le bien du peuple, et qui rougiraient de le trahir en le caressant, comme le font leurs per-

hasards les plus singuliers; et l'on va s'étonner encore ici des grands effets produits par de petites causes.

Pour être plus près de la Convention nationale, j'avais pris mon logement rue Honoré, très-peu au-dessus des Jacobins. Il était neuf heures du soir: ma Lodoïska qui, rentrée chez nous, m'attendait, entendit un affreux tumulte et d'horribles cris. Toujours inquiète pour moi qui, depuis trois mois comme la plupart de mes amis, ne vivais qu'au milieu des périls, continuellement poursuivi, menacé, outragé, forcé d'avoir des armes pour ma défense, et de découcher toutes les nuits, ma chère épouse descendit, et fut jusqu'aux tribunes de l'horrible société d'où partait tout le bruit. Elle entendit proférer mille calomnies, mille horreurs. Elle vit éteindre les bougies, tirer les sabres. Elle ne sortit de-là qu'avec une multitude forcenée qui

---

fides accusateurs?... Rappellerons-nous ces sanguinaires motions proclamées par les cent bouches de l'anarchie dans les sections, et qui les font déserter d'effroi par les citoyens purs dont l'ame se brise de douleur en voyant la patrie livrée à ces Cerbères dévorans? Rappellerons-nous surtout cette partie d'un discours prononcé par Guiraut, propriétaire, sans bourse délier, de la salle des Jacobins qui paient en même monnaie? Rappellerons-nous, dis-je, ces mots affreux dont a retenti la section du Contrat-Social: *Donner aux conventionnels un terme pour faire telles lois, et s'ils n'obéissent pas au vœu du peuple, les passer au fil de nos sabres?* Rappellerons-nous la provocation faite aux citoyens par un officier municipal en écharpe: *Saisissez-vous de tous ces propriétaires égoïstes, etc.; faites-les marcher devant vous; mettez-les à l'embouchure des canons, et confondez leurs cadavres avec ceux des moines de la Vendée; ils ne valent pas mieux les uns que les autres...* « (*Extrait du Courrier de Gorsas.*) (*Note des éditeurs.*)

allait aux *Cordeliers* chercher des auxiliaires avec lesquels elle reviendrait incessamment se porter sur la Convention. Lodoïska rentrait quand je revins. Aussitôt je volai chez Pétion où quelques-uns de mes amis étaient rassemblés. Ils causaient paisiblement de quelques décrets à rendre dans quelques semaines. Dieu sait avec quelle peine je les tirai de leur sécurité! Enfin j'obtins qu'aucun d'eux ne se rendrait à la séance déjà commencée; mais que dans une heure nous nous réunirions, tous les principaux proscrits, dans telle maison où les conjurés ne pouvaient nous deviner. Puis je me rendis promptement à la séance où je trouvai Kervelégan, député du Finistère. Ce brave homme courut au fond du faubourg Marceau prévenir un bataillon de *Brestois* très-heureusement arrivé et retenu à Paris depuis quelques jours, et qui se tint toute la nuit sous les armes, n'attendant, pour marcher à notre secours, qu'une réquisition ou qu'un coup de tocsin. Moi cependant j'allais de porte en porte avertissant Valazé, Buzot, Barbaroux, Salles et plusieurs autres. Brissot était allé prévenir les ministres de ce qui se passait, et déjà celui de la guerre, le brave et malheureux Beurnonville, ayant escaladé les murs de son jardin, avait rejoint quelques amis avec lesquels il faisait patrouille. Après deux heures de course, par une nuit noire et pour ainsi dire au milieu de mes assassins, je revins au rendez-vous indiqué. Pétion y manquait. Il était pourtant fort exposé s'il restait chez lui. Je retour-

nai le chercher, et ce trait-ci va le peindre. Comme je le pressais de venir avec moi, il alla vers sa fenêtre qu'il ouvrit; puis ayant examiné le ciel : « *Il pleut*, dit-il, *il n'y aura rien.* » Quoi que je pusse lui dire, ils s'obstina à rester.

Ce ne fut pas la pluie qui arrêta les conjurés, mais cette double mesure de notre absence et de l'avertissement donné aux *Brestois*. Ils balancèrent quand ils surent que le décret d'accusation, qu'ils auraient obtenu, ne pouvait être suivi de l'arrestation soudaine de leurs victimes; et leur courage, toujours si grand lorsqu'il ne s'agissait que d'assassiner, les abandonna tout-à-fait lorsqu'ils apprirent qu'il faudrait combattre. Ils n'étaient que trois mille; les *Brestois* étaient quatre cents : le moyen de risquer l'attaque ! Ils n'osèrent.

Cependant ils s'étaient crus d'abord si sûrs de leur coup, qu'avant minuit ils avaient envoyé *officiellement* déclarer leur *insurrection* contre la représentation nationale *à la municipalité* qui ne manqua pas d'en donner avis à la Convention deux grandes heures après, c'est-à-dire lorsque tout devait être terminé. Ainsi la conspiration, quoique échouée, eut une sorte de publicité, du moins dans Paris; et certes, pour prévenir une seconde tentative de cette espèce, à supposer, comme je le crois, que nous ne pussions encore tirer vengeance de celle-ci, il convenait du moins que nous lui donnassions la plus grande authenticité. Je crus que telle était l'intention de Vergniaud, lorsque le len-

demain, nous étant rassemblés une vingtaine pour arrêter ce qu'il y avait à faire sur cet événement, il se chargea de la dénonciation. Certes, je ne lui eusse point abandonné cette entreprise, si j'avais pu deviner de quelle manière il comptait la remplir. Son discours fut beau, mais excessivement nuisible. Il prit à tâche d'y tromper l'opinion publique qui se prononçait déjà très-fortement contre les deux sociétés parricides auxquelles une dénonciation vigoureusement franche portée devant la France entière, à la tribune de la Convention, eût donné le plus terrible coup; tout au contraire il attribua le mouvement du 10 mars à l'aristocratie; c'était l'aristocratie, sans doute, c'était le royalisme, mais le royalisme et l'aristocratie des cordeliers et de quelques meneurs jacobins; voilà ce qu'il fallait dire, voilà ce qu'il ne dit pas. Aussi les deux sociétés furent-elles charmées du commode manteau que Vergniaud leur donnait; et lorsque, dans mon étonnement, je lui demandai le motif d'une aussi étrange conduite, il me dit qu'il avait jugé très-utile de dénoncer la conspiration sans nommer les vrais conspirateurs, *de peur de trop aigrir des hommes violens déjà portés à tous les excès !*..... Bon dieu ! voilà pourtant quelles règles de conduite, quels ménagemens mal entendus préparaient les affreux succès de la faction. Encore s'ils n'avaient perdu que nous ! mais ils ont perdu la république!

Le comité Valazé composé, je crois l'avoir déjà

dit, mais qu'on me pardonne les répétitions, j'écris avec tant de hâte, composé des républicains les plus vigoureux de ces membres *du côté droit*, qui ne ressemblait guère aux côtés droits des deux premières assemblées, profondément affligé de cette nouvelle faute des *girondins*, me chargea de la réparer, en préparant aussi une plus sérieuse dénonciation de ce complot du 10 mars. Je l'écrivis, mais je ne pus obtenir de la prononcer. La Montagne, qui redoutait ma véracité, employait toujours tous les moyens de son exécrable tactique, menaces, cris, clôture de discussion, révolte des tribunes, pour m'empêcher de parler. De-là vient que dans les derniers temps on ne me voyait jamais à la tribune. Je pris le parti de faire imprimer ce discours. On y trouvera toutes les principales circonstances, tous les principaux auteurs (1) de cette conspiration. Je n'y ai rien avancé que de très-exact; et malheureusement presque toutes les conjectures que j'y ai hasardées sur les événemens dont l'avenir me paraissait gros, ont encore été des prédictions. Son titre est : *A la Convention nationale et à mes commettans, sur la conspiration du 10 mars et la faction d'Orléans.* Il fut réimprimé

(1) J'en excepte Bourdon de l'Oise. La suite a fait voir, je crois, qu'il n'était qu'égaré. Il faut bien qu'il le soit encore, puisqu'aujourd'hui il reste l'ennemi des députés proscrits et mon ennemi. Cela ne m'empêchera pas de lui rendre cette justice, de déclarer qu'il ne paraît pas qu'il ait vraiment appartenu à la faction d'Orléans. (*Note de l'auteur.*)

dans plusieurs départemens : à Paris je fus obligé d'en faire tirer jusqu'à six mille exemplaires. Il eût produit un effet incalculable, si quelques insolens proconsuls qui, déjà établis dans les départemens, n'y respectaient plus rien, n'en eussent, en ouvrant les paquets, arrêté beaucoup chez les directeurs des postes. Il est impossible de se figurer quelle rage saisit les conspirateurs quand ce petit ouvrage parut. Ils n'osèrent le dénoncer à l'Assemblée, bien sûrs que je ne craindrais pas de l'y soutenir, et qu'il en acquerrait plus de publicité. Six mois après, Amar en parla indirectement dans l'acte d'accusation contre les républicains; mais il se garda bien d'en rappeler le titre. En général ils ont grand soin de ne parler de moi que lorsqu'ils y sont forcés; et surtout ils voudraient bien ensevelir dans le plus profond oubli mes écrits à la Convention. Mon nom, en effet, mon seul nom rappelle tous les criminels desseins dont je les accusais et qu'ils ont remplis. Aujourd'hui Marat est reconnu *royaliste* (1), et bientôt Robespierre sera

(1) S'il faut en croire M. Dussault, que ses articles de littérature ont placé depuis à côté de nos meilleurs critiques, Louvet n'était pas toujours de bonne foi, surtout lorsqu'il travestissait Marat en royaliste. Une brochure très-remarquable, que M. Dussault fit paraître en 95, contient à ce sujet le passage suivant :

« Certes, du temps que la Montagne accusait votre parti du crime imaginaire de fédéralisme, qu'elle usait de tous les moyens possibles pour donner de la vraisemblance à son système, et du corps à cette ombre, je vous louais alors en secret de mettre votre esprit à la torture, et d'employer ce talent de romancier qu'on vous

tout-à-fait dictateur. Je l'ai vu dès 1792, et, ce qui est plus méritoire peut-être, j'ai eu le courage de le dire. Dans ce dernier écrit sur la nuit du 10 mars, non content d'annoncer leur but, j'ai indiqué leurs moyens. J'ai fait voir qu'ils iraient à la tyrannie par le brigandage; qu'afin de pouvoir régner, ils pilleraient; que pour piller, ils assassineraient. Tout ce que je pouvais dire alors, je l'ai dit; ce qu'il m'était impossible de dire, je l'ai indiqué. Je n'ai rien épargné pour mettre à nu les deux factions dans toute leur laideur. Hélas! je criais dans le désert; les conspirateurs étouffaient ma voix autant que possible, et mes amis écoutaient sans entendre. Aussi, plus persuadé que jamais de notre chute prochaine et infaillible, je

---

connaît à prouver que vos adversaires voulaient rétablir la royauté. C'était une guerre de ruses. Mais aujourd'hui que vos ennemis sont abattus, quel homme sensé pourrait vous excuser de faire le second tome du roman, et de travestir Marat lui-même en royaliste? Assurément vous lui faites beaucoup d'honneur. Mais je crois sentir toute la finesse de cette invention; vous consentez de bonne grâce à peindre Marat moins affreux pour rendre les royalistes plus exécrables, et vous feriez volontiers de Marat un saint, pour faire de tous les royalistes des Marat. Vous ne lui plaignez rien; c'est un personnage que vous créez avec amour; comme Dieu, vous le faites à votre image; profondeur de vues, sagesse dans les conseils, prudence dans l'exécution, vous lui accordez tout; et il y a tant d'esprit dans votre système, que vous êtes obligé d'en donner au plus stupide des hommes; tant de finesse dans vos combinaisons, que vous faites de Marat le plus fin des politiques; enfin les héros les plus favorisés de vos romans doivent être jaloux de lui, et vous n'avez jamais été plus libéral, même envers Lodoïska. » (*Lettre de Dussault à Louvet*, 1795.) (*Note des édit.*)

disais tous les jours à ma chère Lodoïska : « Ces hommes-là courent à l'échafaud; il faudrait promptement me séparer d'eux, si *leur parti* n'était pas celui du devoir et de la vertu.

Aujourd'hui j'invite les amis de la liberté, s'il en reste encore, à rechercher cette brochure du 10 mars devenue très-rare (1). Qu'ils la lisent pour se faire au moins une idée de l'esprit de terreur ou d'aveuglement dont était frappé un gouvernement qui, ainsi averti des embûches mortelles dont on l'environnait, ne fit pas un mouvement pour les rompre. Qu'ils lisent, c'est mon dernier écrit dans la Convention : c'est, en quelque sorte, mon testament politique; et je ne dissimule pas que je le regarde comme un morceau précieux pour l'histoire.

Je me contenterai d'ajouter que c'est à cette époque, à jamais fatale du 10 mars 1793, qu'il faut rapporter la destruction de la liberté de la presse (2), l'entière violation du secret des lettres,

---

(1) L'importance de cette brochure nous a engagés à la placer tout entière dans les Éclaircissemens (F).

(2) Notre impartialité veut que nous citions l'anecdote suivante, rapportée par M. Dussault dans la brochure déjà citée, pour placer Louvet en contradiction avec lui-même.

« Vous avez tant d'humeur contre la liberté de la presse, que dernièrement vous n'avez pu cacher votre dépit, lorsque dans la discussion des droits de l'homme, Legendre s'écria : Puisqu'on ne parle ici que des abus de cette liberté, je demande la parole pour la défendre ! vous présidiez alors, et à l'occasion de votre présidence, je vous observerai qu'il était assez plaisant de lire sur

les premières atteintes généralement portées aux propriétés, la naissance de la guerre de la Vendée, si constamment, si cruellement entretenue par Marat, par les municipaux de Paris, par Pache, Ronsin et la foule de leurs complices; l'envoi de quelques proconsuls dans les départemens; la première tentative de la fondation de *ce comité de salut public* qui tyrannise aujourd'hui la France, et la création de ce tribunal révolutionnaire qui la couvre de sang : événemens odieux, établissemens exécrables qui n'étaient encore que le prélude et les moyens de tous les fléaux, de toutes les épouvantables plaies dont mon pays allait être frappé..... Amis de la liberté, gémissez, gémissez donc; mais n'oubliez pas que ces crimes ne furent point ceux de la république! ils ne nous ont jamais permis de l'établir! c'était pour l'avilir, pour la rendre haïssable, pour la perdre à jamais, qu'ils affectaient sans cesse de mêler son nom à leurs cruelles turpitudes. Tous les forfaits qu'ils ont commis, ce sont encore ceux de la royauté.

---

votre feuille : *Journal par Louvet, présidence de Louvet, se vend chez Louvet;* et de remarquer cette trinité et cette *consubstantiation.* Vous présidiez donc et vous répondîtes avec une aigre vivacité à Legendre : La parole n'est point à toi; elle est là, là, là, et là, montrant de l'*index*, et brusquement, différens côtés de la salle. Tout le monde a pu s'apercevoir de la décomposition de vos traits, de l'altération de votre visage, de ces deux rayons de colère qui traversèrent vos yeux, et chacun a dû apprécier le ton dont vous parliez. » (*Lettre de Dussault à Louvet*, 1795.)

(*Note des édit.*)

Je ne quitterai pas cet article sans une observation de quelque importance. Lorsque la force eut arraché ce décret du tribunal révolutionnaire, nous sentîmes qu'il fallait du moins nous réunir pour bien choisir ses prétendus jurés. Nous parvînmes en effet à nommer d'honnêtes gens; mais auraient-ils accepté? Marat n'attendit pas l'événement. Il cria à la contre-révolution, menaça d'appeler le peuple, fit casser le scrutin, fit décréter sa liste. On sent bien qu'il n'y avait mis que les brigands les plus déterminés; c'étaient pour la plupart des massacreurs de septembre : ils n'ont pas changé de rôle, ils ont seulement changé de théâtre; et maintenant, comme alors, c'est toujours au nom de la loi qu'ils assassinent. Quelques-uns étaient tirés du milieu de ces défenseurs de *la république*, nouvelle société de brigands qu'on ne pouvait comparer qu'aux septembristes. Dans le nombre, figure un monsieur Nicolas, personnage curieux dont Camille Desmoulins parle dans l'un des cinq numéros de son *Vieux Cordelier*. On y verra que ce vrai jacobin, d'abord réduit à vivre de pommes cuites, doit sa petite fortune de deux cent mille livres qu'il mange avec toutes les mauvaises filles, et le droit de vie et de mort qu'il exerce contre tous les gens de bien, au gros bâton dont il rassura la lâcheté naturelle de M. Robespierre, au moment où celui-ci commença à songer qu'à force de bavarder, de calomnier et de proscrire, il pourrait bien devenir roi de France.

Cependant Dumouriez, avide du sang républicain, attendait nos têtes. Il dut être étonné d'apprendre le mauvais succès de la nuit tant désirée; mais trop avancé pour faire un pas en arrière, il passa le *Rubicon*. On peut lire dans ses Mémoires l'histoire de ses opérations, qui n'est que celle de ses fautes. Imprévoyance, légèreté, présomption, voilà tout ce qu'on y trouvera (1). En moins de quinze jours tous ses plans avortèrent. Il avait tout arrangé, excepté les moyens d'exécution. Très-grand sur un champ de bataille, Dumouriez est très-petit dans les champs de l'intrigue. Malheureusement pour lui on ne se bat pas toujours, et plus malheureusement, dès qu'il ne se bat plus, il a la fureur d'intriguer.

Nous commencions à respirer, lorsqu'un Bordelais, fait prisonnier à la bataille de Nerwinde (2), puis délivré par un échange, vint raconter à Guadet son ami, qu'ayant été à portée de se lier d'amitié intime avec un des officiers de l'armée impériale, il avait appris de lui que l'état-major de Cobourg se flattait qu'avant peu vingt-deux têtes tomberaient dans la Convention. Guadet me rapporta cette nouvelle dont nous plaisantâmes; mais jugez de notre surprise et des réflexions qui la suivirent, lorsqu'à quelque temps de là, M. Pache

(1) Nous devons rappeler encore qu'il faut lire et comparer. (*Note des édit.*)

(2) Lecteur, faites attention à ce fait : je vous en garantis l'exactitude. (*Note de l'auteur.*)

vint, à la tête des prétendues sections de Paris, présenter la fameuse pétition qui nous proscrivait au nombre de *vingt-deux* (1). Je crois que ce fut cette preuve irrésistible de la connivence des principaux de la Montagne avec l'Autriche, qui enfin poussa Guadet, naturellement plein de force et de courage, à faire contre Marat ce vigoureux discours qui valut à celui-ci son trop célèbre décret d'accusation (2), et cette absolution plus célèbre, qui aurait dû finir d'éclairer toute la France sur l'infamie de ce tribunal révolutionnaire et de la faction qui l'avait créé.

J'ai, sur cette pétition contre les vingt-deux,

---

(1) L'auteur du *Philinte de Molière*, Fabre d'Églantine, prononça aux Jacobins un discours à ce sujet. Il est empreint de l'originalité de son esprit, et respire toute la violence de son caractère. On trouvera ce discours dans les Éclaircissemens qui accompagneront les Mémoires de Meillant.

(*Note des édit.*)

(2) L'auteur du *Nouveau Paris* parle en ces termes de l'accusation intentée contre Marat, et en même temps du courage que Brissot déployait contre cet homme de sang et ses pareils :

« Marat, convaincu d'avoir prêché la royauté et le massacre de la Convention, est traduit à un tribunal composé de ses pareils. Que fait l'accusateur public ? le croira-t-on ? il entonne le panégyrique de Marat et la dénonciation de Brissot. Quand on songe qu'alors Robespierre n'était que le protégé de Marat, qu'il cachait sa tête effroyable sous son égide, qu'il n'était que l'instrument de monstres plus en évidence que lui, on ne s'étonne plus de ce triomphe de Marat que Danton appela un beau jour, mais qui fut le préambule du massacre des vingt-deux députés, et amena le beau jour où Danton lui-même fut immolé.

» Le tribunal s'était d'abord exercé à condamner des cuisinières

quelques anecdotes assez piquantes à rapporter ; et qu'on me pardonne les anecdotes, elles servent à peindre les hommes, et d'ailleurs ce n'est pas l'histoire que j'écris. Je jette à la hâte quelques notes pour elle; une main plus heureuse fera le choix..... Mais la tyrannie le permettra-t-elle? O dieux !

Après que Pache eut lu la pétition, Boyer-Fonfrède demanda la parole : il en usa avec beaucoup de grâce et d'esprit ; et quand il vint à ces mots ou à peu près : *Quant à moi, je regrette de n'être pas au nombre de ceux sur lesquels la municipalité de Paris appelle aujourd'hui les poignards ;* presque toute l'Assemblée se leva par un mouvement spontané ; presque tous crièrent : *Tous! tous!* On venait de toutes parts nous féliciter et nous em-

---

et des cochers pour des propos; mais bientôt les satellites des anarchistes et la municipalité allaient commander à la représentation nationale le silence ou le crime.

» Voilà ce que le courageux Brissot avait voulu empêcher au prix de ses jours; et son dernier écrit annonce sans détour les derniers et abominables excès qu'il était encore temps de prévenir; mais ce fut alors que l'on créa et que l'on fit entendre de toutes parts ces mots devenus depuis si célèbres : *Brissotins*, *Rolandins*, *Girondins*, et comme si une vapeur maligne eût empoisonné tout-à-coup le cœur et la tête de presque tous les habitans de Paris, ils diffamèrent un homme doux, paisible et vertueux avec tant de droits à l'estime publique; l'infortuné Brissot a péri sous les coups des plus lâches libellistes; tandis que l'anarchie, dans la personne de Marat, par tout en honneur, était magnifiquement récompensée jusque dans tous ses complices... » (Mercier, *Nouveau Paris.*)

(*Note des édit.*)

brasser. Il n'y eut qu'une cinquantaine de féroces montagnards qui, consternés d'un effet si contraire à leurs desseins, gardèrent leurs places et le silence. Ce fut pourtant la même assemblée qui le 2 juin rendit contre les mêmes proscrits, sur l'énoncé des mêmes calomnies, un décret d'arrestation. Il est vrai qu'alors trois mille jacobins gardaient toutes les issues de la salle, et tenaient quatre-vingts pièces de canon braquées contre elle.

Et lorsque Pache, après sa mémorable lecture, quittait la barre pour entrer dans la salle, un député (Mazuyer) (1) fut à lui : *N'aurez-vous pas encore*, dit-il au maire éhonté, *une petite place pour moi ? il y aurait cent écus pour vous.* Ce fut là sans doute le crime capital du malheureux Mazuyer, et l'unique cause de sa proscription. Après le 31 mai, ils le mirent hors la loi : il a péri sur l'échafaud.

Ce qu'il est important de remarquer, c'est que cette première liste de proscription ayant été de vingt-deux membres, la seconde liste apportée

(1) Non, ce n'est pas Mazuyer, c'est Pénières qui fit à Pache cette plaisanterie digne de mort. Un autre fait valut à Mazuyer sa proscription. Il était membre du comité des finances où Pache vint un soir demander encore quelques millions, toujours sous l'éternel prétexte des approvisionnemens. Mazuyer s'écria que l'argent destiné à nourrir le peuple, Pache l'employait à le soulever contre la représentation nationale. Dès le lendemain Mazuyer fut mis sur la liste de proscription que Marat appelait son journal. Après la journée du 31 mai, on le mit hors la loi. Il n'est plus.

(*Note de l'auteur.*)

quelques semaines après à la Convention par les municipaux et les administrateurs de Paris, fut encore de vingt-deux, quoique tous les noms ne fussent plus les mêmes. Au moment du décret d'accusation, Marat fit faire encore, de son autorité souveraine, quelques changemens. Il en ôta quelques noms, celui de Lanthénas par exemple; mais il eut soin de les faire remplacer par d'autres, et en pareil nombre, remarquez bien, de manière que les proscrits furent toujours vingt-deux. Enfin, lorsqu'après la prise de Lyon, le procès des députés républicains se fit, Pétion, Buzot, Guadet, Salle, Valady, Barbaroux et moi, nous n'étions pas dans leurs mains. La liste aurait dû par conséquent se trouver réduite d'un tiers; cependant elle fut encore complétée; et les victimes, conduites à l'échafaud, se trouvèrent, sinon vingt-deux, du moins vingt-une. Cette étrange identité de nombre, à quatre époques différentes, donne lieu de présumer que le nombre de vingt-deux têtes, toujours suivi, était apparemment celui que, par un des premiers articles de son traité secret avec les puissances étrangères, la *Montagne* s'était engagée de fournir.

Encore s'ils étaient satisfaits d'avoir obtenu la chute et la mort des républicains; mais ils les poursuivirent dans la tombe! Mais non contens d'insulter à leur malheur, ils continuent de calomnier leurs vertus! Que le père de l'anarchie, le chef des hommes de sang, le grand exterminateur, un

Marat, le plus corrompu, le plus impudent des royalistes gagnés par l'étranger, l'eût fait, je l'aurais trouvé tout simple. Il ne me paraîtrait pas moins naturel que Robespierre, envieux de toute espèce de mérite, avide de tout pouvoir, continuât à s'efforcer de rendre haïssables les hommes qui l'écrasaient de leurs talens, les seuls peut-être qui pussent apporter d'invincibles obstacles à ses projets de tyrannie ; les seuls dont la mémoire encore s'élevant contre lui, le pourrait précipiter de ce trône où maintenant il touche de sa main hypocrite, calomniatrice et sanglante ; de ce trône où il ne lui faut plus qu'un forfait pour s'asseoir. Mais qu'un homme justement fameux, en qui l'on vit briller de grands talens, auquel d'ailleurs la multitude ne peut soupçonner actuellement quelqu'intérêt à altérer la vérité, et qui, bien que travaillé d'une immoralité profonde, ne paraissait pas néanmoins assez complètement perverti pour faire cause commune avec les plus méprisables mortels ; que Dumouriez, dans des Mémoires publiés six mois après l'inique condamnation des plus dignes républicains, se joigne, pour les décrier encore, à la tourbe de leurs bourreaux ! on peut s'en étonner, on doit se demander pourquoi ?

Le moyen le plus facile de déshonorer l'homme le plus estimable qu'on voudrait perdre, Dumouriez l'emploie contre ceux-ci, sans nulle pudeur. Tout le mal que d'autres ont fait, il le leur impute ; tout le bien qu'ils ont voulu faire, il le leur con-

teste. Tous les décrets ridicules ou odieux qu'il sait bien que la Montagne arrachait par sa vile tactique ou par la terreur, il affecte de les donner pour l'œuvre de toute la Convention ; et si vous en exceptez quelques exterminateurs, ce n'est jamais aux membres de cette hideuse faction qu'il adresse les épithètes les plus flétrissantes.

Quoi qu'il arrive, c'en est assez sur Dumouriez ; revenons à la Convention. Depuis long-temps j'avais prévu les malheurs du 31 mai ; ils arrivèrent quand je commençais à ne les plus attendre. Marseille venait enfin de terrasser les buveurs de sang ; Bordeaux ne les avait pas laissés approcher de ses murs ; le *Jura*, presque tout le Midi se levait contre la *Montagne ;* il ne manquait plus que Lyon à cette coalition sainte ; Lyon prit les armes, et chassa sa municipalité contre-révolutionnaire. A cette dernière nouvelle, la Montagne sentit qu'il n'y avait plus de salut pour elle que dans un coup de désespoir ; elle se saisit des cordes du tocsin.

Dans la nuit du 30 au 31 mai, l'orage s'annonçait si violent que la nécessité de découcher, pour la cinquantième fois peut-être, s'était fait sentir. Une chambre écartée où se trouvaient trois mauvais lits, mais de bonnes armes et de bonnes dispositions pour la défense, nous reçut, Buzot, Barbaroux, Guadet, Bergoing, Rabaut-Saint-Étienne et moi. A trois heures du matin, le bruit du tocsin nous réveilla. A six heures, nous descendîmes bien armés. Loin du lieu des séances, nous prîmes ce-

pendant le parti de nous y rendre. Près des Tuileries, nous traversâmes plusieurs groupes de coquins qui, nous ayant reconnus, firent mine de nous attaquer. Ils n'y auraient pas manqué, s'ils n'avaient vu nos armes. Je me souviens que l'un d'entre nous, Rabaut-Saint-Étienne, était si inquiet qu'il n'aurait pas fait grande résistance. Pendant toute la route il s'écriait : *Illa suprema dies...!* Hélas! je ne devais pas le revoir !

Quand nous entrâmes dans la salle, trois Montagnards s'y trouvaient déjà. En montrant l'un d'eux, je dis à Guadet : « Vois-tu quel horrible espoir brille sur cette figure hideuse? Sans doute, s'écria Guadet, c'est aujourd'hui que Clodius exile Cicéron. » Le Montagnard ne nous répondit que par son affreux sourire (1).

Ce jour-là pourtant leur espérance fut trompée. Elle était principalement fondée sur le désarmement projeté de la section de la Butte-des-Moulins qui, depuis trop long-temps, leur donnait de l'inquiétude. Cette opération préliminaire achevée, ils nous accusaient de lui avoir fait prendre la cocarde blanche, et le décret d'accusation était enlevé. Quelque chose dérangea le plan. La section instruite des calomnies répandues contre elle, et de la descente du faubourg Antoine, eut le bon esprit

(1) On trouvera joints aux Mémoires de Meillant : 1° les procès-verbaux des séances des 27, 31 mai et 2 juin, 2° une intéressante relation des événemens de ces deux journées.

(*Note des édit.*)

de sentir qu'elle ne devait pas plus quitter ses armes que son innocence, et que c'était à la victoire à la justifier. Elle se retrancha dans le Palais-Royal, chargea ses armes, braqua ses canons, les chargea à mitraille, et tint les mèches allumées. Cinq sections environnantes se disposaient à l'appuyer. Les quarante mille hommes du faubourg Saint-Antoine arrivés sur la place, en face du Palais-Royal, arrêtèrent, quoi qu'on pût leur suggérer pour les pousser à combattre, qu'il convenait d'envoyer une députation pour vérifier les faits. La députation, reçue au milieu du brave bataillon de la Butte-des-Moulins, trouva la cocarde tricolore sur tous les chapeaux, et le cri de vive la république dans toutes les bouches. On se réunit, on s'embrassa, l'on dansa, et pour cette soirée le complot des jacobins avorta.

Le lendemain, comme j'entrais à la séance, on vint m'apprendre que la municipalité venait de faire arrêter la citoyenne Roland. Il me devint sensible que le cours des forfaits n'avait été que suspendu. J'engageai les principaux proscrits à se réunir; pour la dernière fois nous allâmes dîner ensemble. Moins occupés de notre repas que de la situation très-critique où nous étions, nous examinions quel parti restait à prendre, lorsque le tocsin recommença à se faire entendre de toutes parts. Un moment après quelqu'un vint donner à Brissot la fausse nouvelle qu'on était allé mettre les scellés dans nos domiciles respectifs. Tremblant pour ce

qui me restait de plus cher, pour ma Lodoïskâ, que peut-être ils allaient arrêter, je répétai succinctement, mais avec chaleur, mon opinion et les puissans motifs dont je l'appuyais. Désormais nous ne ferions plus rien à la Convention où la Montagne et les tribunes ne nous permettaient plus de dire un mot, rien qu'animer les espérances des conjurés, charmés d'y pouvoir saisir d'un seul coup toute leur proie. Il n'y avait non plus rien à faire à Paris dominé par la terreur qu'inspiraient les conjurés maîtres de la force armée et des autorités constituées; ce n'était plus *que l'insurrection départementale qui pût sauver la France.* Nous devions donc chercher quelque asile sûr pour cette soirée, et demain et les jours suivans partir les uns après les autres, usant de nos divers moyens, et nous réunir soit à Bordeaux, soit dans le Calvados, si les insurgés, qui déjà s'y montraient, prenaient une attitude véritablement imposante. Surtout *il fallait éviter de demeurer en ôtage entre les mains de la Montagne; il fallait ne pas retourner à l'Assemblée.*

Que ne m'avez-vous cru, Brissot, Vergniaud, Gensonné, Mainvielle, Valazé, Ducos, Duprat, Fonfrède, vous tous honorables victimes que la postérité vengera. C'était Lesage et moi qui vous avions, le 10 mars, arrachés à la fureur de vos ennemis. Secondés par vous, nos efforts pour le salut de la liberté n'auraient peut-être pas été plus heureux. Peut-être tous ensemble n'aurions-nous

pas réussi davantage à réveiller dans les cœurs l'ardent amour de la patrie, la haine vigoureuse due à l'oppression; mais du moins je n'aurais point à gémir aujourd'hui sur votre chute prématurée.

Pressé de courir au secours de Lodoïska en péril, je les quittai ne sachant pas encore ce qu'ils arrêteraient; je ne pus décider mon épouse à quitter sa maison, qu'après l'avoir assurée que moi-même je n'y rentrerais plus. Elle courut chercher la mère de Barbaroux, avec laquelle elle alla se réfugier chez une parente. C'est de-là qu'elles entendirent durant toute la soirée le tocsin, la générale et les cris des furieux qui demandaient nos têtes. Tremblante, désespérée, hors d'elle-même, la pauvre mère de mon digne ami poussait des gémissemens sourds et tombait dans de longs évanouissemens: *On vous élèvera*, s'écriait-elle, *des hommes parfaits, pour que vous les égorgiez!* Les yeux secs, mais le cœur déchiré, mon épouse, craignant que je n'eusse pu gagner l'asile indiqué, n'attendait que la mort. En quelques heures, beaucoup de ses cheveux blanchirent. Quelle position, grand Dieu! et ce n'était, ô ma chère Lodoïska! ce n'était que le commencement des épreuves auxquelles te condamnaient mon sort cruel et la tendre générosité qui te portait à le partager.

J'étais chez un ami sur lequel je devais compter toujours. Il m'avait, dix ans auparavant, rendu d'importans services, peut-être en reconnaissance de ceux dont mon père avait aidé sa jeunesse. La

mienne n'avait pas eu de plaisir dont son fils, à peu près du même âge, n'eût été le compagnon ou le confident. Sa mère prétendait m'aimer comme elle l'aimait, et ne me donnait pas d'autre nom. Il y avait dans cette maison une nièce et trois neveux qui m'étaient bien chers. Je les avais vus naître. Ils avaient grandi sous mes yeux chez leur père que j'avais plusieurs raisons de chérir, et qui nous fut enlevé trop tôt. Depuis plusieurs années, chez leur oncle, ils répondaient aux témoignages de ma tendre amitié, par une amitié pareille. Depuis quelque temps j'avais pu leur rendre service presque à tous. M'écartant pour eux, et pour eux seuls, du principe, sévère et mal-entendu peut-être, de n'user de mon crédit pour aucun ami, pour aucun parent, pour personne qui tînt à moi, si ce n'est dans le cas d'une injustice à réparer; considérant d'ailleurs que cette famille d'honnêtes gens, ruinée par la révolution, renfermait plus de talens qu'il n'en fallait pour les emplois auxquels je les faisais appeler, j'avais placé dans les bureaux, sinon très-bien, au moins assez avantageusement le père et le fils. Le plus jeune des neveux, et puisse-t-il m'aimer toujours autant que je le chéris encore! je l'avais mis dans une maison d'éducation où il devait recevoir des instructions analogues aux grandes dispositions qu'il annonçait; enfin Lodoïska et moi, nous caressions cette idée, que dès qu'il se présenterait un parti convenable, nous donnerions la moitié de notre modique fortune pour

établir la nièce. Qu'on me pardonne ces détails, ils paraîtront minutieux; bientôt on jugera qu'ils étaient nécessaires.

Je passai quinze jours dans cette maison, puis trois semaines chez un brave jeune homme dont j'aurai occasion de parler une autre fois.

Cependant la journée du 2 juin avait été fatale à la plupart de mes amis. L'histoire remarquera sans doute que cette émeute eut lieu pour la délivrance d'Hébert (1), contre lequel la commission des vingt-un avait prouvé qu'il travaillait à dis-

(1) On ne lira pas sans intérêt le morceau suivant, relatif à l'arrestation d'Hébert.

« On lui reproche (à la commission) l'arrestation d'un magistrat du peuple. Mais certes, où en sommes-nous? et que veut-on dire? Un magistrat du peuple est-il donc inviolable? Quoi! tandis qu'une conspiration est ourdie contre la Convention nationale; tandis qu'on annonce qu'on provoque le massacre d'un certain nombre de députés; tandis que la commission est instruite que les poignards se fabriquent et s'aiguisent, elle verra un écrivain marcher concurremment avec les conspirateurs, désigner les victimes, annoncer que les ennemis du peuple sont dans la Convention; que ce sont les Girondins, les Brissotins; qu'il y a trois cents citoyens de trop; que quand ils n'y seront plus, on pourra faire le bien! Quoi! tout cela se passe au même temps, dans les mêmes jours, dans la société des femmes, dans les sociétés populaires, au club électoral, dans les comités révolutionnaires, dans le comité révolutionnaire central! Et la commission ne jugera pas que cet écrivain est complice ou insensé! qu'à bonne ou mauvaise intention, ses écrits provoquent au meurtre et au meurtre des représentans du peuple! que ces écrits vendus à deux sous, composés dans un style dont le genre attire un certain ordre de lecteurs, sont criés le matin, criés le soir, criés dans tous les quartiers, et jusqu'à la porte de la Convention! Cet écrivain répondra froidement dans son

soudre la Convention, et convaincu aujourd'hui d'avoir été l'agent des puissances étrangères, et contre une espèce de fou furieux du nom de Varlet, agitateur infatigable. L'histoire remarquera que trois mille brigands destinés contre la Vendée, furent long-temps cantonnés à deux lieues de nous, puis ramenés au jour critique pour nous assiéger dans notre salle. L'histoire remarquera que le comité *révolutionnaire* de la commune était presque tout composé d'étrangers, de l'Espagnol Guzman, du Suisse Pache, de l'Italien Dufourny, et que Marat était de Neufchâtel (1). L'histoire remarquera

---

interrogatoire, que le genre qu'il se félicite d'avoir pris demande de l'exagération, sans laquelle point de sel. Du sel! de la plaisanterie! de l'exagération, quand il s'agit de la vie des hommes! Quel magistrat le peuple s'est-il choisi? et dans quel siècle vivons-nous, si cette froide cruauté ne révolte pas les moins insensibles! Quel privilége pour un magistrat du peuple! L'ancien despotisme a-t-il rien produit d'aussi monstrueux de la part des organes des rois?

» Un magistrat du peuple! Républicains, élevés à l'école des Romains et des Grecs, est-ce là l'idée que vous avez prise du magistrat de la république? Celui qui, par son langage et par sa conduite, devrait ignorer les termes obscènes et bas des lieux de prostitution; qui devrait même s'efforcer d'ennoblir et d'épurer la langue des hommes libres, pour ennoblir et épurer leurs mœurs; ce grand magistrat s'occupe tous les jours à nourrir le peuple de cet aliment de corruption, et se sert de la langue des prostituées pour former les hommes à l'assassinat. » (*Précis par Rabaut Saint-Etienne, de la commission des douze.*) (*Note des édit.*)

(1) Il y avait encore Proly, Autrichien; Pereyra, Belge; Pio, Florentin; Arthur, Anglais; Fournier, Américain; et tout le monde sait qu'à l'Assemblée nous avions Clootz le Prussien. Quant au fameux Polonais Lazowski, il était mort quelques jours avant. (*Note de l'auteur.*)

que les conjurés avaient eu soin de placer les bandes dont ils étaient sûrs tout près et autour de notre salle, de manière que les bataillons d'honnêtes gens ne pussent en approcher, et que l'insidieuse motion d'aller vers le peuple ayant été décrétée, Hérault-Séchelles, président de l'Assemblée, et par conséquent marchant à sa tête, fit mine de conduire les représentans du peuple vers les citoyens, mais qu'arrêté par un cordon de troupes et par Henriot que les conjurés venaient de nommer commandant, par Henriot, qui signifia au président qu'il ne passerait pas, et le chapeau sur la tête cria : *Canonniers, à vos pièces ;* Hérault-Séchelles, dis-je, à qui son rôle avait été prescrit, rentra effectivement, et se contenta de promener les représentans dans le jardin des Tuileries, de toutes parts cerné par les troupes municipales. L'histoire remarquera qu'il est aujourd'hui reconnu de tous que ce Hérault-Séchelle était un agent des puissances. L'histoire remarquera que le décret d'arrestation des vingt-deux fut rendu sur la motion de Couthon. L'histoire remarquera que le 2 juin, au moment où le tocsin sonnait encore, où la Convention assiégée n'avait plus d'existence, et rendit le décret d'arrestation contre les vingt-deux et la commision des douze (1), Marat

(1) Mercier parle de cette époque d'anarchie avec sa singularité et sa vigueur ordinaires.

« Les Jacobins firent semblant de partager les fureurs des sectionnaires; Hébert devint un patriote par excellence, un bon magistrat; l'auréole de Marat devint plus brillante; on cassa la

dit au peuple qu'*il lui fallait un chef;* et je ne doute pas qu'aujourd'hui le comité de salut public n'ait cent mille preuves irrésistibles que Chaumette était, avec Marat, l'un des principaux agens de l'étranger, comme Charlier à Lyon, et Savon à Marseille; mais le publier serait aussi jeter trop de défaveur sur les Robespierre, Barrère et autres tyrans qui ne sont montés où ils se trouvent que par ces infâmes échelons; d'ailleurs ces trois brigands sont morts, ils ne peuvent plus rien contre le septemvirat de salut public; au lieu qu'Hébert et Chaumette étant pleins d'audace et de vie, il a bien fallu les guillotiner pour régner, et pour les guillotiner, dire ce qu'ils étaient. L'histoire, si une main libre peut l'écrire, remarquera surtout, en citant ce libelle ayant pour titre : *Procès de Brissot et de ses com-*

---

commission des douze, et ce fut là le signal de l'anarchie complète . . . . . .
. . . . Un des chefs, Hébert, avait été mis en liberté; ce fut un véritable triomphe pour cette assemblée de séditieux, et le présage certain de la mort ou de la proscription de ses ennemis. A son arrivée, le bas peuple le couvrit de couronnes et de palmes civiques qu'il alla déposer modestement sur les bustes de J.-J. Rousseau et de Brutus : ils se trouvaient réunis dans le temple de la plus impure démagogie. Ce fut pour avoir fait arrêter trois ou quatre séditieux chargés de crimes, que la commission des douze a été couverte d'opprobre, que la plupart de ses membres ont été traînés à l'échafaud, et que les autres n'ont échappé à la mort qu'en se cachant dans des cavernes, dans des bois, ou en se sauvant dans une terre étrangère. La révolution du 31 mai se fit pour venger une horde d'assassins. » (*Mercier, Nouveau Paris.*)

(*Note des édit.*)

plices, la foule des dénonciations ridicules et contradictoires qu'il renferme, l'invraisemblance des niaiseries qu'on fait répondre à nos infortunés amis (1), tandis qu'il ne dit pas un mot du beau

(1) Voici comment on rend compte de leur mort dans cette relation de leurs procès, où règne une partialité cruelle. On entreverra, malgré les précautions de l'écrivain, tout le courage qu'ils déployèrent en marchant au supplice.

« Les condamnés, au moment qu'on les faisait redescendre à la Conciergerie, se permirent de chanter en chœur les quatre premiers vers de la première strophe de l'hymne des Marseillais qu'ils croyaient pouvoir adapter à la position où ils se trouvaient. Il était onze heures et quelques minutes du soir le 9 brumaire.

» Le lendemain 10, vers midi, les condamnés furent conduits au lieu de leur exécution. Depuis 1766, à l'exécution de Lally, et 1777, à l'exécution de Desrues, on n'avait vu une foule si immense de spectateurs; les ponts, les quais, les places et les rues étaient remplis d'un peuple nombreux; les fenêtres regorgeaient de citoyens des deux sexes : le long de leur route ils ont entendu des milliers de voix crier : *Vive la république, à bas les traîtres!* Aucun d'eux ne marquait d'inquiétude, sinon Brissot et Fauchet (ils étaient dans deux voitures séparées), sur les visages desquels on remarquait un air morne et pensif. Plusieurs des autres, notamment Mainvielle et Duprat, firent plusieurs fois *chorus*, le long de la route, avec les spectateurs.

» Vers une heure les condamnés arrivèrent à la place de la Révolution. Au moment de descendre de la charrette, Boyer-Fonfrède et Ducos s'embrassèrent; cela fut répété par les autres condamnés qui se trouvaient déjà au pied de l'échafaud. Sillery fut celui qui y monta le premier; il salua d'un air grave, à droite et à gauche, les spectateurs; ceux qui lui succédèrent à l'opération fatale adressaient des phrases entrecoupées que l'on ne pouvait saisir. Lehardy ayant crié *vive la république!* fut généralement entendu, grâce aux vigoureux poumons dont l'avait pourvu la nature; les autres, en attendant leur tour, chantaient le refrain : *Plutôt la mort que l'esclavage, c'est la devise des Français.* Vigée fut exécuté le

discours de Vergniaud, si redoutable à la faction, qu'elle ne rougit pas d'en faire défendre l'impression et la publication (1). L'histoire remarquera que ce libelle fait aujourd'hui leur plus belle justification, puisqu'il constate que des sept témoins entendus contre eux, quatre ont été Chaumette, Hébert, Chabot et Fabre-d'Églantine, maintenant reconnus pour avoir été l'agent des puissances; et deux autres sont Pache et Léonard-Bourdon, qui seront aussi dévoilés dès que l'intérêt du comité de salut public l'exigera. Mais ce qu'il faut dire à l'histoire, c'est que le 20 mai une autre conspiration devait être exécutée contre les républicains de la Convention (2). On avait fabriqué des pièces de corres-

---

dernier. Après l'exécution, qui dura trente-huit minutes, on agita les chapeaux en l'air, et les cris mille fois répétés de *vive la république!* se firent entendre pendant plus de dix minutes. » (*Procès de Brissot et complices.*) (*Note des édit.*)

(1) « Vingt-deux des trente-deux collègues décrétés d'accusation avaient été mis en jugement. Ils se défendaient devant ce qu'ils croyaient des juges : le peuple, qui aime essentiellement la justice, s'intéressait à leur sort en goûtant la justification. Les tyrans en sont effrayés; ils font remuer les jacobins. Ceux-ci vont demander audacieusement à la Convention nationale que les formes soient abrégées à leur égard. Robespierre motive la pétition sur ce que l'un des accusés *a eu l'audace d'arracher des larmes à l'auditoire.* Quel crime! le décret passe, et les prévenus sont envoyés en masse à l'échafaud. » (*L'Agonie de dix mois, par Blanqui.*)

(*Note des édit.*)

(2) Un député, qui n'avait pas été toujours exempt d'exagération, et qui peut-être ici est moins suspect pour cette raison même, s'exprime ainsi sur cette époque :

« Danton était alors membre du comité de salut public; c'est à

pondance entre eux et Cobourg. Dans la nuit du 20 au 21 mai, on devait arrêter chacun des vingt-deux au moment où il rentrerait chez lui, le conduire dans une maison isolée du faubourg Montmartre, où tout était disposé pour les forfaits médités. Là, chaque victime parvenue à une pièce du fond trouvait des jacobins qui la septembrisaient, et on les enterrait toutes dans une fosse déjà creusée au fond d'un jardin dépendant de cette maison : le lendemain on annonçait leur émigration, et l'on publiait leur *prétendue* correspondance avec Cobourg. Le plan avait été délibéré chez Pache, maire de Paris. La commission des vingt-un avait les preuves de toutes ces abominations ; plus de cinquante dépositions écrites et signées les attestent : une partie des pièces étaient entre les mains de Bergoeing, l'un

---

cette époque que, de concert avec *Robespierre* et *Pache*, il *trama* à Charenton la journée du 31 mai. Elle fut préparée avec tous les chefs de la force-armée ; et des témoignages *dignes de confiance* nous ont convaincus qu'il avait été même question de rétablir le fils du tyran puni par la justice nationale. *Danton dissimula* ; mais pressé par le comité, il convint de ses projets, en nous assurant que la liberté ne courait aucun danger.

» Si on examine actuellement quels sont les hommes qui, à cette époque, parlèrent à la Convention nationale, les propositions qui y furent faites, les mesures qui furent proposées pour apprécier les projets de Danton, les quarante sous pour les sections, la force révolutionnaire et plusieurs autres mesures qui s'accordent avec les projets de Danton, on connaîtra peut-être l'origine des mouvemens et des passions qu'on cherche à provoquer dans le sein de la Convention nationale. » (*Opinion de Cambon, séance du 12 vendémiaire an II.*) (*Note des édit.*)

des membres de cette commission des vingt-un, lequel les déposa ensuite entre les mains des administrateurs du Calvados (1), qui au moment de leur paix n'auront pas manqué de les remettre à la Montagne; une partie plus considérable était au pouvoir de Rabaud-Saint-Étienne : je ne sais si elle aura été sauvée.

Cependant les départemens indignés parlaient de vengeance. Buzot, qui ne s'était pas laissé prendre, et Barbaroux qui venait d'échapper à ses gendarmes, étaient avec Gorsas à Caen, devenu le chef-lieu de l'insurrection de l'Ouest. Ma chère épouse avait été voir plusieurs fois Valazé, mis chez lui en état d'arrestation, et qui ne voulut jamais profiter des cent mille facilités qu'il avait pour son évasion, disant, comme Gensonné, qu'il était utile à la république que le plus grand nombre des députés accusés partît pour aller échauffer tous les cœurs; mais qu'il convenait que quelques-uns restassent pour ôtages et garans de l'innocence de ceux qui partaient. Il avait dit à ma Lodoïska que je serais bien nécessaire dans le Calvados : celle-ci me voyait dans un asile sûr, et sentait à quels périls j'allais m'exposer quand j'en sortirais; mais, dans cette ame généreuse, la patrie l'emportait ordinairement sur

(1) Nous renvoyons aux Mémoires de Meillant un extrait fort intéressant de pièces déposées au secrétariat du département du Calvados par Bergoeing, député de la Gironde, membre de la commission des douze. On y verra comment s'était préparé le mouvement du 31 mai. *(Note des édit.)*

l'amour. Pour m'aider à quitter ma retraite, elle n'attendait que les passe-ports qu'on devait envoyer de Caen, à Valazé, pour moi. Ils arrivèrent enfin : ce fut le 24 juin que ma femme et moi nous partîmes de Paris. A Meulan, nous fûmes obligés de changer de voiture. Notre nouveau conducteur était un furieux maratiste qui vomissait mille injures contre ces *coquins de députés* qui allaient dans les départemens mettre tout en feu. Il ajouta que l'un d'eux, Buzot, avait d'abord trompé les habitans d'Évreux; mais qu'enfin ceux-ci désabusés, venaient de l'arrêter, et l'allaient reconduire à Paris. Jugez de mon émotion! Celle de Lodoïska n'était pas moins vive. Pourtant nous soutînmes gaiement cette conversation qui ne finit qu'à la couchée. Le lendemain, d'assez bonne heure, nous entrâmes dans Évreux où nous reconnûmes tous les mensonges de la veille. Cette ville était toujours en pleine insurrection. Différens obstacles nous y arrêtèrent jusqu'au soir. Nous allions partir, lorsque je vis paraître un homme que d'abord je pris pour un spectre. C'était Guadet, déguisé en garçon tapissier; il avait fait vingt-deux lieues à pied dans la journée, le plus souvent par des chemins de traverse. Le lendemain il me représenta qu'au milieu des dangers et dans la vie pénible et périlleuse que nous allions mener, il ne convenait point d'emmener nos femmes avec nous. Je me reproche de l'avoir cru trop facilement. Je ne me rappelle pas sans une vive douleur les larmes que

notre séparation fit verser à ma femme. Si je l'eusse emmenée, peut-être nous serions à présent en Amérique.

Guadet et moi nous arrivâmes à Caen le 26. Le 5, huit départemens, savoir cinq de la ci-devant Bretagne et trois de la ci-devant Normandie, étaient coalisés. Ils venaient d'envoyer à Caen leurs commissaires, et leur force armée était sur le point d'arriver. Wimpfen, général de toutes les troupes, avait jusque-là borné tous ses exploits à des voyages et des paroles. Sous les plus frivoles prétextes, il différait toute espèce d'organisation. Je le vis bientôt, et je n'eus pas de peine à me convaincre qu'il était un franc royaliste, car il ne prenait pas celle de le dissimuler. Je demandai à Barbaroux et à Buzot ce qu'ils pouvaient attendre d'un tel homme pour le soutien de notre cause. Celui-ci me répondit que Wimpfen était homme d'honneur, royaliste à la vérité, mais incapable de trahir ses engagemens. Je trouvai que l'autre était entièrement séduit par les qualités très-aimables de Wimpfen. Guadet et Pétion qui venaient d'arriver, ne concevaient pas mes alarmes. Ils s'étonnaient de mon excessive promptitude à soupçonner quiconque n'était pas républicain comme moi. Dès-lors je vis que tout devait aller à Caen comme tout avait été à Paris. Wimpfen était aimé des *Normands;* il avait dans l'administration du Calvados un parti considérable; il s'était attiré la confiance des *Bretons.* Pour le destituer, il n'eût fallu rien moins que

le concours de tous nos moyens, de tous nos efforts, et je me voyais seul. Tout allait donc manquer dans cette partie de la république. D'ailleurs beaucoup de *Normands* qui annonçaient pour nous les dispositions les plus favorables, parce que, sur la foi des journaux montagnards, ils nous avaient cru royalistes, changèrent absolument, dès qu'ils eurent appris par nos discours, et surtout par nos actions, à nous connaître mieux. Mes dernières espérances se portèrent donc vers le Midi. Si ma femme eût été à Caen, nous aurions été nous jeter à Honfleur sur un bâtiment qui retournait à Bordeaux; et comme il nous eût été très-facile de reconnaître aussitôt que là rien n'allait mieux qu'ailleurs, nous nous serions embarqués sur le premier bâtiment américain, et nous serions aujourd'hui tranquilles à Philadelphie.

Trois semaines s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles Wimpfen ne fit rien que porter à Évreux les deux mille hommes arrivés de divers départemens. Cependant le bruit public grossissait tellement cette petite troupe, qu'on la disait, à Paris, forte de trente mille hommes. Déjà les gens de bien ne craignaient plus d'y parler haut, et de se préparer à renverser leur affreuse municipalité. Déjà plusieurs sections avaient envoyé leurs commissaires à Évreux, lesquels avaient remporté dans Paris divers imprimés propres à faire connaître nos vrais sentimens, et notamment une pièce qu'ils ont appelée, je ne sais pourquoi, le manifeste de

Wimpfen (1), et qui était une déclaration des commissaires des départemens coalisés, déclaration que j'avais faite avec beaucoup de soin, qui n'annonçait que paix, fraternité, secours aux Parisiens, mais guerre à outrance et châtiment exemplaire à quelques-uns de la Montagne, à la municipalité, aux cordeliers, et cette distinction très-juste avait produit le meilleur effet dans Paris (2). Les commissaires d'ailleurs avaient vu et assuraient qu'on calomniait indignement cette force départementale, quand on lui imputait de porter la cocarde blanche et de vouloir la royauté. Tout enfin se disposait de manière que si, dans ce moment, nos armes eussent obtenu un premier succès, la révolution se faisait à Paris, sans que la force départementale eût besoin d'y entrer : mais ce n'était point des succès que nous préparait Wimpfen.

La Montagne, excessivement inquiète, avait enfin ramassé dans Paris dix-huit cents fantassins, dont la bonne moitié faisait des vœux pour nous, et sept ou huit cents garnemens aussi lâches que brigands. Tout cela venait d'entrer à Vernon. Ce ne fut qu'alors que Wimpfen parla de faire attaquer cette ville, et voilà que tout d'un coup un monsieur

(1) C'est cette pièce que j'ai mise à la tête de ce volume. (*Note de l'auteur.*)

(2) Une suite très-curieuse de bulletins publiés à Caen par les députés proscrits fera partie des Éclaircissemens historiques joints aux Mémoires qui restent à publier sur la proscription des Girondins. (*Note des édit.*)

de Puisaye, dont on n'avait jamais entendu parler, nous fut présenté par le général comme un militaire plein de républicanisme et de talens : ce fut lui que Wimpfen chargea de l'attaque de Vernon; et certes il remplit très-bien ses instructions secrètes.

Pour surprendre l'ennemi, il sortit en plein jour et au bruit de la générale. Il marcha par une grande chaleur, puis fit passer une nuit au bel air à des soldats qui n'avaient point de tentes, et dont la plupart n'avaient jamais campé. La journée du lendemain, il la perdit tout entière à l'attaque d'un petit château qu'il eut l'honneur de prendre ; puis l'ennemi ayant été ainsi bien et dûment averti de toutes les manières, pour lui donner plus d'avantage encore, il fit faire une halte à l'entrée d'un bois, distant de Vernon de moins d'une lieue; il remisa pour ainsi dire les canons l'un derrière l'autre le long d'un mur ; laissa toute sa petite armée dans le plus grand désordre; ne lui donna pas même de sentinelles, et s'alla coucher dans une chaumière à demi-lieue de là. Une heure après parurent tout-à-coup quelques cents hommes qui firent sur les nôtres, entièrement surpris, trois décharges à mitraille. La déroute se mit aussitôt parmi des soldats qui ne savaient à qui ils avaient affaire, qui pouvaient à peine trouver leurs armes, et qui demandaient vainement leur chef. Ce fut une fuite si prompte que, sans les plus braves d'Ile-et-Vilaine, qui tinrent bon quelques momens, pas un canon ne revenait. Au reste, personne ne reçut une égra-

tignure, et l'ennemi ne fit point trente pas pour poursuivre sa facile victoire. Cela n'empêcha pas M. de Puisaye, que l'administration *de l'Eure* conjurait de ne point l'abandonner, de déclarer qu'Évreux n'était point tenable ; et en effet, dès le lendemain, il s'éloigna de seize lieues, abandonnant, sans coup férir, tout un département.

A l'arrivée du courrier qui nous apportait tant de tristes nouvelles, Wimpfen ne parut pas même étonné. Il y a plus; il nous assura bientôt qu'il n'y avait rien de malheureux dans tout cela ; il parla de fortifier Caen, de déclarer cette ville en état de siége, d'organiser une armée un peu forte, et de créer un papier-monnaie qui aurait cours dans les sept départemens restés à la coalition. Ces ouvertures offraient matière à de longues réflexions. Salles et moi, après en avoir long-temps conversé, demeurâmes convaincus que le général, loin de vouloir marcher à Paris, avait le dessein de nous enfermer avec lui dans la ville où son parti dominait, d'y établir ses communications avec l'Angleterre, de nous commettre avec elle s'il était possible, enfin de se servir de nous selon les circonstances, ou pour faire sa paix avec la Montagne, si elle abattait la coalition du Midi ; ou pour faire sa paix avec des républicains du Midi ; s'ils abattaient la Montagne. Nos collègues, à qui nous communiquâmes nos conjectures, nous trouvèrent des visionnaires ; il ne fallait, pour les convaincre, rien moins que ce qui arriva bientôt après.

Le général nous fit demander à nous tous députés un entretien qu'il annonçait devoir être de la plus grande importance : il débuta par nous peindre notre situation comme très-critique, si nous ne savions prendre un parti vigoureux. Il allait à Lisieux organiser ses troupes et asseoir son camp de manière à opposer pour le moment une belle défense. Mais l'avenir exigeait quelque chose de mieux ; il revint à ses projets sur Caen, à ses propositions de création d'un papier-monnaie, etc., etc. Et comme il convenait d'appuyer les raisonnemens par la terreur, quoiqu'on dût savoir qu'un tel moyen ne pouvait rien sur des hommes accoutumés à braver journellement les fureurs et les assassins de la Montagne, un officier, qui sans doute avait le mot, entra tout-à-coup, et d'un air effrayé vint apprendre au général qu'il y avait une émeute, que le peuple arrêtait les convois pour l'armée, et que même il se faisait des motions très-violentes contre les députés. Wimpfen eut l'air de se fâcher de la précipitation avec laquelle on venait annoncer des nouvelles alarmantes : « Allez, ce n'est rien, dit-il à l'officier, parlez raison au peuple, apaisez-le ; donnez un peu d'argent, s'il le faut. » Quand cet homme nous eut quittés, le général crut pouvoir hasarder la grande proposition. « Réfléchissez bien sur tout ce que je vous ai dit, reprit-il ; je sens que pour exécuter de grandes choses il faut de grands moyens. Mais tenez, je vous parle franchement, je ne vois plus qu'un parti capable de

nous procurer sûrement et promptement des hommes, des armes, des munitions, de l'argent, des secours de toute espèce : *c'est de négocier avec l'Angleterre; et moi j'ai des moyens pour cela; mais il me faut votre autorisation et vos engagemens.* »

Le lecteur peut compter que j'ai bien retenu les expressions mêmes que je souligne ici; et je lui garantis du moins le sens des phrases précédentes.

Je ne sais si l'on se peindra l'effet que ces paroles produisirent sur mes trop confians amis. Tous en même temps, saisis d'indignation, sans s'être un instant consultés, se levèrent. La conférence fut à l'instant rompue, quoique le général ne négligeât rien pour essayer de la renouer.

Je pense que chacun voit le piége infâme où ce digne allié de la Montagne voulait nous enlacer. Si la peur ou le désir de la vengeance nous y eussent entraînés, c'en était fait de la république et de notre honneur. *La Montagne* avait bientôt contre nous des preuves victorieuses. C'était elle qui était républicaine; c'était nous qui voulions la royauté. Tous les républicains, poursuivis comme royalistes, étaient arrêtés, emprisonnés, guillotinés. Notre conspiration, aurait-elle dit, s'étendait dans le Midi. C'était nous, ce n'était pas elle, qui avait livré Toulon aux Anglais. Je sais bien qu'après leurs affreux triomphes, ils n'ont pas manqué de le dire; mais ils n'ont trouvé parmi les gens éclairés et de bonne foi, personne qui les ait crus.

C'est à l'accusation non moins ridiculement calomnieuse de fédéralisme qu'ils se sont vus réduits à recourir.

Wimpfen, un peu déconcerté, nous quitta sans laisser paraître de ressentiment. Seulement en nous répétant qu'il partait pour Lisieux, il nous insinua, qu'afin de contenir quelques malveillans qui travaillaient dans la ville de Caen à nous dépopulariser, nous ferions mieux d'y rester tous.

Dès le lendemain, Barbaroux et moi, nous nous rendîmes à Lisieux. Le général fut un peu surpris de nous y voir; mais il ne nous fit pas moins bon accueil. Nous apprîmes ce qu'il ne nous disait pas, qu'il venait d'avoir une conférence secrète avec l'un de ces envoyés des chefs de la Montagne (1), qui, depuis trois semaines, allaient jetant les assignats par poignées dans Évreux et partout sur

(1) Voici une note qu'Engerrand, député de la Manche, m'a remise depuis quelques jours. C'est lui qui va parler.

« Le Hodey, ci-devant auteur du Logographe, manifesta le désir de dîner avec les députés du département de la Manche, le 25 juin 1793. Après le repas, il me communiqua sa mission dans les départemens de l'Eure, du Calvados, de la Manche, de l'Ile-et-Vilaine : 1° Pour faire accepter la constitution; 2° pour négocier avec les députés en résistance à l'oppression dans l'Eure et le Calvados, et pour leur déclarer que s'ils persistaient, on leur jetterait le petit Capet aux jambes.

» Sa dépêche ostensible était du pouvoir exécutif; il me la montra; elle ne portait que sur le premier objet. L'autre secrète, mais révélée, était de Barrère et de quelques autres membres du comité de salut public d'alors.

» Je lui répondis que ce mandat était un trait de perfidie pour

leur passage, et qui bientôt, très-sûrs apparemment d'une protection puissante, vinrent continuer le même manège de corruption, jusque dans la ville de Caen, sous nos yeux mêmes. Au reste, nous trouvâmes dans Lisieux beaucoup d'individus armés et point de soldats : nulle organisation, nulle discipline, la fureur de motionner. Une main secrète avait en un jour décomposé même ces bataillons *bretons*, jusqu'alors fort bien tenus. Le général eut grand soin de nous faire remarquer tout ce désordre, et d'en conclure qu'il ne pouvait tenir là, qu'il fallait ramener toutes les troupes à Caen, faire de cette ville le point central de résistance, etc. Pourtant il voulut bien ne pas nous répéter ses propositions anglaises.

En effet, la retraite se fit le jour suivant : alors tous mes amis reconnurent bien que nos affaires étaient perdues dans les départemens de l'Ouest.

---

faire désarmer des républicains brûlans, fondateurs de la liberté ; qu'indépendamment des dangers auxquels l'émissaire serait exposé, l'opprobre le suivrait encore.

» Je l'engageai à conférer ensuite avec mes collègues et moi signataires d'un écrit à leurs commettans, imprimé à deux mille exemplaires. La déclaration eut lieu sur l'objet de son voyage. — Même réponse de mes collègues.

» J'en instruisis ensuite Vernier, Boissy-d'Anglas, Dusaulx et plus de vingt autres collègues.

» Je la répétai, il y a quatre mois, au comité d'instruction publique, en réponse à l'imputation de royalisme faite par le ci-devant évêque Lindet aux proscrits. »

(*Note de l'auteur.*)

En vain le général rentré dans Caen où il avait toujours voulu s'établir, montra des dispositions pour une défense sérieuse; en vain il composait son état-major, distribuait convenablement les troupes, s'occupait de choisir l'assiette d'un camp, établissait des batteries de dix-huit: toutes ces démonstrations n'abusaient plus nos collègues.

Il paraît démontré que la veille Wimpfen avait fait donner, par l'un des envoyés du comité de salut public, avis à la Montagne, et j'espère qu'on m'entend: ce n'est pas à toute la Montagne, ni même à tous ses chefs, mais aux principaux cordeliers de *la Montagne*, tels que Lacroix, Fabre-d'Églantine, etc., qui voulaient également jouer et abuser les républicains Pétion, Guadet; et le dictateur Robespierre, à qui Wimpfen, dis-je, avait fait donner avis du mauvais succès de ses ouvertures anglaises, et de l'inutilité d'en renouveler la proposition; qu'alors la Montagne avait résolu de se borner à dissoudre notre noyau de force armée, mais sans renoncer à jeter sur tout notre parti cette couleur de royalisme dont ils avaient besoin pour nous perdre; et ce fut sans doute à cette époque seulement qu'elle arrêta de livrer, au moins en apparence, Toulon aux Anglais. Ce que j'indique là pourra d'abord surprendre quiconque est tout-à-fait mal instruit des affaires; mais quand le moment sera venu, je m'expliquerai davantage sur cette horrible comédie de Toulon.

Avant de parler du triste dénoûment de nos

affaires dans la ville de Caen, je dois compte de quelques événemens intéressans que j'ai laissés en arrière, pour ne point interrompre le cours des faits majeurs.

Wimpfen venait de partir pour Lisieux, lorsque nous vîmes arriver à Caen, pour nous y offrir ses services, un mauvais général, mais bon partisan, une espèce de commandant de hussards, excellent pour de vigoureux coups de main, et qui était homme à conduire les bataillons tambour battant jusque sur le Carrousel : c'était *Beysser*. Nous le recommandâmes à Wimpfen qui l'éconduisit doucement; l'autre aussitôt chercha à débaucher toute la cavalerie; puis, croyant à ce prix avoir fait sa paix avec la Montagne, il courut à Paris lui vanter cette manœuvre (1), à la sincérité de laquelle on ne crut pas sans doute, puisqu'il fut, à quelque temps de-là, guillotiné. Ce qui m'inspirait au reste quelque confiance en lui, c'est qu'il était accompagné d'un de mes dignes amis, ancien et pur jacobin, républicain à toute épreuve, Bois-Guyon, son adjudant-général, jeune homme de la plus grande espérance, qui est ensuite malheureusement tombé dans les mains de nos ennemis, et qui a eu la tête coupée à Paris, en même temps que

(1) J'ai appris depuis, que le parti cordelier lui paya cent mille livres comptant, la commission d'aller à Rennes tâcher d'y découvrir et d'y prendre Lanjuinais et Defermont. Il accepta la commission, ne put pas la remplir, revint le dire à Paris, et fut guillotiné. (*Note de l'auteur.*)

Girey-Dupré qui méritait bien d'avoir un tel compagnon de sa glorieuse mort.

C'était quelque temps auparavant, qu'à l'intendance où nous logions tous, s'était présentée pour parler à Barbaroux, une jeune personne, grande, bien faite, de l'air le plus honnête, et du maintien le plus décent : il y avait dans sa figure, à la fois belle et jolie, et dans toute l'habitude de son corps, un mélange de douceur et de fierté, qui annonçait bien son ame céleste : elle vint constamment accompagnée d'un domestique, et attendit toujours Barbaroux dans un salon par où quelqu'un de nous passait à chaque instant. Depuis que cette fille a fixé sur elle les regards de l'univers, nous nous sommes mutuellement rappelé toutes les circonstances de ses visites, dont il est clair maintenant qu'une grâce sollicitée pour quelques-uns de ses parens n'était que le prétexte. Son véritable motif était sans doute de connaître quelques-uns des fondateurs de cette république pour laquelle elle allait se dévouer; et peut-être elle était bien aise aussi qu'un jour ses traits fussent bien présens à leur mémoire. Ils ne s'effaceront pas de la mienne, ô Charlotte Corday ! c'est en vain que tous les dessinateurs *cordeliers* paraîtront conspirer ensemble pour ne donner qu'une copie défigurée de tes charmes; tu seras toujours sans cesse devant nos yeux, fière et douce, décente et belle, comme tu nous apparus toujours ; ton maintien aura cette dignité pleine d'assurance, et ton regard ce feu tempéré par la

modestie ; ce feu dont il brillait lorsque tu nous vins rendre ta dernière visite, la veille du jour où tu partais pour aller frapper un homme dont ils ne feront pas non plus oublier l'horrible difformité, quelques efforts qu'ils tentent pour le représenter moins hideux.

Je déclare, j'affirme que jamais elle ne dit à aucun de nous un mot de son dessein. Et si de pareilles actions se conseillaient, et qu'elle nous eût consultés, est-ce donc sur Marat que nous eussions voulu diriger ses coups ? Ne savions-nous pas bien qu'il était alors tellement dévoré d'une maladie cruelle, qu'il lui restait à peine deux jours d'existence ?.... Humilions-nous devant les décrets de la Providence ; c'est elle qui a voulu que Robespierre et ses complices vécussent assez long-temps pour s'entre-détruire, assez long-temps pour qu'il fût bien prouvé, devant la nation française, à qui cette révélation solennelle finira par ouvrir les yeux, que les uns étaient de traîtres royalistes, et l'autre le plus ambitieux des tyrans.

Au reste, dans la tourmente des grands événemens qui se passaient à cette époque, peu de personnes ont assez remarqué ce qu'il y a de sublime dans la fière concision des réponses de cette fille étonnante, aux vils coquins qui l'ont jugée (1) ;

(1) « L'histoire ne peut mieux caractériser ce prodige d'enthousiasme et de force d'ame qu'en citant quelques-unes des réponses de Charlotte Corday.

» Tous ces détails sont inutiles. C'est moi qui ai tué Marat.

combien elle est magnifique aussi d'expressions et de pensées, cette épître immortelle que, peu d'heures avant sa mort, elle adressa à Barbaroux, et que, par un profond sentiment de délicatesse républicaine qui ne pouvait affecter que cette grande ame, elle eut soin de dater *de la chambre de Brissot!* Ou rien de ce qui fut beau dans la révolution française ne demeurera, ou cette épître doit passer à travers les siècles. O mon cher Barbaroux! dans ta destinée, pourtant si digne d'être désirée tout entière, je n'ai jamais vraiment envié que

---

— Qui vous a engagée à commettre cet assassinat? lui demanda le président. — Ses crimes. — Qu'entendez-vous par ses crimes? — Les malheurs dont il a été cause depuis la révolution, et ceux qu'il préparait encore à la France. — Quels sont ceux qui vous ont portée à commettre cet assassinat? — Personne; c'est moi seule qui en ai conçu l'idée. — Que font à Caen les députés transfuges? — Ils attendent que l'anarchie cesse pour reprendre leur poste. — Etait-ce à un prêtre assermenté ou insermenté que vous alliez à confesse à Caen? — Je n'allais ni aux uns ni aux autres. — Quelles étaient vos intentions en tuant Marat? — De faire cesser les troubles de la France. — Y avait-il long-temps que vous aviez formé ce projet? — Depuis l'affaire du 31 mai, jour de la proscription des députés du peuple. — C'est donc dans les journaux que vous avez appris que Marat était un anarchiste? — Oui, je savais qu'il pervertissait la France. J'ai tué, ajouta-t-elle, en élevant extrêmement la voix, j'ai tué un homme pour en sauver cent mille; un scélérat pour sauver des innocens; une bête féroce pour donner le repos à mon pays. J'étais républicaine avant la révolution, et je n'ai jamais manqué d'énergie. — Qu'entendez-vous par énergie? — J'entends par énergie le sentiment qui anime ceux qui, mettant l'intérêt particulier de côté, savent se sacrifier pour leur patrie. » (*Lacretelle, Précis de la révolution française.*)

(*Note des édit.*)

le bonheur qui a voulu que ton nom fût attaché à cette lettre; ah! du moins dans son interrogatoire elle a aussi prononcé le mien! J'ai donc reçu le prix de tous mes travaux, le dédommagement de mes sacrifices, de mes peines, des inquiétudes dévorantes que j'endure dans ton absence, ô Lodoïska! des tourmens, des derniers tourmens qui me sont réservés, si j'apprends qu'habiles à me frapper dans le dernier, mais le plus précieux de mes biens, nos féroces persécuteurs ont pu t'assassiner! Oui, quoi qu'il arrive, j'ai reçu du moins ma récompense; Charlotte Corday m'a nommé; je suis sûr de ne pas mourir!..... Charlotte Corday, toi qui seras désormais l'idole des républicains, dans l'élysée où tu reposes avec les Vergniaud, les Sidney, les Brutus, entends mes derniers vœux; demande à l'Éternel qu'il protége mon épouse, qu'il la sauve, qu'il me la rende; demande-lui qu'il nous accorde, dans notre honorable pauvreté, un coin de terre libre où nous puissions reposer nos têtes, un honnête métier par lequel je nourrisse Lodoïska, une obscurité complète qui nous dérobe à nos ennemis; enfin, quelques années d'amour et de bonheur; et si mes prières ne sont pas exaucées, si ma Lodoïska devait tomber sur un échafaud, ah! que du moins je ne tarde point davantage à l'apprendre, et bientôt j'irai dans les lieux où tu règnes, me réunir avec ma femme et m'entretenir avec toi!

Je parcours ce dernier paragraphe, et ne me

dissimule pas qu'après l'avoir lu, plusieurs personnes crieront au fanatisme; fanatisme soit : ce ne sont pas les hommes froids qui font les grandes choses. Il était fanatique aussi ce jeune homme dont l'histoire redira l'action : eh! que je regrette de ne pas rappeler son nom! La belle Corday venait d'entrer en prison : un jeune homme accourt, demande à se constituer prisonnier à la place de Charlotte, et à subir le châtiment qu'on lui prépare. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les cordeliers ne lui accordèrent qu'une partie de sa demande; ils ne le laissèrent pas long-temps survivre à celle pour laquelle il avait voulu mourir (1).

Quand les *Bretons* qui faisaient, à bien dire, l'unique force de notre armée, apprirent que leurs assemblées primaires avaient accepté la constitution, ils s'étonnèrent; et dans le nombre, des motionneurs, sans doute bien payés, prouvèrent subtilement que combattre à présent la *Montagne*, ce serait se constituer faction : en général, quand la victoire n'est pas certaine, ou ne s'annonce point

(1) Un autre, il était député extraordinaire de Mayence, et s'appelait Adam Lux. Pénétré d'admiration, il fit à la hâte un petit discours sur l'action de Corday, et poussa le courage jusqu'à imprimer cette apologie, en proposant d'élever à cette héroïne une statue avec cette inscription : *plus grande que Brutus*.

Aussitôt on le jeta à l'Abbaye : en y entrant, il s'écria, dans un transport de joie : « Je vais donc mourir pour Charlotte Corday! » On lui coupa la tête quelques jours après. *Voyez* les Mémoires de madame Roland. (*Note de l'auteur.*)

facile, on aime mieux retourner chez soi que de se battre; cependant nos Bretons, naturellement très-braves, hésitaient encore : on les travailla si bien qu'ils furent entraînés : d'ailleurs, les administrateurs du Calvados, qui n'en ont pas été moins guillotinés depuis, osèrent leur signifier qu'ayant accepté la constitution, ils ne pouvaient plus les tolérer dans la ville de Caen. Les fédérés bretons, ainsi lâchement abandonnés, reprirent le chemin de leurs foyers.

On croit bien que Wimpfen avait un sauf-conduit de la Montagne, et une occasion toute prête pour l'Angleterre. Je ne sais ce que devint M. de Puisaye, qui s'était si complaisamment fait battre auprès de Vernon. Quant à madame de Puisaye, elle s'était retirée à Bordeaux; elle y fut dénoncée par un subalterne qui n'était point initié aux mystères; on l'arrêta et on l'envoya à Paris; mais on n'a plus entendu parler d'elle; et quoiqu'elle soit très-jolie, bien des gens pourront croire avec moi que sa beauté n'est pas la véritable cause de la clémence dont les brigands usèrent envers elle.

Mais le malheureux reste des principaux fondateurs de la république, les députés proscrits, que devinrent-ils? Leurs cruelles aventures seront l'objet de la seconde partie de ces Mémoires.

Après avoir, dans le tourbillon d'une grande ville, long-temps étudié les hommes, au sein de leurs habitudes les plus efféminées, au milieu des commodités du luxe et des jouissances de la galanterie, qu'ils appelaient l'amour; après avoir vu, auprès de ces sybarites perdus de mollesse, un peuple abâtardi qui semblait n'avoir plus de force que pour porter, sans désespoir, l'énorme pesanteur du joug, j'avais osé prononcer, que jamais les oppresseurs ni les opprimés n'auraient assez de courage, ceux-ci pour tenter de se relever, ceux-là pour opposer quelque résistance à l'insurrection, s'il n'était pas vraiment impossible qu'elle eût lieu. Je ne m'étais trompé qu'à demi; un grand changement s'annonça dans le gouvernement de la France; l'intérêt particulier réveilla les passions fortes: mais leur premier choc fut heureusement plus bruyant que terrible.

Les événemens prirent ensuite un caractère plus sérieux; les factions hardies se prononcèrent. Entre la cour qui conspirait pour le retour de tous les abus, et le parti d'Orléans (1) qui ne paraissait les combattre qu'afin de les ressusciter à son profit,

(1) Le parti d'Orléans voulait que l'Assemblée législative ne prononçât que la déchéance de Louis XVI. Les républicains voulaient la suspension et la convocation d'une Convention. La déchéance maintenait la royauté : une Convention décrétait certainement la république. On fit les massacres de septembre pour empêcher la Convention de s'assembler. On voulut faire le 10 mars

des conjurés vertueux se firent jour : à la suite de leurs généreux efforts, une Convention s'assembla, chargée de *constituer* la république ; malheureusement elle ne put jamais que la *décréter*. Ce ne fut d'abord qu'un vain nom ; ce fut bientôt un nom funeste : il fit avorter la *chose*. Cependant entraîné presque malgré moi sur ce grand théâtre que je croyais celui des passions les plus nobles, qu'aperçus-je au premier coup-d'œil ? Du milieu de la Montagne jusqu'à son sommet, c'étaient l'ignorance présomptueuse prétendant à tous les profits de la célébrité, l'avide cupidité aspirant aux richesses, la crapule vile espérant de longues débauches, la vengeance atroce préparant des assassinats, la basse envie désespérée de l'influence du talent, l'insatiable ambition dévorée du besoin de régner au prix de tous les forfaits. Et lorsque de tels scélérats commencèrent à l'emporter ; lorsque sur des monceaux de dépouilles, sur les débris de toutes les propriétés, la foule à leur voix obéissante se baigna dans les flots d'un sang innocent ; lorsque le pillage organisé par les *magistrats ;* l'athéisme réduit en principe, et deux cent mille échafauds ordonnés par les *lois* souillèrent ma patrie, je fus obligé de

---

pour la dissoudre ; on fit le 31 mai pour la détruire. Malgré les Marat, les Robespierre, les Lacroix, les Lindet, la Convention et la république sont toujours debout.... Liberté, combats pour nous jusqu'au dernier moment !

(*Note de l'auteur.*)

reconnaître que, de toutes les espèces de servitude, celle que l'anarchie produit est encore la plus intolérable. Quand c'est la multitude ignorante et trompée qui règne, les crimes aussi se multiplient autant que les maîtres. C'est à voler que l'un s'attache, c'est à tuer que l'autre se plaît ; celui-ci prend plaisir à tourmenter, emprisonner, supplicier son ennemi ; celui-là préfère de *requérir* sa femme ; cet autre, dédaignant de gazer le mot, aime mieux violer sa fille, trop heureuse la victime si le bourreau ne la massacre pas ensuite ; enfin, vous diriez que chacun s'excite à inventer quelques-uns des attentats, dont la nature n'ait pas encore gémi : dès qu'on le trouve, il est consacré ; d'autres scélérats travaillent avec ardeur à quelque découverte nouvelle qui n'aura pas moins de succès. C'est ainsi que, dans ma patrie déshonorée, plusieurs milliers de brigands professent le crime, et parmi les crimes, préfèrent, choisissent, préconisent ce qu'il y a de plus honteux, de plus repoussant, de plus horriblement nouveau. C'est ainsi qu'auprès de la Vendée, un représentant s'égare jusqu'à qualifier un bourreau, *le vengeur du peuple ;* et *vertu civique*, la férocité qui le porte à prendre, en pleine *assemblée populaire*, et à tenir l'engagement de couper, chaque jour peut-être, vingt têtes de Français. C'est ainsi qu'à *Commune-Affranchie*, quelle dérision exécrable dans ce changement de nom ! Collot-d'Herbois, aussi représentant du peuple, Ronsin, commandant d'une armée,

et quelques autres *patriotes* délibérèrent tranquillement, pendant quelques heures, de quelle manière on s'y prendra pour assassiner avec une cruauté plus solennelle, huit ou dix mille Lyonnais. C'est ainsi qu'au bruit de la mitraille qui les déchire, et des cent coups de sabre dont on les achève, un peuple nombreux fait retentir l'air de ses applaudissemens. C'est ainsi que la *guillotine* deviendra l'autel national sur lequel le frère poussera civiquement son frère, ou le père son fils. C'est ainsi qu'une malheureuse femme coupable d'avoir, en gémissant, accompagné son mari jusqu'au lieu du supplice, sera condamnée, au grand contentement de la multitude, à passer plusieurs heures sous le fatal couteau qui répandra sur elle, goutte à goutte, le sang fraîchement versé de son époux, dont le cadavre est auprès d'elle.....là..... sur l'échafaud (1)!.... C'est ainsi que tout-à-coup, comme un torrent nouveau qui n'a point de digues, une masse incommensurable de forfaits, inconnus chez les nations les plus féroces, se répandra sur un vaste empire et menacera d'envahir l'univers. Oh! pourquoi ne m'a-t-il fallu rien moins que cette expérience, pour être convaincu de cette vérité funeste, que, sans distinction d'opulence ou de misère, de grandeur ou d'obscurité, je dirai même, en général, d'un vain savoir ou d'une ignorance

(1) C'est l'atroce Lebon qui donna cette preuve d'une cruauté sans exemple. (*Note des édit.*)

complète, et sous la seule exception de la *vertu* qui n'appartient qu'à quelques philosophes privilégiés, les hommes doivent être esclaves, puisque les hommes sont méchans, ou rampent devant les méchans?

Tant qu'il nous resta quelque espérance d'abattre cette secte impie, nous courûmes les départemens, moins pour y chercher des asiles, que pour lui chercher des ennemis. Soins inutiles! Le dégoûtant machiavélisme d'Hébert allait l'emporter. Déjà la peur, dissimulée sous le nom de prudence, venait de diviser le faisceau départemental, de rompre les mesures salutaires, et de compromettre la liberté dans son dernier rempart. A Marseille, à Bordeaux, dans presque toutes les villes principales, le propriétaire lent, insouciant, timide, ne pouvait se résoudre à quitter un instant ses foyers; c'étaient des mercenaïres qu'il chargeait de sa querelle et de ses armes; comme s'il était mal-aisé de pressentir, que ces hommes achetés par lui, seraient bientôt achetés contre lui: de l'autre côté, *la Montagne* ardente, audacieuse, rompue aux forfaits, tirait le glaive contre la patrie. Pour vider quelques tonnes, pour surprendre quelques femmes, pour ouvrir quelques coffres-forts, d'indignes soldats servaient *la Montagne* aux cris de *vive la république*! ils venaient égorger les républicains; pour que leur pays fût libre, ils accouraient l'asservir. Vomis de la *capitale*, comme d'une Rome moderne, les plus vils suppôts du royalisme

déguisé, les plus infâmes agens de la corruption, apportaient des fers aux *provinces conquises*, déjà prêtes à se prosterner devant leur sanglant proconsulat (1). Les cités, jadis les plus fières, commençaient à tomber devant deux ou trois *jacobins*. C'en était fait de la république! Et nous, ses malheu-

---

(1) Mercier décrit d'une manière neuve et forte l'apathie étonnante de ceux même qui ne favorisaient pas activement ces coupables projets :

« Jamais le peuple ne fut profondément intimidé ni par le repas des gardes-du-corps, ni par la fuite du roi qui semblait dissoudre tout gouvernement, ni par la prise de Verdun, ni par les manifestes de tous les rois de l'Europe. Il fut impossible de faire entrer chez lui la terreur de l'ennemi; et il ne l'aurait pas connue sans la tyrannie décemvirale qui fit plus de mal à la liberté et à la patrie que toutes les armées de Pitt et de Cobourg.

» Ces deux noms, à force d'être répétés, on les tournait en ridicule. Il faut avoir été témoin de cette impassibilité pour le croire. Tandis que, dans l'Europe entière, on disait : « C'en est fait de Paris; fût-ce le dernier des Bourbons, on en remettra un sur le trône. » Le peuple, qui avait enlevé le canon des Invalides et quarante mille fusils en trois heures de temps, ne conçut point, n'imagina point la possibilité d'un danger. Il se mit à adorer Marat, à exalter Robespierre, à croire à Chaumette. Et les Dumouriez, les Custine, les Miranda, les Dampierre, les Beurnonville, les Kellermann, qu'ils fussent traîtres ou fidèles à la cause publique, ne lui inspirèrent aucune crainte, aucune inquiétude; il vit de sang-froid l'érection d'un tribunal révolutionnaire; et fort de l'appel au peuple de trois cent mille hommes nécessaires pour compléter les armées de la république, il continua paisiblement d'aller à l'Opéra. Le rideau se leva exactement à la même heure, soit qu'on coupât soixante têtes, soit qu'on n'en coupât que trente. » (*Mercier, Nouveau Paris.*)

(*Note des édit.*)

reux fondateurs, nous allions éprouver tout ce que peut avoir de plus affreux, le sort de quelques proscrits trop connus, que tous les scélérats persécutent, que tous les lâches abandonnent. Ceux de qui nous avions, à travers d'immenses dangers, constamment protégé les biens, ne nous offriraient point, dans nos détresses, la moindre parcelle de cette fortune, que demain ils livreraient tout entière, à genoux, au premier brigand qui voudrait s'en saisir. Ceux dont nous défendions, depuis dix mois, la vie au péril de la nôtre, plutôt que d'exposer un instant la leur, refuseraient de nous entrouvrir leurs portes. Dans l'horreur des nuits sombres, sous les intempéries d'un ciel orageux, épuisés que nous serions d'avoir sans repos erré tout le jour dans les bois, pressés de la faim, tourmentés de la soif, on ne nous laisserait contre nos besoins renaissans et les assassins, d'autre défense que notre courage, notre innocence, un reste d'espoir; mais aussi les prodiges d'une Providence évidemment protectrice. Nous verrions des amis féroces par pusillanimité méconnaître leur ami. Elle m'était réservée à moi cette épreuve, la plus douloureuse de celles que j'eusse à subir. Infortuné! des amis de vingt ans te chasseraient de leur demeure, ils te repousseraient jusqu'au pied de l'échafaud!..... J'avais vu les hommes en masse dans leur vie publique, et je les avais détestés; j'eus lieu de les trop bien connaître en détail dans leur vie privée, et le mépris suivit la haine. Puisque même

en un pays que je croyais prêt à se régénérer, les gens de bien sont si lâches et les méchans si furieux, il est clair que toute agrégation d'hommes, pompeusement appelée *peuple* par des insensés tels que moi, n'est réellement qu'un imbécille troupeau, trop heureux de ramper sous un maître (1). Eh! Robespierre ou Mazanielle, Marat ou Néron, Caligula ou Châlier, Hébert ou Pitt, Cartouche même ou Alexandre, qu'importe? tout scélérat, s'il est ambitieux, et que les circonstances le poussent, pour parvenir à ce qu'ils appellent de hautes destinées, seulement le plus habile quelquefois doit rouler des hauteurs dans l'abîme, et c'est au plus malheureux de régner (2).

Au milieu de tant de dépravation cependant, il est consolant d'avoir à déclarer, que jusqu'en France, il existe encore quelques êtres dignes de la

(1) Qu'on se souvienne de la situation où j'étais, et qu'on pardonne de telles réflexions à l'excès du malheur.

(*Note de l'auteur.*)

(2) Cromwel, à qui Robespierre ressemble si fort, aux talens près; Cromwel, qui naturellement cruel et indévot, savait aussi, par une double hypocrisie, affecter le penchant à la clémence, et le zèle pour la cause de Dieu; Cromwel une fois sur le trône se croyait sans cesse entouré d'assassins. Il ne se fiait point à ses gardes; il avait des pistolets le jour dans ses poches, et sous son chevet la nuit. Il mangeait à peine; il ne dormait plus. Chaque soir, il changeait d'appartement et de lit. Qui donc, à ce prix, préférerait la couronne à la mort? Bien des lâches coquins, sans doute! Mais en concluera-t-on qu'ils seraient heureux? Et n'est-il pas bien vraisemblable qu'il vaudrait mieux même, pour eux, mourir?

(*Note de l'auteur.*)

liberté. Nous les avons trouvés surtout parmi les individus de ce sexe réputé frivole et timide. Ce sont des femmes qui nous ont prodigué les soins les plus touchans, et tous ces courageux secours qu'une compassion généreuse ne sait point refuser au malheur non mérité. O Madame**** ! je ne puis vous nommer aujourd'hui sans vous perdre ; mais la vertu ne reste pas sans récompense ; et s'il est toujours impossible que je vous produise à la reconnaissance des républicains, du moins n'en doutez pas, celui qui fit à son image votre ame céleste, votre Dieu, le mien, un Dieu de bienfaisance et de bonté, n'oubliera point quels périlleux devoirs vous avez remplis pour nous, et comment, environnée de nos bourreaux, vous leur avez dérobé leurs victimes..... (1).

Les administrateurs du Calvados venaient de donner aux autres administrations le signal d'une honteuse défection. Ils avaient fait secrètement leur paix avec *la Montagne*, sans nous en donner aucun avis ; le troisième jour seulement, ils nous prévinrent, et voici comment : ils envoyèrent placarder à la porte même de *l'intendance* où ils nous logeaient, l'affiche montagnarde, qui portait notre

(1) Hélas ! cette généreuse femme, c'était la belle-sœur de Guadet, c'était la citoyenne Bouquet.... Elle est morte sur l'échafaud. On l'a assassinée avec son mari, son beau-frère et le père de Guadet. Elle est morte ! et Julien fils, son assassin, respire ! Dieu de justice, où donc es-tu ?

(*Note de l'auteur.*)

décret de hors la loi. Les Bretons, qui partaient le lendemain, furent indignés de cette perfide insolence; ils nous offraient leurs armes : nous les acceptâmes, non pour exercer des vengeances, mais afin de pourvoir à notre sûreté. Quand nous eûmes déclaré à leurs députés que nous comptions aller au milieu d'eux chercher une retraite, et sauver la liberté dans leurs départemens, ce ne fut qu'un cri de joie.

Le lendemain fut en effet le jour du départ. Nous nous divisâmes en trois troupes, qui chacune alla se réunir à l'un des trois bataillons. Nous marchions comme simples soldats, et ceux qui nous avaient reçus paraissaient contens et fiers d'avoir pour *camarades* cette vingtaine de représentans pour qui la France, presque tout entière, venait de s'insurger; car les départemens coalisés n'étaient pas moins de soixante-neuf. Notre situation eut d'abord quelque chose d'assez doux et de très-piquant. Je trouvais, pour moi, fort agréable de faire avec ces braves gens ma journée à pied, de boire et manger avec eux, sur la route, le verre de cidre, le petit morceau de beurre et le pain de munition; puis, à la couchée, d'aller avec un billet prendre modestement mon logement chez un particulier qui, me croyant un volontaire, ne se gênait nullement avec moi, et me dispensait par-là de toute espèce de cérémonie. Cette manière de faire charmait nos Bretons; il est vrai que l'Ile-et-Vilaine, la Mayenne et surtout le Finistère n'étaient point

tombés dans l'énorme faute qu'avait faite le Midi de n'armer que des mercenaires. La plupart de ces volontaires étaient des jeunes gens bien élevés, très-instruits de la querelle qu'ils allaient soutenir, et qu'il eût été difficile d'acheter. Mais quelque précaution que l'on eût prise, on n'avait pu empêcher des brouillons, des hommes ardens ou faibles, et quelques anarchistes déguisés de se glisser dans les compagnies; et quoiqu'en très-petit nombre, aidés de leur vile tactique et de toutes leurs détestables intrigues, ils finissaient souvent par donner la loi. Nous l'avions déjà vu dans Lisieux; nous eûmes bientôt occasion d'en faire une expérience plus triste.

Après plusieurs marches nous étions arrivés à *Vire*. J'y avais appris que *la Montagne*, enhardie par nos revers, faisait dans Paris des arrestations multipliées. Je tremblais pour ma femme. Un peu fatigué, je m'étais couché à six heures : il était minuit, je n'avais pu fermer l'œil ; on vient me dire qu'une dame me demande : c'était elle! Qu'on juge des transports de ma joie!

Digne amie! à peine les aboyeurs des journaux de Paris avaient-ils beuglé *la grande victoire de Vernon remportée* SUR LES ROYALISTES *du Calvados*, que, pressentant le reste de nos désastres, elle s'était hâtée de vendre tout ce qu'elle avait de bijoux. Elle venait me déclarer que, désormais attachée à mon sort, elle accourait chercher auprès de moi l'exil, la misère peut-être, et certainement une foule de dangers. C'est alors, que

pénétré de sa générosité, bien convaincu que ma mauvaise fortune ne pouvait rien changer à ses dispositions, j'osai la presser de former des liens que je désirais depuis si long-temps, et que son divorce, prononcé depuis dix mois seulement, ne m'avait pas permis d'obtenir encore. Hélas ! sous quels auspices ce contrat fut juré ! Pétion, Buzot, Salles et Guadet furent nos témoins.

Ma femme me pressait de courir au port le plus voisin, et de nous y jeter dans le premier bâtiment qui voulût nous porter en Amérique. Je lui montrai Lyon, Bordeaux, Marseille, faisant pour la république un dernier effort que mon devoir était d'aller aider. Soit, dit-elle, mais nous ne nous séparerons plus. Je le jurai. Que de fois je devais, malgré moi, violer mon serment !

A Fougères, les bataillons se séparèrent; le Morbihan, pour retourner chez lui; Mayenne, pour regagner Laval; Ile-et-Vilaine, pour rentrer dans Rennes; le Finistère continuait sa route sur Brest. Chacun des trois désirait nous garder et nous promettait sûreté chez lui. Sûreté ne suffisait pas. Nous avions dépêché devant nous, à Rennes, B...., qui nous mandait que nous devions nous rendre dans cette ville où nous trouverions des moyens de gagner la mer, et là, quelque chasse-marée qui nous conduirait à Bordeaux. Barbaroux combattit vivement cette mesure. Il fit sentir qu'il valait beaucoup mieux nous rendre du côté de Quimper où Kervelegan, notre collègue, parti depuis

plusieurs jours, nous aurait infailliblement préparé une retraite momentanée, et des moyens d'embarquement. Cette opinion prévalut, et je crois que ce fut très-heureusement pour nous.

Nous prîmes donc, avec le seul bataillon du Finistère, le chemin de Fougères à Dol. Nous allâmes coucher à Antrain, je crois. Je dis je crois, parce que ma mémoire s'étant fort altérée, j'ai bien retenu les faits; mais tantôt les lieux, tantôt l'époque précise de l'événement m'échappent; et dans la caverne où j'écris, je suis dénué de tout secours. Je n'ai pas même une carte de France. Au reste, que le bourg d'Antrain soit en-deçà ou au-delà de Fougères, toujours est-il certain que nous y courûmes quelques périls. Ce lieu était fort jacobinisé. A peu près deux cents coquins avaient formé le doux projet de désarmer, pendant la nuit, le bataillon dispersé chez les particuliers; puis de tomber sur les députés pour les envoyer à la Montagne, s'ils se laissaient prendre, ou les massacrer s'ils tentaient quelque résistance. La partie fut découverte comme on achevait de la lier; pour la rompre nous fîmes doubler les postes et promener de bonnes patrouilles: les égorgeurs s'allèrent coucher.

Mais un peu avant Dol, l'alerte devint plus chaude; nous reçûmes la nouvelle certaine que la municipalité de cette ville venait de mettre ses volontaires sous les armes, de braquer ses canons à la municipalité, et d'envoyer à Saint-Malo de-

mander les secours de la garde nationale et de la garnison de cette place, qui pouvaient, selon messieurs de Dol, arriver chez eux dans la soirée, et par conséquent assez tôt, puisque nous comptions y être avant midi, mais séjourner jusqu'au lendemain. Sur cet avis, nos braves Finistériens se préparèrent; les armes et les canons furent chargés; nous doublâmes le pas; nous arrivâmes à Dol deux heures plus tôt; nous y entrâmes au pas de charge, la baïonnette au bout du fusil; nous allâmes nous mettre en bataille devant l'hôtel-de-ville; les canons étaient effectivement braqués, mais ils se turent: des volontaires allèrent en députation sommer le maire de s'expliquer sur les mauvais bruits qui couraient. Il avoua ses démarches, protestant qu'elles n'avaient point pour but d'arrêter le retour du bataillon, mais de saisir les députés, *traîtres à la patrie*, qu'il recélait dans ses rangs. Cette réponse rapportée aux Bretons les indigna. Si le commandant et nous ne nous étions réunis pour les calmer, la guerre civile commençait dans Dol. Enfin, ils consentirent à ne pas coucher dans cette ville; mais il y fallait dîner du moins. Ils ne voulurent point nous quitter; nous mangeâmes presque tous ensemble sur la place: « Si vous avez tant envie de les prendre, criaient-ils aux passans, battez donc la générale, et venez. » Tout ceci ne nous préparait guère à ce qui devait nous arriver le lendemain.

A trois lieues au-dessus de Dol, sur la grande

route de Dinan, où nous devions coucher, se trouvait un passage dangereux : c'était un défilé sur une hauteur, à l'entrée d'un bois. Les trois mille hommes de Saint-Malo, qu'on disait en marche, pouvaient se porter là, et attendre avec un immense avantage nos huit cents Bretons. Ils le savaient et n'en faisaient pas moins bonne contenance : presque tous juraient de périr, plutôt que de nous abandonner. Nous étions nous dans leurs rangs, bien décidés de ne pas tomber vivans dans les mains des satellites de la Montagne. Lodoïska et quelques femmes suivaient dans une voiture. On peut se représenter leurs alarmes. Enfin, parvenus au lieu redouté, nous n'y rencontrâmes personne (1). A Dinan, nous fûmes parfaitement reçus ; c'était à qui nous offrirait des lits.

A la pointe du jour un grand bruit nous réveilla; c'était nos Finistériens qui se disputaient sur la place : les motionneurs de Lisieux avaient passé la nuit à travailler les faibles; les faibles étaient entraînés ; ensemble, ils avaient provoqué

(1) On nous a assuré depuis que les trois mille hommes de Saint-Malo avaient au contraire délibéré de ne point marcher contre leurs frères du Finistère.

Les autorités constituées de cette commune prenaient unanimement la même délibération. Leurs principaux motifs étaient la crainte de la guerre civile, le respect dû au malheur, l'antique loyauté malouine.

Pour consommer leur dévouement généreux, cinq membres de cette assemblée ont été envoyés, parmi une foule d'autres infortunés, porter leurs têtes au tribunal révolutionnaire du 22 prai-

cette assemblée générale ; ensemble, ils criaient que la Convention était reconnue, puisqu'on venait d'accepter la constitution : protéger encore les députés qu'elle venait de mettre hors de la loi, c'était se constituer faction. Les honnêtes gens, pénétrés de douleur, répondaient que la majorité des départemens ne reconnaissait pas encore les dominateurs de la Convention ; que d'ailleurs livrer ou seulement abandonner de vertueux représentans qui, prenant confiance entière aux promesses du bataillon, l'avaient préféré aux autres fédérés bretons, c'était déshonorer le Finistère. Cette pensée surtout donnait à nos amis, encore les plus nombreux, une vigueur qui ne leur était pas ordinaire. Vainement un courrier venait d'arriver, apportant l'étrange nouvelle que les trois mille hommes de Saint-Malo venaient sur Dinan, et que de l'autre côté Saint-Brieux faisait marcher des troupes ; de sorte que le bataillon allait se trouver entre deux feux. Les nôtres disaient que rien de tout cela n'était vraisemblable ; mais que, tout cela fût-il sûr, on ne devait pas composer avec ses devoirs, et que la mort était préférable

rial. Les noms de ces honorables victimes de la tyrannie sont : Perruchot, maire ; Bonnissent, procureur de la commune ; Leroi, administrateur ; Varin et Thurin, juges au tribunal de district. Les quatre premiers ont péri sur l'échafaud le sur-lendemain de leur arrivée.....

Le cinquième y a échappé en s'évadant sur la route, lors de leur translation de la maison d'arrêt de Saint-Malo à la Conciergerie de Paris. (*Note de l'auteur.*)

à la honte. Enfin, les partis s'échauffaient; il était possible qu'on en vînt aux mains : nous résolûmes de prévenir ce malheur, et de n'espérer désormais notre salut que de nous-mêmes. Quand les braves gens apprirent notre résolution de quitter le bataillon, et de nous aventurer vers Quimper, par des chemins de traverse, il n'y a sorte d'efforts qu'ils n'essayassent pour nous retenir. Le parti était pris, ils le virent bientôt; et alors, du moins, ils nous prodiguèrent les moyens qui nous manquaient : nous ne voulûmes rien accepter de tout l'argent qui nous fut offert, mais nous souffrîmes qu'on nous complétât notre ajustement de volontaires : c'était en cette qualité que nous allions nous mettre en route; il fallait pour notre sûreté que rien ne nous manquât. On alla nous choisir les meilleurs fusils, de bons sabres, une giberne bien garnie de cartouches, et nous couvrîmes encore nos uniformes d'un de ces sarraux blancs, bordés de rouge, que les soldats en route ont coutume d'avoir; on nous donna pour escorte six hommes éprouvés, armés comme nous; enfin un officier, que je ne nommerai pas, nous signa des congés qui portaient que nous étions des volontaires du Finistère qui retournaient, par le chemin le plus court, à Quimper, lieu de leur domicile. Nous avions quarante grandes lieues à faire à pied par des chemins difficiles; et la prudence ordonnait que nous y missions tout au plus trois jours; il n'y avait donc pas moyen d'emmener Lodoïska; au

moins l'absence serait courte : elle allait, avec un passe-port bien en règle, suivre la grande route, et m'attendrait à Quimper. Notre séparation nous coûta pourtant bien des larmes.

Braves hommes du Finistère (1), nous vous quittions, et la plupart d'entre vous ne devaient plus nous revoir : ah ! du moins recevez ici les assurances d'une estime qui ne finira qu'avec nous. Souvent, dans les départemens où nous pensions trouver plus d'énergie, nous avons regretté la vôtre. Le moment approchait où, réduits à errer sans secours, nous ne trouverions plus des hommes résolus à nous défendre; trop heureux d'en rencontrer qui consentissent à nous recueillir.

Au reste, c'est ici que je dois m'empresser à réparer une omission essentielle : j'ai oublié de dire que cet excellent bataillon du Finistère n'était

(1) J'apprends que le commandant de ces braves est un de ceux qui ont honoré les cachots de la Conciergerie, destinés auparavant à renfermer le crime : une heureuse et inconcevable destinée l'a conservé à ses amis et à la république qui n'aura jamais de meilleur citoyen. Après quatorze mois de souffrance, il jouit enfin de l'estime qu'une vie sans reproche lui a méritée. C'est lui qui sauva la Convention nationale, au 10 mars; c'est lui que nous trouvâmes encore dans nos malheurs. Avec quelque modestie qu'il cherche à dérober son nom, l'histoire le réclame, l'histoire le saura dans des temps plus heureux. Il a exposé sa vie en combattant plusieurs fois pour la liberté; il l'a exposée en servant ses amis, les amis de la république, et il paraît l'ignorer. Heureux et honorable parti que celui des vrais républicains, appelés *fédéralistes*, puisqu'il compte de pareils hommes.

(*Note de l'auteur.*)

point à l'affaire de Vernon : Wimpfen, instruit qu'il approchait, et sachant comme il était composé, se garda bien d'attendre encore trois jours, lui qui attendait sans raison depuis un mois. Certes, il calcula bien; car je ne doute pas, de quelque talent dont son M. de Puisaye se montra doué, pour se faire surprendre, que la surprise n'eût pas eu de succès, si les Finistériens se fussent trouvés là.

Nous partions cependant; et voici le moment de savoir quels et combien nous étions : Pétion, Barbaroux, Salles, Buzot, Cussy, Lesage (d'Eure-et-Loire), Bergoeing (de la Gironde), Giroust, Meillant et moi; puis Girey-Dupré, et un digne jeune homme, nommé Riouffe, qui était venu nous trouver à Caen (1); enfin, nos six guides. Buzot avait encore son domestique, tout aussi bien armé que nous; en tout dix-neuf. Il nous manquait Lanjuinais qui n'avait fait que passer à Caen pour nous embrasser; Guadet qui s'écartait toujours du bataillon, et ne s'étant pas trouvé à Dinan au moment critique, fut obligé de continuer seul vers Quimper par la grande route où il ne fut point reconnu; Valady, resté en arrière avec un ami, et qui nous rejoignit ensuite par une suite d'aventures très-favorables; Larivière, resté long-temps du côté de Falaise, Duchâtel et Kervelegan, partis d'avance pour les environs de Quimper, où ils de-

(1) *Voyez* ses Mémoires dans la livraison précédente.
(*Note des édit.*)

vaient préparer nos logemens; Mollevaut, président de la commission des douze : il nous avait laissés depuis quelques jours. L'Espagnol Marchena, digne ami de Brissot; enfin, Gorsas qui était allé avec sa fille à Rennes où il avait des amis, et d'où il sortit pour venir si imprudemment braver ses assassins jusque dans Paris.

Nous suivîmes encore la grande route jusqu'à Jugon. Là nous prîmes la traverse où nous fîmes quelques lieues, et vînmes, à l'entrée de la nuit, frapper aux portes d'une ferme dont on ne nous ouvrit que la cuisine et la grange. Dans la première des deux pièces nous ne trouvâmes pour souper qu'un petit lièvre, du pain noir et de mauvais cidre; et, dans la seconde, pour coucher, que de la paille : pourtant nous mangeâmes fort bien, et nous dormîmes mieux. Le lendemain, à la pointe du jour, il fallut se mettre en route.

Nous avions déjà évité Lamballe; nous ne devions trouver dans la traverse que quelques misérables villages où dix-neuf soldats n'avaient rien à craindre, et deux ou trois bourgs un peu forts, que, par précaution, il faudrait tourner. Une erreur de nos guides nous fit tomber à l'entrée d'une ville, c'était Moncontour; nous en étions si près, qu'il était impossible de s'en écarter sans se rendre suspects, et sans risquer d'entendre sonner le tocsin. Nous y entrâmes donc : c'était justement un jour de marché; plus de quinze cents paysans étaient, avec force gendarmerie, sur la place que

nous traversâmes avec une confiance qui n'était qu'apparente. Riouffe, mauvais marcheur, était resté en arrière : un gendarme l'arrêta, lut son congé, et parut tenté de le conduire à la municipalité ; il montra de loin ses camarades : « Et où les rattraperai-je? » dit-il. On le laissa aller.

Mais comme nous sortions de cette ville dangereuse, nous fîmes une rencontre importante. B*** vint nous joindre avec de grandes marques d'intérêt. Étonné de ne nous pas voir arriver à Rennes, il en était sorti à notre rencontre ; il avait trouvé à Lamballe ma sœur (c'était sous ce nom que je produisais ma femme ; on saura pourquoi). Elle lui avait appris que nous étions sur cette route ; nous avions tort de nous y hasarder : nous devions penser à nous rendre à Nantes. Il avait au reste mille choses à nous dire ; il nous priait d'aller l'attendre dans des chaumières qu'il nous montrait dans l'éloignement ; il allait nous y apporter quelques provisions dont nous avions en effet grand besoin : nous marchions depuis cinq heures, il en était dix, et nous n'avions rien pris. B*** avait été de l'Assemblée constituante où il s'était bien conduit. Il était, en décembre 1792, président de ce club des Marseillais qui eût sauvé les Parisiens, si les Parisiens eussent voulu l'entendre ; enfin il était venu à Caen officier dans un des bataillons de la force départementale.

Nous l'attendîmes pendant une heure dans ces chaumières ; le peu de denrées qu'il nous apportait disparut aussitôt. Deux personnes qu'il amenait

nous prévinrent que quelques-uns de nous avaient été reconnus à Moncontour; ils avaient entendu dire : « Voilà Buzot, voilà Pétion. » Ensuite on en revint au projet de Nantes : il fut rejeté. Alors B*** nous dit que nous devions être fatigués; c'était l'instant de la chaleur du jour, nous avions déjà fait quatre ou cinq lieues; que nous en fissions encore autant le soir, ce serait assez : il allait nous conduire à une demi-lieue de-là, dans un épais taillis où nous resterions jusqu'à quatre heures; qu'un de ses neveux nous apporterait des rafraîchissemens; ce jeune homme nous conduirait ensuite, à trois lieues plus loin, chez un parent où nous le trouverions; nous aurions l'avantage de passer la nuit dans une maison sûre. Cette considération, en effet puissante, nous détermina.

Le voilà parti. Nous voilà tous, ventre à terre, dans ce taillis, autour duquel de malheureux enfans nous inquiétèrent long-temps de leurs jeux; ils firent retraite enfin; mais c'était la pluie qui les y forçait. Le mince feuillage de ces petits arbres plia bientôt sous le faix dont il se déchargeait sur nous. Le malaise que nous éprouvions est difficile à décrire. Le neveu ne donna le signal convenu qu'à cinq heures; encore avait-il affaire pour un quart-d'heure dans le village voisin : il y resta près d'une heure et demie. La nuit s'approchait quand nous nous remîmes en route.

Bientôt elle fut noire; nous marchions depuis long-temps et nous n'arrivions pas. Nos guides

n'avaient pas fort examiné quelle route nous avions prise. Enfin on reconnut que nous allions traverser un bourg assez fort, dont je suis bien fâché de ne pas me rappeler le nom. Nous décidâmes que nous n'y passerions pas. Nos guides avertirent qu'il y avait un autre chemin : nous le prîmes. Nous tournions le bourg, à quelque distance, lorsque nous y entendîmes le bruit des tambours. *C'est la retraite,* dit quelqu'un. On n'a jamais battu la retraite à cette heure, dans cette saison, répliquai-je. J'écoutai, je fis écouter : plusieurs crurent comme moi que c'était la générale : raison de plus pour ne pas entrer dans le bourg.

Nous l'avions tourné, et nous étions déjà à quelque distance, lorsque B*** arriva. Il nous conduisit chez son parent. Celui-ci fut charmé de nous voir. Les lits qu'il nous donna nous parurent, en comparaison de ceux de la grange, excellens : c'étaient cinq ou six matelas qu'on étendit dans un salon, et sur lesquels nous dûmes nous arranger le moins mal possible.

Nous nous y trouvâmes assez bien pour y rester jusqu'à huit heures du matin. B*** nous reprocha d'avoir fait trop de bruit. Une voisine avait pu nous entendre : elle était sœur d'un administrateur du district, mauvais sujet, de qui nous devions craindre quelque mauvais dessein. Nous déjeunions : il nous pressa de rester dans le pays dont l'esprit lui paraissait très-bon. Deux de nos amis acceptèrent.

Je ne sais ce qu'est devenu l'un d'eux, Lesage

(d'Eure-et-Loire) (1). Quant à Giroust, il a été pris quelques mois après, et il n'est plus. Comme nous partions, vous allez, nous dit quelqu'un, traverser un pays où tout rassemblement excite les soupçons. Une vingtaine de soldats, marchant ensemble, seraient partout suspects; divisez-vous par trois ou quatre, et rendez-vous, par des chemins divers, à un lieu convenu. Nous ne crûmes pas qu'il eût raison. Notre union faisait alors notre sûreté. Tous ensemble nous partîmes, et l'on verra que nous fîmes bien.

Dans tout le cours de la journée rien de remarquable, si ce n'est qu'à l'entrée de la nuit nous nous trouvâmes dans un misérable village, à une lieue au-dessus de Roternheim, petite ville, chef-lieu de district qui se trouvait sur notre route, et qu'il fallait tourner. On conçoit que nous n'étions pas plus tentés d'aller coucher à Roternheim que de le traverser. Toute la question était de savoir si nous profiterions de la nuit pour dépasser le point dangereux; ce qui avait le grand inconvénient de nous obliger à coucher dans quelques chaumières à une lieu au-delà, et par conséquent nous rendre suspects; car le moyen d'imaginer que des voyageurs, lorsqu'il est déjà tard, prennent la peine de dépasser une ville où ils auraient trouvé de bons logemens pour aller chercher de mauvais gîtes dans

(1) J'apprends qu'il est vivant, et l'on m'assure même que Giroust, dont un montagnard avait annoncé la mort à la Convention nationale, est sauvé. (*Note de l'auteur.*)

quelques bouchons? S'arrêter en-deçà de la ville était plus naturel; la fatigue de quelques-uns d'entre nous offrait un prétexte assez plausible. Nous nous arrêtâmes donc une lieue en-deçà : au reste, deux lieues plus loin c'eût été tout de même. Le péril que nous ignorions n'en devenait que plus inévitable : où que nous fussions endormis, il nous viendrait réveiller.

A une heure du matin il arriva. *Au nom de la loi,* criait-on, *ouvrez.* Nous étions, Dieu merci! tous dix-sept dans une vaste grange où la paille ne nous manquait pas. Notre unique chandelle était éteinte. L'un de nous entrouvrit doucement la porte et la referma sur-le-champ. La maison est entourée, nous dit-il. Une voix menaçante et plus forte répéta du dehors: *Au nom de la loi, ouvrez.* Aussitôt au profond silence qu'un premier mouvement de surprise avait causé parmi nous, succéda un seul cri, un cri unanime et vraiment terrible : *Aux armes!* Chacun les cherchait, chacun s'habillait à tâtons : cela ne pouvait être fort prompt. *Le nom de la loi* se faisait de temps en temps entendre, mais d'un ton mal assuré. « Nous ne sortirons que quand nous serons prêts, » lui répondait-on. Je me souviens que mon fusil se fit long-temps chercher; je l'appelais à grands cris, et j'avoue que m'accommodant, comme tous les autres d'ailleurs, au rôle que la situation commandait, je ne criais ni plus ni moins qu'un jacobin. Enfin nous ouvrîmes. Un personnage à ruban tricolore barrait la porte; un peu

derrière lui était un groupe de gardes nationales; des flambeaux éclairaient la scène. « Que faisiez-vous là? » demanda brusquement l'administrateur de district; Barbaroux répondit: « Nous dormions. — Pourquoi dans une grange? poursuivit l'autre. — Nous aurions préféré votre lit, répliquai-je. — Qui êtes-vous, monsieur le plaisant? » Riouffe lui dit en riant: « Comme tous ses camarades, un volontaire bien las ne s'attendant pas à être éveillé si matin, mais d'ailleurs pas tant *monsieur* que vous croyez bien. — Vous, des soldats! c'est ce que nous allons voir. » L'un de nos guides, que nous avions fait notre commandant, parce qu'il avait servi et bien servi, cria d'une voix plus que gaillarde: « Certes, vous le verrez. — Montrez-moi vos papiers, reprit l'administrateur. » Pétion dit: « Sur la place, citoyen, si vous voulez bien. — Oui, oui, crièrent plusieurs, ce n'est pas dans cette grange qu'il faut s'expliquer. » Notre commandant nous comprit. « Un peu de place, je vous prie, » dit-il au questionneur qu'il fit doucement reculer; puis en sortant il cria: « A moi, Finistère! » Le Finistère accourut tout entier, se rangea sur une ligne, et en un clin-d'œil, au premier mot du commandant, chaque fusil s'alla coller sur chaque épaule. Le magistrat paraissait très-étonné: la suite nous fit voir qu'il avait cru trouver dans notre compagnie dix à douze élégans en petite robe de chambre et le bâton blanc à la main, et seulement cinq à six hommes armés. Dans cette hypothèse,

il avait assez bien pris ses mesures pour qu'en cas de résistance l'avantage lui restât. Non content de ses cinquante fantassins, il amenait de la cavalerie. Une brigade de gendarmerie caracolait à quelques pas de nous. Malgré la grande infériorité du nombre, des hommes qui savaient bien qu'ils ne pouvaient échapper à l'échafaud que par la victoire, pouvaient se flatter d'écraser, si on les y réduisait, cette bande d'agresseurs; mais il ne suffisait pas que nous y fussions fermement résolus, il était bon aussi que les assaillans le sussent : aussi n'épargnions-nous aucun propos pour le leur apprendre. Ils sont armés jusqu'aux dents, murmuraient quelques-uns de la garde. En effet nous avions tous, outre nos fusils, de forts pistolets. J'avais pour ma part un don que Lodoïska m'avait fait contre les groupes du duc d'Orléans, et dont *la montre* au moins m'avait été plus d'une fois utile : c'était une espingole qui pouvait vomir vingt balles à la fois. « Pourquoi donc avez-vous tant d'armes? » demanda enfin un des plus hardis. Je crois que ce fut Buzot qui répondit : « C'est que nous n'ignorons pas qu'il y a dans ce district quelques brigands qui se plaisent à vexer la force départementale; et nous voulons que quiconque ne l'aime pas, apprenne du moins à la respecter. — Ces gens-là ne dorment pas apparemment, disais-je en les toisant avec insolence. — Ah! mais on les enverra bien coucher, » me répondait Barbaroux, à qui sa taille haute et sa forte corpulence donnaient un air plus imposant. Il

y avait dans notre petit groupe sept beaux grenadiers comme lui; et parmi les six autres le plus petit portait, comme moi, cinq pieds quatre pouces.

Voilà bien des détails : vainement voudrais-je les excuser auprès de ceux qui les trouveraient trop longs ; mais j'aime à penser que dans quelques années un moment viendra où plus d'un lecteur y trouvera quelque doux plaisir. Eh! qui sait quel degré d'intérêt y peuvent ajouter encore les événemens que l'obscur avenir prépare?

Observez que tout le colloque dont je n'ai rapporté que la moindre partie avait lieu pendant que l'administrateur, longeant le front de notre ligne, examinait nos congés que nous produisions successivement. Il finit par faire avec humeur cette remarque qu'ils étaient tous d'une même écriture; à quoi il lui fut répondu que cela venait de ce que notre officier se servait toujours de la même main pour les signer; et que si chacun de nous eût fabriqué le sien, ils seraient tous d'une écriture différente.

« Hé bien ! messieurs, qu'allez-vous faire actuellement? nous demanda-t-il d'un air contraint; moi, je vous conseille de vous recoucher. » Le piége était grossier. Nous répondîmes que, puisque nous avions été réveillés si tôt, nous profiterions de la mésaventure pour avancer notre route.

Il tira à l'écart quelques officiers avec lesquels il délibéra un moment; puis revenant à nous : « A la bonne heure, dit-il; aussi bien faudrait-il toujours

que vous allassiez au district où l'on vous attend. » A l'instant, nous l'entendîmes ordonner la marche : deux gendarmes en tête, dix fusiliers pour l'avant-garde, messieurs du Finistère ensuite ; puis quarante fusiliers et deux gendarmes à la queue.

Au bruit de ces dispositions menaçantes, notre commandant cria : « Finistère, chargez vos armes ! — Elles le sont. — La baïonnette au bout ! » A l'instant les baïonnettes furent mises.

Il se fit parmi nos adversaires une rumeur favorable : ce n'était pas celle d'un courage enflammé. L'administrateur accourut tout effrayé, et d'une voix tremblante nous demanda si nous voudrions opposer quelque résistance ? « A l'oppression ? dit Cussy (du Calvados), n'en doutez pas ! Sommes-nous des hommes libres, oui ou non ? — Si nous voulions vous traiter en prisonniers, nous vous ôterions vos armes. — Il faudrait auparavant nous ôter la vie, » dit Pétion. Et nos six braves de l'escorte, qui tous avaient fait la guerre contre la Vendée, criaient : « Vous, nous désarmer ! ah ! vous êtes beaucoup, mais vous n'êtes pas encore assez ! — Mais, citoyens, refusez-vous de venir avec nous jusqu'à Roternheim ? — Nous ne le refusons pas, car c'est notre chemin ; seulement nous nous mettrons sur nos gardes. — Nous prenez-vous pour des malveillans ? — Vous faites des dispositions hostiles ! Eh ! que savons-nous qui vous êtes ? Après tout, pouvons-nous vous connaître ? — Vous nous connaîtrez à Roternheim. — Eh bien ! soit ; marchons. »

En marchant, nous chantions à plein gosier le bel hymne des Marseillais, très-applicable à la circonstance. Mais si nos langues se démenaient en route, notre imagination nous portait ailleurs. Elle nous demandait ce qu'on nous gardait; quelle conduite nous allions tenir à Roternheim. La même idée nous tomba dans la tête à presque tous en même temps. Si l'on voulait nous arrêter, nous demanderions à parler au peuple assemblé. L'accordait-on, notre triomphe était vraisemblable. Étions-nous refusés, nous en appelions à nos armes, et nous combattions jusqu'au dernier soupir.

Cependant quelques curieux, autorisés sans doute à quitter leurs rangs, venaient interrompre nos chants et nos réflexions, pour nous faire des questions souvent captieuses. « Avez-vous vu Charlotte Corday, à Caen? me demanda l'un d'eux. — Notre bataillon n'y était pas encore, lui répondis-je, lorsque le meurtre se fit. — C'était bien un assassinat, répliqua-t-il. — Oui, sans comparaison de Marat à César, comme celui que commit Brutus. » Le questionneur mécontent continuait néanmoins, et comme je craignais que quelque collègue interrogé de son côté ne fît quelque réponse contradictoire, je repoussai mon homme par un : *dansons la carmagnole*, si fort et si constamment crié, qu'il ne me fut plus possible d'entendre qui que ce fût.

Dans le nombre néanmoins il y avait aussi des bienveillans, et quelques-uns nous avaient reconnus. Un vint me frapper sur l'épaule : « Bravo ! bravo !

nous sommes frères : on nous avait dit que vous étiez des prêtres réfractaires. — Il est vraisemblable que ceux qui l'ont dit n'en croient rien. — Je le parierais, » me répondit-il. Un autre vint prendre la main de Pétion, et en la lui serrant, lui dit: Tenez bon, vous trouverez des amis.

Enfin nous entrâmes dans la ville redoutée; et quoique plusieurs maisons y fussent éclairées, tout y dormait dans une paix profonde. Nul renfort pour nos ennemis; il paraît que tout ce que la ville avait de gardes nationales avait été détaché contre nous; elles furent rangées en demi-cercle sur la place, la brigade de gendarmerie un peu sur la droite; on nous dit de monter au premier étage d'une maison qu'on nous montra : nous nous y rendîmes en bon ordre. Tous les administrateurs étaient rassemblés; ils revirent nos congés, mais d'un air beaucoup moins malhonnête; ensuite ils se retirèrent dans un coin : le président revint, et nous dit : « Nous allons vous donner séjour. » Nous répétâmes notre intention formelle de presser notre marche, et d'arriver chez nous le jour même. Il nous objecta qu'il y avait treize grandes lieues; nous répliquâmes qu'il n'était pas trois heures du matin, nous persistâmes; nouvelle délibération; elle fut plus longue; un officier fut appelé; il alla, vint et revint plusieurs fois; enfin on nous dit : « Citoyens, vous accepterez du moins un verre de cidre? » Nous craignîmes qu'il y eût trop d'affectation à refuser. On nous fit descendre au rez-de-

chaussée, dans une grande salle. Un quart-d'heure s'était écoulé, point de cidre. « Que faisons-nous là? disais-je; partons. » Et puis de chanter à tue-tête, toujours nos fusils en main. Des curieux étaient là: je m'interrompis pour dire à l'un d'eux, d'un air distrait: « Quoi, vraiment! on vous avait dit que nous étions des prêtres? — Oh bien, oui! s'écria-t-il, pis que ça; » il ajouta tout bas, d'un air mystérieux: « De fameux traîtres à la patrie, mon camarade. » Je partis d'un éclat de rire, et puis je recommençai mon *dansons la carmagnole*.

« Quoi! nous perdrons une heure pour un verre de cidre, criai-je enfin? Partons. » Nous avions fait un mouvement, le cidre arriva. Pendant que nous buvions, un administrateur (je laisse à pénétrer son motif, c'était de nous observer peut-être) vint nous dire: « Citoyens, vous allez voir que nous étions fondés à vous suspecter; voici la dénonciation que nous avons reçue. » Il plia le haut et le bas de la lettre, sans doute afin que nous ne vissions ni la date, ni la signature; il lut le milieu: Pétion, Barbaroux, Buzot, Louvet, Salles, Meillant, *et plusieurs de leurs collègues, doivent passer, et probablement s'arrêter dans les environs de votre ville; ils ont cinq hommes d'escorte* (1). Le magistrat cessa de lire; et nous, pour la plupart, nous ne

(1) Un collègue à qui je dois toute confiance, m'assure que cette dénonciation était signée d'un certain L...., trop connu par ses méfaits dans le canton.

(*Note de l'auteur.*)

cessâmes de chanter ou de crier, n'ayant pas même l'air de prêter l'oreille, quoique pas un de nous n'en eût perdu le moindre mot. Pour le moment, nous conclûmes de cette lecture que l'ordre de nous arrêter était donné; et, comme après que nous eûmes vidé nos verres et pris congé, l'on ne nous signifiait pas qu'il fallait rester, nous nous avançâmes en masse et les baïonnettes basses, vers la porte où nous pensions qu'on allait nous attaquer, quand nous voudrions déboucher. Quelle fut notre surprise de ne plus apercevoir une ame sur la place! Nous avons su depuis que, dès notre entrée dans la maison, tous les bien intentionnés ou les indifférens s'étaient retirés : les maratistes réduits à la trentaine, calculant que nous étions dix-sept bien déterminés, que par conséquent ils ne devaient pas espérer de nous assassiner, mais qu'il faudrait combattre, et vigoureusement; les maratistes avaient à leur tour quitté la partie : de-là les longues délibérations de messieurs du district, les allées et venues de l'officier, l'insidieuse proposition du séjour par lequel on nous eût, après avoir rassemblé des forces, divisés et désarmés, enfin l'offre du cidre pour gagner du temps. Quoi qu'il en soit, nous l'avions échappé belle; nous partîmes le cœur plein de joie, en remerciant un dieu protecteur; mais nous n'en étions pas quittes.

La matinée fut bien pénible : dès huit heures il fit chaud; la bonne moitié de notre troupe était

harassée ; il nous fallait, à cause de ces traîneurs, aller tout doucement, et cependant nous nous trouvions dans un pays de landes où, dans l'espace de huit à neuf grandes lieues, nous ne trouverions que des ruisseaux pour nous désaltérer. Cussy, tourmenté d'un accès de goutte, gémissait à chaque pas qu'il fallait faire ; Buzot, débarrassé de toutes ses armes, était encore trop pesant ; non moins lourd, mais toujours plus courageux, Barbaroux, à vingt-huit ans, gros et gras comme un homme de quarante, et pour comble de mal ayant attrapé une entorse, se traînait avec effort, appuyé tantôt sur mon bras, tantôt sur celui de Pétion ou de Salles, également infatigables ; enfin Riouffe, ayant été forcé de quitter des bottes trop étroites qui l'avaient blessé, se voyait obligé de sautiller sur la pointe de ses pieds nus dont les talons étaient écorchés. Ainsi toujours en mouvement depuis une heure du matin, nous n'avions pourtant fait que cinq lieues tout au plus, quand notre bonne fortune nous fit trouver, avant midi, dans un hameau, une espèce d'auberge, une espèce de dîner et une heure de repos. En vain les blessés avaient déjà motionné de s'arrêter là jusqu'au soir : sur l'avis que nous donna l'hôte, force fut de se retraîner. Cet homme nous examinait curieusement, et comme, tout en dévorant son omelette au lard, nous chantions à tue-tête nos chansons patriotiques, il paraissait étonné. Son air me frappa ; je l'invitai à accepter un verre de notre cidre ; il se

fit presser, puis un coup ayant déterminé l'autre, il finit par nous dire : « Parbleu, citoyens, je suis enchanté, vous me paraissez tous de bons patriotes. — Assurément. — Comme on a des ennemis cependant ! Je crois bien, d'après la peinture qu'on m'a faite, que c'est après vous que l'on court; vous devez passer par *Carhaix ;* deux brigades de gendarmerie vous y attendent. »

Nous partîmes ; il convenait de faire diligence, mais les traîneurs traînaient plus que jamais, et surtout Riouffe, dont les pieds étaient en sang, et qui était, de dix pas en dix pas, forcé au repos. C'est ainsi que nous mîmes près de dix heures d'horloge pour faire cinq lieues. Il était nuit quand nous nous trouvâmes à quelque distance de Carhaix. Après quelques tentatives, nos guides déclarèrent qu'il leur était impossible d'avancer actuellement, parce qu'il faisait trop sombre pour qu'ils pussent reconnaître le seul petit sentier par lequel il fût possible de tourner le bourg ; et que, pour peu qu'ils s'égarassent, ils nous jetteraient infailliblement dans des marais où nous resterions embourbés jusqu'au jour ; ils ajoutaient quelque chose de très-fâcheux, c'est que, même pendant le jour, nous ne tournerions Carhaix qu'à une distance assez petite, pour qu'il fût très-facile de nous découvrir : ils ne connaissaient pas d'autre chemin. Au reste, en suivant tout simplement la route, nous n'avions qu'une ruelle du bourg à traverser, et peut-être la gendarmerie même, qui sait très-bien qu'un bon sommeil vaut

mieux que des coups de fusil, ne nous inquiéterait pas. « Serrons-nous, bandons nos armes, marchons pressés, marchons sans bruit, enfilons doucement la ruelle, et passons.» Cette opinion fit jeter des cris à quelques-uns : plusieurs des malades, étendus par terre, aimaient mieux dormir que de prendre part à la discussion. « Puisqu'il faut mourir, disait Cussy, j'aime mieux mourir là qu'à quatre lieues plus loin. » Mais Barbaroux, toujours plus fort que le mal qui le fatiguait, appuyait mon opinion. « En supposant que les gendarmes en sentinelle nous attendent encore, disait-il, nous aurons passé la ruelle avant qu'ils soient à cheval : oseront-ils nous poursuivre pendant la nuit ? Il n'y a pas de buisson derrière lequel, retranchés, nous ne puissions les cribler de balles avant qu'ils aient reconnu d'où les coups partent. Ce soir ils ne sont que dix; à la pointe du jour ils peuvent être vingt; s'ils font sonner, à l'heure qu'il est, le tocsin sur nous, ils n'auront presque personne, et nous aurons fait du chemin avant que la troupe soit rassemblée; dans le jour, au contraire, le nombre est contre nous. En tous cas, nous sommes forcés au bivouac pour cette nuit; employons-la mieux, faisons-la tourner à notre salut. Allons, mes amis, dit-il aux malades, je vous plains, je dois être sensible à vos maux, car je les éprouve; mais du courage, encore quelques efforts, marchons cette nuit sur nos genoux, s'il le faut; à la pointe du jour nous pourrons être à Quimper; que si ces gendarmes courent

sur nous maintenant, ils ne nous verront pas, nous les entendrons, et leurs chevaux nous serviront pour finir notre route. »

Ceci fortifia tout le monde; personne ne sent plus ses blessures; on se relève, on s'embrasse, on rit, on avance.

Nous avions à petit bruit, et dans un profond silence, passé les trois quarts de la ruelle, charmés du calme qui paraissait régner autour de nous, lorsqu'une petite fille, cachée dans un enfoncement sombre, en sortit tout-à-coup, poussa la porte d'une maison où nous vîmes de la lumière, et prononça distinctement ces mots: *Les voilà qui passent.* Ainsi découverts, nous doublâmes le pas; nous nous jetâmes sur la gauche, dans un chemin creux et si obscur, qu'il était impossible d'y rien distinguer. Quelqu'un dit alors: *J'entends des chevaux.* Il faut le dire, en ce moment le plus déterminé d'entre nous n'était pas fort tranquille. Le mal le plus pressant donna de l'agilité aux plus fatigués. La fin de ce chemin court fut légèrement atteinte, et nous fîmes, en moins d'une heure, une lieue dans un autre chemin, si uni, si agréable, qu'il avait l'air de l'allée d'un parc plutôt que d'une grande route. Là, nous vîmes des haies derrière lesquelles nous pouvions attendre en sûreté toute la gendarmerie du département. Était-il bien vrai qu'elle fût à notre poursuite? Nous fîmes halte, nous prêtâmes l'oreille; nous n'entendîmes rien; mais en nous groupant, nous trouvâmes qu'il

nous manquait deux hommes; c'était nos deux principaux guides : nous les avions vus à l'entrée du bourg marchant à notre tête; peut-être s'étaient-ils écartés depuis pour quelques besoins. Nous nous jetâmes sur l'herbe, nous les attendîmes une heure. Salles, je crois, s'avisa de penser alors et de nous dire que peut-être, étant un peu en avant, ils avaient pris dans le chemin creux une route, sans que l'obscurité nous permît de les voir, et qu'apparemment nous nous étions égarés. Sur cela, mille conjectures se forment; les guides qui nous restent ne connaissent pas cette partie de la route; il faut tâcher de regagner le chemin qu'ont pris les deux autres; pour cela il ne faut point précisément revenir sur ses pas; il doit suffire de se porter dans les terres, et de tirer un peu sur la droite. Le parti en est pris; on se traîne dans un terrain peu commode; puis voilà un fossé à sauter, une haie à franchir, plusieurs prairies à traverser; on est engagé dans un marais, il faut se hâter d'en sortir; on tombe dans un bourbier plus profond; nous en eûmes une fois jusqu'au-dessus des genoux : je vis l'instant où, ayant fait un faux pas, j'allais y nager. Pour nous dépêtrer, nous voilà sautant de nouveaux fossés, passant à travers des buissons qui nous déchirent. Enfin, après deux heures de peines inouies, épuisés, rompus, meurtris, nous sommes dehors. Jugez de notre chagrin : nous avions, sans nous en apercevoir, tourné sur nous-mêmes; nous venions précisément retomber sur la

route que nous voulions quitter, avec cette différence désespérante que, nous étant beaucoup rapprochés du bourg, il n'y avait plus, entre le fatal chemin creux et nous, que deux portées de fusil.

Que faire? Devions-nous retourner dans ce chemin creux? Fallait-il rentrer jusque dans Carhaix, et le traverser dans un autre sens? Mais si par hasard cette route que nous nous obstinions à vouloir quitter, était la bonne? Avant tout il était prudent de chercher à vérifier le fait. Bergoeing, et je ne sais quel autre brave, offrirent de s'engager à la découverte. Ils revinrent au bout d'un quart-d'heure. On ne voyait dans le chemin creux aucune autre route que celle que nous avions suivie. Ils étaient rentrés dans le bourg, en avaient reconnu toutes les issues, et n'avaient trouvé à l'une de ses extrémités, sur la droite, qu'un sentier trop petit pour qu'il fût raisonnable d'imaginer que ce pût être le chemin de Quimper. Il était donc vraisemblable que celui-ci était le seul bon. Nous le reprîmes, mais à contre-cœur et tristement; nous étions plus ou moins excédés; et puis rien n'était au fond plus incertain que le lieu où cette route nous jetterait.

Après une demi-heure, je ne peux pas dire de marche, mais d'efforts pour marcher, il fallut reprendre haleine. Jamais plume ne nous parut aussi douce que l'herbe haute qui nous reçut; et jamais heure de sommeil, mieux employée, ne porta plus de profit. Les plus épuisés y avaient repris quel-

Digitized by Google

ques forces. On marcha assez allègrement pendant une autre heure ; mais comme le jour pointait, nous fîmes deux fâcheuses découvertes. La première : que l'un de nos guides étant resté endormi à la dernière halte, nous l'y avions laissé sans nous en apercevoir. Le moins las d'entre nous n'était pas en état de revenir sur ses pas pour l'aller chercher, et le plus clairvoyant n'aurait pas reconnu la place où nous nous étions arrêtés. Ainsi donc, de nos six guides, il nous en restait un seul ; car j'ai oublié de dire qu'à notre sortie de Roternheim, nous avions jugé convenable d'envoyer en avant deux de ces braves gens prévenir Kervelegan que nous comptions arriver le lendemain dans les environs de Quimper, et qu'il eût à dépêcher quelqu'un à notre rencontre. On n'a pu oublier que deux autres avaient disparu. Nous avons su depuis qu'exténués de fatigue, ils avaient été, sans nous vouloir prévenir, jugeant bien que nous les retiendrions, prendre une autre issue de Carhaix, le petit sentier qu'avait reconnu Bergoeing ; que, demi-lieue plus loin, ils s'étaient jetés sur l'herbe où ils avaient dormi toute la nuit, et que de-là ils avaient gagné Quimper par des détours à eux connus. Enfin, on doit se rappeler que deux de nos collègues nous avaient laissés pour s'attacher à B*** : ainsi notre petite troupe se trouvait réduite à douze.

L'autre découverte qui nous affligea, c'est que nos traîneurs n'avaient retrouvé dans leur sommeil

qu'une vigueur bien éphémère. Tantôt celui-ci, tantôt celui-là s'abattait, et ne voulait plus se relever. La perte du temps pouvait devenir irréparable.

Peu à peu cependant le soleil s'élevait, et nous avancions sur cette route inconnue; mais une ennemie, non moins incommode que la fatigue, la faim nous poursuivait. Nous découvrîmes bientôt une maison et quelques chaumières; mais, du plus loin qu'on nous aperçut, portes et fenêtres se fermèrent de tous côtés. Les malheureux n'eurent pas même le courage de répondre aux questions que nous leur adressions par la chatière; ils nous prenaient pour de véritables jacobins.

Enfin, nous rencontrâmes un voyageur de qui nous apprîmes que la route que nous tenions était bien celle de Quimper, puisque nous n'étions plus qu'à deux lieues de cette ville. Ce fut un grand sujet de joie; malheureusement l'inquiétude succéda bientôt. Il ne fallait point songer à entrer de jour dans Quimper; nous ne pouvions même, sans imprudence, nous avancer davantage; il ne convenait pas plus d'attendre sur la route où tous les passans nous remarqueraient. Si nous la quittions cependant, comment Kervelegan ou ses envoyés nous trouveraient-ils? Les deux guides que nous avions dépêchés de Roternhein avaient dû lui désigner pour rendez-vous un endroit écarté du bois que nous traversions; mais cet endroit, connu seulement des deux autres guides qui nous avaient

échappé cette nuit, comment pouvions-nous le trouver? Il était clair qu'il n'y avait d'autre ressource que d'envoyer notre dernier guide à Quimper, et d'attendre qu'il revînt avec quelques amis, nous prendre dans tel coin du bois où il allait nous laisser. Ce parti, tout sage qu'il paraissait, était encore extrême. Il était impossible qu'on fût à nous avant midi; impossible que, dans ce long espace de temps, quelques paysans ne découvrissent une douzaine d'hommes armés, tapis dans un bois, exposés à une pluie abondante, et qui vainement se donneraient pour des habitans de Quimper, puisqu'il ne se trouverait plus parmi eux personne qui pût répondre en bas-breton, dans lequel on les questionnerait. Il fallait néanmoins en courir le risque; notre guide nous cacha derrière des buissons sous quelques grands arbres, et partit.

Il n'était guère moins de huit heures; il y en avait trente et une que, depuis la demi-couchée et le sursaut de Roternheim, nous nous traînions de piége en piége, de faux pas en faux pas. Nous tombions de fatigue, de sommeil et de faim. Mais quoi manger? comment se reposer? où dormir? Nous étions couchés dans l'eau; car l'orage était si fort, que malgré ces grands arbres, il tombait sur nous des torrens; et nous devions passer quatre heures au moins dans cette situation! Il était impossible que le plus robuste y résistât.

Je l'avoue, l'heure du découragement était venue. Riouffe et Girey-Dupré, dont l'inépuisable

gaieté s'était soutenue jusqu'alors, ne nous donnaient plus que des sourires. Le bouillant Cussy accusait la nature; Salles se dépitait contre elle; Buzot paraissait accablé; Barbaroux même sentait sa grande ame affaiblie; moi, je voyais dans mon espingole ma dernière ressource, mais j'y voyais aussi le tourment de me séparer de Lodoïska! O dieux!.... Pétion seul, et c'est ainsi que je l'ai vu dans toute cette route, Pétion, inaltérable, bravant tous les besoins, gardait un front calme au milieu de ces nouveaux périls, et souriait aux intempéries d'un ciel ennemi. Ennemi! Qu'ai-je écrit? quelle ingratitude! Il n'y avait plus, dans nos détresses, qu'un secours de la Providence qui pût nous sauver; et ce secours ne se fit pas attendre un demi-quart d'heure.

Oui, quelques minutes étaient à peine écoulées depuis que notre guide était parti, lorsqu'il fit rencontre d'un cavalier. Celui-ci l'examina curieusement à son passage, tourna la tête pour l'examiner encore, puis revint sur lui pour demander s'il se trompait, s'il n'était pas un fédéré du Finistère? Notre guide hésite, et pourtant dit : oui. Alors nouvelles questions hasardées avec mystère; nouvelles réponses risquées avec précaution. On s'avance, on recule, on s'observe, on se tâte réciproquement. Enfin la confiance s'est établie; on s'explique. L'inconnu était un de nos amis, un ami de Kervelegan. Personne encore n'avait vu nos deux envoyés de Roternheim. Je ne sais quel instinct l'a-

vait poussé à monter à cheval à la pointe du jour, et s'avancer sur cette route pour savoir s'il n'y rencontrerait personne qui eût entendu parler de nous. Un moment plus tard, notre guide ne le rencontrait pas; car surpris par l'orage, il cherchait un abri.

Dès que cet ange libérateur nous fut annoncé, je ne me souvins plus que j'avais besoin d'un lit, d'un repas, d'un asile contre la pluie qui m'inondait. Je ne songeai qu'à m'informer de Lodoïska. Elle était parvenue jusqu'à Quimper; mais ce n'avait pas été sans péril. Arrivée à Saint-Brieux, elle avait trouvé qu'*une dénonciation* venait de l'y devancer. Arrêtée par un gendarme, elle ne s'était tirée des mains de la municipalité que par l'adresse et la fermeté de ses réponses. O Lodoïska! ton courage et ton esprit m'avaient donc arraché au plus grand des dangers que j'eusse courus! Eh! si tu étais tombée aux piéges de nos persécuteurs, à quoi m'eût servi de m'être dérobé aux embûches qu'ils avaient semées sur mes pas?

Notre nouveau conducteur nous mena d'abord chez un paysan où, sur notre mine, nous n'aurions jamais obtenu le petit verre d'eau-de-vie et le peu de pain noir qui nous furent donnés. Une liqueur des îles et de la brioche ne nous avaient jamais paru si bonnes. On nous introduisit ensuite, à petit bruit, chez un curé constitutionnel, à qui on nous donna pour des soldats qui venaient de faire la chasse à des réfractaires. Le bon homme

nous chauffa, nous sécha, nous traita, nous coucha, nous cacha jusqu'à la fin du jour. La nuit venue, nous nous rendîmes dans un petit bois où d'autres amis nous attendaient. Ils amenaient des chevaux pour les blessés. Après deux heures de marche, il fallut se séparer. Il nous en coûta, sans doute. Les communs dangers de ce voyage avaient resserré entre nous les doux liens d'une amitié sainte. J'embrassai Salles, j'embrassai Cussy et Girey-Dupré. Hélas! il était écrit que je ne devais jamais revoir ces deux là! Tous cinq ils allaient chez Kervelegan. On parlait de me mettre avec eux; mais Quimper renfermait un dépôt trop précieux pour que j'allasse ailleurs. Buzot fut conduit chez un brave homme, à deux portées de fusil de cette ville. Pétion se rendit dans une campagne voisine où Guadet l'attendait déjà. Riouffe, Barbaroux et moi, nous allâmes chez un excellent citoyen dont je n'oublierai pas les bons procédés.

Le lendemain j'y reçus la visite de ma chère Lodoïska. Ma femme avait fait la faute d'aller loger à l'auberge, au lieu de descendre chez une ancienne amie qu'elle avait dans la ville, et où elle eût été moins en évidence. Nous n'en poursuivîmes qu'avec plus d'ardeur notre premier projet, qui avait été qu'elle louerait, pour un mois ou deux, une maison de campagne voisine où j'irais me réfugier, et où nous attendrions ensemble le moment de nous embarquer. Ce moment ne paraissait pas près de venir.

Sur la petite rivière qui passe à Quimper, et va se jeter dans la mer, était une petite barque pontée, mais qui avait déjà tant voyagé, qu'elle avait été mise hors de service. Duchâtel, qui vint nous voir avec Bois-Guyon, nous dit qu'il avait fait examiner cette barque, et qu'au moyen d'une douzaine de cents livres de frais de réparations on la ferait presque neuve. La difficulté était de se procurer des ouvriers. Le travail allait très-lentement; dès qu'il serait fini, nous nous embarquerions tous, et trois jours de beau temps suffisaient pour nous porter à Bordeaux. Je lui demandai quelles mesures avaient été ou devaient être prises pour que les commis, chargés de la visite et de l'examen des passe-ports dans tous les bâtimens qui descendaient la rivière, nous laissassent passer; et quelle espérance un peu raisonnable nous pouvions avoir d'échapper aux corsaires anglais qui couvraient alors l'Océan? Duchâtel répondait vaguement que tout cela était facile; cependant il n'indiquait aucun moyen. C'était un jeune homme intrépide que Duchâtel; mais sa légèreté, son imprudence allaient jusqu'à la témérité. En ce moment, par exemple, il logeait à l'auberge et sous son nom; il se promenait par toute la ville, ne cachait à personne qu'il était député et proscrit; enfin il faisait publiquement fréter cette barque; et nous étions trop heureux qu'il eût bien voulu consentir de ne pas dire qu'elle devait servir encore à d'autres qu'à lui.

Au reste, que de qualités rachetaient ce défaut!

De quel véritable courage il avait fait preuve en des temps difficiles!

Ne sachant de quoi l'inculper pour le perdre, ils eurent recours à leur moyen familier, d'imputer à autrui leurs propres crimes. Ils l'accusèrent d'être en correspondance avec la Vendée, et d'avoir porté les armes pour elle; tandis qu'au contraire il s'était battu contre les royalistes toute la journée du 20 mai devant Nantes, et avait presque autant que Beysser contribué à leur défaite de ce jour-là... Il est mort cependant ce courageux républicain! il est mort sur l'échafaud poursuivi de cette calomnie de royalisme! Mais aujourd'hui les vrais fauteurs de cette guerre de la Vendée sont connus; la plupart ont payé leurs trahisons de leurs têtes : Duchâtel est vengé!

Lodoïska cependant venait de trouver à la campagne une jolie petite maison avec un assez grand jardin : elle m'y attendait, j'y volai. Je te laissai, mon cher Barbaroux; mais tu me le pardonnes : tu sais quelle passion j'avais pour elle, et comme elle en était digne! Je t'ai vu au milieu des plaisirs variés dont t'enivraient tour à tour mille enchanteresses attirées par ta beauté, mais aussitôt délaissées par ton inconstance; je t'ai vu cent fois envier les délices de cet amour, à la fois vif et tendre, respectueux et fortuné, toujours fidèle et toujours nouveau, de ce véritable amour que m'inspirait, que me rendait mon épouse.

D'abord, en cas d'attaque, elle me construisit

une retraite impénétrable aux assassins. Nos précautions ainsi prises, nous nous abandonnâmes à la douceur présente de notre position. Nous reprîmes cette vie simple et solitaire qui avait pour nous tant de charmes, et qu'il nous avait été si pénible de quitter. Peu de personnes venaient troubler notre délicieuse retraite, et ce n'était jamais que le soir. Tout le jour nous jouissions du bonheur d'être ensemble. Eh! pourquoi le jour n'avait-il alors que vingt-quatre heures? Quelles étaient belles ces journées obtenues après tant d'orages, hélas! et que tant d'orages encore allaient suivre! O Pénars! lieux à jamais présens à mon souvenir, devenez chers aux vrais amans! Vous m'avez rendu toutes les délices d'Évry!

Aussi ne voulus-je point quitter Pénars pour aller dans la barque. J'attendais d'ailleurs l'embarcation plus sûre que Pétion et Guadet faisaient préparer dans Brest. La barque partit emportant neuf voyageurs. C'étaient Cussy, Duchâtel, Bois-Guyon, Girey-Dupré, Salles, Meillant, Bergoeing, un Espagnol nommé Marchena, digne et malheureux ami de Brissot, et Riouffe, bien désolé de ne pas partir avec nous. Les deux derniers étaient venus combattre avec nous pour la liberté dans Caen, et depuis ils avaient voulu partager tous nos périls.

Au moment du départ seulement, Guadet, Buzot et Pétion avaient fait dire qu'ils se rendraient incessamment à Bordeaux par une autre voie. J'avais depuis long-temps annoncé que je suivrais leur

destinée; et très-heureusement pour lui, Barbaroux venait de prendre la petite vérole. Je dis heureusement, car tous ceux qui ont mis le pied dans ce malheureux bateau ont été bientôt pris.

Au reste, voici l'instant de rapporter que, de sa retraite, Lesage (d'Eure-et-Loire) nous envoya quelqu'un nous offrir ses services à Quimper. Pour cette fois Duchâtel y mit trop de discrétion sans doute; il assura que nous étions du côté de Lorient.

Heureusement les commissaires montagnards n'osaient encore entrer dans le Finistère où l'opinion publique les réprouvait toujours. Ils s'y faisaient précéder par des émissaires chargés de préparer les jacobins à coups d'assignats. Un parti maratiste commençait à lever la tête dans le club de Quimper. On y motionnait de faire des visites domiciliaires dans les maisons voisines de la ville où le bruit courait que *des traîtres à la patrie* étaient recélés. Le bonheur de Pénars était trop grand, il fut court; à peine il commençait quand il y fallut renoncer.

J'allai me jeter à quelques lieues de-là, dans une maison isolée, où d'excellentes gens me prirent en pension. Séparé de mes amis, séparé de Lodoïska, j'éprouvais un ennui mortel. C'est là que je fis mon *hymne de mort*. Je voulais, si je tombais aux mains de mes ennemis, le chanter en allant à l'échafaud.

Air : *Veillons au salut de l'empire.*

Des vils oppresseurs de la France
J'ai dénoncé les attentats ;
Ils sont vainqueurs, et leur engeance
Ordonne aussitôt mon trépas.
Liberté ! Liberté ! reçois donc mon dernier hommage.
Tyrans, frappez, l'homme libre enviera mon destin.
Plutôt la mort que l'esclavage,
C'est le vœu d'un républicain !

Si j'avais servi leur furie,
Ils m'auraient prodigué de l'or ;
J'aimai mieux servir ma patrie,
J'aimai mieux recevoir la mort.
Liberté ! Liberté ! quelle ame à ton feu ne s'anime ?
Tyrans, frappez, l'homme libre enviera mon destin.
Plutôt le trépas que le crime,
C'est le vœu d'un républicain !

Que mon exemple vous inspire ;
Amis, armez-vous pour vos lois :
Avec les rois Collot conspire ;
Écrasez Collot et les rois.
Robespierre, et vous tous, vous tous que le meurtre accompagne !
Tyrans, tremblez ; vous devez expier vos forfaits.
Plutôt la mort que la Montagne,
Est le cri du fier Lyonnais !

Et toi, qu'à regret je délaisse,
Amante si chère à mon cœur !
Bannis toute indigne faiblesse,
Sois plus forte que ta douleur.
Liberté ! Liberté ! ranime et soutiens son courage ;
Pour toi, pour moi, qu'elle porte le poids de ses jours
Son sein peut-être enferme un gage,
L'unique fruit de nos amours !

Digne épouse, sois digne mère,
Prends ton élève en son berceau;
Redis-lui souvent que son père
Mourut du trépas le plus beau.
Liberté! Liberté! qu'il t'offre son plus pur hommage!
Tyrans, tremblez, redoutez un enfant généreux!
Plutôt la mort que l'esclavage
Sera le premier de ses vœux!

Que si d'un nouveau Robespierre
Ton pays était tourmenté,
Mon fils, ne venge point ton père,
Mon fils, venge la Liberté!
Liberté! Liberté! qu'un succès meilleur l'accompagne!
Tyrans, fuyez; emportez vos enfans odieux!
Plutôt la mort que la Montagne
Sera le cri de nos neveux.

Oui, des bourreaux de l'Abbaye
Les succès affreux seront courts;
Un monstre effrayait sa patrie,
Une fille a tranché ses jours!
Liberté! Liberté! que ton bras sur eux se promène!
Tremblez, tyrans; vos forfaits appelleut nos vertus!
Marat est mort chargé de haine:
Corday vit auprès de Brutus!

Mais la foule se presse et crie.
Peuple infortuné, je t'entends!
Adieu, ma famille chérie,
Adieu, mes amis de vingt ans!
Liberté! Liberté! pardonne à la foule abusée!
Mais vous, tyrans! le Midi peut encor vous punir!
Moi, je m'en vais dans l'Élysée,
Avec Sydney m'entretenir!

J'étais depuis plus de quinze jours dans cette retraite où le temps me semblait bien long, quand

un garde national vint m'y demander. C'était un inconnu qui m'avait rendu le plus important service. Au moment où Lodoïska, dénoncée au club par un homme qui avait dit, en propres termes, que puisque la femme de Guadet avait été mise en état d'arrestation, on pouvait bien y mettre la sœur de Louvet; en ce moment il avait été l'avertir, et l'avait recueillie chez lui. Maintenant il venait m'inviter à partager son asile. Jugez de ma joie!

En attendant que la nuit fût venue, le bienfaisant envoyé de Lodoïska prit quelque repos. Il en avait besoin; car j'aurais dû recevoir la veille une lettre de ma femme, laquelle ne m'était parvenue que le matin même de ce jour. Lui cependant comptant que je me rendrais la nuit dernière à un endroit désigné, m'y avait attendu jusqu'à l'aurore et par un temps affreux : inquiet de ne m'avoir pas vu, il avait fait plusieurs lieues pour m'apporter un nouveau billet de ma femme, et pour m'offrir tout ce qui me conviendrait chez lui. Tant de zèle me paraissait plus étonnant de la part d'un homme qui ne me connaissait que de réputation; mais j'avais à faire à l'un des mortels les plus généreux et les plus extraordinaires dont cette terre puisse se glorifier. Rien ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait de rendre service à ceux qu'il croyait mériter son estime.

Il nous cachait tous deux dans une chambre au-dessus de laquelle logeait un gendarme que ses camarades visitaient toute la journée; et ceux-ci

frappaient souvent à notre porte croyant que c'était celle de leur ami. Y avait-il quelque dangereux message à faire, il s'en chargeait. Un vil coquin, digne commissaire du pouvoir exécutif, venait d'arriver apportant des ordres secrets : il allait l'aborder, boire avec lui, tâcher de savoir ce qui l'amenait. Barbaroux était sur le point de manquer d'asile; il offrait de faire mettre dans notre petite chambre un troisième lit. Des visites domiciliaires étaient ordonnées : n'importe, il ne souffrirait pas que nous quittassions sa maison; lui-même il nous faisait, avec une promptitude et une adresse sans égale, une cache en bois difficile à découvrir. A l'époque critique où presque toutes les maisons étaient fouillées, ma femme et moi nous passâmes un jour tout entier dans cette niche ; lui cependant attendait tranquillement dans la chambre; et si les inquisiteurs venaient à nous découvrir, il les combattrait avec moi jusqu'au dernier soupir. L'embarcation toujours attendue était bien différée : il irait à tout risque prendre des informations et presser l'instant du départ. Nous aurions peut-être besoin de passe-ports : s'il ne pouvait nous en procurer, il nous en fabriquerait. En attendant l'embarquement, qui pourrait tarder beaucoup encore, ma femme parlait de tenter vers Paris une incursion bien nécessaire au salut des débris de notre mince fortune. Afin de pouvoir aider ou défendre ma femme au besoin, il irait et viendrait avec elle. Enfin j'étais inquiet de Pétion, de Gua-

det, de Buzot; il avait depuis si long-temps un si grand désir de les voir! si je ne craignais pas de lui confier le lieu de leur retraite, il irait les embrasser de ma part. Au reste, il ne céderait à personne l'avantage de nous accompagner avec chevaux, armes et provisions jusqu'au bord de la mer, le jour que nous partirions.

Au reste, c'était un homme universel que notre ami : bon marin, bon militaire, bon médecin, menuisier adroit, serrurier habile, grand marcheur dans l'occasion, au besoin maître d'escrime; propre encore à une comptabilité, à une administration, fort bien dans un bureau, dans un cabinet, dans une manufacture, dans un comptoir. Mais, ce qui contribua beaucoup à lui concilier toute mon estime, ce fut le goût que je lui reconnus pour les sciences douces, pour ces beaux arts qui annoncent les penchans tranquilles ou vertueux de ceux qui les cultivent : il était peintre, dessinateur, architecte et botaniste; et dans son intérieur que de qualités aimables et solides! Économe à la fois et libéral, laborieux et désintéressé, attentif et doux avec ses domestiques, si bon avec son enfant! si tendre avec sa femme! Oh! quand je l'eus vu dans sa vie privée, combien je m'enorgueillis d'avoir conquis son amitié!

Ce fut chez lui que nous apprîmes la nouvelle que Toulon venait de se donner aux Anglais. Qui l'avait livré cependant? La foule imbécille disait : « Ce sont les fédéralistes. » Les personnes moins

ignorantes trouvaient plus naturel que le désespoir eût poussé ses habitans à cette extrémité, et que, réduits à choisir, ils eussent encore préféré le joug étranger à celui des dominateurs de la Convention. Les hommes mieux instruits ne doutaient pas que ce ne fût *la Montagne*. Et d'abord qu'on se rappelle les manœuvres de Wimpfen pour nous enfermer dans Caen, y établir le siége de l'insurrection de l'Ouest, nous pousser à des mesures qui nous donnassent les couleurs de la royauté et du parti anglais, fournir ainsi à la Montagne tous les moyens de nous dépopulariser, de discréditer notre cause, d'en détacher tous les départemens vraiment républicains, et de nous immoler sur l'échafaud en rejetant sur nous, avec toutes les apparences de la justice, tous ses propres crimes. Cette tentative manquée à l'ouest, devenait plus nécessaire au midi. Là se trouvait une foule d'hommes ardemment épris de la liberté; là régnait un esprit public excellent; là étaient honorés et chéris ceux des fondateurs de la république arrachés à leurs fonctions le 31 mai; là étaient méprisés et haïs les Marat, les Robespierre, tous les exterminateurs; et Marseille venait d'acquérir les preuves juridiques que ceux-ci n'avaient cessé de conspirer pour remettre d'Orléans sur le trône, si ce n'est Robespierre, qui pourtant les servait, mais dans d'autres vues : je crois l'avoir assez dit. Marseille avait d'abord, avec son énergie ordinaire, donné le signal de la résistance à l'oppression. Il avait été si bien

reçu, qu'elle se trouvait au centre d'une coalition départementale qui, dans son vaste contour, embrassait à la gauche Nîmes, Montpellier, Narbonne, Perpignan, Toulouse, Montauban, Bordeaux; à la droite Aix, Lyon (là les chefs militaires étaient en secret royalistes, mais auraient été suffisamment contenus par les administrateurs et le peuple, tous républicains), Bourg, Lons-le-Saulnier, Besançon; et sur son front Angoulême, Limoges, Clermont, Moulins, Châlons, Dijon même; puis, s'avançant en pointe jusqu'à Reims, par Troyes et Châlons, faisait une bonne moitié de la France, et menaçait d'écraser de sa masse tous les agens des rois. Il fallait donc qu'ils rompissent, à quelque prix que ce fût, ce terrible faisceau. Si, parmi les villes coalisées, l'une des plus importantes arborait les étendards de la royauté, le reste de la coalition indignée s'allait précipiter sur elle. Le Midi, prêt à s'élancer sur les tyrans de Paris, s'arrêterait pour tourner ses efforts contre une partie de lui-même; la Montagne, en l'y invitant, se disculperait du reproche de royalisme; elle le rejetterait indirectement sur les proscrits du 31 mai. L'insurrection des républicains serait étouffée.

Eh! quelle ville était plus propre que Toulon à cette manœuvre du machiavélisme montagnard! Une foule considérable d'artisans, sans lumières et sans volonté qui lui fût propre, y était toujours disposée à recevoir, pour un morceau de pain, les impressions diverses qu'on lui voudrait suggérer.

Depuis long-temps, au moyen de quelques assignats, on la faisait se mouvoir pour l'anarchie : dès qu'on le voudra, avec quelques assignats encore, on lui fera demander, en apparence du moins, le retour de l'ordre. Les principaux chefs de la marine et de la garnison, pour la plupart, sont royalistes : le dernier ministre de la marine, entièrement dévoué à la faction, a choisi les hommes qui seront à la tête du mouvement : on leur a dit le mot du guet comme à Wimpfen; c'est pour la république qu'ils auront l'air d'organiser leurs forces; c'est à la ruine des républicains qu'ils les dirigeront au moment convenable.

Le moment arrive : Toulon, jusqu'alors furieux de jacobinisme, se déclare tout-à-coup pour la république, et bientôt la trahit. On livre Toulon aux Anglais; et, pour des raisons qu'apparemment on le forcera d'expliquer quelque jour, le comité de salut public répand, accrédite et laisse subsister six mois le bruit que Beauvais a été pendu par les Anglais. L'autre député, Bayle, s'est tué dans son cachot. Bayle était un homme violent et grossier, que les exagérations de la Montagne avaient trompé jusqu'alors. Quand il aura vu de ses yeux que cette Montagne livrait Toulon à l'Angleterre, et qu'il fallait qu'il devînt, lui, l'instrument ou la victime de cet affreux machiavélisme, il aura eu recours au suicide, ou s'il a voulu faire du bruit, on l'aura tué. Cependant les Anglais, maîtres de Toulon, le gardent tout le temps que durent la scission de Bor-

deaux et le siége de Lyon. S'ils avaient rendu Toulon trop tôt, les troupes qui l'assiégeaient, et qui presque toutes, avant qu'on eût eu le temps de les travailler, étaient anti-jacobites, loin d'aller combattre Lyon, se fussent déclarées pour lui. Lyon tombe enfin; il faut encore laisser aux jacobins le temps d'y massacrer les meilleurs républicains, toujours *convaincus* de royalisme; le temps aussi d'acheter par la famine la conquête de Bordeaux où les meilleurs citoyens seront traités comme à Lyon, comme à Marseille, comme à Paris, comme partout (1). Cela fait, les Anglais tiennent leur promesse, et leur intérêt est de la tenir; car n'oubliez pas que les Montagnards, généralement détestés, ont fait leur journée du 31 mai contre des hommes aimés, estimés, très-popularisés, je ne dis pas dans tout Paris, mais dans tout le reste de la France. Pour désarmer l'indignation universelle, pour étonner les faibles, pour gagner les indécis, pour ramener toute cette multitude qui ne raisonne pas les événemens, il faut bien que les puissances consentent à suspendre leurs succès et même à recevoir des revers, à l'époque même où leurs agens seront devenus les tyrans de la représentation, et disposeront de tout dans le gouvernement. Car en-

(1) Il faut rendre cette justice à Tallien, qu'après la prise de Bordeaux, il y a empêché bien du mal. Sans lui, cette ville aurait été traitée avec autant de barbarie que Lyon.

(*Note de l'auteur.*)

fin cette masse d'individus que toutes les apparences entraînent, et qui ne va jamais jusqu'au second raisonnement, dira : « Mais lorsque Pétion, Brissot, Guadet, etc., étaient dans la Convention, nous étions souvent battus par les ennemis; aujourd'hui qu'ils ne sont plus, et que Robespierre, Barrère, Marat, Collot, etc., conduisent seuls nos affaires, nous avons partout des succès : les premiers étaient donc d'accord avec les puissances, et les seconds sont donc nos véritables défenseurs. »

Ainsi les Anglais ont intérêt à tenir leurs promesses ; *ils ne mettent point dans Toulon une garnison suffisante :* ils le laissent reprendre; et lorsque la nation anglaise, étonnée, a demandé les motifs qui avaient pu décider ses généraux à perdre Toulon, Pitt a fait répondre qu'*une bonne politique l'exigeait ainsi.* C'est aussi cette *bonne politique* qui, à peu près à la même époque, fit accorder aux généraux prétendus républicains, sous le ministère de la guerre du premier commis Vincent, accusateur du malheureux Custine, les victoires de Dunkerque et de Maubeuge. C'est cette *bonne politique* qui frappa tout-à-coup d'immobilité l'armée victorieuse de Cobourg qui, venant de mettre en pièces toute la garnison de Cambrai, pouvait se rendre maître de cette place, et se tint là spectateur de la guerre civile commencée, bien décidé à ne pas poursuivre si la Montagne triomphait, et au contraire à se précipiter comme un torrent, si les républicains l'eussent emporté.

Mais revenons donc à Toulon. Au moment où l'on y rentre, Beauvais, pendu depuis si long-temps, se trouve dans la prison, et ce député, si maltraité par l'étranger, lui qui a tant souffert pour la cause de la liberté, lui qui devrait être le dieu du jour, on en parle à peine! Selon la nouvelle méthode d'employer tous les moyens pour pousser les esprits vers toute espèce d'exagération, on devrait produire cette nouvelle idole à l'admiration du peuple parisien. Point du tout, il ne vient pas même à la fête solennelle que la *capitale* célébrait pour la prise de Toulon. L'auguste représentant, que la prudence apparemment ne permet pas qu'on voie de trop près, demande un congé. Du sein même de ses triomphes, cent voix se sont élevées pour l'accuser de trahison. Il se contente d'avouer qu'en effet il a eu *quelques conférences* avec des Anglais de quelque importance; et pour toute réponse à tous les grands reproches qu'on lui fait, il se borne à promettre qu'il répondra. Le comité de salut public trouve fort bonnes les évasions morales et physiques du représentant qui n'est pas pendu. Il ne lui demande point d'autres explications; il accorde le congé. Il est bien vrai que Beauvais est malade; et même, pour être à jamais dispensé de répondre, il prend le parti de mourir. Oh! c'est alors qu'on parle de lui! C'est alors qu'il est le grand, le divin Beauvais! Je ne sais pas même si Robespierre ne l'a pas panthéonisé! et pourquoi non? d'autres l'ont bien été.

Digitized by Google

Au reste, j'ajoute un fait connu de plusieurs milliers de personnes à Paris; c'est que vers le milieu de juillet, quelques vrais républicains de Toulon acquirent les preuves qu'un grand complot s'était tramé pour livrer leur ville et leur port aux Anglais, et qu'à la tête des conspirateurs étaient..... Malheureusement les dénonciateurs eurent la bonhomie d'envoyer les pièces au ministre d'alors et au comité de salut public. Ceux-ci enfouirent les pièces et ne parlèrent de rien. A quelque temps de là Toulon fut livré.

Cependant il y avait trois semaines que nous étions chez notre généreux ami, et nous commencions à désespérer de l'embarcation tant promise, lorsque le 20 septembre on vint me chercher. Hélas oui! on ne venait chercher que moi! Jusqu'alors on m'avait assuré que rien n'empêcherait que ma femme fût reçue à bord du bâtiment; on vint, dans cette triste soirée, nous apprendre que les circonstances étaient telles qu'il était impossible qu'une femme entrât dans le vaisseau sans nous compromettre tous, et que le capitaine se voyait à regret obligé de déclarer qu'il n'en recevrait aucune. Quel coup de foudre pour ma Lodoïska! Je ne voulais pas partir, puisqu'elle ne partait pas. Elle sentit qu'une telle résolution ne pourrait que nous perdre; elle exigea que je m'éloignasse. Quant à elle, aidée de notre ami, elle partirait incessamment pour Paris; et après y avoir ramassé les débris de notre fortune, elle viendrait me rejoindre

à Bordeaux où nous resterions ensemble si l'insurrection s'y soutenait, et d'où nous partirions pour l'Amérique, si les tyrans l'avaient emporté.... Que de vains projets, grands dieux! A quels nouveaux périls je courais! que de peines, que de fatigues j'allais chercher! En quels lieux te retrouverais-je, ô ma Lodoïska?

Je partis, je la laissai.... j'eus l'horrible courage de la laisser encore! il était cinq heures du soir, c'est-à-dire qu'il faisait encore plein jour, quand je sortis de la ville à la vue de tout le monde. A deux cents pas un cheval m'attendait; un ami sûr était mon guide; nous avions neuf grandes lieues de pays, à peu près quinze lieues de poste, à faire. Il fallait être dans la chaloupe qui devait nous conduire au bâtiment, à onze heures au plus tard, car le coup de canon qui ordonnait le départ du convoi et de l'escorte serait tiré à minuit précis. A deux lieues d'ici j'allais trouver mes chers collègues qui m'attendaient. En effet, j'embrassai Guadet, Buzot et Pétion; mais Barbaroux vint long-temps après; il nous fit perdre une grande heure. Pourtant il n'était pas minuit quand nous arrivâmes au bord de la mer. Les armateurs nous avaient joints sur la route. Non contens de ne vouloir rien accepter pour notre transport à Bordeaux, qui leur faisait cependant courir de grands risques, ils nous offraient leurs bourses: nous refusâmes. Arrivés à l'auberge où ils nous avaient fait préparer à souper, nous y apprîmes que la cha-

loupe que le capitaine devait envoyer pour nous prendre n'avait pas encore paru. Nous attendîmes près d'une demi-heure, mais en vain; et ce qui redoublait nos alarmes, c'est qu'à côté de la chambre où nous soupions se trouvait une autre chambre où deux hommes buvaient ensemble, l'un desquels n'était rien moins que le commandant du petit fort qui dominait la plage où nous comptions nous embarquer, et qui avait cinquante hommes de garnison. Que de contretemps, que de sujets de crainte pour nos armateurs qui avaient calculé que nous trouverions la chaloupe prête et le commandant endormi! L'un d'eux courut réveiller des pêcheurs qui, moyennant triple salaire, consentirent à nous recevoir dans leur barque; mais il fallait attendre que la marée montante vînt la mettre à flot. C'était encore trois quarts-d'heure à perdre. Pour comble d'embarras, c'était trois quarts-d'heure à passer dans le voisinage du commandant. Heureusement il avait déjà bu si raisonnablement, qu'il ne songeait guère à s'inquiéter quelles gens s'impatientaient à côté de lui. La barque nous reçut sans accident; mais n'était-il pas trop tard? Il était plus d'une heure; nous aurions dû nous embarquer bien avant minuit.

Il fallait ramer une lieue pour doubler une pointe où le vaisseau qui devait rester un peu en arrière du convoi avait ordre de nous attendre. Nous ne l'y trouvâmes point. Ne l'avions-nous pas fait attendre trop long-temps? Si le convoi était

parti à minuit précis, n'avait-il pas été forcé de retirer les ancres enfin et de suivre? Nous nous mîmes à courir des bordées dans cette rade de Brest, si vaste que le vaisseau désiré n'y était plus qu'un petit point difficile à découvrir, surtout pendant la nuit. Elle fut longue, la nuit, je n'en avais pas encore passé dans les agitations d'une impatience aussi cruelle. L'aurore ne se montra pas moins défavorable; elle nous découvrit une immense nappe d'eau sur laquelle nous ne vîmes flotter rien. Nos montres, à chaque instant consultées, marquent six heures, sept heures, sept heures et demie! toute espérance nous abandonne; qu'allons-nous devenir? la terre et la mer sont en ce moment également dangereuses pour nous.

Il était aisé de voir sur les figures de nos armateurs que les mêmes pensées les affligeaient, que le même découragement les avait saisis. Depuis un bon quart-d'heure, couchés près de nous dans la barque, ils ne prenaient plus la peine de regarder la mer. Un d'eux pourtant se relève nonchalamment, tourne la tête avec lenteur, et de l'air d'un homme bien sûr de ne rien découvrir. Tout-à-coup son maintien s'anime; il pousse sa voix. Tel bâtiment? demande-t-il. On répond oui. Tel capitaine? Un *oui* nous vient encore. Il se tourne vers nous les bras ouverts, il nous embrasse transporté de joie: « Vite, vite au vaisseau, » dit-il.

Avec quelle légèreté le plus pesant d'entre nous s'y grimpa! Voilà votre petit logement, nous dirent

les armateurs qui venaient de nous amener dans la chambre du capitaine. Puis ils s'informèrent si le convoi était fort en avant. Le brave Écossais qui commandait leur bâtiment, leur dit qu'il avait défilé à minuit précis. Pour ne pas me rendre suspect, j'ai enfin démarré, poursuivit-il; bientôt je suis resté en arrière; malgré mes matelots mécontens de mes manœuvres, j'ai perdu mon temps, je partais enfin quand j'ai cru voir quelque chose. J'ai fait voile de ce côté; mais une seconde plus tard, tout était dit. Quoique bon voilier, ajouta-t-il, je ne puis guère espérer d'atteindre le convoi qu'à la fin du jour. Ainsi privé d'escorte je crains l'Anglais. Au risque de perdre le bâtiment, s'écrièrent nos généreux armateurs, allez, essayons à tout prix de sauver ces braves gens. Ils nous embrassèrent, rentrèrent dans la barque, et s'en allèrent à Brest.

Nous suivions la route opposée, nous la suivions depuis deux heures, lorsque cinq bâtimens apparurent rangés devant nous en cercle à l'horizon. « Corsaire anglais! » cria l'équipage. En vain le capitaine leur dit qu'il fallait avancer, qu'on ne pouvait distinguer encore. Les matelots murmurèrent; et le *second*, qui avait bu, portant la parole pour eux, déclara qu'on ne prétendait pas, pour des passagers inconnus, courir le risque d'être conduit en Angleterre. Notre brave Écossais vit la révolte près d'éclater, il revira.

Assurément nulle rencontre ne pouvait nous être

plus fâcheuse que celle de l'Anglais. La Grande-Bretagne devait être pour nous la terre maudite. Quelle que pût avoir été la violence qui nous y aurait conduits, la calomnie ne manquerait pas de nous y poursuivre; elle serait crue en affirmant que nous y avions passé volontairement. Nous y laisserions avec la vie un bien plus précieux, l'honneur. Aussi devant un corsaire de cette nation, ne nous restait-il qu'une ressource, et la résolution en était prise; c'était de nous jeter à la mer pour ne pas tomber dans ses mains. Mais qui garantissait que les bâtimens en vue fussent ennemis? D'ailleurs, étaient-ils armés? Enfin, où notre pauvre capitaine, maintenant embarrassé de nous, allait-il chercher un asile? En quelque port de France qu'il entrât, n'y trouverait-il pas des ennemis acharnés à sa perte presque autant qu'à la nôtre? Nous nous gardions bien de lui communiquer ces réflexions qui n'auraient fait qu'augmenter sa peine; mais on voyait assez dans tous ses mouvemens qu'aucun des dangers de sa bizarre position ne lui échappait.

Depuis deux heures naviguant en sens contraire, nous étions sur le point de rentrer dans la rade; le capitaine alors, jugeant que la tête de son second devait être plus tranquille, et que les fumées de l'eau-de-vie qu'il se reprochait d'avoir fait distribuer à trop forte dose, avait eu le temps de s'abattre, monta sur le pont. Ah çà! dit-il, qu'on m'écoute en silence. Je suis le maître ici : personne n'a le

droit de commenter mes ordres. Malheur à quiconque s'en aviserait. Vos craintes sont ridicules, mon parti est pris ; j'entends aller en avant ; qu'on se taise et qu'on obéisse. Il ordonna la manœuvre en conséquence ; et le second n'osant plus dire un mot, l'ordre fut exécuté.

Ainsi nous échappions au pressant péril de la rentrée dans un port de France ; mais à présent pouvions-nous raisonnablement espérer d'échapper à l'étranger ? Il nous faudrait peut-être naviguer sans escorte jusqu'au lendemain soir, car le convoi avait actuellement douze heures d'avance sur nous. Il est vrai que notre grande flotte, récemment sortie de Brest, forçait les corsaires anglais à se tenir plus éloignés ; pourtant peu de jours se passaient sans qu'on en signalât quelques-uns sur la côte. On sent que nous n'étions rien moins que tranquilles.

Notre navigation de ce jour fut heureuse ; la nuit nous donnait peu d'inquiétude, elle se passa bien ; mais le lendemain d'assez bonne heure, les bâtimens s'aperçurent à l'horizon, jetés devant nous à peu près comme ceux de la veille ; seulement au lieu de cinq, ils étaient huit. L'Écossais se fit apporter ses lunettes d'observation, il les tint braquées plusieurs minutes ; après quoi il affirma qu'il reconnaissait des Français. Le fait est qu'il ne pouvait encore distinguer ; un autre fait, c'est qu'il avait pourtant raison et trop raison. Quand il fut moins loin, il le vit bien que c'étaient des Français. Nous

n'ignorions pas plus que lui que nos signalemens avaient été envoyés à tous les capitaines de vaisseaux de la république, avec injonction formelle de visiter tous bâtimens en mer, et surtout d'y examiner les passagers. Eh bien! nous tombions dans la grande flotte de Brest. Vingt-deux vaisseaux de ligne et douze à quinze frégates étaient devant nous. Jugez de nos transes à ce magnifique spectacle! Il nous fallut longer sur tout son front cette formidable ligne. Quoique enfermés dans la chambre du capitaine, nous dûmes encore nous jeter ventre-à-terre; quelque sans-culotte du bas bord, s'il avait aperçu quelques passagers, eût pu motionner *de voir un peu qui c'était;* et je doute qu'alors nos passe-ports nous eussent sauvés : n'avions-nous pas d'ailleurs avec nous ce Pétion, dont la figure était si généralement connue, et qui, de peur d'être trop méconnaissable, s'avisait d'avoir, à moins de quarante ans, la barbe et les cheveux blancs. Notre brave capitaine cependant se tenait sur le pont, d'un air assuré, prêt à mentir au premier porte-voix qui le questionnerait. Aucun ne lui dit mot : nous en fûmes quittes pour la peur.

Au moins nous étions délivrés pour quelques heures de la crainte des corsaires anglais. Tout alla bien dans la journée; mais vers le soir, comme la grande flotte était restée dans sa croisière, fort loin en arrière, et absolument hors de vue, nous aperçûmes des bâtimens en avant. Le capitaine recommença ses complaisantes observations, dont

nous savions d'avance le résultat. En effet, il ne manqua pas de dire : « Ce sont des marchands français. » Pourtant il ne tarda pas à reconnaître qu'un de ces prétendus marchands se rapprochait beaucoup de nous, et portait du canon. Il continua, comme il put, d'affecter devant son équipage un air tranquille ; mais il nous dit tout bas : « Je joue gros jeu ; si ce n'est pas notre convoi, je suis demain en Angleterre. »

C'était le convoi, mais le danger, pour être un peu moins grand, ne cessait pas d'être mortel. Le bâtiment dont nous étions actuellement très-près, était une des deux frégates de l'escorte : elle s'était mise en panne pour nous attendre et nous héler. Dès que nous fûmes à portée du porte-voix, nous entendîmes ce premier interrogat assez inquiétant : « *D'où venez-vous ?* De Brest, » répliqua notre capitaine, d'un air très-ferme. Alors on lui fit cette observation de mauvais augure : « Vous étiez bien arriéré ! » A quoi il répliqua : « J'ai été aussi vite que je l'ai pu. Il faut que vous soyez bien mauvais voilier, » lui dit-on peu obligeamment ! A cela point de réponse. Enfin, la question menaçante arriva : *Avez-vous des passagers à bord ?* Notre franc Écossais fit aussitôt retentir l'air du *non* le plus vigoureux ; sur quoi le guerrier mit sa chaloupe en mer. Pour cette fois, il était clair que notre malheureux capitaine allait être visité ; nous tremblâmes pour lui. Quant à nous, résignés à tout événement, nous jetâmes à l'eau tous les papiers qui auraient pu

compromettre quelques amis, et nous bandâmes nos pistolets.

Cette chaloupe ne méritait pas des apprêts si lugubres; elle venait nous remorquer à son vaisseau qui ne l'envoyait que pour cela. On nous conduisit ainsi jusqu'à ce que nous eussions atteint le convoi; et ce ne fut pas à nos yeux une des moindres bizarreries de ce voyage, que de nous voir ainsi protégés par l'un des bâtimens essentiellement préposés à nous perdre.

La nuit suivante nous eûmes gros temps; à la pointe du jour, c'était presque une tempête. Notre équipage voulait imiter quelques marchands qui relâchaient à la Rochelle; déjà ses réclamations prenaient le ton de la révolte : la fermeté de notre Écossais aidé de quatre cents livres d'assignats que nous distribuâmes entre les matelots, nous déroba à ce nouveau péril. Il est vrai que l'Océan entrouvrait quelquefois ses profonds abîmes; mais tous ses flots soulevés nous étaient moins redoutables que les flots de cette multitude insensée qui, sur une terre ingrate, nous appelait stupidement à l'échafaud.

Le beau temps revint à midi. Notre capitaine avait beau faire, il marchait toujours mieux qu'aucun des bâtimens de la flotte. Le signal de diminuer les voiles lui fut fait plusieurs fois par le vaisseau commandant; il les diminuait toujours, et toujours il allait trop vite. Cette circonstance l'inquiétait: il avait à craindre que le commandant ne

prît des soupçons, s'il venait à remarquer que ce bâtiment qu'on voyait aujourd'hui toujours en avant du convoi, était celui qu'on avait trouvé la veille si fort en arrière. Au reste, si ces craintes étaient fondées, nous aurions trop lieu d'en être sûrs à l'entrée de la rivière de Bordeaux. C'était-là qu'une reconnaissance générale devait être faite par les bâtimens convoyeurs. Nous arrivâmes à cinq heures du soir; le vaisseau commandant laissait défiler devant lui chaque bâtiment, et le hélait à son passage. Notre capitaine filait l'un des premiers; la terrible question lui fut renouvelée: » Avez-vous des passagers à bord? » Il répondit comme la veille, et d'un ton non moins ferme, et le succès ne fut pas moins heureux.

Cependant la marée, qui en montant nous avait déjà fait faire près de dix lieues, commençant à descendre, il fallut s'arrêter. Notre capitaine eut l'attention de jeter l'ancre à quelque distance des autres bâtimens; et, dès que la marée cessa de descendre, il fit mettre à la rivière ce qu'il appelait son canot. C'était un des plus petits, un des plus frêles batelets qu'un Parisien eût pu voir sur la Seine. Nous y descendîmes douze personnes, dont le capitaine, et quatre matelots pour ramer. Je n'ai pas besoin de dire que le canot était plein; il l'était au point de n'y pouvoir faire, sans témérité, beaucoup de mouvemens. Notez que cette rivière était là encore une espèce de mer. Elle avait deux lieues de large. Plus loin, ce fut pis. La même

masse d'eau se trouvait resserrée dans un canal moitié plus petit. Son cours excessivement plus rapide était en quelques endroits embarrassé de bancs de sable mal connus de notre Écossais. Quant au batelet, il lui restait à peine deux pouces de bord. De temps en temps, la moindre oscillation nous menaçait de chavirer, et très-souvent la vague entrait dedans. C'était là pourtant nos moindres dangers!

Nous partions ainsi pour éviter la dernière reconnaissance des convoyeurs, et surtout la visite du fort de *Blaye*. Malheureusement il était déjà jour. L'homme du quart sur le vaisseau commandant nous vit passer; il ne nous hêla que pour nous ordonner de ne pas trop approcher de son bord. Apparemment il crut, comme nous l'avions espéré, qu'un misérable petit batelet ne méritait pas d'autre attention. Au fort de Blaye, ce fut encore mieux : on ne nous dit pas un seul mot. Arrivés au *Bec-d'Ambès* nous descendîmes. Nous y étions enfin dans ce département de la *Gironde ;* et là nous croyant non-seulement en sûreté, mais en mesure de combattre les ennemis de notre patrie, il ne tint à rien que nous ne baisassions cette terre désirée! O malheureux humains, vos joies sont quelquefois aussi follement placées que vos tristesses!

Le capitaine se rendait à Bordeaux. Nous nous cotisâmes pour lui faire une somme de deux mille livres, qu'il accepta. Notre intention était d'y joindre mille écus, que nous comptions trouver aisément à emprunter dans toute la ville où il ne nous pré-

cèderait apparemment que de vingt-quatre heures. Je ne sais pas s'il restait deux cents francs dans la bourse du plus riche d'entre nous.

La maison où nous venions de descendre appartenait à un parent de Guadet. Personne n'y était pour nous recevoir; nous allâmes à une auberge voisine, où Guadet, avec sa confiance ordinaire, ne fit nulle difficulté de dire son nom. Dès-lors il devint facile de deviner qui nous étions tous. Cette imprudence fut la cause principale de tous les dangers qui vinrent presque aussitôt nous assaillir. De-là vint qu'on fut d'abord sur nos traces à tous, et que bientôt nous n'eûmes plus un instant de repos.

Les clefs de la maison étant arrivées, nous nous y retirâmes pour causer à notre aise de notre situation. On avait dit à l'auberge des choses bien surprenantes, et que Guadet affirmait impossibles; qu'à Bordeaux, les maratistes venaient de l'emporter; que la municipalité et le département étaient en fuite; que les représentans du peuple y entraient en force. Quoi qu'il pût être de ces bruits, nous pensâmes qu'il ne convenait pas de nous enfourner tous dans cette ville, avant de les avoir vérifiés. Guadet qui connaissait toutes les issues, offrit de s'y rendre, et voulut emmener Pétion.

Ils revinrent le lendemain, trop heureux d'avoir pu entrer sans être vus, et d'en être sortis sans avoir été arrêtés. Tout ce qu'on nous avait dit était vrai. Là, comme ailleurs, les honnêtes gens périssaient par leur faiblesse. Il n'y avait pas cinq jours que la

bonne et brave jeunesse de Bordeaux, assemblée en armes, avait été demander au département la permission de désarmer la section Franklin où les brigands tenaient leur place d'armes. Au lieu de profiter de ce mouvement, les administrateurs avaient répondu qu'il fallait attendre, patienter, n'employer que la douceur, etc., et le lendemain, la section Franklin avait culbuté Bordeaux. Au reste, les administrateurs avaient fait fautes sur fautes. Ils avaient pu souffrir tranquillement, au jour de leur toute puissance, que les commissaires montagnards, postés à dix lieues de là, s'emparassent, par quatre ou cinq hommes, porteurs d'un arrêté, du château Trompette et de tout ce qu'il contenait de provisions de guerre et de bouche. De même, ils les avaient vus tranquillement prendre possession du fort de Blaye d'où les Montagnards avaient, sans éprouver la moindre résistance, éconduit deux bataillons bordelais auxquels ils avaient substitué deux bataillons *révolutionnaires :* ce qui est tout dire. Avec tant de mollesse il fallait nécessairement succomber.

En ce moment, on emprisonnait à Bordeaux tout ce qu'il y avait de patriotes les plus purs, les plus éclairés, les plus courageux. La terreur était si générale, qu'à neuf heures du soir Guadet et Pétion, loin de trouver un homme qui osât les retirer pour la nuit, n'avaient qu'à peine rencontré quelqu'un qui eût le courage de marcher devant eux pour les guider, jusqu'à ce qu'ils fussent hors de la ville.

Il fallait donc encore ne songer qu'à notre sûreté personnelle. Guadet partit pour Saint-Émilion, lieu de sa naissance. Il y avait, avec quelques parens, plusieurs amis, de ces amis de l'enfance dont on se croit sûr, tant que nos adversités ne les ont point éprouvés. Il ne manquerait pas de nous trouver à chacun un asile, mais il ne nous enverrait prendre que lorsque tout serait prêt; car il convenait que nous arrivassions le plus secrètement possible. Il partit. Nous restâmes enfermés dans la maison de son parent. L'aubergiste voisin, mauvais sujet, dont on ne se défiait pas encore assez, s'enquêtait curieusement de ce que nous étions devenus. On lui dit que nous venions de nous rembarquer; mais, dès le même soir, il vint rôder autour de la maison dont nous avions heureusement fermé tous les volets. Pourtant il ne fut pas long-temps notre dupe: et, dès le second jour, nous eûmes avis qu'un bruit sourd se répandait que nous étions cachés aux environs du Bec-d'Ambès.

C'était le soir de cette seconde journée que Guadet devait revenir. Nous ne le vîmes pas, et nous n'en fûmes que plus inquiets. Chaque instant rendait notre séjour actuel plus dangereux. Nous étions avertis que le maître de l'auberge, maratiste soldé, venait de faire un voyage à Bordeaux; qu'il en revenait à l'heure même avec quelques visages nouveaux, et qu'aussitôt on avait remarqué chez lui du mouvement, des chuchottemens, des conciliabules. Il était prudent de faire quelques

préparatifs de défense : nous nous barricadâmes ; on se distribua les armes qui consistaient en quatorze pistolets, cinq sabres et un seul fusil. Nous étions six hommes; car j'aurais dû dire plus tôt qu'en montant sur le vaisseau, nous y avions trouvé Valady, et un de ses amis non député, celui-là même, qui, ayant les cheveux blonds et la taille haute, donna lieu aux maratistes de la Gironde, lorsqu'ils ne nous connaissaient encore que sur de vagues dépositions, de répandre que Wimpfen était avec nous. Certes, il n'y était pas, et il n'y pouvait pas être. Six hommes seulement, bien mal armés, mais bien résolus de mourir dans la place, composaient donc cette garnison terrible, pour l'attaque de laquelle vous verrez qu'on ne préparait au-dehors rien moins que du canon. De cette garnison les deux tiers se couchèrent tout habillés ; l'autre tiers, c'est-à-dire Barbaroux et moi, fit sentinelle toute la nuit. Mais l'ennemi, qui ne voulait marcher sur nous qu'en force, n'avait pas encore rassemblé assez de troupes. S'il se fût contenté des cent cinquante fusiliers qu'une simple réquisition aux gardes nationales environnantes lui mettait en moins de deux heures sous la main, la supériorité du nombre et des armes nous accablait : nous n'étions pas pris, mais nous étions morts. Heureusement on voulait nous attaquer avec une armée qui pût faire un siége en règle : rien ne parut cette nuit là.

A l'entrée de la nuit suivante, vint un envoyé de Guadet. Celui-ci n'avait trouvé dans sa famille et

parmi ses amis, qu'une seule personne qui ne pouvait donner asile qu'à deux d'entre nous. Il *espérait* le jour suivant en placer deux autres qu'il enverrait chercher à leur tour, et ainsi de suite, jusqu'au dernier. Nous n'avions plus qu'à décider quels seraient les deux élus appelés à suivre actuellement celui qui venait les sauver. Nous nous regardions en silence. Barbaroux, toujours digne de lui-même, fut le premier qui prit la parole. « Nous ne doutons pas, s'écria-t-il, qu'ici le péril ne soit imminent. Lequel d'entre nous pourrait songer à n'y dérober que lui, et ne serait pas arrêté par cette pensée que, demain peut-être, ceux qu'il va laisser ici ne seront plus? Quant à moi, je n'abandonne point les compagnons de mes travaux et de ma gloire! N'y a-t-il asile que pour deux? Restons tous; mourons ensemble! Mais Guadet, s'il connaissait notre position, n'en enverrait-il chercher que deux? Ne sentirait-il point que le plus pressant est de nous retirer d'ici? Quelqu'un offre asile pour deux d'entre nous, eh bien! pour quatre ou cinq jours, s'il le faut, ne tiendrons-nous pas six dans la chambre où deux sont attendus? Partons tous. »

Il parlait encore, lorsqu'on vint nous prévenir qu'il y avait grand monde et grand bruit dans l'auberge voisine. Une trentaine d'officiers venaient d'y arriver. L'hôte avait dit que ces messieurs étaient les chefs d'un bataillon de l'armée révolutionnaire qui devait passer par ici, allant

à Bordeaux. Cependant, on apercevait déjà dans les environs plusieurs détachemens de gardes nationales, et même quelques brigades de gendarmerie.

Ceci trancha toute délibération. Notre guide descendit; nous le suivîmes en silence. Nous fîmes quelques détours pour aller chercher à un quart de lieue de-là une barque qui nous attendait sur la Garonne; et il paraît que nous n'étions pas encore sur l'eau, lorsqu'à la faveur des ombres de la nuit quatre cents braves, armés de pied-en-cap, vinrent braquer deux pièces de canon sur une maison de campagne où ils espéraient trouver huit à dix victimes.

Telle fut cette glorieuse expédition du Bec-d'Ambès où les *révolutionnaires* ne signalèrent pas moins leur courage que leur adresse, et dont B.....t (je crois) fit grand honneur à ses dignes satellites, dans cette magnifique relation qu'il en adressa à la Convention, et où il dit, en propres termes : « Que, grâces à l'activité des sans-culottes, on avait entouré la maison, et qu'on y avait trouvé... nos lits encore chauds. »

Pendant que ces messieurs, sabre à la main, drapeaux flottans et mèches allumées, s'amusaient à tâter nos lits, nous, avec moins de bruit, nous faisions de meilleure besogne. Nous arrivions à Saint-Émilion, après avoir encore traversé une seconde rivière, la Dordogne, devant Libourne, où très-heureusement la sentinelle fut encore plus

difficile à éveiller que le batelier qui se fit appeler pendant trois quarts-d'heure.

Au milieu du jour suivant, on accourut nous dire de combien peu nous l'avions échappé la veille à Saint-Ambès, et comme quoi B....t furieux d'une aussi belle occasion perdue, et sans doute averti par le batelier qui nous avait passés sur la Dordogne, venait de requérir un de ses bataillons révolutionnaires, et en attendant, s'avançait sur nous à la tête de cinquante cavaliers. Il fallut s'esquiver encore. Nous allâmes, à quelques portées de fusil, nous jeter dans une carrière, où, par bonheur, il n'y avait point d'ouvriers ce jour-là, parce que c'était un dimanche. Nous y fûmes bientôt joints par Guadet, et par notre ami Salles qui nous avait précédés dans la Gironde, et se trouvait pourtant sans asile.

Nous attendions un brave homme qui, depuis le matin, courait les environs, tâchant de nous trouver quelque retraite. Il vint à la nuit nous apprendre que pas un individu n'avait le courage de nous recueillir. Mon pauvre Guadet en fut confondu! Que de fois il nous avait protesté que tous les sentimens honnêtes et généreux, s'ils étaient tout-à-fait bannis de la France, se réfugieraient dans le département de la Gironde! Que d'indignes parens, que de faux amis l'avaient cruellement trompé! Que nous étions à plaindre, mais combien il l'était plus que nous!

Que faire cependant? Puisqu'on suivait nos

traces, et que nous étions si bien signalés, il ne convenait plus de marcher tous ensemble. Encore, si nous avions eu, comme dans le Finistère, douze compagnons de plus, et vingt bons fusils; mais seulement huit hommes, et rien que des pistolets! Nous ne devions plus rien attendre de la force; c'était uniquement sur l'adresse qu'il était permis de compter; et de toutes les précautions, la première semblait être de nous séparer. Ma Lodoïska devait être à Paris; ce fut donc vers Paris que je parlai de m'acheminer. Si j'avais l'incroyable bonheur d'y parvenir, j'y pourrais donner asile à deux ou trois des nôtres! Infortuné, je le croyais! Moi aussi, malgré l'exemple des amis de Guadet, je comptais sur mes amis! Mon cher Barbaroux déclara qu'il suivrait mon sort; Valady et son ami se joignirent à lui. Nous voilà quatre. Pétion et Buzot s'en allaient errer, je ne sais plus où; Salles et Guadet devaient tirer du côté des Landes. Eh! quoi faire? Gagner du temps. Les affreux triomphes de la Montagne étaient si inconcevables qu'ils ne paraissaient pas devoir se soutenir quinze jours!

Nous nous embrassâmes, le cœur bien serré; nous partîmes. Barbaroux passerait pour un professeur de minéralogie, science qu'il possédait bien; et nous, pour des négocians, voyageant avec lui, dans l'intention de faire exploiter les mines qu'il pourrait découvrir. Mais des négocians, à pied, courant la nuit! Mais cent cinquante

lieues de pays à traverser, à l'aide de cette mauvaise fable ! Mais Barbaroux si connu et si reconnaissable ! Le projet était désespéré ! Un ciel protecteur nous barra la route. Après quatre heures de marche, nous trouvâmes que nous nous étions égarés. Un presbytère était à quelques pas. « Il faut y frapper, » dit Barbaroux. « Oui, pour y demander le chemin, » lui répondis-je, moi qui ne voyais que Paris ! « Eh ! si nous pouvons obtenir quelque chose de plus ? » répliqua-t-il.

Un digne curé vint nous ouvrir. Nous ne nous donnâmes d'abord que pour des voyageurs égarés. « Vous êtes, nous dit-il, des gens de bien persécutés ; convenez-en ; et, à ce titre, acceptez chez moi l'hospitalité pour vingt-quatre heures. Que ne puis-je recueillir plus souvent et plus long-temps quelques-unes des innocentes victimes qu'on poursuit ! »

Comment dire combien cet accueil nous toucha ! Il commandait une entière confiance ; il l'obtint. Au nom de Barbaroux et au mien, le brave homme courut dans nos bras, et versa sur nous des pleurs de joie ! Il nous en fit verser d'attendrissement ! La Providence nous avait conduits comme par la main chez un de ces hommes rares dont Guadet avait cru tout son département rempli.

Le lendemain il nous dit que nous pouvions, sans nous exposer, rester deux ou trois jours encore, et qu'il emploierait ce temps à nous chercher quelque asile. Ce terme expiré, il ne laissa partir

que l'ami de Valady, qui croyait pouvoir aisément gagner les environs de Périgueux où il avait un parent qui ne pouvait manquer de le recevoir et qui sans doute enverrait chercher Valady. Je ne voyais toujours que Paris; je voulais accompagner celui qui allait faire vingt lieues sur cette route. Le curé m'en dissuada; Barbaroux tomba à mes genoux pour m'en empêcher. O Lodoïska! tu leur dois ton époux; car nous apprîmes bientôt après, que celui que j'avais voulu suivre venait d'être arrêté!

Notre généreux hôte nous garda deux jours encore, quoique l'on commençât à murmurer dans le village que M. le curé cachait quelqu'un. Enfin, il nous conduisit chez un demi-paysan qui nous reçut fort bien, mais sa femme prit peur; du moins c'est ce qu'il nous allégua le lendemain, en nous annonçant qu'il fallait partir. Notre bon curé vint nous prendre, et, faute de mieux, il nous fit grimper dans une grange pratiquée au-dessus d'une étable, attenant à une métairie qui avait seize habitans : deux seulement étaient dans notre secret; les autres allaient et venaient continuellement dans cette étable ouverte toute la journée, et quelquefois montaient l'échelle pour jeter un coup-d'œil sur le foin, où nous nous étions creusé chacun notre trou, dans lequel il fallait nous tenir ensevelis, au point qu'on ne vît pas même passer nos têtes. Ce foin était nouveau, par conséquent brûlant; la grange en était si pleine qu'il restait à

peine un intervalle de deux pieds à l'air qui ne pouvait pénétrer que par une lucarne fort étroite. Pour comble de souffrance, le temps, quoique nous fussions en octobre, était sec et chaud; et nos deux confidens furent tout-à-coup, sans avoir pu nous voir et nous prévenir, envoyés pour une commission lointaine et imprévue. Leur voyage dura trois jours. Pendant quarante-huit heures, les grossiers alimens et la piquette qu'ils avaient coutume de nous apporter à la dérobée, nous manquèrent absolument. On ne peut décrire l'extrême lassitude, l'affreux mal de tête, les fréquentes défaillances, la soif dévorante, l'angoisse générale que nous éprouvions. Un moment je sentis affaiblir ma constance, et le courage de mon cher Barbaroux l'abandonna. J'avais pris un de mes pistolets, et le regardais avec une complaisance funeste. Barbaroux vaincu suivait ce mouvement; il s'était aussi saisi de son arme : tous deux nous gardions le silence; nos yeux seuls se reportaient mutuellement de sinistres conseils ; une de mes mains tomba dans la sienne; il la serrait avec une espèce de fureur, trop semblable à celle dont j'étais tourmenté. L'instant du désespoir était venu; le signal de la mort allait être donné. Attentif à nos mouvemens, Valady s'écria : « Barbaroux, il te reste encore une mère; et toi, Louvet, Lodoïska t'attend. » On ne peut se figurer combien fut prompte la révolution que ces paroles produisirent. L'attendrissement prit aussitôt la place de la fureur;

nos armes échappèrent de nos mains; nos corps affaissés retombèrent; nos pleurs se confondirent.

Mais ce changement subit en produisit un autre : « Elle m'attend, m'écriai-je; eh bien ! que fais-je ici ? Pour qui donc y supporté-je tant d'humiliations, tant de peines, tant de dangers? S'il est vrai que ce soit pour elle, ce n'est pas en demeurant là que j'en trouverai la fin; c'est sur la route de Paris que je dois aller m'exposer et souffrir; dès ce soir, je m'y mets. Dès ce soir ! insensé ! Dans l'une de nos dernières courses nocturnes, je m'étais laissé tomber au fond d'un fossé trop tard aperçu; quelques cartilages du jarret avaient beaucoup souffert de cette chute. Depuis, cette réclusion de six jours, l'inaction absolue où nous étions réduits, la chaleur de ce foin où il fallait rester gissans, l'inquiétude, l'ennui, tout avait empiré le mal; je voulus soulever ma jambe, elle me fit d'atroces douleurs; mon jarret, tout-à-fait roidi, ne pouvait plier. Grâces te soient rendues, ô Providence ! tu me forçais à rester.

Le lendemain, il était dix heures de nuit, et tout semblait dormir dans la métairie, excepté le chien trop fidèle, dont les aboiemens ne nous laissaient point de repos : nous crûmes entendre autour de la grange un bruit semblable à celui que produiraient plusieurs hommes qui marcheraient doucement et parleraient bas : quelques minutes après nous vîmes une grande clarté dans l'étable, où la lumière n'entrait jamais; quelques-uns y parlaient d'abord, mais avec précaution; puis il se fit un

profond silence; un peu de bruit recommença au dehors; enfin, nous entendîmes qu'on montait à notre échelle. Étions-nous découverts, la grange était-elle entourée? Nous prîmes nos armes.

Un homme, sans quitter l'échelle, sans s'approcher de nous, cria: « Messieurs, descendez. » C'était bien un de nos confidens de la métairie; mais ce n'était pas son ton ordinaire; il avait la voix altérée, dure et brusque. Cette circonstance nous alarma plus que tout le reste. « Comment, descendre, lui dis-je? — Oui, descendez. — Et pourquoi? — Parce qu'il le faut. — Mais encore? — Quelqu'un vous demande. — Qui? — Le parent de M. le curé. — Si c'est le parent de M. le curé, que ne paraît-il? » Ici notre homme balbutia je ne sais quelle mauvaise raison; puis il ajouta d'un ton brutal et menaçant: « Enfin f....., il faut descendre! »

Ceci devenait du plus mauvais augure. L'imagination travaille vite. A l'instant je me persuadai que quelqu'un nous avait découverts et dénoncés, qu'on était venu cerner la maison, et qu'on avait menacé ce pauvre malheureux de mettre le feu à sa grange, s'il ne nous en faisait sortir. Barbaroux était sans doute travaillé de la même pensée, car il me dit tout bas: « Ils ne m'auront pas vivant; » et Valady, à qui la fatigue et une maladie naissante avaient tellement abattu le courage, qu'il nous avait avoué, vingt fois dans la journée, qu'il

se sentait à chaque instant des peurs paniques; que l'idée de sa destruction lui causait de mortelles frayeurs, surtout qu'il n'aurait jamais la force de se tuer lui-même; Valady croyant aussi l'heure fatale arrivée, nous disait languissamment: « Hélas! il faut donc mourir; » et, remarquant nos apprêts, il ajoutait, en joignant les mains: « O mes amis! vous allez donc m'abandonner. » Quant à moi, jamais dans aucune des crises les plus périlleuses de ma proscription; jamais, si ce n'est depuis, aux portes d'Orléans, je ne crus ma mort si prochaine.

« Citoyen, dis-je à notre homme, dut on le plus ferme : loin de nous la pensée de vous compromettre! mais aussi gardez-vous de l'espérance de nous attirer dans un piége; nous ne descendrons certainement pas que le parent du curé n'ait paru, ou que vous ne nous ayez franchement déclaré de quoi il est question. »

Pardon, lecteur, si j'ai fait passer dans votre ame les agitations dont les nôtres étaient remplies. Pardon, car ce n'était rien; rien qu'un peu de pusillanimité de la part de celui que le bon curé nous envoyait, et puis une cruelle nécessité de recommencer nos tristes courses. Il parut enfin le parent du curé. C'était de peur d'être aperçu par quelqu'un de la métairie, qu'il n'avait pas voulu entrer. Au reste l'un des camarades du métayer, ayant le matin entendu quelque bruit dans la grange, avait montré des soupçons. Dès le lendemain nous pouvions être découverts par un homme qui n'é-

tait rien moins que sûr. En conséquence nos deux confidens effrayés venaient d'aller dire au curé qu'il fallait nous retirer tout-à-l'heure. Celui-ci, trop tard prévenu, ne savait où nous mettre. Impossible que nous fussions quelque part aussi exposés que chez lui qui venait d'être dénoncé comme ayant quelqu'un. Il courait à l'heure même pour tâcher de nous déterrer quelque coin. En attendant il fallait, pour ne pas tourner la tête de ce paysan tout-à-fait épouvanté, sortir de la grange et passer cette nuit comme nous pourrions.

O Dieu! si tu ne voulais pas nous sacrifier, tu nous éprouvais du moins! Nous quittions la grange au seul moment où son séjour devenait un peu supportable et son abri nécessaire. Le temps avait changé dans cette soirée; la force de l'orage était un peu diminuée; on n'entendait plus le tonnerre, mais la pluie tombait abondamment, et un vent froid soufflait du midi. Pour surcroît de peine, je ne pouvais me traîner dans les terres grasses, que sur une jambe et sur un bâton. Le parent nous conduisit dans un petit bois où nous eûmes tout le temps de transir et de nous mouiller.

Ce mauvais temps n'arrêtait pas notre généreux curé. Un peu avant le jour il vint lui-même nous apprendre qu'il avait fait d'inutiles recherches, et comme il voyait bien qu'il était impossible qu'on ne nous découvrît point là dans la journée, il voulut à tout risque nous ramener chez lui. Nous n'acceptâmes qu'après que nous sûmes que de son

grenier, où nous allions nous enfouir, nous pourrions aisément, au moyen d'une corde fixée à la lucarne, nous glisser du haut en bas dans une arrière cour, et par-dessus un petit mur gagner les champs au premier objet menaçant que l'un de nous, toujours en sentinelle, verrait s'approcher de sa maison. Le brave homme! il parut si content de nous y recueillir encore!

A travers tant de courses, de fatigues cruelles, de périls renaissans, que je m'applaudissais néanmoins du contre-temps qui m'avait forcé de ne point amener mon épouse! Si moi-même je me trouvais d'une constitution trop faible contre de pareils travaux, comment n'y aurait-elle pas succombé? Avant de périr, j'aurais eu le tourment de la voir expirer dans mes bras. Et pourtant nous avions accusé le ciel lorsqu'il nous avait séparés. O Providence! que tes vues sont profondes, et que les désirs de l'homme sont vains!

Cependant nous avions appris, qu'après avoir inutilement frappé aux portes de trente *amis*, Guadet et Salles avaient trouvé toute espèce de secours et de sûreté chez une femme compatissante, généreuse, intrépide, autant que s'étaient montrés inhumains, égoïstes et lâches tous ces êtres qui portaient néanmoins le nom d'hommes. D'après le touchant portrait qu'on nous avait fait de cet ange du ciel, il n'était pas besoin de lui demander un asile, s'il n'était pas impossible qu'elle le donnât. Il suffisait de l'avertir de notre situation. Quelqu'un

y courut et rapporta quelques heures après la réponse. « Qu'ils viennent tous trois ! » avait-elle dit. Seulement elle nous recommandait de n'arriver qu'à minuit, et de ne négliger aucune précaution pour n'être aperçus de qui que ce fût. Notre sûreté chez elle dépendait principalement de notre exactitude à remplir ces conditions préliminaires.

Chemin faisant, nous nous arrêtâmes chez un curé, allié du nôtre. Il nous attendait à souper. Que l'on excuse ces détails ; il y avait si long-temps que nous n'avions soupé ! et puis le repas ici n'était rien auprès des touchantes attentions qui le précédèrent : c'était de l'eau tiède pour laver nos pieds, un grand feu pour nous sécher, tout l'attirail d'une toilette pour couper nos longues barbes et rafraîchir nos chevelures, du linge blanc pour nous changer, enfin des viandes légères et du vin restaurant que nous versait une jolie nièce ! c'était une nièce véritable ; et l'on comprend qu'ici je ne saurais entendre malice. J'en parle pour qu'on se représente quel effet produisaient sur nous ces passages fréquens et subits d'une position lentement douloureuse, à une situation rapidement douce, et le contraste de cette personne bonne et charmante qui nous prodiguait ses soins, avec ces visages insensibles, sombres et menaçans qui nous préparaient des piéges, ou qui nous y voyaient froidement tomber. Chez cet ami de notre curé, nous trouvions notre sort semblable à celui de ces fiers paladins qui, venant de combattre des

monstres, rencontrent tout-à-coup, dans quelque pavillon enchanté, des fées pour les servir.

C'était bien une autre fée que celle chez qui nous arrivâmes à minuit ! Nous devions y trouver avec mille soins non moins attendrissans, une constance, un courage, un dévouement sans bornes. Elle logeait nos deux amis à trente pieds sous terre, et l'entrée de leur souterrain, d'ailleurs fort dangéreuse, était encore si bien masquée qu'on ne pouvait la découvrir. Quelque spacieux que fût le caveau, le séjour continuel de cinq hommes pouvait y corrompre l'air qui ne s'y renouvelait que difficilement Nous nous pratiquâmes, dans une autre partie de la maison, une seconde forteresse, plus saine, presqu'aussi sûre, presqu'aussi difficile à découvrir. A quelques jours de-là, Buzot et Pétion nous mandèrent qu'ayant *depuis quinze jours changé sept fois d'asile*, ils étaient enfin réduits aux dernières extrémités. « Qu'ils viennent tous deux ! » s'écria l'étonnante femme. Et remarquez qu'il ne se passait pas un jour qu'elle ne fût menacée d'une visite domiciliaire ; elle était même assez soupçonnée de vertu, pour qu'il fût souvent question de l'arrêter. Observez encore que chaque jour la guillotine abattait quelque tête, et que les brigands commettaient des horreurs (1). On les

(1) Si l'on veut voir à quelle dégradation de pensées et de langage les anarchistes en étaient venus, on peut lire ce morceau que

entendait jurer chaque jour qu'ils feraient brûler vifs avec nous, dans leurs propres maisons, les gens chez lesquels nous serions trouvés. On parlait même d'incendier les villes (1). « Mon Dieu ! qu'ils viennent les inquisiteurs, nous disait-elle avec calme et gaieté ; je suis tranquille, pourvu que ce ne soit pas vous qui vous chargiez de les

---

nous ne transcrivons pas sans dégoût. Il fait allusion à la proscription des soixante-treize qui avaient protesté contre le 31 mai.

« Sans-Culottes, mes amis, un second 31 mai vient d'éclater : la Convention nationale vient de prendre encore une médecine : elle a purgé hier son sein du reste de la bande des Capets, des Dumouriez, des Custine et des La Fayette, qui étaient devenus paralytiques en apparence, et qui tramaient en arrière la perte de la république et nous faire égorger.

» Sans-Culottes, mes amis, réjouissons-nous ; les conspirateurs sont découverts tous les jours et arrêtés ; les quatre sections du tribunal révolutionnaire vont aller vite en besogne, et nous aurons fort souvent des têtes à la lucarne patriotique.» (*Lebois, l'ami des Sans-culottes, etc.*)

(*Note des édit.*)

(1) Ceux qui avaient protesté furent réservés au supplice comme les proscrits eux-mêmes. Écoutons l'auteur du Nouveau Paris.

« On a dit et répété que Robespierre avait sauvé et voulait sauver encore les soixante-treize représentans du peuple détenus pour leur ferme et généreuse protestation contre la journée du 31 mai ; il n'en est rien. Robespierre nous tenait en ôtage pour maîtriser le côté droit, et nous devions être égorgés dans la nuit qui précéda le 9 thermidor. Nous avons vu tous les apprêts de notre mort : les armes, les flambeaux, tout était prêt ; les fosses étaient creusées ; on attendait le signal. » (*Mercier, Nouveau Paris.*)

(*Note des édit.*)

recevoir : seulement je craindrais qu'ils ne m'arrêtassent; eh ! que deviendriez-vous? »

Nos deux amis vinrent donc, et s'en allèrent au caveau. Ainsi nous étions sept. Le moyen de nous nourrir? Les denrées étaient rares dans le département; on ne lui fournissait pour sa part qu'une livre de pain par jour, mais il y avait des pommes de terre et des haricots au grenier. Pour ne pas déjeuner on ne se levait qu'à midi. Une soupe aux légumes faisait tout le dîner. A l'entrée de la nuit, nous quittions doucement nos demeures, nous nous rassemblions auprès d'elle. Tantôt un morceau de bœuf, à grande peine obtenu à la boucherie, tantôt une pièce de la basse-cour bientôt épuisée, quelques œufs, quelques légumes, un peu de lait composaient le souper dont elle s'obstinait à ne prendre qu'un peu pour nous en laisser davantage. Elle était au milieu de nous comme une mère environnée de ses enfans pour lesquels elle se sacrifie. Nous restâmes ainsi pendant un mois tout entier, malgré les persécutions d'un *intime ami* de Guadet, qui, nous y sachant, n'oublia rien pour nous en chasser, et à qui sa lâche peur finit par troubler tellement l'esprit, que, crainte de mourir, il voulait se brûler la cervelle. Je ne puis, sans risquer de compromettre notre étonnante amie, faire le récit au reste trop dégoûtant des mensonges, des intrigues, des menaces, des lâches manœuvres de toute espèce, par lesquels il parvint enfin à son but.

Il est encore temps d'avertir qu'en arrivant dans la Gironde, j'avais mandé à ma Lodoïska, tout en lui déguisant ce que ma position avait de trop alarmant, qu'au lieu de l'attendre, j'allais tout essayer pour revenir vers elle. Depuis, chez le bon curé, quand tout accès vers ma ville natale m'était fermé, j'avais fait pour ma femme une seconde lettre où je l'invitais à venir former un établissement à Bordeaux. Quelqu'un s'était chargé de transcrire cette lettre et de la mettre à la poste; mais six semaines s'étant écoulées, sans que j'en reçusse aucunes nouvelles, il était clair qu'on ne l'avait pas envoyée, ou qu'elle n'était point parvenue. Mon désir d'affronter tous les hasards, pour me faire jour jusqu'à Paris, n'en était devenu que plus vif.

Nous touchions cependant à l'époque critique. Il venait de luire le jour fatal, le jour d'une séparation longue et peut-être éternelle entre des hommes à jamais étroitement liés par tout ce que l'amitié tendre, la vertu pure, et une infortune vraiment sainte ont de plus respectable. Nous sortions de notre asile si sûr et si cher; nous nous séparions en deux parts qui se subdiviseraient bientôt. Barbaroux qui, depuis Caen, avait couru presque toutes les mêmes aventures que moi; Barbaroux, désolé de me quitter, autant que je l'étais de le perdre, passait du côté de Buzot et de Pétion. Tous trois ils allaient, à quelques lieues de-là, vers la mer, chercher un asile incertain. Avec quelle

douleur nous nous fîmes nos adieux ! Pauvre Buzot ! il emportait au fond du cœur des chagrins bien amers que je connaissais seul, et que je ne dois jamais révéler. Mais Pétion, le tranquille Pétion, comme il était déjà changé ! Combien le calme de son ame, et la sérénité de sa figure s'étaient altérés, depuis que l'esclavage de sa patrie n'était plus douteux, depuis que la nouvelle de l'emprisonnement des soixante-quinze et du supplice de *nos amis*, nous était parvenue. Et mon cher Barbaroux, comme il souffrait ! Je n'oublierai point ses dernières paroles: *En quelques lieux que tu trouves ma mère, tâche de lui tenir lieu de son fils ; je te promets de n'avoir point une ressource que je ne partage avec ta femme, si le hasard veut que je la rencontre jamais.*

Au milieu de nous, quelqu'un voulait en vain dissimuler son désespoir ; c'était notre généreuse protectrice : elle pleurait, elle gémissait de la nécessité qui la forçait à ne plus s'exposer pour nous. « Les cruels ! s'écriait-elle en parlant de ses parens, quelle violence ils me font ! je ne la leur pardonnerai jamais, s'il faut que quelqu'un d'entre vous... » Elle n'acheva point; mais ses pressentimens étaient trop fondés : oui, un d'entre nous devait bientôt périr.

A une heure du matin, nous partîmes, Guadet, Salles, moi et Valady que nous devions quitter presque aussitôt. Nous le conduisîmes à quelques cents pas, sur le chemin d'une maison où il y

Digitized by Google

avait un parent sur l'humanité duquel il faisait quelque fonds. De quel air il nous regarda quand nous le quittâmes! Je n'en puis écarter le triste souvenir : il avait la mort dans les yeux.

Nous ne restions donc que Salles, Guadet et moi. Ce qui m'avait déterminé à suivre leur sort de préférence, c'est que l'endroit, vers lequel ils devaient s'acheminer le lendemain, était à six lieues de-là, du côté de Périgueux, et je sentais un plaisir secret de me rapprocher un peu de Paris; mais pour gagner cet endroit, il nous fallait, par un chemin de traverse assez difficile, tourner *Libourne* où nous aurions couru trop de risques. Un confident sûr devait nous amener, à l'entrée de la nuit suivante, *un ami* de Guadet qui nous guiderait jusqu'au bout de cette traverse. Il fallait cependant passer quelque part la fin de cette nuit et tout le jour qui la suivait. Nous avançâmes vers un bourg assez éloigné, dont les environs étaient criblés de grottes. Guadet les connaissait toutes. La plus sûre d'entre elles, à cause de son étendue, il l'avait désignée à notre confident, comme le lieu de notre refuge et de son rendez-vous. En y arrivant, nous trouvâmes que l'entrée en était murée : l'accès de soixante autres restait libre; mais comment notre confident trouverait-il le lendemain celle que nous aurions choisie ? Il fallait bien l'aller prévenir. Guadet et moi, nous y allâmes non sans risque. Nous avions un village à traverser, et puis des gendarmes logeaient chez notre confident; il fallait le

réveiller sans réveiller ces espions : nous y parvinmes.

Revenus dans notre grotte, nous y attendîmes vainement le sommeil ; le froid et l'humidité le chassaient. A dix heures du matin seulement les épaisses ténèbres qui nous environnaient s'éclaircirent un peu. Reculés à l'extrémité la plus sombre, nous pouvions, sans être aperçus, distinguer tout ce qui se présentait à l'entrée de la grotte. Il y vint quelques animaux, ils nous sentirent et se retirèrent : mais de tous les animaux, les plus barbares y vinrent aussi ; heureusement ceux-là ne nous sentirent pas : c'étaient des hommes. Ils ne s'arrêtaient que pour un instant, et tout à l'entrée, afin de satisfaire des besoins dont la perspective, autant que l'odeur, nous devenaient fort incommodes. Malheur à nous si l'un de ces paysans, plus délicat ou plus pudibond que les autres, se fût avisé de vouloir ne se mettre à son aise qu'à l'autre bout de la grotte ! Je dis malheur à nous, car nous n'aurions jamais pu nous décider à répandre, pour notre plus grande sûreté, le sang d'un homme de qui nous n'aurions pas été sûrs qu'il nous voulût du mal. Nous avions résolu, le cas y échéant, de montrer nos pistolets au pauvre diable, et de le retenir prisonnier jusqu'à ce que nous sortissions de notre retraite, mais alors même il pouvait courir nous dénoncer et causer notre perte. Nous le sentions bien, mais nous avions résolu d'en courir le risque : quoi que nous pussions encore éprouver de

l'ingratitude des hommes, nos mains ne se souilleraient pas d'un sang innocent.

Au reste, il faut avoir été proscrit pour savoir comme il est difficile et gênant d'avoir, à chaque instant du jour, ses pas à mesurer, son haleine à ne pousser que doucement, un éternuement à étouffer, un rire, un cri, le moindre bruit à réprimer. A moins que de l'avoir éprouvé, on ne se figure pas combien cette gêne, si petite en apparence, devient douleur, péril et tourment par sa continuité. C'était, dans notre position, un mal nécessaire; et même avant d'avoir tâté de la Gironde, je m'y étais particulièrement exercé avec ma Lodoïska chez notre brave original du Finistère qui, pour notre divertissement, nous tenait cachés dans une armoire, à côté d'un clubiste et au-dessous d'un gendarme. Une malheureuse femme vint dans la grotte mettre à cet égard nos talens à l'épreuve. D'abord, ayant plus de pudeur, elle entra plus avant; ensuite, par l'effet d'un ténesme apparemment opiniâtre, elle y fit de longs efforts, elle y mit un temps considérable; enfin, comme elle allait sortir, le pied lui manqua très-aisément sur un terrain humide, glissant et chargé d'immondices. Une fois étendue sur cette terre trop grasse, la pauvre vieille ne put jamais se relever. Long-temps elle s'aida d'un petit monologue qui, dans toute autre circonstance, aurait pu nous paraitre divertissant; mais rien n'y faisait; elle finit par pousser des cris. Leur éclat ne manqua pas d'attirer plusieurs hom-

mes qui ricanèrent assez de temps et d'assez près pour nous inquiéter. Comme tout doit finir cependant, ils relevèrent la vieille, et tout s'en alla.

Comme le jour finissait, notre confident vint nous apprendre que l'*ami* de Guadet ne pouvait pas, c'est-à-dire *n'osait* pas faire route avec nous l'espace de deux lieues. Il fallait donc que Guadet tâchât de s'orienter, et de trouver cette traverse qu'autrefois il avait connue, mais jamais bien. C'était déjà un fâcheux travail à entreprendre; il faisait d'ailleurs un temps affreux; la pluie tombait à verse, et nous promettait, après la mauvaise nuit que nous venions de passer, une nuit plus mauvaise encore; mais la nécessité, l'inexorable nécessité l'ordonnait. Pour moi, je me sentais très-résolu. Un exercice fréquent et modéré dans notre dernière maison avait guéri ma jambe; mon jarret reprenait toute sa souplesse. D'ailleurs c'était du côté de Paris que nous allions marcher; je me sentais ma première vigueur et même quelque contentement.

Nous partîmes : c'était la nuit du 14 au 15 novembre 1793. O Dieu! tu l'as marquée par d'assez tristes épreuves pour que je ne l'oublie pas!

Où allions-nous cependant? à six lieues de-là; je l'ai dit. Six lieues! nous étions donc certains d'être bien reçus? au moins Guadet n'en doutait pas, et moi-même, pour cette fois, je trouvais qu'il avait raison. La personne chez laquelle il allait nous présenter avait une famille depuis long-temps amie de

la sienne, et lui personnellement avait sauvé cette femme : oui, je dois l'avouer, c'était une femme. Il l'avait sauvée d'un procès criminel où son honneur et celui de ses parens étaientgravement compromis. Depuis cette époque, long-temps même avant la révolution, elle l'avait cent fois assuré de sa reconnaissance, et lui avait fait mille offres de services. Au reste, nous ne lui demanderions asile que pour quatre ou cinq jours, époque après laquelle notre généreuse amie entendait, quoi qu'on pût lui dire, nous recueillir encore.

D'abord ce que nous avions craint nous arriva : nous nous égarâmes, et si malheureusement, que, partis à sept heures, nous n'eûmes achevé qu'à minuit les deux lieues de cette traverse. Nous avions passé par des chemins si détestables que, sans exagération, les boues nous montaient à mi-jambes. Je regrettais une forte canne à sabre, sur laquelle il avait fallu m'appuyer si souvent et quelquefois si violemment, qu'enfin elle s'était rompue. On peut se figurer notre fatigue : pourtant il y avait encore quatre lieues à faire. Nous les fîmes, nous arrivâmes à quatre heures du matin, chargés de boue, trempés jusqu'aux os, tout-à-fait épuisés.

Guadet fut frapper à la porte. Au bout d'une demi-heure on l'entrouvrit. Un domestique qui l'avait vu cent fois ne le voulut point reconnaître. Il déclina son nom : alors on dit qu'on allait réveiller Madame. Une autre demi-heure se passa, après laquelle Madame fit dire que ce qu'on lui demandait

était impossible, parce qu'il y avait dans son village un comité de surveillance. Elle ignorait apparemment qu'il y en avait partout. Guadet insista : il demanda à être introduit, seul d'abord, si Madame l'aimait mieux; qu'au moins il pût lui parler un moment. Madame fit répondre que cela aussi était impossible, et la porte se referma.

Il y avait une heure que nous nous tenions sous des arbres tellement chargés d'eau, que peut-être ils nous en donnaient plus qu'ils ne nous en épargnaient. Quand j'y étais arrivé, les gouttes de sueur se confondaient sur mon visage et sur tout mon corps avec des torrens de pluie. Depuis que nous étions immobiles, un vent du midi, qui nous sembla rafraîchissant d'abord, et bientôt très-froid, soufflait sur nous. Nos habits imprégnés d'eau étaient à la glace; moi, surtout, je gelais : on entendait claquer mes dents.

Guadet désespéré venait enfin nous rendre compte de l'inconcevable issue de ses démarches : je ne l'entendais qu'à peine : une révolution terrible se faisait en moi; la transpiration s'était entièrement arrêtée; le frisson m'avait tout-à-fait saisi; je perdais connaissance. Mes amis voulurent m'appuyer debout contre un arbre; ma faiblesse était si grande que je ne pus m'y tenir : il fallut me laisser m'étendre par terre, c'est-à-dire dans l'eau. Guadet courut refrapper à la porte. On ne l'ouvrit point; on lui permit de parler à travers le trou de la serrure. Une chambre et du feu, dit-il, seulement

pour deux heures; un de mes amis se trouve mal. On alla en instruire Madame qui fit dire que cela était *impossible*. Au moins un peu de vinaigre et un verre d'eau! s'écria mon malheureux ami. Un moment après Madame fit répondre encore : *Que cela était impossible!*

La misérable! elle s'appelait.... je le devrais! je devrais la nommer! je devrais la produire à l'enthousiasme des scélérats qui souillent aujourd'hui la France. Je l'abandonne à ses remords, et puisse la justice vengeresse ne pas lui garder un autre châtiment! Puisse-t-elle, au milieu des premières angoisses qui l'attendent, ne pas rencontrer quelque monstre d'inhumanité qui lui refuse l'eau et le feu!

Je ne pouvais parler, mais j'entendais; j'entendis Guadet accuser la nature humaine et déplorer son sort. Ceci me valut mieux pour rappeler mes forces que les liqueurs les plus irritantes. Je repris bientôt tous mes sens; la plus vive indignation m'enflammait. « Marchons, leur dis-je; fuyons, fuyons les hommes, fuyons dans le tombeau. »

Je me relevais à peine que d'autres idées faisaient bouillonner mon sang. Je les écoutais s'entretenant ensemble sur les moyens de regagner leur grotte; et ma tête travaillait un projet de toute autre espèce. Moi! me cacher encore devant des êtres aussi vils! Triompher d'eux ou mourir, plus de milieu! Cependant nous achevions le quart de lieue qu'il y avait à faire pour regagner la grande route.

Digitized by Google

Arrivés là, je leur dis : « Mes amis, comment ferez-vous pour regagner votre triste retraite avant le jour? je suis désespéré de vous laisser dans cette peine, mais je n'y puis rien; et quant à moi, mon parti est pris. Je vous l'ai dit cent fois; je pense qu'il y a des extrémités au-delà desquelles on ne doit pas traîner la vie. Cent fois je vous ai prévenus que quand j'en serais à ce point de détresse extrême où je crois qu'un brave homme peut finir, au lieu de me tirer un coup de pistolet, je me mettrais sur la route de Paris. Mille à parier contre un que je n'arriverai pas, je le sais; mais mon devoir est de le tenter. Ce n'est qu'ainsi qu'il m'est permis de me donner la mort : ma famille, des amis de vingt ans, ont encore sur moi cet empire. Vous savez surtout quelle femme m'attend! Il faut que mes amis sachent qu'abandonné du monde entier, je leur ai donné ce témoignage d'estime de ne pas désespérer d'eux, et de tenter un dernier effort pour m'aller reposer dans leurs bras. Il faut surtout que ma Lodoïska voie qu'en tombant j'avais encore le visage tourné vers elle; que si au contraire, à travers mille hasards, j'arrive, Guadet, dis à tes lâches amis que désormais je suis en sûreté, parce qu'il reste encore sur la terre quelques amis fidèles et dévoués. »

Ils me retiennent, ils me conseillent, ils me prient; je ne les écoute seulement pas. A la hâte je me dépouille de tout ce qui pourrait me gêner dans ma longue route. Des bas, des mouchoirs, un habit

restent sur le chemin; je garde ma redingote nationale; je jette sur mes cheveux une petite perruque jacobite, avec soin gardée en réserve, et qui me déguise assez bien. Je presse Guadet et Salles sur mon cœur; j'ouvre mon porte-feuille, et je partage quelques assignats avec celui-ci, plus pauvre que moi; j'embrasse encore une fois mes amis, et je pars.

Jamais je ne m'étais senti une résolution plus forte, un courage plus exalté. A quelques pas cependant je m'arrête, je tourne la tête, je jette un regard inquiet sur les gens de bien que je quitte. Eux aussi s'étaient retournés, eux aussi me regardaient; et tandis que je tremblais pour eux, ils tremblaient pour moi. Je les vois prêts à s'élancer pour me retenir encore (1); je leur fais un dernier signe de la main, je reprends mon chemin, je m'éloigne; je plonge sur cette immense route de Paris un regard d'espérance mêlée de quelque étonnement.

---

(1) Je sais maintenant qu'ils se sont mis bientôt sur mes traces pour m'appeler et me recueillir. Ils m'ont suivi l'espace de deux lieues; ils m'ont suivi jusqu'à ce qu'ils m'eussent perdu de vue, après que je fus entré dans *Mont-Pont*. Ils n'imaginaient pas que je pusse garder plus d'un quart-d'heure une résolution que son extrême témérité faisait paraître folle. Ils me suivaient pour m'atteindre, si j'avais diminué la grande vélocité de ma course, ou pour me ramener si, me ravisant, j'étais revenu sur mes pas. Ainsi ils se sont avancés deux grandes lieues encore, sur une route opposée à la leur. Ils ont centuplé leurs périls déjà si multipliés! Je ne sais si l'intérêt personnel me fait porter de cette action un juge-

Je pars; vous allez jouir d'un spectacle digne de quelque attention; vous allez contempler un homme, un homme seul aux prises avec la fortune, et devant un monde d'ennemis. Non, je me trompe, je n'étais pas seul; la haine des tyrans, le mépris des esclaves, le mépris de la mort marchaient avec moi. Ta tendresse immortelle, ton impérieux génie m'attiraient, ô Lodoïska! Surtout, Dieu d'équité, Providence infatigable! j'étais pas à pas, tantôt précédé, tantôt suivi de ta protection, que tu ne refuses pas toujours à l'innocence.

Mont-Pont, chef-lieu de district, à deux lieues de-là, était un passage dangereux; la prudence conseillait de le franchir avant le jour: cependant mes membres engourdis refusaient d'aller vite. Bientôt l'exercice reporta dans toutes les parties du corps ce feu qui naguères n'enflammait que ma tête et mon cœur. Mon sang réchauffé circula sans obstacle; la transpiration se rétablit; j'allai vite, j'allai long-temps; je ne sentais plus mes fatigues. Il est

---

ment trop favorable; mais il me semble qu'on la distinguera dans le nombre de celles qui honoreront la mémoire des républicains. Quel attachement! que de générosité! quel magnanime dévouement dont peut-être on ne peut trouver l'exemple qu'entre des hommes de courage et de bien, persécutés pour avoir ensemble constamment défendu la plus grande et la plus juste des causes!... Si j'avais un instant balancé, si je m'étais retourné, si j'avais pu, de mes mauvais yeux, les apercevoir, c'en était fait, je n'y tenais plus, je revenais avec eux; avec eux, j'aurais fini par monter sur cet échafaud que l'infâme Julien... O mes amis!

(*Note de l'auteur.*)

probable qu'en nous repoussant avec tant de barbarie, cette femme venait de m'épargner une maladie. Le soleil se levait quand je vis Mont-Pont. Ses habitans, pour s'assurer que rien ne sortirait de la Gironde sans avoir été bien examiné, avaient placé une sentinelle à l'entrée de la ville, de ce côté-là. Je voyais bien le factionnaire; il était appuyé contre le mur, sous une espèce d'auvent; et là tout-à-fait immobile, il avait l'air de me regarder venir et de m'examiner attentivement. Pour ne pas me rendre suspect, je diminuai la vitesse de ma course, je m'avançai avec précaution, tenant tout prêt mon méchant passe-port que je comptais lui présenter d'un air détaché, espérant qu'après y avoir jeté un coup-d'œil, il me dirait : *Passe.* Il ne me dit pas un mot, car il dormait; le bout de son fusil reposait sur son estomac, la crosse était par terre et barrait mon chemin; je passai pardessus. Pour ne pas troubler l'heureux sommeil de ce jeune homme, je continuai de marcher à petit pas, à bas bruit. Au bout de la rue je repris ma marche : alors il s'éveilla; il demanda : « Qui vive? » Il le cria deux fois. Il l'aurait crié dix, que l'envie ne m'aurait pas pris de retourner pour lui répondre.

Je voulais pousser beaucoup plus loin; mais à demi-lieue je sentis, aux environs de la cheville du pied gauche, une vive douleur qui me saisit comme un coup de foudre. Je comptais que ce ne serait rien; je la voulus surmonter; elle devint plus

vive, et se fixa descendant jusque sous la plante du pied. C'était apparemment le reste du dépôt de la transpiration arrêtée, une humeur inflammatoire qui se jetait sur la poitrine au moment où je perdis connaissance à la porte de cette femme, et que mes derniers efforts venaient de déterminer à se porter aux extrémités. Quoi qu'il en soit, je ne fis pas sans peine une autre demi-lieue. Ce fut dans une auberge de village que j'obtins une chambre, un grand feu et un déjeuner dinatoire dont j'avais grand besoin.

J'y trouvai même une écritoire et une bonne plume qui ne m'étaient pas moins nécessaires. Mon passe-port était de Rennes. Dans la Gironde, un ami de notre curé, un écrivain non moins officieux qu'habile, y avait fait, de la même main, et pourtant de quatre écritures différentes, quatre visas divers : l'un du bureau des classes de la marine de Lorient, l'autre de l'un de ses municipaux, le troisième de la marine de Bordeaux, le dernier du nouveau maire de cette ville. Tous certifiaient qu'ils avaient *vu passer* le citoyen Larcher (c'était mon nouveau nom), et que j'étais un brave sans-culotte (1). Fort bien; mais depuis Bordeaux il me

(1) « On ignore communément l'origine du mot *sans-culotte*, la voici : Le poëte Gilbert, peut-être le plus excellent versificateur depuis Boileau, était très-pauvre; il avait tancé quelques philosophes dans une de ses satires; un auteur, qui voulait leur faire sa cour pour être de l'Académie, imagina une petite pièce satirique,

fallait aussi quelques visas. Je savais le nom du président du comité de surveillance de Libourne; je me hasardai de l'y ajouter de ma main beaucoup moins habile à se déguiser; j'y réussis néanmoins passablement, et je fis bien : à dix lieues de-là j'étais arrêté sans cette précaution.

Vous saurez que ce passe-port, ainsi bardé de signatures, pouvait aller dans les villages, mais que pour les villes il ne valait rien. Il y manquait encore assez de choses pour que les citadins n'en fussent pas toujours dupes : il y manquait le visa du district et son cachet; et puis, tout ce qui avait passé à Bordeaux était très-suspect dans les chefs-lieux de district et de département; et sur mon passage il y en avait peut-être vingt de ces chefs-lieux, et dans chacun, quelques commissaires du pouvoir exécutif, tous émissaires des jacobins de Paris à qui ma figure était bien connue, ou, qui pis est, des montagnards qui me connaissaient mieux! Je

---

intitulée : *Le Sans-Culotte*; il y raillait Gilbert; et les riches adoptèrent volontiers cette dénomination contre tous les auteurs qui n'étaient pas élégamment vêtus.

» Lors de la révolution, ils se souvinrent du terme, le ressuscitèrent, et l'employèrent comme un dard invincible contre tous ceux dont les écrits ou les discours tendaient à une grande et prompte réforme. Ils crurent que c'était une excellente plaisanterie, et qu'on en rirait, ainsi que l'on avait fait il y a vingt ans; mais les politiques sont plus invulnérables que les poëtes; ils prirent de bonne grâce le titre qu'on leur avait donné. » (Mercier, *Nouveau Paris.*)

(*Note des édit.*)

devais donc m'arranger de manière à ne jamais passer les villes qu'au lever du soleil ou à l'entrée de la nuit; il fallait ne coucher que dans les villages. Ceci même avait l'inconvénient de me rendre quelquefois suspect; mais ce péril était moindre que celui auquel je m'exposerais, si je m'arrêtais même dans un bourg.

Cette après-dînée je devais donc faire trois lieues pour traverser Mussidan à la brune, et m'aller gîter une lieue plus loin. Je partis à trois heures, un peu reposé, bien séché, mais non moins travaillé de mon rhumatisme. Bientôt les douleurs devinrent si vives, qu'à chaque pas mon corps se pliait à moitié et ne se relevait point sans un grand effort. La jambe malade enflait, devenait brûlante, et prenait un poids accablant. Pour surcroît de peine je me traînais sur un chemin, tantôt coupé par de profonds monceaux de boue, tantôt recouvert de cailloux pointus sur lesquels je ne m'aventurais que comme sur des charbons ardens. Le travail de cette marche était si pénible, qu'au bout de cinq minutes je me trouvais inondé de sueur, et qu'alors force était de m'arrêter au moins autant de temps, et de rester pensif, inquiet, souffrant, une jambe en l'air, l'autre bien lasse, et le corps appuyé sur un bâton. La nuit commençait, et d'ailleurs mes forces étaient vraiment épuisées quand je me trouvai dans un village à demi-lieue au-dessous de Mussidan. Je vis un bouchon où je m'arrêtai.

Les bonnes gens qui l'habitaient! Ah! Monsieur,

vous paraissez bien malade! Ils examinèrent ma jambe, ils me préparèrent avec zèle le bain d'eau tiède que je désirais. Ils coururent chercher la fleur de sureau que je demandais. Ils voulurent que je soupasse dans une petite chambre séparée, parce qu'ils préparaient à souper pour une bande de révolutionnaires très-furieux, très-bavars, et qu'un malade était bien aise d'être tranquille. Je ne sais s'ils devinaient que j'avais quelques raisons de ne pas aimer cette compagnie. Enfin l'hôtesse découcha pour me donner son lit. Il serait meilleur, et d'ailleurs je serais seul dans une chambre. J'étais si las, j'avais tant souffert, j'avais passé deux nuits si fâcheuses, ma jambe paraissait exiger si impérieusement le plus long repos possible, mes hôtes avaient tant d'attention et de si bonnes figures, et je vous ai déjà dit que je crois aux figures aussi; quelquefois je compte un peu sur les belles, et toujours beaucoup sur les bonnes. Enfin ces braves gens prenaient tant de soin d'écarter de moi tout sujet d'inquiétude et tout regard curieux! Je crus ne pouvoir mieux faire que de me reposer chez eux jusqu'au surlendemain. Leurs soins ne se démentirent pas une minute; surtout ils ne m'alarmèrent point de cette foule de questions dont les aubergistes vous accablent toujours. Seulement ils me disaient quelquefois : « Vous venez de Bordeaux, sûrement, Monsieur? » Et sans attendre ma réponse, sans en demander davantage, sans rien ajouter, ils levaient au ciel les yeux et les mains d'un air très-

significatif. Une fois pourtant, la femme en regardant mes vêtemens que mes dernières courses n'avaient pas embellis, me dit : « Ah Monsieur ! vous avez beau faire, on voit bien que vous êtes fait pour porter des habits plus propres que ceux-là ! » Le compliment ne me fit pas autrement plaisir ; ce m'était un avertissement que je ne me donnais pas encore bien toute l'encolure d'un sale jacobin, et je me promis de ne rien négliger pour l'attraper. Ce ne fut donc qu'à la fin du second jour que je pris congé de mes hôtes. Qu'avec peine je les quittai les excellentes gens ; et qu'en soldant le petit compte de ma dépense, je ressentis un déplaisir secret du trop bon marché qu'ils me firent !

Je m'achemine sur Mussidan, j'y entre à la brune. Un corps-de-garde est au milieu de la rue principale sur la droite ; je me glisse à gauche, pendant que des rouliers passent avec leurs charrettes entre deux. Me voilà, sans accident, hors de la ville. Mais le moyen de me traîner plus loin ! J'ai vainement soigné mon rhumatisme, le mal a empiré ; le peu d'exercice que je viens de prendre a beaucoup augmenté l'enflure, elle monte à mi-jambe. Les douleurs sont extrêmes. Quelle fatalité ! Moi qui naguères encore marchais si bien, me voilà privé de mes jambes, au moment où je comptais principalement sur elles pour mon salut ! Si je ne fais que deux lieues par jour, quelle espérance puis-je conserver ? Ils se trouvent quintuplés les périls de mon entreprise déjà si audacieuse. M'arrêter dans plus

de soixante auberges, rester deux grands mois en route! comment n'être pas découvert? au moins s'il m'eût été donné de presser encore une fois Lodoïska sur mon cœur! mais il est trop vrai qu'enfin le cruel destin nous sépare! Ainsi je murmurais contre la Providence; et qu'elle pardonne aux faiblesses de l'homme: il ne l'accuse si souvent que parce qu'il ne pénètre point ses vues.

Je vous assure que j'eus besoin d'un vrai courage, pendant les mortelles deux heures que je mis à faire trois petits quarts de lieue. Enfin parvenu au premier village, j'y réveillai des paysans, les priant de m'enseigner l'auberge. L'un d'eux me conduisit à une maison de mauvaise apparence, au reste trop semblable à son maître qui vint en grommelant m'en ouvrir la porte. Il me toisa d'un air défiant, puis dans son patois que j'eus le bonheur de comprendre, il dit à mon guide: « Où l'as-tu trouvé? Ma foi! sur le chemin, » répondit celui-ci. A quoi le brutal répliqua: « Bon, bon! on le retournera. »

J'étais entré. L'homme avait déjà repris sa pipe, la fumait sans rien dire, me crachait presque sur les pieds, s'était campé tout au beau milieu du feu qu'il me cachait, et semblait avoir complétement oublié qu'il y avait là quelqu'un. Sa petite femme au contraire venait de prendre avec moi le ton le plus caressant. Mais il y avait dans ses discours je ne sais quoi de contraint, dans ses regards quelque chose de faux, et sur toute sa mine hypocrite un

air de malice méchante qui ne me permit pas d'être un instant sa dupe. Je ne pouvais guère être plus mal tombé, mais je ne pouvais pas non plus être mieux averti. Sur-le-champ j'arrangeai mon visage, mes gestes, mes paroles, selon le personnage que j'étais appelé si malheureusement à représenter.

Tout en brûlant mon omelette, la bavarde sempiternelle m'assassinait de ses questions qu'elle entremêlait de réflexions insidieuses. Comme elle les plaignait ces bons seigneurs, ces pauvres prêtres, tous ces braves marchands qu'on guillotinait par douzaines! Cela ne prit pas. Elle se rabattit sur Corday dont elle fit l'éloge, sur Marat dont elle dit pis que pendre. J'entrai dans une grosse fureur, et ne la menaçai pas moins que de la guillotine, le tout en vrai style de Père Duchesne: enfin je me rendis un jacobin, hideux de ressemblance. Elle ne s'étonna point; elle ne se rendit point; elle continua son vilain rôle avec une perfidie constante, et je demeurai dans le mien avec une épouvantable intrépidité.

Pourtant fallut-il s'aller coucher. Par précaution je me mis au lit avec mon pantalon, où je tenais toujours mes deux bons pistolets de poche. Ma chère espingole, je la braquai sous mon chevet. Au reste, quelque formidable que fût cette arme, qui, de sa large embouchure, comme d'un canon chargé à mitraille, vomissait quatre balles et quinze chevrotines à la fois, et laissait ensuite échapper une

puissante baïonnette, ce n'était pas sur elle que je comptais le plus. Ce qui me donnait surtout l'audace de regarder avec calme les renaissans périls de chaque jour, et de traverser tête levée, la foule ennemie, c'étaient plusieurs pilules d'un excellent opium, don précieux de mon *universel* du Finistère. Je les tenais enveloppées d'un morceau de gant, cachées sur ma peau même, d'ailleurs si bien et dans un endroit si secret, qu'à moins de me mettre nu de la tête aux pieds, et de me palper le plus indécemment du monde, il était impossible de rien trouver. Au cas d'une attaque imprévue, de quelque brusque surprise qui ne m'eût permis, ni de me faire jour, ni de terminer mon sort avec mes pistolets, une ressource dernière, mais assurée, me restait encore. Du fond de l'affreux cachot où ils ne manqueraient pas de me jeter d'abord, au moyen de mon invisible narcotique, j'échappais à leur exécrable échafaud. Je me complaisais dans cette pensée que, jusqu'à mon dernier soupir, défiant leur fureur, je l'aurais trompée.

Le lendemain je fus un peu surpris d'avoir passé toute une bonne et longue nuit dans le même lieu. C'était à plus de neuf heures que l'hôtesse me réveillait, pour me demander si je ne partais pas. Je l'assurai que me trouvant fort bien chez elle, j'y dînerais : il ne tint pas à elle que ce ne fût mon dernier dîner. Comme je le finissais elle sortit, me disant d'un ton patelin que je la paierais à son retour ; qu'elle allait rentrer dans l'instant. Il est vrai

qu'elle ne tarda pas, mais elle amenait un gros paysan encore plus embarrassé qu'enorgueilli de sa magistrature. « C'est le citoyen notre maire, me dit-elle, il vient voir votre passe. » Je le produisis d'un air satisfait. A la manière dont il le lut, je reconnus presqu'aussitôt qu'il ne savait pas lire. Mais il demanda le cachet : il avait un timbre que je lui montrai, ajoutant qu'on ne cachetait pas d'une autre manière dans mon pays ; et du même temps je commençai, sur cette espèce de cachet, une longue et belle histoire, souvent interrompue par les rasades du petit vin aigrelet dont je venais de faire apporter pinte, pour que le citoyen maire me fît l'honneur de boire un coup avec moi. J'avais très-bien fait, et je m'aperçus dans le cours du récit de mon histoire que les épisodes faisaient merveilleusement valoir le fonds. La méchante hôtesse s'en aperçut aussi : le maire trouvait mes papiers trop bons, ce n'était pas son compte. « Je vais, dit-elle, chercher le citoyen procureur-syndic ; c'est celui-là qui déchifre tout couramment dans les écritures. » Il entra presqu'aussitôt, fut reçu comme un homme dont je connaissais l'éclatant mérite, prit un troisième verre, et d'abord entendit un de mes contes que le maire me pria de recommencer pour son collègue. Sur celui-là un second fut enté, et sur le second un troisième que plusieurs autres suivirent encore, le tout accompagné du cliquetis des verres, et du fracas des éclats de rire que mes villageois poussaient à pleine gorge. Pour eux pro-

digue, avare pour moi, je remplissais à tout moment leurs verres, et ne vidais le mien que le moins possible. Peu à peu néanmoins je m'étais échauffé moi-même, j'en avais une pointe et n'en valais que mieux. Mes récits toujours plus divertissans les faisaient pâmer de joie. Ils oubliaient le passe-port, qu'au reste j'avais grand soin de leur rappeler sans cesse. La femme, qui ne buvait pas, grillait d'impatience de le voir reparaître; il reparaissait en effet, mais pour disparaître aussitôt. *Le devoir, le respect pour les magistrats du peuple* me le mettaient à chaque instant à la main; mais les vertus de Marat à publier, les grandes prouesses de la Montagne à peindre, tant de récits intéressans ou gais que j'avais à faire, ne me permettaient pas de l'ouvrir; sans que j'y fisse la moindre attention, il retombait dans mon porte-feuille. Je ne tardais pas à l'en retirer, mais pour l'y laisser retomber encore. Dans l'espace d'une heure il fit trente fois le voyage; trente fois ils l'entrevirent, ils ne le virent pas une fois. Au reste, il n'en était plus besoin. Plus je parlais, plus je criais, plus je jurais, plus je guillotinais, plus j'insultais à la morale, à la justice, à l'honnêteté publiques, moins ils avaient envie de lire mes papiers; nul doute désormais que je ne fusse un des bons patriotes de la France. L'hôtesse en enrageait; elle alla chercher un municipal pour renfort. Je le fis boire et rire, rire et boire, mais pour le passe-port il ne lui fut permis, comme aux autres, de ne l'apercevoir

que de loin. Pourtant la mijaurée n'en voulait démordre; ne fût-ce que pour le débit de son vin, elle irait chercher toute sa municipalité, pièce à pièce. Ne m'amenait-elle pas encore deux recrues, mais si puissamment robustes, qu'eux seuls auraient vidé la cave. On eût fini par m'y enterrer. Dès que je les aperçus, je me levai pour payer ma dépense. L'honnête femme qui pourtant s'était contentée de regarder boire, voyait double; elle comptait quelques pintes de plus; moi qui n'avais rien à craindre, je l'envoyai à tous les diables, et lui offris pour le voyage mon passe dont je ne cessais de parler, et avec lequel j'assurais aux nouveaux venus qu'on irait jusqu'au fond de l'enfer. Cette assertion ne fut contredite par aucun des anciens. Le maire qui ne l'avait pas lu, quoique je lui en eusse laissé le pouvoir, jurait qu'*il n'y avait rien à y reprendre*, mais il le jurait moins fort que ses deux acolytes auxquels je n'avais pas permis de le lire. Ce fut au milieu de leurs complimens que je payai, avec la dépense déjà faite, une autre pinte que je fis apporter; et dès que j'en eus goûté à la santé des deux derniers auxiliaires, je pris congé au regret de la compagnie, fâchée de perdre un si bon compagnon; surtout au grand regret de la méchante femme, intérieurement désespérée d'être enfin réduite à ne plus espérer cette fois aux 100 fr. de gratification dont on récompensait tous les délateurs.

Le lendemain rien de nouveau; ce ne fut que le

jour d'après que je vis Périgueux, dangereux passage aux environs duquel l'ami de Valady s'était fait arrêter. Heureusement la route de Limoges tourne la ville par un faubourg où personne ne m'inquiéta ; mais il était nuit pleine lorsque, excédé de fatigue, j'arrivai dans un hameau distant d'une lieue, appelé *les Tavernes ;* l'aubergiste s'allait coucher. A peine je lui demandais un lit, qu'il me demanda mon passe-port. Dès qu'il eut reconnu qu'il n'était point visé du chef-lieu, il s'écria : « Je vois bien, disait-il, qu'il est de Libourne, *sans quoi je vous ferais arrêter tout à l'heure ;* mais vous passez Périgueux sans vous présenter aux autorités ; dès demain, pardieu ! on vous y fera reconduire ! » Le moyen de ne pas frémir ? Je n'ignorais pas que deux ou trois Montagnards étaient dans Périgueux, où d'ailleurs tous les corps administratifs avaient été, dans le style d'Hébert, *régénérés ;* je fis néanmoins bonne contenance, annonçant que je ne voyais à ce retour d'autre inconvénient que celui d'allonger ma route, à moi pauvre diable déjà si malade ; je croyais d'ailleurs inutile et même impossible de faire viser mes papiers partout où je passais : à quoi l'hôte répondit toujours trop laconiquement : « Ah, pardieu ! vous y serez reconduit. » Enfin, une espèce de voiturier, qui avait l'air de la franchise, de la douceur et de la bonhomie, prit parti pour moi contre l'aubergiste, auquel il remontra, d'un ton amical mais ferme, qu'en effet *ce pauvre homme* n'était pas tenu

de se faire viser dans toutes les villes; qu'il y aurait de la cruauté à le faire retourner sur ses pas dans l'état où il se trouvait; qu'à force de chicaner les voyageurs on les dégoûtait; et que c'était ainsi *qu'on achèverait de ruiner les aubergistes, le commerce, la France et les voituriers.* A ce discours, notre hôte un peu calmé ne répéta plus sa terrible phrase; mais quoi que je pusse essayer, il ne dit pas non plus un seul mot qui fût propre à me rassurer; je trouvai même que toutes ses manières étaient de mauvais augure. Il ne me donnait pour souper qu'un morceau de pain noir et de la piquette: mon brave *partner* prit encore pitié de ma peine; il m'offrit et me força d'accepter le dernier morceau d'un morceau de volaille qu'il dévorait quand j'étais entré. Puis on causa. Je ne sais comment on parla de divorce; mon bon homme alors se mit en colère, protestant qu'on ne le réduirait jamais à se séparer de sa femme et de ses enfans. Je vis qu'il les adorait; et quelques mots suffirent pour m'apprendre que cet homme mal élevé, mais bien né, seulement aidé de ses simples lumières et de sa probité naturelle, détestait les excès du jour; je n'appris pas, sans quelque joie, qu'il allait à Limoges avec une petite charrette chargée de marchandises; je me promis bien de me lever d'assez bonne heure pour faire route avec lui, pourvu que l'aubergiste n'eût pas encore le secret dessein de me faire reprendre le chemin de Périgueux. Sa femme, comme j'allais dans un grenier vers le

grabat qu'elle m'indiquait, me déclara qu'il fallait payer sur l'heure mon méchant repas et mon plus méchant lit. Qu'un philosophe même est quelquefois faible et bizarre! Cette circonstance, qui d'ailleurs me prouvait qu'enfin je jouais à merveille le sans-culotte, et que le représentant du peuple était bien caché, cette circonstance m'affecta beaucoup plus vivement que l'approche des plus grands périls. J'avais en vérité les larmes aux yeux, lorsque je tendis à cette femme le piètre assignat de quinze sous, sur lequel elle me rendit encore un monneron de cinq; et dès qu'elle se fut éloignée : « Que de peines, m'écriai-je, que de peines à souffrir, que d'humiliations à dévorer! Hélas, et pour finir peut-être sur un échafaud! »

Jugez pourtant de l'imprudence que je venais de commettre et de l'angoisse qui la suivit, lorsque presqu'aussitôt le bruit causé par quelques mouvemens partis d'une autre manière de lit, que je n'avais pas aperçu à l'autre extrémité de mon taudis, me fit comprendre qu'un pauvre hère était là, qui, s'il ne s'était pas trouvé profondément endormi, devait m'avoir entendu. Dès-lors c'en fut fait de ma nuit; l'inquiétude amena l'insomnie; à la pointe du jour seulement la fièvre m'ayant laissé, je tombai dans un assoupissement trop long. Quand je rouvris les yeux, il y avait une bonne heure que le charretier tutélaire était parti; et mon opium qui, s'étant détaché dans les mouvemens de la veille, était apparemment perdu! Dans quelle

anxiété me jeta la recherche de ce recours plus que jamais indispensable; quel tourment jusqu'à ce que je l'eusse trouvé! Peut-être aucun des cruels accidens de ce triste voyage ne m'avait fait autant souffrir!

Je descendais pour me traîner dehors, quand, du seuil de la porte, l'aubergiste déjà à cheval me cria : « Bon voyage! je vais à Périgueux. » Un instant après réfléchissant sur l'étrange soin qu'il avait pris de me dire où il allait, à moi qui ne le lui demandais pas, je m'inquiétai de savoir s'il avait bien pris cette route, et, regardant de tous côtés, je ne vis rien sur celle de Périgueux, mais au contraire un cavalier qui galopait du côté de Thiviers. Dès-lors je suis en proie aux plus vives alarmes : sans doute il prend l'avance pour me dénoncer et me faire arrêter dans le premier bourg; pourtant je me mets en chemin, bien résolu d'interroger les passans. Le premier à qui je demande si le cavalier qui est en avant n'a pas un cheval noir, un manteau gris, à peu près cinquante ans, cinq pieds six pouces, les cheveux bruns, me répond oui. Autant m'en dit le second. Le troisième, c'était mon charretier de la veille: il avait été lentement, parce qu'il y avait toujours à monter. J'affecte un air riant et je lui dis : « Bon jour; notre aubergiste est donc en avant? » Il me répond simplement que non. Préoccupé de mes craintes, je n'ajoute rien, je passe, et demi-quart de lieue plus loin je questionne un quatrième voyageur. « C'est bien l'homme que vous me dépeignez, dit-il; mais vous ne pou-

vez manquer de le rattraper : il vient de s'arrêter au bas de la montagne, dans le gros village que vous pouvez apercevoir d'ici. » Ces mots ne me permettent plus de douter du malheur qu'un traître me prépare : pour l'éviter, s'il est possible, je ferai bien, quoi qu'il m'en coûte et quel qu'en soit le risque, de revenir sur mes pas, de retourner à Périgueux et de m'y faire viser. Sans doute il vaut encore mieux aller de moi-même me présenter dans cette redoutable ville, où du moins ma démarche, en apparence volontaire, inspirera quelque confiance, que d'y être reconduit dès ce soir par les jacobins de ce bourg où un dénonciateur m'attend. Quelle alternative néanmoins! Que le choix est cruel! et quelle noire méchanceté m'y réduit! Enfin je me décide, et me voilà, bien triste, reprenant le chemin de la ville. Je retrouve le charretier qui me demande si j'ai perdu quelque chose! « Hélas, oui! mes fatigues et mon temps, je retourne à Périgueux. Mais vous qui m'aviez inspiré tant de confiance, vous aussi pourquoi me tromper maintenant? Pourquoi vous réunir à cet homme qui me trahit? — Qui? me dit-il. — L'aubergiste. C'est lui qui vient de passer sur ce cheval noir, avec un manteau gris. Il vous a prié de ne m'en rien dire; il est allé me dénoncer à Palissoux. Pas un mot de vrai! s'écrie mon charretier. Je l'ai bien vu ce voyageur; ce n'est pas l'aubergiste; s'il en était capable, je ne retournerais jamais loger chez lui; » et de ce ton que le mensonge n'i-

mite pas, de cet air sensible que le méchant n'aura jamais, il ajoute : « Tenez, mon bon ami, vous me faites compassion ; dans l'état où vous êtes, avec une jambe enflée jusqu'au genou, vous retourneriez à Périgueux ; croyez-moi, montez sur ma charrette, faites-vous un trou dans mes marchandises ; venez dîner à Palissoux ; je vous promets que dans ma compagnie personne ne vous dira mot. Après tout, je m'en tiens à mon premier dire : vous n'avez pas l'air d'un voleur. »

Quel heureux changement dans ma situation ! Cette charrette me secoue à faire trembler, et dans chaque cahot je dois me cramponner fortement, si je ne veux pas être précipité du haut en bas ; mais ma jambe se repose. Les sueurs abondantes, les fatigues cruelles, les douleurs aiguës me sont épargnées ; et puis le bon charretier me continue sa protection !.... Il faut encore m'assurer !... Il faut voir !

Nous dînâmes ensemble : le repas fut trop court. Plus je lui parlais, plus il m'inspirait de confiance, et plus il s'assurait de son côté *que je n'avais pas l'air d'un voleur*. Cet étrange compliment auquel il bornait ses éloges, ne pouvait que me frapper beaucoup. Je l'avais d'abord expliqué dans ce sens ; le bon charretier, tout plein de son état, avait le bonheur de ne connaître que cette espèce d'ennemis ; apparemment son esprit naïf et simple n'en imaginait aucun autre ; mais bientôt j'appris que l'hôte des Tavernes ne m'avait craint, ni comme

aristocrate, ni comme girondin; il ne se mêlait que de ses affaires, et tout bonnement il m'avait pris pour un voleur. De-là venait que sa femme m'avait fait payer d'avance; et pendant que je me couchais, mon charretier avait par instinct dissuadé l'aubergiste qui sans cela m'eût peut-être fait arrêter. Mes marches douloureuses par de mauvais chemins et des temps affreux m'avaient déjà si fort changé! D'ailleurs j'étais arrivé dans cette auberge à une heure indue: quoi qu'il en soit, mon brave homme ne se repentait pas de m'avoir défendu; il répétait sans cesse que je n'avais pas l'air d'un voleur.

« C'est qu'au contraire, lui dis-je, je suis leur ennemi; » nous entrâmes en explication, je continuai: « les voleurs, ce sont les maratistes, ce sont les gens qui guillotinent les négocians pour s'emparer de leurs marchandises, et qui détruisent le commerce par cette loi du *maximum* également ruineuse, inexécutable, et qui n'est qu'une permission donnée à tous les brigands de piller tous les magasins. — Bravo! » s'écria-t-il en m'appliquant sur la poitrine un rude coup du plat de sa main. Je repris: « Eh bien! moi, je suis du commerce de Bordeaux; je me suis prononcé contre les voleurs; je les ai tout haut appelés par leur nom; j'ai décidé nombre de mes camarades à leur faire la guerre; je la leur ai faite longue et mortelle. Enfin ils sont les plus forts; ils veulent ma tête, et je me sauve. — A ta santé, » s'é-

cria-t-il en poussant son verre sur le mien. Il ne buvait pas, il avalait, il trépignait d'aise. « Des coquins! des coquins! me dit-il; un tas de drôles qui n'ont jamais rien fait et qui mangent le bien de celui qui travaille! Mon beau cheveau, ne l'ont-ils pas requéri, comme ils disent? ils ont tellement chargé la pauvre bête, qu'il en est devenu malade et mort; je l'avais payé vingt beaux louis. Et ce divorce! c'est aussi pour requérir ma femme qu'ils ont inventé çà: est-ce qu'on peut m'ôter ma femme, voyons, sacrebleu! Que j'ai bien fait de vous avoir défendu? Et vous viendrez avec moi, dà! Je suis connu sur toute cette route : avec moi, on ne vous dira rien. Sacrebleu! je le voyais bien que vous n'aviez pas l'air d'un voleur. »

Pour qu'il en fût plus sûr, je payai *tout le fricot*; et le priant de se charger dorénavant de ma dépense, je le forçai de recevoir un assignat de cinquante livres qu'il ne mit point dans son portefeuille, sans me parler de son cheveau, de sa femme, de son Dieu, et sans avoir répété quatre ou cinq fois que je n'étais pas un voleur.

Il eut pour moi l'attention de ne point aller coucher à Thiviers; ce fut dès le grand matin que nous passâmes ce chef-lieu de district: étendu dans la charrette et couché à plat-ventre sous la toile qui couvrait les marchandises, j'étais invisible. Dans toutes les auberges, mon conducteur était connu. Les questions curieuses ne s'adressaient qu'à lui; il me donnait pour un jeune *Libournais* de

ses amis, et ne manquait pas d'affirmer que j'étais bien en règle. Dans les villages, dans les petits bourgs, je ne prenais pas l'inutile peine de me cacher sous la toile; je passais à visage découvert, seulement à demi-couché sur la charrette, la jambe malade enveloppée du sarrau de mon guide, l'air fatigué, souffrant, mais pourtant fier et déterminé. Qui dans cet équipage, et sous ce maintien, eût soupçonné l'un de ces proscrits trop fameux poursuivis dans toute la France? Je ressemblais tout-à-fait à un pauvre volontaire, tout à l'heure sorti des hôpitaux, et s'en retournant au pays avec un congé de semestre.

Cette ressemblance et ma présence d'esprit me tirèrent, à la fin de la troisième journée, d'un très-mauvais pas. C'était à *Aix,* petite ville à deux lieues de Limoges. Mon conducteur m'avait dit qu'on n'y montait point la garde; ainsi je ne m'étais pas mis sous la toile; tout d'un coup au détour d'une rue, nous tombons dans un poste tout nouvellement établi. Pour cette fois, il faisait beau, il faisait jour, le factionnaire ne dormait pas, et, qui pis est, vingt de ses camarades, assis en dehors à côté de lui, me regardaient curieusement. « Citoyen, ton passeport, » me dit la sentinelle. Moi, sans hésiter, je lui crie, en soulevant ma jambe avec effort: « Attends, petit b..... (c'était un enfant de seize ans), va-t-en à ma place te faire mettre à terre par les brigands de la Vendée; puis, en revenant, passe hardiment partout, ta jambe à moitié cassée te servira de passe-

port. » A ces mots la sans-culotterie charmée partit d'un éclat général. Tous, en battant des mains, s'écriaient : « Bien, bien, camarade ! » Et le pauvre petit soldat, tout honteux, prit aussi le parti de rire : quant à mon guide, pressé d'aller plus loin, il remuait terriblement son fouet. C'était la première fois que je le voyais battre ses chevaux ; c'était aussi la plus grande preuve d'attachement qu'il pût me donner.

Ce fut dans la même soirée que nous arrivâmes à Limoges. Mon conducteur savait que je ne pouvais y descendre à l'auberge, il me reçut chez lui. Je n'y demeurai pas sans quelque péril ; sa maison était ouverte à tout venant ; j'occupais, dans une chambre du fond, un bon lit d'où je ne sortais guère que pour tremper ma jambe dans le seau plein d'eau tiède qu'on m'apportait dix fois par jour. Deux journées s'écoulèrent ainsi, au milieu des soins que la femme se donnait pour rétablir ma santé, et des recherches que faisait le mari pour trouver quelque *bon garçon* qui me conduisît plus loin ; et qu'alors je remerciais la Providence, qui ne semblait m'avoir lié les jambes, qu'afin de me forcer à tomber dans les bras de cet excellent protecteur !

Nous étions à la fin de la troisième journée ; l'heure était passée à laquelle mon conducteur ordinairement rentrait : sa femme vint tout-à-coup, d'un ton mystérieux, me conter que son mari l'avait chargée de me conduire sur l'heure à

l'auberge du faubourg, où j'allais trouver des voituriers qui m'emmèneraient à Orléans. « Non, non, vous vous trompez, lui dis-je, ce n'est point à l'heure qu'il est que des voituriers partent; ce n'est point à l'auberge du faubourg que je dois aller; au dehors de ce faubourg, je trouverais un corps-de-garde qu'il me faut éviter; mon brave ami m'en a prévenu; c'est lui, lui seul qui veut me guider dans ce passage difficile; il m'en a donné sa parole; j'y compte, et suis bien sûr qu'il ne m'abandonne pas.» Alors elle se mit à pleurer, m'avoua qu'elle prenait peur, et me conjura de ne point affliger son mari par le récit de la *petite ruse* qu'elle avait inventée pour *me déloger* pendant son absence.

Petite ruse, soit; pauvre femme! mais si je vous avais crue, je faisais naufrage dans le port.

Il rentra presque aussitôt, son mari. Ses yeux étaient étincelans; jamais son maintien ne m'avait paru si animé; il voulait parler et ne le pouvait pas. Enfin il campa ses deux poings sur mes épaules et sa rude barbe dans mon visage; puis m'écrasant la main qu'il croyait seulement serrer : « Sacrebleu! s'écria-t-il, c'est fini; vous partez demain; un bon garçon *vous roule* jusqu'à Paris; il est prévenu que vous êtes *marchandise de contrebande;* que tout le long de la route *il faut souffler.* Sacrebleu! que je suis content! »

Le brave homme! qu'il l'aurait été davantage, s'il eût su tout ce que j'étais! mais le lui confier,

c'était en même temps le dire à sa femme avec laquelle il ne savait pas garder un secret. Et jugez, dans sa mortelle frayeur, quelles nouvelles *petites ruses* elle eût peut-être inventées! Assurément la tête lui en eût tourné, et dès le lendemain, sans doute, avant que j'eusse fait dix lieues, son mari, moi, le *bon garçon,* nous étions tous perdus. Je me vis à regret forcé de cacher quelque chose à ce digne ami.

Il me réveilla avant deux heures du matin; c'est qu'il fallait avoir le temps de vider chacun sa bouteille, d'entamer l'andouille et de mettre sur le tout quelques *bonnes gouttes* de café. Le moyen de me refuser à ce très-matinal repas! Il m'y conviait de si bon cœur! il avait tant de plaisir à trinquer avec moi! pourtant j'apercevais sa joie mêlée de quelque tristesse. Ce ne pouvait être sûrement le chagrin de me quitter, puisqu'à ce prix il était mon libérateur. Enfin je sus que sa femme, toujours plus effrayée, n'avait pu jamais se décider à rester cette nuit dans sa maison. « Çà me fait bien de la peine, disait-il, car aussitôt que je vous aurai conduit à votre occasion, moi aussi je partirai. Je vais à Périgueux; c'est un voyage de plusieurs jours: on est alors bien aise de causer avec sa femme. » Je le crois, il l'adorait comme au premier jour de ses noces. « Eh bien! poursuivit-il, c'est partie remise; je retrouverai ma femme, et je n'aurais pas retrouvé l'occasion de sauver un honnête homme. » Vous qui me lisez, je ne sais si vous êtes ému autant que

je le fus : je l'écoutais, j'admirais en silence, et mes yeux se mouillaient de larmes.

Quand nous eûmes bien bu, bien mangé, nous partîmes; mais il fallut auparavant souffrir qu'il farcît mes poches de pain, de viandes, de fruits, de châtaignes; il m'offrit encore une paire de gants de laine et un bonnet de coton, que j'acceptai de grand cœur et que je conserve.

Aux premiers rayons du crépuscule, nous fîmes un assez long détour, au moyen duquel le corps-de-garde et tous les postes extérieurs furent évités. A demi-lieue, sur la grande route, nous entrâmes dans un bouchon où le nouveau guide nous attendait. Après qu'il m'eut remis dans ses mains et répété cent fois ses recommandations, mon brave ami me serra, m'embrassa, pleura même. Moi aussi, je pleurais; mais qu'elles sont douces les larmes de la reconnaissance!.... Enfin nous nous dîmes adieu.

Adieu, brave homme, homme sensible et généreux, bon sans-culotte, tels qu'ils devraient être, tels qu'ils seraient tous, si des scélérats n'avaient pris à tâche de les pervertir. Tu dois être persécuté dans ta triste patrie, puisque ton ame agreste et simple est douée de toutes les vertus auxquelles la plus haute philosophie n'atteint que rarement!.... Il doit être persécuté!.... ô Dieu! Dieu juste! rends-lui du moins dans ses infortunes tous les secours qu'il m'a prêtés.

Mon nouveau conducteur était ce que m'avait dit l'ancien, un bon garçon, dans ce sens qu'il avait

du courage et me montrait les meilleures dispositions. Mais un premier coup-d'œil jeté sur sa voiture, fort différente de celle de mon charretier, me fit comprendre que j'y serais dans une situation souvent très-périlleuse et presque toujours très-délicate. D'abord elle était lourde, cette voiture, et très-pesamment chargée; nous n'irions donc qu'à petites journées. Ensuite j'avais sept compagnons de voyage, et quels compagnons! c'étaient..... tous sept d'humeur très-discordante, ne s'entendaient que sur un point; tous sept ils s'honoraient d'être jacobins, et n'étaient pas médiocrement jacobinisés.

Tels étaient les voyageurs appelés, d'abord par le seul intérêt de faire quelque chose d'agréable au conducteur, appelés, dis-je, à garder mon secret dans tout le cours du voyage, et même à payer pour moi de leurs personnes en maintes occasions. A l'entrée d'une ville, à chaque corps-de-garde, à chaque poste, à tout endroit où l'on demanderait des passe-ports, il faudrait que je me tinsse couché tout de mon long dans la voiture, une moitié de mon corps couverte des habits, des manteaux, des corps mêmes de tous ces francs montagnards, et l'autre moitié cachée sous les jupons de leurs femmes maratistes. C'était ainsi qu'on prétendait me passer partout : on n'avait pas d'autre moyen.

Si vous prenez un instant ma place, vous concevrez toutes les difficultés de ma position. Premièrement, il y avait des circonstances extrêmement

périlleuses où je devais pourtant prendre avec mes camarades l'air d'un homme qui ne redoute rien. Par exemple, dès que les passe-ports avaient été vus quelque part, on m'y croyait hors d'affaire; l'auberge où l'on s'arrêtait pour dîner, pour coucher surtout, était ordinairement la meilleure du lieu, par conséquent la plus fréquentée des voyageurs. C'était là que j'avais à craindre la rencontre d'un député, d'un commissaire, de ces coureurs en chaise de poste, dont la plupart, employés par le gouvernement, me connaissaient. C'était là, néanmoins, que je devais conserver un front tout-à-fait tranquille; que si j'eusse laissé transpirer quelques-unes de mes mille inquiétudes, on se fût dit à l'oreille: « Cet homme est donc très-connu! serait-ce un émigré? serait-ce un personnage de quelque importance? » et bientôt on ne se fût pas gêné de le dire tout haut. Je ne devais donc jamais prendre d'autres précautions ni témoigner d'autres craintes que celles qui convenaient à un obscur déserteur; personne ne me croyait autre chose. Malheur à moi si mes compagnons avaient pu deviner qui j'étais; les uns eussent pâli d'effroi, les autres eussent voulu m'arracher les yeux. Je ne sais pas même si le conducteur, malgré l'appât de la récompense que je lui avais promise, malgré les recommandations de mon bon ami qui était aussi le sien, malgré sa haine pour les tyrans du jour, je ne sais pas s'il eût osé tenir ferme.

Il me fallait, en second lieu, au milieu des petites

factions qui divisaient la carrossée, constamment éviter de prendre parti; je ne devais en mécontenter ni en épouser aucune; mais, au contraire, les ménager toutes, et doucement me faire jour entre elles. Que dis-je! il me fallait, par un art plus profond que celui de la coquette la plus exercée, m'attacher à m'attirer tous les soins, à me gagner toutes les bienveillances, à me conquérir tous les cœurs. Ce n'était pas seulement un ennemi que j'avais à craindre; il suffisait d'un indifférent pour me perdre. Mon salut exigeait que, dans cette coterie, composée d'autant d'originaux discordans, il n'y eût personne qui ne s'accordât à raffoler de moi.

Ils en raffolèrent tous, et bientôt. Le cavalier, je lui tenais tête, le verre en main, dans les repas du soir..... le..... le.... dès la seconde journée ils raffolaient de moi.

Pardon de tous ces détails; mais c'est qu'aussi jamais homme ne se trouva dans une situation semblable, et maintement le récit des faits va suivre avec rapidité.

Pendant les deux premiers jours, tout alla bien; personne ne s'inquiéta de nous. Au milieu du troisième, la mésaventure d'*Aix* se renouvela. C'était à *Bois-Remont*, je crois: un misérable petit hameau, composé de cinq à six chaumières. Le moyen de soupçonner qu'une sentinelle était là? Il avait gelé, il faisait très-froid; pour me réchauffer, j'avais mis pied à terre, je marchais avec le cavalier. Tout-à-coup un factionnaire nous appa-

rait; je vais à lui : « Que fais-tu là, camarade ? il me paraît que tu ne brûles pas. » Lui se met à rire. « Si tu veux que j'aie plus chaud, me répond-il, tu n'as qu'à m'apporter un verre de vin. — De tout mon cœur ! je le vais chercher. » Je ne le lui portai pas, je le lui envoyai. Cependant il regardait les passeports des autres ; il oublia le mien.

« Pourquoi donc une sentinelle dans ce hameau ? » disais-je au maître de poste qui tenait un bouchon qu'il appelait auberge. Il nous apprit que la Vendée qui grossissait beaucoup et s'avançait de ce côté, forçait à cette surveillance. Sur une route de trente lieues, nous trouverions des corps-de-garde dans tous les endroits par où nous passerions. A ces mots, notre voiturier fronça le sourcil. Après Limoges, il avait cru ne devoir être visité qu'une fois à Châteauroux; puis d'Orléans à Paris, très-mauvais passage, quatre ou cinq fois. *Sa contrebande* devenait bien plus difficile à *souffler!* C'est dans cette occasion que j'eus lieu de reconnaître qu'avec un grand courage cet homme avait plus d'adresse et de pénétration qu'on ne devait l'attendre dans son état. « Vous vous conduisez très-bien avec ces gens-là, me dit-il tout bas, en me montrant la carrossée ; continuez, ne craignez pas que je vous manque. Fussiez-vous le diable, ajouta-t-il en me serrant la main, je vous passerai. » Je répondis : « Fort bien ; mais puisque les obstacles sont doublés, je doublerai la récompense. A la bonne heure ! répliqua-t-il, vous êtes un homme juste,

et cela me fait plaisir. Cependant ne vous gênez pas, on se retrouve dans le monde, et alors comme alors. »

Le soir du lendemain nous fûmes arrêtés à l'entrée d'*Argenton*, mais on ne fouilla point la voiture; on se contenta de regarder les papiers que chacun produisit; moi, pour n'en pas produire, j'étais, comme je l'ai annoncé, tapi sous un tas de hardes et de jupes. Je ne m'en dépêtrai que pour descendre à l'auberge. Tous les esprits y étaient occupés de l'événement de l'après-dînée. Sans se faire presser, on nous le conta. Deux volontaires avaient été rencontrés hier aux environs *du Fay*, vers minuit, dans la traverse, et n'ayant pour tout passe-port qu'une permission qui n'avait pas paru fort en règle. Aujourd'hui douze gardes nationaux les amenaient à Argenton pour qu'on les examinât de plus près. A quelques portées de fusil de la ville, un des deux suspects avait prétexté un besoin. On lui avait permis de s'écarter. Arrivé sur les bords de la rivière, il en avait d'un coup-d'œil sondé la profondeur; il avait jeté un couteau à son camarade, en lui criant : « Tâche de t'en servir, » et il s'était précipité. On s'était vainement efforcé de le secourir; depuis deux heures on le cherchait sous l'eau. Son compagnon venait d'être jeté dans les prisons de la ville. Ce récit me fit frémir. Je savais que Guadet et Salles nourrissaient, depuis long-temps, le téméraire projet de traverser toute la France avec une permission qu'ils se seraient

fabriquée, comme étant des soldats qui allaient rejoindre l'armée du Nord. Parvenus aux frontières, ils auraient traversé les Pays-Bas pour aller chercher à Amsterdam quelque vaisseau qui les eût portés en Amérique. Tremblant pour mes amis, je demandai le signalement de ces volontaires. On me les dépeignit tels à peu près que je les connaissais. Hélas! était-il bien vrai que ce fût Salles qui non loin de moi gémît dans les cachots, et que mon cher Guadet eût trouvé son tombeau dans les eaux de la Creuse? je n'ai pu depuis ce temps-là rien apprendre de ce qui les touche (1).

---

(1) Je ne le sais que trop maintenant: ce n'est pas sous les eaux de la Creuse qu'ils ont péri, mais dans Bordeaux même, dans cette ville que leur courage avait défendue, que leurs talens avaient illustrée! O cité malheureuse! quand mettras-tu leurs statues où tu as vu leurs échafauds?

J'ajoute ici une lettre du frère de mon cher Guadet.

Paris, 21 ventose, troisième année républicaine.

CITOYEN, vous m'avez demandé quelques détails sur les députés qui ont avec vous habité les grottes de Saint-Émilion. Je ne puis que bien imparfaitement satisfaire votre douloureuse impatience. J'étais, lors de tous ces malheureux événemens, à Saint-Domingue où je combattais les ennemis de la république. Depuis mon retour en France, j'ai été passer quelques jours dans cette malheureuse contrée où j'ai acquis la triste certitude que pas un d'eux n'est échappé aux poignards des assassins. Mon frère et Salles furent trouvés, après plusieurs recherches, chez mon père. Ils furent saisis, amenés à Bordeaux où ils ont péri avec toute ma famille. Pétion, Buzot et Barbaroux étaient cachés dans une maison. Les visites domiciliaires, que l'on fit pour les découvrir, les obligèrent à sortir du réduit affreux qui avait jusqu'alors conservé leur

Tourmenté de cette inquiétude nouvelle, il me fallait cependant affecter quelque joie. L'heure du souper était venue. Acharnés sur le premier plat,

---

existence ; l'obscurité les favorisa. Ils eurent le bonheur d'échapper à trois mille espions. Ils gagnèrent ensemble les environs de Castillon où ils furent poursuivis. Ils firent ensemble un frugal repas qui fut le dernier : Barbaroux croyant qu'il était désormais impossible d'échapper, voulut terminer sa vie. Il se donna un coup de pistolet à la tête. La balle fut un peu détournée par les efforts que firent Pétion et Buzot pour l'empêcher de se tirer. Le coup le blessa grièvement, et attira plusieurs personnes qui le reconnurent et le transportèrent à Castillon. Il fut traduit à Bordeaux où il finit son existence. Bientôt après, Pétion et Buzot, réduits aux dernières extrémités, se donnèrent la mort pour ne pas tomber vivans dans les mains des monstres avides de leur sang. Tous ceux qui leur avaient donné asile à Saint-Émilion, ont péri : on a même conduit au supplice tous ceux qui se trouvèrent chez mes parens, au moment de leur arrestation. La citoyenne Bouquet, de laquelle vous parlez dans vos notices, son mari, son malheureux père, tout a été sacrifié.

Les familles les plus estimables, celles qui s'enorgueillissaient d'avoir fourni les premiers défenseurs à la république, sont celles de qui on ne retrouve plus que des cendres. Ils ont tué mes deux frères, dont l'un avait contribué à nos victoires dans l'armée du Rhin, et dont l'autre avait par son éloquence, son énergie, sa sagesse, préparé, fondé la république, et qui, par ses vertus, devait l'affermir. Ils ont tué mon père et ma mère, âgés de soixante-dix ans, coupables d'avoir recueilli leur fils innocent, celui qui avait fait l'appui, et qui aurait fait encore l'honneur de leur vieillesse. De toute mon infortunée famille je reste seul !

Les Mémoires de Pétion, Buzot et Barbaroux ont été portés à la commission militaire qui, vraisemblablement, aura pris des précautions pour que ceux-là ne voient pas le jour. Mais...

Signé, GUADET, chef de bataillon au seizième régiment.

(*Note de l'auteur.*)

les convives ne s'apercevaient pas que je ne pouvais manger ; mais le cavalier se fût bien vite aperçu que je ne pouvais boire. Entre lui et moi le choc des verres avait déjà commencé : jugez de ce que je souffrais !

Il y eut péril à *Châteauroux* dans la journée suivante. C'était un chef-lieu de département : les passe-ports furent longuement examinés. Puis un des jacobins de garde se hissa, je ne dois pas dire à la portière, je dois dire à l'ouverture de notre voiture. Il voulait s'assurer s'il n'y avait en effet que six voyageurs, *craignant toujours que quelque girondin n'échappât.* (C'était ainsi qu'en ce moment il le disait lui-même.) Heureusement nos précautions avaient été prises. Habits, manteaux, jupons paille, cartons, paquets, hommes, femmes, enfans, tout me cachait, me couvrait, m'étouffait : je ne bougeais pas, je ne soufflais point : mais mon cœur battait fort. Enfin l'inquisiteur nous abandonna d'un air assez mécontent ; et il devait l'être, car malgré toute sa surveillance, il laissait échapper un fier girondin.

Il était écrit que ce serait dans cette ville de Châteauroux que commenceraient pour moi des épreuves d'une autre espèce. Dans la Gironde nous avions su l'événement du 10 brumaire, je veux dire l'assassinat juridique de nos vingt-un malheureux amis, la plupart fondateurs de la république. D'autres restaient, qui pouvaient échapper ; du moins nous voulions l'espérer encore. Ce soir, à Château-

roux, un homme qui venait de Paris vint se mettre à notre table. On lui demanda des nouvelles. « Madame Roland vient d'être guillotinée, » nous dit-il. Quel coup pour moi ! j'y résistai le moins mal que je pus. Les Parisiens avaient donc souffert aussi qu'elle tombât sur l'échafaud, cette femme courageuse qui seule, aux premiers jours de septembre (1), osait prendre encore leur défense, et dans ses écrits immortels tonner contre les assassins ! Au moins on avait recueilli ses dernières paroles. Après avoir entendu son arrêt, elle avait dit aux brigands du tribunal révolutionnaire : *Vous me jugez digne de partager le sort des grands hommes que vous avez assassinés ; je tâcherai de porter à l'échafaud le courage qu'ils y ont montré.* Comme on la traînait sur un indigne tombereau, la foule, émue de pitié ou saisie d'admiration, mais glacée de terreur, la foule se taisait. Seulement, de loin en loin, quelques scélérats apostés criaient : *A la guillotine !* Elle, avec sa douceur mêlée de fierté, leur répondait : *J'y vais tout à l'heure ; j'y serai ; mais ceux qui m'y envoient ne tarderont pas à m'y suivre. J'y vais innocente, ils y viendront criminels ; et*

(1) La fameuse *Lettre au roi*, les belles harangues contre les assassins, placardées sur tous les murs de Paris, aux jours même des assassinats, la plupart des rapports faits à l'Assemblée par Roland, tous ces écrits, monumens impérissables de grandeur d'ame et de talent, appartiennent à cette femme étonnante. Voyez d'ailleurs l'*Appel à la postérité* de la citoyenne Roland.

(*Note de l'auteur.*)

vous qui applaudissez aujourd'hui, vous applaudirez alors. On lui avait donné pour compagnon d'infortune, ou plutôt de gloire, un citoyen Lamarche, homme faible. Auprès de cette femme qui souriait aux approches de la mort, il était dans l'accablement. Elle le soutenait, elle le consolait; et jusqu'au pied de l'échafaud, par un dernier égard, digne de cette grande ame: *Allez le premier*, lui dit-elle, *que je vous épargne au moins la douleur de voir couler mon sang* (1). Elle n'était plus cependant cette femme dont le moindre mérite avait été de réunir en sa personne toutes les grâces, tous les charmes, toutes les vertus de son sexe; cette femme dont les rares talens et les mâles vertus auraient honoré les plus grands hommes. Elle n'était plus. Ma Lodoïska venait de perdre l'amie de son choix, son intime et digne amie. Elle n'avait un moment embelli sa patrie et travaillé à l'affranchir, que pour attester encore, par un grand exemple, l'ingratitude ou l'aveuglement des hommes... Elle n'était plus..... Et lorsque j'en recevais l'affreuse nouvelle, je devais garder un front calme. Que dis-je? il aurait fallu que je partageasse la cruelle joie de mes compagnons égarés! je ne me sentis pas ce courage atroce. A son nom révéré, ma bouche murmura quelques mots d'éloge et de plainte. C'était

(1) Comme il hésitait: « Pourriez-vous, ajouta-t-elle, refuser à une femme sa dernière requête? »

(*Note des édit.*)

assez de retenir mes larmes. Quel tourment, grands dieux!

Plus nous nous rapprochions de Paris, plus nous rencontrions de gens qui en arrivaient. Ma position en devenait plus périlleuse; elle en devenait surtout plus cruelle. Des visites à essuyer deux ou trois fois par jour, le danger toujours plus pressant d'être reconnu, tout cela n'était que mon moindre mal. Les nouvelles qu'on nous débitait, portaient le désespoir dans mon cœur. Deux jours après, à *Vierzon*, c'était de *Cussy* que j'apprenais la fin; on l'avait immolé dans la Gironde. Le lendemain, à *Salbris*, c'était de *Manuel* et de *Kersaint*; on les avait assassinés à Paris. Deux jours après, non loin de *la Ferté-Lovendal*, c'était *Roland*. A la nouvelle du trépas de sa femme, il n'avait pu supporter plus long-temps le fardeau de la vie. Pour ne pas compromettre l'ami qui lui donnait asile, il avait été se frapper sur la grande route de Rouen. On avait trouvé sur lui, parmi d'autres écrits, cette ligne : *Passant, respectez les restes d'un homme vertueux.*

La fin tragique de *Lidon* mérite aussi quelques détails à part. Il s'échappait de *la Gironde*, et vers *Brives*, lieu de sa naissance. Bientôt ne pouvant plus marcher, il écrit à *un ami* de lui envoyer un cheval. Ce misérable était devenu maratiste; et certes il se montra digne de ne jamais cesser de l'être. Le monstre! il porte au comité de surveillance de sa commune, dont il était chef, la lettre

du trop confiant *Lidon;* et au lieu d'un cheval, il lui envoie deux brigades de gendarmerie. Lidon se défendit jusqu'à la dernière extrémité : après avoir tué trois malheureux, il se tua.

Tels étaient les récits journaliers qu'il me fallait entendre, sans changer de visage. Quiconque n'éprouva point un pareil supplice ne saurait en avoir une juste idée. O Lodoïska ! sans le souvenir de ton amour, qui donc aurait pu m'empêcher de terminer mes peines ? Cependant, quand je dévorais tant de maux pour aller à toi, qui pouvait désormais me garantir que j'eusse la consolation de te retrouver ? T'avait-il été possible de rentrer dans ce Paris vers lequel je me traînais lentement à travers de si grandes souffrances : et même, à supposer que tu y fusses parvenue, les impitoyables ennemis de tous les talens, de toutes les vertus, ne t'y auraient-ils pas poursuivie, recherchée, découverte ? Dieux ! s'ils t'avaient déjà précipitée dans la tombe, à côté de la citoyenne Roland !!!

Depuis quelques jours, mon imagination ne pouvait se distraire de cette horrible image. J'étais de tous les hommes le plus tourmenté, le plus impatient, le plus excédé du fardeau de la vie. Peut-être était-ce encore un bienfait de la Providence. Peut-être, au milieu des immenses dangers qui me restaient à courir avant de rentrer dans ma ville natale, peut-être il était bon que la mort qui m'allait serrer de plus près, que cette mort, toujours prochaine, toujours menaçante, me parût un bien.

Je venais d'entrer dans le département où tout un peuple, libre de son choix, m'avait élu ; j'avais, avec quelque courage peut-être, rempli les devoirs difficiles qu'il m'avait imposés : cependant j'arrivais au milieu de lui, fugitif, déguisé, proscrit, trop heureux s'il me laissait passer. *Orléans* son chef-lieu, renfermait depuis long-temps mes plus implacables ennemis. C'étaient plusieurs brigands vendus à la faction de l'étranger, long-temps sans pain et sans ressources, maintenant investis du pouvoir, couverts de richesses, et toujours chargés de mépris, de haines et de crimes. Ils me connaissaient bien, car ils avaient entendu, quelques jours avant le 31 mai, ma dernière opinion dans une Assemblée qui avait encore une ombre de liberté. Ils m'avaient vu, dans la tribune nationale, tonner contre eux et leurs forfaits. Si l'un d'eux pouvait m'entrevoir, j'étais reconnu ; si j'étais reconnu je ne vivais pas vingt-quatre heures.

Les portes de la ville étaient fermées, par mesure de sûreté générale. A la suite des visites domiciliaires faites dans la nuit précédente, on avait donné quarante nouveaux compagnons de malheur aux cinq cents infortunés déjà mis en réserve pour l'échafaud. C'étaient encore des *Louvettins*, jugés dignes du plus prompt trépas. Ainsi dans ce passage difficile qu'il me fallait franchir, mon nom seul valait la mort à quiconque était soupçonné de lui garder quelque attachement.

Après que nous eûmes essuyé l'examen ordi-

naire, au danger duquel je m'accoutumais ; on nous permit d'entrer. Je brûlais d'en sortir ; mais le malheureux voiturier avait des paquets à décharger et des paquets à prendre. Nous restâmes impunément quatre heures dans cette ville, où je ne pouvais sans témérité rester dix minutes.

Enfin nous partons ; nous allons franchir la grille Banier : on nous y arrête. « Nos passe-ports ont été vus, dit mon cavalier. Il n'est pas question de cela, répond l'officier de garde ; que tout le monde descende. Pourquoi donc ? s'écrie la marchande. Que tout le monde descende, » répète-t-il d'un ton plus impérieux.

Il faut obéir. Les hommes commencent. « Cela ne suffit pas, crie l'officier ; les femmes aussi doivent descendre : certains hommes prennent bien des habits de femmes. Je vous réponds que leurs passeports ont été vus partout et sont bien en règle, disait le voiturier ; » mais le cher homme avait déjà la voix toute changée. Que je le plaignais ! que je me reprochais de l'avoir embarqué dans cette affaire ! L'officier venait de répliquer : « Qui vous parle de passeports ? Je ne demande pas les passe-ports ; *ce sont les figures qu'il faut voir : nous savons ce que vous ne savez pas.* » Et pour la troisième fois, mais d'un ton très-menaçant : « Que tout le monde descende. *Qu'il ne reste personne là-haut*, ajouta-t-il après un moment de réflexion ; j'y regarderai, je vous en préviens. Les femmes donc, les femmes ! »

Pour cette fois, je crus mes travaux bientôt finis.

Apparemment j'avais été reconnu quelque part; on m'avait dénoncé ; j'étais attendu sans doute. A cause de tous ces braves gens du moins, ne ferais-je pas bien de paraître ? Cette idée ne fit que passer dans ma tête; car à quoi leur eût-il servi que je me découvrisse? Pour n'avoir pu me conduire jusqu'à Paris, auraient-ils été moins coupables aux yeux de mes persécuteurs? L'aventureuse entreprise était trop avancée, pour eux-mêmes je devais patiemment en attendre la fin.

Les femmes qui venaient de descendre, emportant leurs jupes secourables, laissaient une bonne moitié de mon corps absolument découverte. Sans bruit, mais promptement, j'étendis sur mes jambes et sur mon estomac un peu de paille, et le grand manteau que mon cavalier avait laissé là. Ensuite je ramenai de mon mieux, sur ma poitrine et sur ma tête, les hardes et les cartons sous lesquels on les avait d'abord ensevelies. Cela fait, je tirai doucement de mon sein l'espingole que j'y tenais toujours; je l'armai, je la mis dans ma bouche. Je donnai un soupir à ma patrie toujours si chère, à ma femme adorée une larme, une pensée encore à la Providence rémunératrice, et j'attendis l'instant suprême. Oh ! que son approche était lente ! oh, qu'alors un moment paraît long !

Un demi-quart d'heure, un demi-siècle péniblement se traîna, pendant lequel ce cruel visiteur examina scrupuleusement toutes les figures. Puis enfin : « N'y a-t-il plus personne dans la voiture ? »

s'écria-t-il. Du même temps, il y sauta. Je l'entendis, je le sentis entrer. L'extrémité d'un de ses pieds venait de s'appuyer contre ma cuisse. Ses mains sondaient les gros ballots entassés derrière le siége du fond; il donna plusieurs coups sur les bancs au pied desquels j'étais gissant pêle-mêle avec un tas de petits paquets. Dieu tutélaire! ses pieds ne surent point me sentir, ses mains ne purent me toucher, ses yeux qui me cherchaient se promenèrent sur moi sans doute, et ne me virent point. S'il se fût tant soit peu baissé, s'il eût de bas en haut jeté seulement un coup-d'œil, s'il eût dérangé quelques brins de paille, ou soulevé le coin de ce manteau! dans l'instant même c'en était fait, je déchargeais mon arme, je quittais mon pays et Lodoïska, je tombais dans les abîmes de l'éternité.

« Parbleu! nous l'avons échappé belle, » me dit le voiturier, tout pâle encore et tout défait, quoique nous fussions dehors depuis plus d'un quart-d'heure. Le cavalier, dont la voix tremblait aussi, me demanda pourquoi, puisque ce n'était pas les passe-ports qu'on voulait examiner, je ne m'étais pas fait voir. Je lui répondis qu'un bruit vague avait bien frappé mes oreilles, mais qu'ayant la tête enveloppée et surchargée de paquets, je n'avais pas entendu ce qui se disait. On sent que ce mensonge était nécessaire. Il eût paru fort singulier que j'eusse sciemment refusé de me montrer. Je ne pouvais avoir l'air de croire que mon signalement, à moi simple déserteur, eût été envoyé, et que ce fût à la

recherche d'un pauvre diable qu'on mit cette importance. On se souvient qu'il me fallait par-dessus tout éviter de me rendre suspect à la carrossée.

Je fus bien près de l'abandonner à *Thoury*. Je balançai long-temps si je ne me jetterais pas sur la droite, pour aller par *Pithiviers* gagner *Nemours*, où Lodoïska pouvait s'être retirée, où je croyais trouver encore nombre d'amis. Mon bon génie m'en détourna. J'ai su depuis que de mes infortunés amis une partie était en arrestation, et l'autre en fuite. L'affreux maratisme avait fini *par conquérir à sa manière* quinze à vingt mauvais sujets de cette petite ville où j'avais vu long-temps régner le meilleur esprit. Là, comme ailleurs, cette bande dominait par la terreur. Comme j'avais fait jadis quelque séjour dans ce joli endroit, plusieurs de ces nouveaux tyrans connaissaient très-bien ma figure : si j'y avais paru, j'étais arrêté.

De combien peu je manquai l'être à *Étampes?* D'abord la visite y fut chaude, moins terrible que celle d'Orléans, mais assez semblable à celle de Châteauroux, et plus sévère. Comme à Châteauroux, un trop curieux jacobin se hissa sur le marche-pied et mit la tête dans notre voiture. Ce fut dans cette attitude qu'il lut les passe-ports; après quoi, promenant ses regards et comptant sur ses doigts, il s'assura longuement s'il y avait autant de *passes* que de voyageurs. Encore, après le calcul deux ou trois fois recommencé, demandait-il s'il n'y avait *personne autre?* On n'avait garde de lui

dire qu'un mince individu, qui aurait beaucoup donné pour être plus mince encore, était presque étouffé sous les individus qu'il nombrait, que deux femmes pilaient ses jambes et ses cuisses, qu'une petite fille écrasait sa poitrine, et qu'un sac de soldat pesait sur sa tête. On ne lui disait pas, mais il aurait pu s'en apercevoir ; car plusieurs fois, pour retrouver son équilibre, il posa la main sur ce sac.

Nous passâmes cependant, mais nous trouvâmes dans la ville un mouvement considérable. Sa rue principale était obstruée de soldats; les tambours battaient aux champs : un cavalier qui venait de recevoir les hommages de la municipalité, passait dans les rangs, et les troupes lui portaient les armes. Pour comble de disgrâce, on venait de faire signe à notre voiturier d'arrêter jusqu'à ce que la cérémonie fût finie; et la femme du cavalier, curieuse à l'excès, s'obstinait à tenir nos rideaux ouverts. Je me renfoignais de mon mieux, pour échapper aux regards de cette multitude, au milieu de laquelle il suffisait d'un seul homme pour me perdre.

Cependant le voiturier venait de s'informer pourquoi tout ce bruit? C'était qu'après quelque séjour dans ce chef-lieu de district, un commissaire de la Montagne le quittait, pour se rendre dans *Arpajon* ce soir, et demain à Paris. La commune n'avait pas voulu le laisser partir, sans lui donner les marques de son attachement. On espérait bien le garder encore quelques heures, parce qu'apparem-

ment il ne refuserait pas de vider quelques dernières bouteilles avec les jacobins de la ville. Et ce jacobin, c'était..... Puis un exterminateur, et l'un des plus lâches, des plus cruels, des plus forcenés qu'il y eût sur l'horrible Montagne, par conséquent l'un de mes mortels ennemis. C'était. . . . . .

. . . . . ! Tous deux, après six mois, nous nous retrouvions dans une même cité, sur la même place, pour ainsi dire, encore en face l'un de l'autre. Quel contraste cependant! Moi, pour avoir voulu sacrifier quelques talens peut-être, tous mes goûts si simples, toutes mes occupations chéries, que dis-je? tous mes attachemens les plus saints: mes parens, mes amis, mon amante aussi, ma Lodoïska; oui, pour avoir tout voulu sacrifier au bonheur des hommes, je me trouvais fuyant sous les livrées de la misère, réduit à l'humiliation des derniers expédiens, menacé de la mort des criminels. Et lui, vil, ignorant, corrompu, lâchement ambitieux comme tous ceux de sa méprisable faction, il se voyait environné d'honneurs, de respects, de toutes les apparences de l'amour de ses commettans! Peuple insensé! malheureux peuple!

Et si ce brigand, poussé par le génie de la malveillance, eût approché, seulement deux pas plus près, de ce chariot ouvert, d'où je pouvais entendre le bruit de sa marche; quelle proie pour lui! quel doux présent à faire aux rois du dehors et aux rois de la Montagne!

Ce fut en cette occasion que je reconnus que mon

conducteur avait gardé de l'aventure d'Orléans une impression forte, et que, s'il ne s'en croyait sûr, du moins il soupçonnait violemment que je devais être un personnage de quelque importance. Quand tout eut défilé : « Voilà un terrible *remue-ménage*, » dit-il en fixant ses regards sur moi d'un air très-significatif : « si nous poussions plus loin ? » J'affectai de l'indifférence, à cause de mes compagnons ; je répondis nonchalamment : « Il est certain qu'il y a là bien du monde ; tout cela mange dans les auberges aujourd'hui ; nous ne trouverions peut-être point à dîner dans la vôtre. C'est cela, s'écria-t-il, vous avez raison. » Du même temps, malgré les murmures de la femme du soldat, qui n'aurait pas été fâchée de se produire dans cette cohue, le coup de fouet du départ fut donné.

Nous allâmes deux lieues plus loin, à Étréchi, petit village, où, néanmoins, dix voyageurs vinrent se mettre à notre table d'hôte. Ceux-ci venaient de Tours, ceux-là d'Orléans, plusieurs de Toulouse ; un canonnier parisien, des Pyrénées Orientales, où il avait laissé un bras : tous se rendaient à Paris. A mesure que nous approchions de cette ville, les rencontres de cette espèce devenaient plus fréquentes et plus nombreuses. Est-il bien sûr que plusieurs ne m'aient pas reconnu ? Comment n'ai-je pas été dénoncé ? Vous ne l'avez pas voulu, Providence impénétrable ; à quoi donc me réservez-vous ?

Comme j'avais commencé d'assez bon appétit,

on se mit à crier dans la rue : *Vive le représentant du peuple! Vive.... !* Nous étions dans une chambre haute, parce que le rez-de-chaussée se trouvait plein. Il y avait là toute la sans-culotterie du village; cinquante à soixante lurons qui, le verre en main, attendaient au passage leur représentant. Habile à saisir l'occasion des séductions les plus viles, celui-ci ne manquerait pas de payer, en passant, quelques centaines de bouteilles, et de s'arrêter quelque temps pour en prendre sa part. Peut-être aussi, comme quelques-uns des siens, poussé d'un instinct d'espionnage encore plus que d'un désir de popularité, peut-être voudrait-il paraître un moment à la table des voyageurs. En ce cas, mon plan était fait. Je prêtais l'oreille. Dès que j'entendrais monter avec fracas, sous prétexte d'un besoin pressant, je m'éloignerais de la compagnie, je me tiendrais quelques minutes à l'écart. Cette évasion subite avait de grands dangers, elle éveillerait les soupçons; je le sentais; mais aussi on pouvait ne pas s'en apercevoir. Enfin, quel autre moyen?

Cette fois encore ce n'était qu'une fausse alerte. Un domestique, que le représentant faisait courir en avant, avait été pris pour lui. Mais si le courrier passait déjà, le maître ne tarderait donc pas! au moins on le croyait fermement dans l'auberge. A chaque instant, j'entendais : *Le voilà! le voilà!* Vous jugez dans quelles transes j'achevai, ou plutôt je n'achevai pas, le dîner dont tous les mêts,

peut-être très-bons, me parurent dès-lors détestables. A mon grand soulagement, on y mit fin pourtant. Quelques heures après, nous entrâmes dans Arpajon.

L'aubergiste, quoique ordinairement il logeât notre conducteur, refusa de nous recevoir. Nous avions été prévenus par deux diligences; d'ailleurs, le représentant du peuple et tout son cortége devaient venir coucher et souper. « Pas possible que je pousse plus loin, me dit tout bas mon voiturier d'un air triste; il est nuit : d'ici à Longjumeau il y a trois lieues, et l'un de mes chevaux est blessé; je vais voir les autres auberges. »

Toutes étaient pleines. « Je vais insister ici, me dit-il : il faut bien qu'on me loge, on y est obligé; mais c'est vous qui me donnez de la tablature. Il me fixa beaucoup et poursuivit : « Ce monsieur député vous connaît peut-être ? — Peut-être bien : du moins je suis sûr qu'il m'a souvent passé en revue dans mon bataillon. Oui, oui, reprit-il en secouant la tête, j'entends bien. » Il réfléchit un instant; puis : « Tenez, vous faites aujourd'hui bien des choses que vous n'avez jamais faites, je crois. Eh bien ! si vous alliez passer la nuit sur la paille, dans l'écurie ? — Bien trouvé !.... Cependant n'y aurait-il pas de l'affectation ?.... Qu'en penserait la carrossée ?.... Non : allez seulement à l'aubergiste, obtenez qu'il nous garde, et laissez-moi faire. »

Il fallut bien qu'il consentît à nous garder, mais

ce ne fut pas sans nous avoir prévenus que sûrement nous serions éveillés avant minuit, et qu'alors il faudrait céder nos lits : pour le souper, nous l'allions faire incessamment, à table d'hôte, avec tous les voyageurs. C'étaient encore des Orléanais et des Tourangeaux, mais renforcés d'Angevins, de Poitevins et de trois Parisiens. C'était beaucoup trop de monde. Je pris aussitôt grand mal de tête; malgré le mauvais repas de midi, je me contentai d'une rôtie bientôt apprêtée, puis j'allai choisir dans les combles un taudis, et parmi tous les plus mauvais lits le plus mauvais, bien sûr qu'à son arrivée, le représentant du peuple et son cortége découcheraient tout le monde, avant de me découcher. Fatigué, malade que j'étais, disais-je à la servante, j'aime mieux me reposer tant bien que mal sur ce grabat, que d'être obligé de me lever dans deux heures et de passer le reste de la nuit sur pied. La servante trouvait que j'avais raison, et mon inquiet voiturier qui me voyait faire, me serrait la main et disait : « Quand on travaille avec un homme de ressource comme vous, la besogne fait plaisir. »

Excédé des agitations de cette journée, je fis, à part moi et mon traversin, quelques bons raisonnemens sur les peines de la vie et les douceurs de la mort; elle ne pouvait me fuir : je venais de m'assurer que l'opium et l'espingole étaient en bon état. Ainsi résigné, je m'endormis profondément. A mon réveil, je ne m'informai pas si le représen-

tant du peuple et son cortége étaient venus. Il ne faisait pas jour quand nous partîmes; mon ennemi ne songeait point sans doute à se lever.

Lonjumeau, perdu de brigandage, nous fit subir un examen plus menaçant que celui d'Étampes. Néanmoins l'événement en fut semblable. Toujours même malveillance et même maladresse d'un côté; même audace et même bonheur de l'autre. Notre dîner à la Croix-de-Bernis m'offrait encore de vifs sujets d'inquiétude. Nous étions un grand nombre à table. Je ne sais plus à propos de quoi un des convives qui m'avait beaucoup regardé, je le croyais du moins, dit et répéta plusieurs fois à l'aubergiste, d'un ton qui me parut affecté: « Me prenez-vous pour un romancier? je ne fais plus de romans, moi. » Était-ce un appel à *Faublas* qu'il prétendait faire? Quoi qu'il en soit, il chuchotta quelques mots à l'oreille d'un ami qui, l'instant d'après, se mit à fredonner le refrein d'une de mes romances très connue: *Est-ce crainte, est-ce indifférence? Je voudrais bien le deviner.* Tout ceci n'était-il donc qu'un jeu du hasard? Au reste, si ces deux hommes n'ignoraient pas qui j'étais, je ne devais pas m'en alarmer beaucoup. Ce n'eût pas été par des plaisanteries qu'un ennemi m'eût fait comprendre qu'il me reconnaissait. Ainsi rassuré par mes réflexions, je m'aventurai sur Paris.

La visite aux barrières nous épouvantait; nous prîmes contre elle nombre de précautions très-inutiles: on nous laissa passer sans nous dire un

mot. Rue d'Enfer, je remerciai mille fois mes compagnons de voyage, et sous les murs des Chartreux, lieu peu fréquenté, je mis pied à terre. « Brave homme, dis-je à mon conducteur, vous avez couru des hasards; mais entre Dieu et nous, je vous jure que vous avez fait une bonne action. Que ne m'est-il permis de vous récompenser autant que je le voudrais ! » Je lui donnai les cent francs d'assignats qui me restaient, et que j'avais promis. J'y ajoutai une montre d'or qui valait six fois autant; « et au revoir encore, m'écriai-je, si jamais la chose est possible. C'est pour vous que je le voudrais en vérité, me répondit-il; quant à moi cela ne serait pas, et même vous ne m'auriez rien laissé, que je serais toujours très-content ! » Il me serrait la main : il allait m'embrasser. D'un signe, je lui fis comprendre que c'était une imprudence que je ne permettrais pas; je m'éloignai!

Non loin de-là était un cabaret où je me réfugie, tandis que le cavalier va me chercher un fiacre; il l'amène bientôt : je m'y jette. Me voilà seul, en plein jour, à deux heures de l'après-dînée, le 6 décembre, traversant d'une extrémité à l'autre cette ville ingrate où j'avais tant de partisans faibles, et tant de cruels ennemis.

Mais je puis espérer d'y retrouver ma Lodoïska. N'y fût-elle point, je saurai du moins en quels lieux elle vit; quels derniers hasards me restent à courir pour l'aller rejoindre. Je vais trouver ses amis et les miens, nos amis sûrs, dévoués, nos amis de

vingt ans. Ils me croient à jamais perdu sans doute; ils vont pleurer de plaisir en me revoyant. Pourquoi donc mon cœur ne peut-il s'ouvrir à la joie? Quel est ce douloureux pressentiment qui m'accable?

Mon plus grand danger m'attendait à l'endroit même où j'allais chercher un asile : mon intime ami n'y demeurait plus. Moi, qui ne m'en doutais pas, je renvoie mon fiacre au coin de la rue voisine, et vais frapper à la porte que je connais si bien. Un enfant de sept à huit ans l'ouvre; je reconnais le fils d'un député, qu'il amenait souvent à l'Assemblée. Je m'écrie : « Qu'est-ce cela! n'est-ce pas ici le logement du citoyen Brémont? » (qu'on me permette de déguiser ainsi le nom de l'ami que je demandais). L'enfant répond : « Non. — Qui donc y demeure, lui dis-je? — C'est mon papa, le voilà qui vient; » en effet, quelqu'un venait de la pièce voisine. Je n'en demande pas davantage; je me précipite sur l'escalier, dans la cour, au milieu de la rue. Cependant une servante allait rentrer dans la maison; je lui demande où loge actuellement le citoyen Brémont : elle me l'indique. Me voilà réduit à m'y rendre à pied, à visage découvert; heureusement il n'y a pas loin, et je n'y vais pas, j'y cours.

Je suis dans la maison et à la porte de l'appartement indiqué. La première voix, la seule qui me frappe, est celle de Lodoïska. J'entre, je me précipite. Elle pousse un cri, se jette à mes genoux

qu'elle embrasse; se relève, me presse sur son cœur, pleure et tombe dans mes bras. Je ne crains rien : ce sont les larmes, c'est le délire de la joie; c'est cette joie qui m'agite, qui me remplit comme elle, qui confond déjà nos soupirs et nos sanglots. O Dieu! voilà de tous mes maux l'entier dédommagement! voilà de tous mes travaux la digne récompense!

La maîtresse du logis, les neveux, la nièce sont accourus. Tous ils s'écrient, tous ils m'embrassent, tous ils pleurent comme nous. Cette scène, si douce à mon cœur, se prolonge; enfin, nous nous apercevons qu'il me faut du linge, des habits, du repos; que des besoins de toute espèce me pressent. On me conduit à la chambre la plus reculée de l'appartement; c'est celle de Lodoïska : elle et moi nous y entrons. Personne ne nous y suit; c'est apparemment une attention délicate de l'amitié qui nous livre à l'amour. O mon épouse, mon épouse adorée, qui peindra mes transports et le charme de tes caresses! C'est aux amans, qui seront assez favorisés pour brûler de tous les feux du véritable amour, que j'en lègue le soin.

Cependant tant de démarches, de fatigues, de hasards, et même cette douce joie, ce vif bonheur qui leur succèdent, ont épuisé un corps trop faible contre tant d'agitations. Un lit, mais quel lit! celui de mon épouse va me recevoir. C'est là qu'enfin je vais avec délices reposer cette tête arrachée à tant de périls. Ma femme un instant me quitte, pour me faire apporter plus vite les choses les plus nécessaires;

elle rentre un moment après, d'un air assez triste. « Nous sommes presque seuls dans la maison, me dit-elle; les jeunes gens sont sortis. La nièce aussi; elle a pris son mantelet devant moi, et ne m'a point dit adieu. Sans doute, elle n'est allée qu'à deux pas; elle va revenir; mais ne pouvait-elle pas différer un moment? » Et moi, sans défiance, je répète avec ma femme : « Sans doute elle va revenir. ».

Non, non! nous nous trompions tous deux; elle ne reviendrait pas cette jeune personne si intéressante, qui m'était si chère, qui avait grandi sous mes yeux, pour laquelle ma femme avait pris l'attachement le plus tendre, et qu'en des temps plus prospères nous parlions d'adopter. La lâche peur commençait à glacer autour de nous toutes les ames; elle nous abandonnait déjà, celle que nous avions voulu faire notre fille; elle ne reviendrait pas!.... Ma femme ne l'a revue qu'une fois; je ne l'ai jamais revue, moi! et quoi qu'il arrive, je ne dois jamais la revoir! oh l'ingrate! c'est elle surtout, c'est elle qui a désormais fermé mon cœur à l'amitié!

Il était dix heures et demie, je dormais profondément. « O mon ami, rassemble toutes tes forces, me dit ma femme, tu n'en eus jamais un plus grand besoin; je t'annonce de tous les malheurs le plus cruel peut-être et le moins attendu. Brémont qui vient de rentrer, *te donne une demi-heure pour sortir de chez lui;* je ne change pas

ses paroles. C'est le compagnon de l'enfance de ton père, c'est celui qui t'a vu naître, c'est notre ami de tous les temps, qui refuse de te recueillir, qui craint de t'entrevoir, qui nous envoie sur la place de la Révolution. Rassemble tes forces. »

Se peut-il que je sois réveillé? n'est-ce pas un affreux songe qui me tourmente? je tâche à recueillir mes esprits, toutes mes facultés. Je ne puis en croire le premier témoignage de mes oreilles et de mes yeux; dix fois je tâte et regarde autour de moi. Enfin, il est trop certain que je n'ai pas le bonheur de rêver; c'est bien ma femme qui est là, et certainement elle a dit les cruelles choses que je viens d'entendre; car je la vois debout, immobile de douleur, le regard fixe, trop affectée pour verser une larme, et faisant effort afin de retenir ses gémissemens. A ma surprise indicible succéda presque aussitôt une indignation vive qui brûlait d'éclater. Ma Lodoïska le remarquait bien. « Je n'ai plus en ce moment d'espérance que dans ton courage, me disait-elle de sa voix si tendre, au moins quelque consolation me reste. Tu n'es plus dans la Gironde, absolument abandonné, tout-à-fait seul. Tu n'éprouveras pas le tourment de finir loin de moi, je n'aurai pas celui de te survivre; c'est ensemble que nous allons mourir. » Ses doux accens, ses courageuses paroles calmaient mes agitations désordonnées. « Eh oui! pensais-je déjà, quelques êtres privilégiés existent encore, fidèles, généreux, magnanimes. » Déjà je nourris-

sais plus tranquillement l'indignation que m'inspirait la lâcheté des hommes.

Pour se pénétrer de toute la barbarie qu'il y avait dans cet ordre de sortir sous *demi-heure*, il faut savoir qu'après la retraite battue, et surtout quand dix heures ont sonné, nul ne se montre dans les rues de Paris, qu'aussitôt on ne le fasse entrer dans un corps-de-garde pour qu'il y produise *sa carte de sûreté*, sur laquelle se trouvent avec son nom et le nom de sa section, sa demeure et son signalement. Mon ancienne carte, avec mon nom, ne pouvait me servir; je n'en avais pas d'autre qui pût m'aller; on le savait bien. Me renvoyer ainsi, c'était donc, comme le disait ma femme, me pousser sur l'échafaud.

Mon ami, quel parti prendre actuellement? poursuivit Lodoïska. Je lui dis d'un ton calme et déterminé : Réponds-lui de ma part qu'il mériterait qu'à l'instant même je me traînasse au seuil de sa porte pour m'y brûler la cervelle. Qu'il se rassure pourtant; il aura le bonheur d'apprendre que j'ai fini sans le compromettre : mais je crois avoir, au prix des périls que j'ai courus pour venir me rejeter dans ses bras, acquis le droit d'exiger quelques heures de répit, et de prendre, avant de terminer mon triste sort, le temps de me reconnaître. Déclare-lui donc positivement qu'aucune puissance ne m'arrachera vivant de chez lui à l'heure qu'il est; de même que rien ne pourra m'empêcher d'en sortir, avec les précautions convenables, demain

à sept heures du soir. Que si la peur lui tourne entièrement la tête, qu'il découche; quelque ami de trente ans pourra le recevoir pour une nuit : il n'est pas proscrit. Il va sans doute insister, crier, menacer. Ajoute alors que pourtant il lui reste un moyen, mais un moyen unique, de me voir sortir d'ici avant le temps que je fixe; et qu'après la leçon qu'il me donne, j'attends encore une autre leçon : c'est que tout à l'heure il m'aille dénoncer; c'est que lui-même, au lieu de m'envoyer à mes assassins, il me les amène. »

Du moins il n'ignorait pas que je savais garder mes résolutions. En les apprenant de la bouche de ma femme, il pâlit, il sortit sur l'heure, il ne rentra que le surlendemain.

Cependant Lodoïska ne revenait pas seule vers mon lit. Madame Brémont accourait me consoler; elle accusait l'inhumanité de son mari. La nécessité de m'abandonner pour lui obéir, la désespérait. Qu'allais-je devenir? Elle me couvrait de ses larmes; je m'étonnais de voir que Lodoïska demeurât tout-à-fait insensible aux protestations d'attachement qui m'étaient prodiguées. Dès que nous fûmes seuls, ma malheureuse épouse dut m'éclaircir cet autre mystère de douleur; des indices trop sûrs la forçaient à penser que c'était la citoyenne Brémont, dont nous connaissions d'ailleurs l'empire sur l'esprit de son mari, plus accessible encore à ses conseils quand il avait peur; que c'était elle qui avait déterminé cet homme, faible en tout, à montrer du

moins quelque force pour me mettre dehors. Pourtant ce n'étaient que de fortes présomptions; depuis nous en avons eu la preuve. Quel abominable assemblage de barbarie, de fausseté, de lâches trahisons! O Guadet! m'écriai-je; mon pauvre Guadet, tu te plaignais de tes *amis!* si tu voyais les miens!

Au milieu de tant d'horreurs cependant l'hymen donnait à l'amour une nuit. Oui, l'hymen. Eh! quel plus saint contrat que celui que nous avions écrit et juré devant nos malheureux amis! devant quelle autorité civile aurais-je pu, malheureux proscrit, me présenter et faire reconnaître mon épouse légitime? Dans quels temps elle avait uni ses destinées aux miennes! Au sein de notre cruelle patrie nous ne pouvions plus avoir d'autres autels que les échafauds.

Hélas! serait-elle du moins suivie de plusieurs nuits semblables, cette nuit si fortunée? Ne nous touchait-il point le jour, le jour fatal où nos doux liens, à peine formés, seraient rompus de la seule manière qui pût les rompre? « Écoute, me disait mon amante; il nous reste du moins une consolation qu'on ne peut nous ravir; celle de mourir ensemble. Voici mon plan : dès demain je cherche dans ce quartier perdu un logement; je le prends sous mon nom de fille, et je t'y reçois. Je sais qu'on ira bientôt s'informant quelle est cette nouvelle venue; je sais qu'on ne peut tarder à me découvrir, et qu'alors, à supposer même qu'on ne me soupçon-

nât point de te donner asile, il leur suffira de retrouver en moi ton amie, ton amante, la compagne de tes travaux, pour qu'aussitôt mon supplice soit préparé. Ils ne m'y traîneront pourtant pas; avec toi, comme toi, je saurai me dérober à leur échafaud. Remarque cependant qu'ainsi nous allons gagner huit jours, quinze jours peut-être, peut-être un mois. O mon ami! combien, dans ce court espace de temps, pourrons-nous vivre davantage que tel qui ne tombe que de vieillesse! Comme Saint-Preux, tu me pourras dire : Nous n'aurons pas quitté la vie sans avoir connu le bonheur. »

Je la serrais dans mes bras, sur mon cœur; je la couvrais de baisers; mes yeux versaient des pleurs délicieux. « Si pourtant, lui dis-je, il n'était pas impossible qu'un jour, sans moi, la vie te fût moins à charge; qu'avec le temps...—Pourquoi cet outrage? interrompit-elle; par où l'ai-je mérité? » Elle m'échappa, joignit les mains, leva les yeux au ciel. « Non, je jure que sans toi, la vie m'est un tourment, un insupportable tourment. Seule, je périrais bientôt, je périrais désespérée. Ah! permets, permets que nous mourions ensemble. »

Je n'ai pu me résoudre à passer ces détails; on les trouvera longs peut-être; qu'on me le pardonne : ces momens furent à la fois les plus doux et les plus cruels de ma vie. »

Avant sept heures du soir le lendemain, ce brave jeune homme qui m'avait déjà recueilli quelque temps avant mon départ pour Caen, vint me pren-

dre encore; il ne put me garder que trois jours. Des maratistes demeuraient actuellement sur son carré; le mur qui séparait les deux logemens était si mince, qu'il n'y avait point de mouvement qu'on ne pût mutuellement entendre. Une amie de ma femme me reçut alors; mais elle prit peur dès le second jour. Ma femme se vit obligée de me venir chercher, quoique la cache qu'elle me préparait dans son nouveau logement ne fût pas achevée.

Les jolies mains de ma Lodoïska, ses délicates mains n'avaient jamais, comme vous le pensez bien, manié le rabot, ni les clous, ni le plâtre; pourtant en cinq jours encore elle acheva seule, sans mon secours, (car mon myopisme me rendait absolument inhabile à cet apprentissage) elle acheva un ouvrage en menuiserie maçonnée, d'un plan si parfaitement conçu, et si artistement imaginé, qu'un tel coup d'essai eût passé pour le chef-d'œuvre d'un maître. A moins qu'on ne sût qu'il y avait quelqu'un dans cette boîte qui paraissait un mur, et un mur où l'on n'apercevait pas une fente, à moins qu'on ne le sût, je défiais le plus habile de me trouver là.

Désormais nous étions parfaitement assurés contre ces visites générales dont les sections s'avisaient de temps en temps chacune dans son arrondissement. Celles-là se faisaient de jour; elles n'avaient point pour objet telle personne en particulier; elles se bornaient à quelques coups-d'œil

d'inquisition dans chaque logement. Ma cache était, dans ce cas, un rempart certain; j'y volais au premier coup de sifflet du portier. Si l'on venait à frapper chez nous, sans que le sifflet nous eût avertis, ma femme, à dessein lente et lourde dans sa marche, n'ouvrait jamais la première de nos trois portes qu'après m'avoir donné le temps d'aller au fond de la quatrième pièce me laisser doucement tomber dans mon asile, où j'entrais fort vite, et beaucoup plus commodément que je n'en pouvais sortir; elle avait calculé que pour cette dernière opération j'aurais toujours assez de temps. Si c'était quelque importun, mais dans notre adversité nous n'en avions guère; quelque bavard, on en rencontre en tout temps; une voisine, par exemple, et souvent la portière, qui, soit désœuvrement, soit curiosité, restait là quelquefois deux heures, alors je m'arrangeais pour une espèce d'établissement. O Lodoïska! deux heures sans te voir, c'était bien un exil; je tâchais d'en alléger les rigueurs. J'avais dans mon retranchement assez large un siége pour m'asseoir, un paillasson sous mes pieds, un petit briquet phosphorique dont j'allumais une bougie, les journaux du jour, et par un contraste assez frappant, les Géorgiques de Virgile, les Jardins de Delile, les Idylles de Gessner; j'avais encore de l'encre, du papier, des plumes, et à tout hasard quelques provisions. Une espèce de soupape me rendait de l'air quand j'en avais besoin. Combien *de hors la loi*, pour avoir ma cache, eussent

pris l'engagement de n'en jamais sortir (1); je n'en sortais que quand ma femme accourait me donner elle-même le signal convenu; et nous nous embrassions alors comme après une longue absence.

Nous avions des voisins à côté de nous et dessous. Les planchers, les murs étaient minces. Pour les assourdir, nous avions couvert ceux-ci d'une tapisserie épaisse, ceux-là d'un fort tapis; et afin que je pusse me mouvoir, me promener, courir même sans être entendu, Lodoïska, toujours inventive et toujours adroite, m'avait fait de bons chaussons de grosse laine avec une forte semelle de crin : c'étaient là mes souliers. Mille autres précautions subalternes avaient été prises, et n'étaient jamais négligées.

Mais cette excellente cache et toutes ces précautions tutélaires ne pouvaient rien contre une visite de l'ordre du comité de sûreté générale ou de la municipalité. Celles-ci se faisaient à domicile donné contre telles personnes suspectes qu'on voulait arrêter. A supposer que rien ne pût jamais indiquer aux bourreaux, qu'en dépit de toutes leurs fureurs une proie ardemment convoitée était là qui vivait encore, toujours paraissait-il certain que ma femme devait être bientôt reconnue, et serait plutôt encore suspectée. Tôt ou tard le municipal Hébert,

(1) Des raisons majeures m'empêchent d'en donner aujourd'hui la description.

(*Note de l'auteur.*)

ou le conventionnel Amar, tous deux ses ennemis personnels et ses ennemis jurés, lui enverraient leurs assassins. Heureusement ceux-ci, comme tous les brigands, craignaient la lumière, et ne faisaient jamais leurs expéditions que dans les ténèbres. Quand on viendrait frapper chez nous, au milieu de la nuit, qu'avions-nous résolu de faire? nous jeter tous deux dans mon retranchement, c'eût été notre perte. Quelque bien que vous puissiez vous trouver cachés, vous ne l'êtes réellement plus dans un petit logement où des inquisiteurs arrivent, bien sûrs que vous vous y tenez quelque part. Un simple feu de paille mouillée vous enfume dans votre asile, et la nature, qui machinalement résiste à l'asphyxie, vous livre à la guillotine. Le bruit de vos convulsions vous trahit; vous tombez vivant aux mains de vos bourreaux. « Non, non, m'avait dit Lodoïska, ma digne compagne, si l'on frappe au milieu de la nuit, nous nous garderons bien d'aller ouvrir; nous nous garderons bien surtout de disputer un instant à la mort. Qu'ils enfoncent la première porte, il en reste encore deux pleines, épaisses, garnies chacune de sa serrure et de ses verroux. Tes pistolets et l'espingole sont sous l'oreiller; non pour les assassins : pourquoi tremper nos mains dans un sang aussi vil! descendons sans tache au tombeau; du moins nous aurons tout le temps de nous frapper; et surtout, je t'en conjure, ne commence pas; laisse-moi d'une seconde, seulement d'une seconde, mourir avant mon époux. »

Que de fois nous nous endormîmes à peu près sûrs que presque aussitôt nous allions rouvrir nos yeux pour les refermer à jamais! Que de fois, lorsqu'un locataire atardé venait, après minuit, frapper à grands coups de marteau, réveillés en sursaut par le bruit, puis entendant la porte cochère crier sur ses gonds, que de fois il nous arriva de nous embrasser et de saisir nos armes!

Mais quelle joie lorsque le soleil revenu nous apportait la douce certitude qu'un jour nous restait encore! que nous avions de bon compte au moins seize heures à passer ensemble! Que de temps gagné pour l'amour! Elle se levait, ma Lodoïska; elle se levait toujours plus charmante, toujours aussi plus attentive à ma sûreté, plus occupée de mes besoins : ses soins pour moi recommençaient avec l'aurore. Une fille sûre et fidèle, hélas! plus fidèle que tous nos amis, venait l'aider au petit tracas du ménage, en moins d'une heure achevé. La bonne servante allait nous acheter quelques provisions; ma femme aussi devait en chercher; car, dans ces temps de disette, une seule personne ne pouvait obtenir, même à prix d'assignats, double portion. Elle sortait donc, mon amante! hélas! oui, nous nous quittions pour quelques instans, pour des siècles! Elle sortait, laissant enfermé sous la double garde de ses trois clefs et de mon retranchement son précieux dépôt qu'elle tremblait encore de ne pas retrouver. Et moi, que j'étais inquiet jusqu'à ce qu'elle fût ren-

trée! Enfin la voilà de retour, et c'est pour la journée. Qu'il sera délicieux ce repas qu'elle apprête de ses mains charmantes! Au moins c'est moi qui mets le couvert; c'est moi qui dois servir à table, quoique je le fasse bien maladroitement, car je n'y vois goutte. Mais j'ai mes raisons pour m'y obstiner : de peur qu'il ne m'en reste point assez, elle me donnera tout, si je la laisse faire, et si quelquefois je ne me fâche. Après dîner, c'est elle qui me fait tout haut la lecture, puis elle est à son piano; ensuite une partie d'échecs; et parmi tout cela de doux entretiens à voix bien basse. Enfin nous soupons encore tête à tête; car peu de gens sont curieux de troubler notre périlleuse retraite; et nous nous couchons souhaitant avec ardeur que des barbares ne viennent pas nous ravir la superbe journée du lendemain.

Non, rien n'en eût troublé la donceur de ces journées trop courtes, rien, si j'avais pu gagner sur moi de répondre à l'attention de ma femme qui tâchait toujours de me faire oublier les journaux; mais le moyen de n'y pas chercher continuellement des nouvelles de mes malheureux amis. Que de fois j'en trouvai de funestes! Tour à tour ils étaient malheureusement découverts, impitoyablement assassinés.

C'était Lebrun, ex-ministre des affaires étrangères, surpris dans un grenier, sous des habits d'ouvrier, à peine interrogé, sur-le-champ conduit à la mort.

Digitized by Google

Clavière, ministre des contributions. Plus heureux que Lebrun, il avait pu, avant de paraître devant les assassins du tribunal révolutionnaire, se donner la mort. Sa vertueuse femme l'avait suivi. Un poison subtil, obtenu, dit-on, de l'amitié de C...., venait de la réunir à son époux. Ils avaient de dignes compagnes, qu'ils rendaient heureuses et dont ils étaient adorés, presque tous ces républicains. Et telle est la réponse victorieuse que les amis de leur mémoire feront à ces vils libellistes qui, non contens de les calomnier dans leur vie publique, ont osé les attaquer dans leur vie privée.

Rabaud (Saint-Étienne), bien caché dans Paris, mais vendu, dit-on, par l'infâme cupidité d'une fille de confiance qui le servait depuis long-temps. La femme de Rabaut fit comme celle de Clavière; mais elle tomba plus tragiquement. Elle alla s'asseoir sur les bords d'un puits, de manière que le coup de pistolet qu'elle se tira la précipita dans le fond. Elle mourut ainsi de deux morts à la fois.

Bois-Guyon, généreuse victime qu'ils immolèrent avec Girey-Dupré. Avec quel courage il finit, ce digne Girey! Les tigres du tribunal entendaient lui faire de son attachement pour Brissot un chef d'accusation. «N'avez-vous pas été son ami? » lui demandait-on. Il répondit : « Oui, je l'aimais; oui, je le respecte et je l'admire. Il a vécu comme Aristide, il est mort comme Sidney; je n'aspire qu'à partager son sort. » En allant au supplice il chantait gaiement son hymne de mort qu'il avait composé.

Comme il passait au coin de la rue Saint-Florentin, il vit aux fenêtres du logement de Robespierre la maîtresse de celui-ci, ses sœurs et quelques-uns de ses féroces complices. *A bas les tyrans et les dictateurs!* leur cria-t-il; et il leur répéta ce souhait prophétique jusqu'à ce qu'il les eût perdus de vue. Il mourut enfin comme il avait vécu, plein de courage et de civisme. Son dernier vœu fut pour la république (1).

Custine, le fils du général, assassiné comme son père pour avoir trop bien servi cette république

---

(1) Ces deux républicains furent arrêtés dans Bordeaux, avec les représentans du peuple Duchâtel et Cussy.

Avec les quatre proscrits que je viens de nommer, on arrêta Marchena et Riouffe : tous deux ils ont langui quatorze mois dans les prisons de Robespierre. Comment n'ont-ils pas été tués! Talens, vertus, lumières, courage inébranlable, ardent civisme, que de titres pour l'échafaud! Mais dans la foule immense, l'assassin public, autrement dit, accusateur, les a perdus de vue. Le même hasard a sauvé plusieurs dignes républicains. Les mangeurs d'hommes ne pouvaient tout dévorer, le temps manquait à leurs massacres.

Une chose digne de remarque, c'est que le digne ami de Brissot, Marchena, écrivit plusieurs fois à Fouquier : «Vous m'oubliez : je suis là pour qu'on me guillotine, et je le désire.» Il eut beau faire, on l'oublia toujours; sans doute ils le prirent pour un fou. Le mépris de la mort et l'enthousiasme de la vertu! le moyen que ces gens du tribunal comprissent cela?

Quant à Riouffe, il a fait un digne usage de sa liberté récemment recouvrée. Il est l'auteur des Mémoires d'un détenu. C'est une brochure qu'on ne saurait assez lire. Je n'entends pas seulement parler du rare talent dont elle brille; mais que de faits y sont consignés pour l'histoire!

(*Note de l'auteur.*)

maintenant anéantie. C'était un jeune homme de la plus grande espérance (1), celui dont Mirabeau fait l'éloge dans sa correspondance secrète sur la Prusse. Il mourut en souriant comme devait mourir un homme loué par Mirabeau.

Mazuyer, coupable d'avoir, par une amère plaisanterie, un moment déconcerté la scélérate hypocrisie du maire Pache (2). Oui, Mazuyer a perdu la tête pour un bon mot.

Enfin Valady, que j'avais laissé dans la Gironde, et qui fut apparemment bientôt abandonné du parent sur lequel il comptait. J'ai lu que l'infortuné avait passé quelques semaines après moi à Périgueux; qu'il avait été arrêté dans ses environs où j'avais couru le même risque, ramené dans cette ville où l'on voulait aussi me ramener; qu'il y avait été examiné, questionné, dépouillé de son déguisement, enfin conduit à Roux-Fazillac, et de-là à l'échafaud. Hélas! quoique le moins intéressant des sept, à ce que je crois, il aura coûté bien des regrets à cet ange du ciel qui, dans la Gironde,

---

(1) Il faut lire, dans la nouvelle édition des Mémoires d'un détenu, les deux lettres que ce jeune Custine écrivit de l'Abbaye à son épouse, quelques instans avant sa mort. Quelle douceur de sentiment, quel calme vrai! quelle innocente tranquillité, quelle grandeur d'ame elles respirent! J'en citerai ce passage admirable : « Adieu, je n'érige point en axiomes les espérances de mon imagination et de mon cœur; mais crois que je ne te quitte pas, sans désirer de te revoir un jour.»

(*Note de l'auteur.*)

(2) Voy. 1er vol. p. 85. (*Note des édit.*)

désolée de nous voir quitter sa maison, disait : « Si l'un d'entre vous périt, je ne m'en consolerai pas. »

C'était une amie, celle-là ! mais les miens, ces amis de Paris sur lesquels j'avais tant compté, les miens au milieu des chagrins que me causaient tant de pertes si grandes, quelles consolations me prodiguaient-ils ? De quels secours aidaient-ils ma Lodoïska ?

La citoyenne Brémont, du moins, nous rendait quelques visites, et il est consolant pour moi d'avoir à déclarer que son mari, par réflexion rendu à lui-même, à son cœur naturellement généreux et bon, s'exposa bientôt davantage pour nous maintenir dehors avec quelque sûreté, qu'il ne l'eût fait en nous gardant chez lui. Quant au compagnon de mon enfance, il ne vint me voir que quinze jours après mon arrivée. Il ne vint, dans l'espace de deux mois, que trois fois ! Il nous restait d'autres amis, réputés intimes, auxquels j'aurais cru faire injure de leur cacher que je fusse dans Paris, et qui sentaient bien qu'en un temps où tout était matière à soupçon, on suspecterait bientôt une demoiselle, à peu près inconnue, nouvellement emménagée, tombée tout d'un coup on ne savait trop d'où ; laquelle se réclamant d'une assez nombreuse famille, n'allait pourtant jamais manger dehors, et ne recevait non plus jamais personne. Une voisine, le portier, tous les curieux et tous les espions se diraient : « Serait-ce une aventurière ? une émigrée ? ou seulement une

personne suspecte avec laquelle on ne veut point *avoir d'intelligence?* c'en était assez pour qu'elle fût incessamment notée au comité révolutionnaire de sa section, et tôt ou tard arrêtée. Ils le sentaient bien; ils n'en tinrent compte. Aucun ne parut chez nous! pas une fois! pas même une seule fois! de sorte qu'il est vrai de dire qu'à la délation près, ils firent absolument tout ce qu'il fallait pour nous perdre. Au reste, s'ils se privaient du plaisir de nous voir, ils ne s'épargnaient pas celui de s'entretenir de nous. Notre position devenait l'objet perpétuel de leurs entretiens et de leurs alarmes. Moi, j'étais bien malheureux, et je ne l'avais pas mérité, on en convenait. Mais on me plaignait tout bas de n'avoir pas assez de courage pour terminer mes peines; de n'être pas assez l'ami de mes amis, pour les débarrasser, en mourant une fois, de la crainte où ils étaient toujours de me voir mourir. Ma femme, on la trouvait *fort extraordinaire*. Soit, je l'accorde. Mais on ajoutait: *fort égoïste, égoïste à l'excès*. Et cela, non pas précisément parce qu'elle exposait sa vie pour sauver la mienne, mais parce qu'en s'obstinant ainsi à me vouloir sauver contre toute apparence, elle finirait par compromettre tous mes amis et tous ses amis. Bon Dieu! quels amis! Comme ils m'ont appris à me défier de ce nom!

Heureusement il existait un homme qui, dans le cours de mes prospérités littéraires et politiques, n'avait jamais affecté de se parer du titre de mon

ami, mais qui en réclama tous les droits dès qu'il me vit dans le malheur. Dix ans auparavant, le connaissant à peine, je ne lui avais rendu qu'un service léger en soi, qui tirait seulement quelque mérite de l'à-propos. Dès qu'il fut de retour à Paris, et qu'il m'y sut rentré, il accourut. Il vint tous les jours. Vainement nous le conjurions de ne pas paraître si souvent chez nous. Tantôt sous un prétexte et tantôt sous un autre, aujourd'hui parce qu'il passait dans le quartier, demain pour nous rendre compte de quelque nouvelle propre à nous tranquilliser, une autre fois pour nous apporter quelques provisions dont il s'apercevait bien que nous étions dénués, il venait, il revenait; son esprit ne rêvait qu'aux moyens de me sortir de mon cruel état, et s'il se trouvait quelque occasion où il pût me servir, il se croirait le plus heureux du monde.

Lorsque tombé dans le plus profond de l'abîme, on reconnaît qu'on ne peut essayer d'en sortir qu'au risque d'y entraîner l'ami fidèle qui, de ses bords, vous appelle et vous tend la main, on détourne les yeux, on craint d'imaginer quelque chose, on tremblerait de rien demander : mais pour un autre, pour l'objet aimé, qu'on se sent d'aptitude à inventer le secours et d'éloquence à le solliciter ! Ma Lodoïska, depuis qu'il ne lui était plus permis de porter ses regards vers l'Amérique, ne voyait d'asile pour moi que dans le Jura. A force d'y penser, elle découvrit que, sans parler de sa

bonne volonté bien reconnue, F..... (je lui donne le nom qu'aujourd'hui je porte : il l'a conquis) F..... semblait avoir en lui, par un rare concours de circonstances et les hasards les plus singuliers, tous les moyens de me faire arriver à cette terre promise, des moyens dont je ne donne point de détails, de peur de le compromettre ; mais tels, qu'il semblait que la Providence nous eût conservé tout exprès, tout exprès ramené cet ami. C'en était un celui-là ! c'était un ami véritable ! Il en est donc ! et moi qui parais en douter, moi qui me plains amèrement des hommes, ne serais-je aussi qu'un ingrat ? Car enfin quelque petit que soit le nombre de ces êtres privilégiés qui honorent l'espèce humaine, m'ont-ils manqué quelquefois? ne s'est-il pas, toujours à point, présenté pour moi quelques-unes de ces créatures bienfaisantes, douces, généreuses, intrépides, autant que . . . . . Eh bien donc ! oublions la foule égoïste, et ne nous souvenons que des héros.

Ma femme médita, mûrit son projet. Dès que F..... revint ; c'est-à-dire dès le lendemain, elle lui en fit l'ouverture. Il la saisit avidement. Dès-lors plus de repos pour lui. Comme son esprit, son corps fut dans un continuel travail ! Point de démarches qui lui coûtassent, point de peines qu'il ne prît gaiement, point d'obstacle qui pût l'arrêter, point de danger qui l'étonnât. Quel zèle ! quel dévouement ! que de grandeur d'ame ! mon cœur en gardera l'éternel souvenir.

En moins de quinze jours les difficultés disparurent devant son invincible activité. Le 6 février 1794, deux mois jour pour jour après ma rentrée dans Paris, tout se trouva prêt : déguisement, passe-port, voiture. Nous partions le lendemain à l'aurore. Je dis nous partions, car il m'accompagnait jusqu'à la montagne ; il voulait m'y voir établi ou périr avec moi. Le courage de Lodoïska ne s'était point démenti dans le cours des préparatifs ; mais les obstacles étant surmontés, l'heure de notre séparation et celle de mes périls s'approchant, la tendresse de l'amante s'était alarmée : plusieurs fois dans la journée, elle m'avait dit : « Si pourtant je ne devais plus te revoir ! si voulant te sauver je causais ta perte ! tiens, je tremble, tiens, ne pars pas, ne me quitte pas, reste ; hélas ! nous avions résolu de mourir ensemble ! »

Le soir elle venait de m'enfermer ; elle me laissait un instant seul : elle était allée me chercher quelques derniers renseignemens indispensables. Je profitai de ce moment pour lui écrire. C'est afin que le lecteur achève de prendre une juste idée de la situation où nous avions été à Paris, et de nos vains projets pour l'avenir, que je lui donne ici l'exacte copie de ma lettre. Il ne tardera point à savoir comment l'original m'est revenu.

A MA FEMME.

De ma cache, à Paris, ce 6 février 1794, sept heures du soir.

« C'est donc demain, ma bien-aimée, que je pars pour la cabane. Par quel chemin la destinée nous aura-t-elle conduits à cet objet de tous nos vœux? Il fallait donc qu'auparavant bienfaiteur et victime de mes compatriotes, lâchement abandonné par tous mes faux amis, je me trouvasse seul au fond de l'abîme où m'avaient précipité les scélérats qui oppriment mon pays. Mais non, non, je n'étais pas seul. Quelque chose me restait de plus consolateur, de plus secourable, de plus fort que mon courage, que mon amour et même que mon innocence; tu me restais, ma bien-aimée.... et chaque jour, au péril de ta vie, tu m'as défendu, tu m'as sauvé..... Quel étrange bonheur! chaque jour, chaque nuit, environnés de nos dangers imminens, nos armes toujours prêtes sous notre chevet, un pied pour ainsi dire dans la tombe, mais l'ame exempte de tout reproche, mais le cœur plein de nos amours, nous avons constamment vécu, au sein de cette imperturbable tranquillité qui n'appartient qu'à l'homme de courage et de bien; car toi, ma bien-aimée, ma digne épouse, toi la plus aimable des femmes, tu es en même temps homme de courage et de bien; nous avons goûté de ravissans plaisirs que peu de mortels connaîtront. Nous avons, par notre bonheur, bravé,

puni nos tyrans. Nous avons, toujours préparés à la mort, épuisé la coupe de la vie. Nous aurions, dans notre ivresse, épuisé l'amour même, s'il n'était pas vrai qu'une passion comme la nôtre, à l'épreuve du temps et des supplices, est inépuisable. Nous avons, grâces t'en soient rendues, idole de mon cœur, toi, peut-être autant que ma femme idolâtrée, liberté, nous avons dans l'asile secret, dans le profond mystère où les oppresseurs nous tenaient ensevelis, nous avons trouvé le moyen de rester libres !

» Mais cet état ne pouvait durer. Des mille précautions qui nous sauvaient, une seule oubliée pouvait nous perdre..... La Providence, oh ! oui, la Providence vint à mon secours. O ma bien-aimée! c'est encore toi !.... c'était toi, c'était l'ascendant de ton étoile, c'était ton impérieux génie, qui, du fond de cette Gironde où m'environnaient tant d'embûches mortelles, m'appelaient et m'appelaient sans cesse. Eh bien ! le visage découvert, le front levé, le bras toujours armé, l'esprit toujours vers toi, au milieu de leurs comités, de leurs commissions, de leurs satellites, à travers cette foule d'assassins, j'ai passé. Sans toi, je périssais là-bas; sans toi, j'allais périr ici. C'est toi, c'est ta patience qui ne s'altère point quand il s'agit de ton amant; c'est ton courage que rien n'étonne quand il faut résister à l'oppression; c'est ta douce éloquence qui me suscite des libérateurs. O ma bien-aimée ! s'il arrivait que cette entreprise, commen-

cée sous de si favorables auspices, eût une fin malheureuse; je t'en conjure, n'aie pas cette horrible injustice, ne me fais pas cette peine cruelle de t'accuser. Redis-toi, redis-toi sans cesse qu'infailliblement je périssais ici. Oui, si je me sauve, c'est par toi; si je succombe, c'est le tort de la destinée. N'accuse...., mais non, n'accuse pas....; avec le calme de l'innocence, hâte-toi de te réunir à ton époux. Que dans la tombe encore, nous nous retrouvions ensemble!.... Tiens, ce sont tes alarmes pour moi qui m'entraînent dans de telles suppositions. Jamais je n'eus autant de confiance. Espère, crois-moi, ne crains rien : me voilà sauvé. Je le suis, le ciel le doit, peut-être aux sacrifices que j'ai faits pour le bonheur des hommes; mais surtout à ta généreuse constance, à ton malheureux amour, à ton dévouement magnanime. Ma bien-aimée, je te le dis : long-temps j'ai travaillé pour fonder la cabane (1); je vais maintenant la choisir. Dans six semaines je t'y posséderai. Nous la goûterons enfin cette vie casanière que j'ai toujours ardemment désirée; je les savourerai ces délices de la retraite où je serai tout entier à toi, ces charmes de la solitude que j'ai si long-temps sacrifiés à ma patrie ingrate. Mon amie, entends la prière

(1) C'était ainsi que nous désignions la retraite où, depuis dix ans, nous brûlions de nous dérober au tourbillon du monde, pour nous livrer sans partage à l'amour. Et cette retraite, on m'assurait aujourd'hui que je l'aurais dans le Jura

(*Note de l'auteur.*)

que je te fais à genoux : veille sur toi. Je laisse derrière moi la plus chère moitié de moi-même : tu le sais. Veille sur toi. Laisse tes affaires, si leurs soins doivent te coûter quelque imprudence. Soyons plus pauvres encore, et soyons plus promptement réunis. Songe à l'inquiétude mortelle où je vais languir !... Te voilà de retour. Que j'aurais de choses à te dire encore !... Adieu, je t'adore, conserve-toi ; je pars le premier, je t'attends. »

Le 7 février, dès six heures du matin, je repris ma course aventureuse. A l'extrémité de la rue Charenton, je laissai ma femme dans le fiacre où elle avait voulu m'accompagner. Je la laissai. J'étais à plaindre, elle l'était davantage : *celui qui reste est le plus malheureux*. La prudence exigeait que la séparation se fît à quelque distance en deçà de la barrière ; il fallait y passer seul et à pied, pour être moins examiné. De la portière de devant, Lodoïska me suivait d'un œil plein d'inquiétude, elle tremblait que je n'allasse échouer au premier écueil. Elle vit trop bien que la sentinelle m'arrêtait ; mais elle vit aussi que d'un air assuré je produisais une carte qui n'était pas la mienne, et que d'un air amical je passais. Qu'en ce moment je sentis vivement ta joie, ma Lodoïska ! mais que je souffrais des promptes alarmes qui allaient succéder. Bien des passages plus dangereux me restaient à franchir, et tes regards ne pouvaient plus m'y accompagner. Que je souffrais pour toi ! l'absence d'ailleurs, la cruelle absence commençait. Ah ! du

moins, ne néglige rien pour l'abréger. A ton tour, dans six semaines, tu me l'as promis ! dans six semaines au plus tard, viens te présenter à cette porte ; mets-toi sur cette route où je te devance. Hâte-toi, sors de cette ville où si long-temps nous avons cru trouver notre tombeau. Viens, avant la fin de mars, me joindre dans cette contrée qu'on nous a dit être sûre, tranquille, hospitalière..... Hélas !

Dans le bourg de *Charenton*, je trouvai mon brave ami qui m'attendait. Ensemble nous entrâmes à *Ville-Neuve-Saint-Georges.* Par une heureuse précaution, j'avais décidé ma femme à trouver bon que, partant un jour plus tôt, et devançant la voiture où ma place était retenue de Paris à Dol, je fisse dix lieues à pied pour aller l'attendre à Melun. C'était un sûr moyen de diminuer les dangers de ma sortie de Paris, et d'être beaucoup moins inquiété dans ses redoutables environs. Nous lui dûmes notre salut à *Ville-Neuve-Saint-Georges.* Un commissaire du pouvoir exécutif se tenait là pour examiner à leur passage toutes les voitures publiques, tous les voyageurs à voitures. On me dit son nom que j'ai oublié ; tout ce qui m'en reste, c'est que c'était un jacobin qui très-probablement m'aurait reconnu ; mais on ne nous fit point à nous, braves piétons, l'injurieux honneur d'une visite commissariale. On nous conduisit seulement à l'officier de garde qui n'examina que très-légèrement nos papiers, et sans difficulté laissa passer deux

soldats. Deux soldats, car F..... en avait le costume ordinaire. Moi je portais, avec un large pantalon de laine noire, la courte veste pareille, un gilet tricolore, une perruque jacobite à poils courts, plats et noirs, tout récemment faite exprès, et qui m'allait si bien qu'on eût juré que c'étaient mes cheveux; enfin le bonnet rouge, l'énorme sabre et deux terribles moustaches que j'avais laissé croître pendant ma réclusion. Si dans cet équipage je représentais encore quelque chose, ce n'était pas assurément un muscadin. Tout cela était alors le grand habit *des grands patriotes*, et s'appelait une carmagnole complète.

J'avais pu entreprendre et j'achevai très-bien cette marche de dix lieues, parce que deux mois de répit et de soins convenables avaient chassé mon rhumatisme.

Le lendemain tous les voyageurs de la voiture publique que je venais de joindre à..... furent conduits à la municipalité. Un membre du comité de surveillance visait les passe-ports. Je lui donnai le mien; il le lut attentivement, me regarda beaucoup, et sans me le rendre demanda ceux de mes compagnons de voyage. Il les examinait tour à tour, les leur rendait et retenait toujours le mien : il le gardait à part dans la main gauche, qui se retirait chaque fois que j'avançais la mienne pour le reprendre. « Un moment, » me disait-il toujours. Je commençais à n'être pas fort à mon aise. Tous mes camarades de route étaient déjà renvoyés, je res-

tais seul avec le surveillant. « Tu vas rejoindre l'armée? me demanda-t-il. — Eh non ! tu as pourtant assez lu ! je vais pour affaires de commerce. » Il y rejeta les yeux. « Ah ! pour affaires de commerce ! oui ! — Donne donc ! m'écriai-je. » J'avançais la main. Il fit encore le même mouvement en arrière. « Tu es bien pressé ! dit-il. — Et toi, tu ne l'es guère ! ne vois-tu pas que tu as expédié tous les voyageurs, et que la voiture va partir sans moi? — Mais n'as-tu rien à me dire? — Non, » répliquai-je brusquement dans le style du jour, et de mon accoutrement. Il répondit : — « Eh bien ! j'ai quelque chose à te dire, moi. — Sacrebleu ! dis tout de suite. — J'ai à te dire, poursuivit-il, en prenant une de mes mains qu'il serra et en remettant mon passe-port dans l'autre ; j'ai à te dire que je souhaite de tout mon cœur que tu finisses ton voyage sans accident. Adieu. » Je répétai adieu, n'en demandai pas davantage, et je cours encore.

Était-ce à mon seul habit que je devais cette politesse? M'avait-il pris pour quelqu'un de sa connaissance? ou plutôt, quoique je ne le connusse pas, ne me connaissait-il pas très-bien? Voilà ce que le lecteur se demandera, ce que je me suis demandé cent fois à moi-même, et ce que je n'ai jamais pu décider.

Je ne pourrais fidèlement rapporter toutes les bizarres aventures de ce voyage, sans risquer de compromettre le généreux compagnon de mes

périls. Je vais donc tout-à-coup sauter à.....; et de ce qui nous arriva dans ce dernier endroit, je dirai seulement que la voiture y restait; mais que nous ne fîmes point la faute de nous y arrêter, même deux minutes. Je savais qu'il y séjournait un représentant montagnard; nous évitâmes habilement le corps-de-garde qui nous eût peut-être conduits à la municipalité, celle-ci au comité de surveillance, et l'un des inquisiteurs au représentant.

De-là à....., six lieues que nous fîmes à pied par un affreux temps. Pour comble de disgrâces, l'abondante pluie, qui nous traversait dans la plaine, nous promettait une neige plus abondante dans les montagnes. C'est en sortant de.... qu'on commence à gravir le Jura. On nous dit que la route portait, dans les passages les moins chargés, trois pieds de neige. Dès cinq heures du matin nous nous y enfonçâmes.

Avant la fin d'une journée pénible, j'embrassai le généreux F..... Charmé d'avoir achevé son ouvrage, il allait reporter une heureuse nouvelle à ma femme impatiente. Ah! qu'il jouisse à Paris d'un bonheur constant! Qu'au milieu des forfaits qui règnent dans ma patrie, ses vertus y demeurent méconnues, pour n'y être pas châtiées! Il est du moins une récompense qui ne saurait lui manquer; cette joie intérieure, ce délicieux sentiment qui suit les belles actions courageusement faites, vivra dans son cœur. La reconnaissance ne mourra pas dans le mien. Adieu, mon ami.

Je fis quelques pas, j'entrai dans ma retraite. S'il daigne un moment arrêter ses regards sur moi, Dieu même doit jouir de l'une de ses œuvres. Ce ne peut être un spectacle indifférent à sa justice, que celui d'un homme libre, d'un homme de bien, enfin arraché au glaive des dictateurs et des brigands. Mais sa protection n'embrassera-t-elle que moi? Voudra-t-il laisser un peuple immense sous le joug des oppresseurs les plus détestables? ou, pour le châtiment d'une multitude entraînée, souffrira-t-il que ces tyrans soient remplacés par d'autres tyrans? A peine débarrassé de mes plus imminens périls, je tournais ainsi sur mon pays des regards d'inquiétude; ainsi je formais pour son affranchissement d'inutiles vœux (1).

De l'impénétrable asile, de la caverne profonde où je m'étais jeté sur les âpres montagnes qui de ce côté limitent la France, je voyais et je touchais, pour ainsi dire, l'antique Helvétie. Au premier bruit, à la moindre alarme, je pouvais me précipiter sur le territoire neutre; puis, ayant vu passer l'ennemi, remonter à ma retraite, et rentrer en même temps dans ma patrie.

Tout ce que j'ai souffert, tout ce dont j'ai joui dans ces retraites, vous ne pouvez le concevoir. Au moins j'y nourrissais mon indépendance. Tous les bons sentimens de mon cœur, ses mou-

(1) Souvenez-vous que Robespierre vivait encore.
(*Note de l'auteur.*)

vemens les plus louables, il m'était permis de les épancher. Je le pouvais au milieu de ce bois solitaire où je restais des journées entières, où je ne restais pas assez. C'est là que, tantôt renversé sous de noirs sapins, pensant à ma famille à jamais quittée, je soupire; et tantôt, en me rappelant toute ma patrie, la gloire qui lui était promise et l'opprobre dont ils la souillent, la prospérité dont elle allait jouir et les décombres qui la couvrent, sa liberté d'un jour et son esclavage éternel, je pleure. C'est encore là qu'appelant l'amour à mon aide, l'amour et l'espérance, son inséparable compagne, je grave sur l'écorce tendre du *fayard* le chiffre de mon amante qui demain, peut-être, me sera rendue. Et puis, afin de donner le change à mes vives agitations, je foule de mes pieds impatiens cette terre agreste; avec rapidité je parcours les silencieux labyrinthes de ces retraites; avec effort je gravis les énormes roches jetées sans ordre, taillées à pic, chargées de chênes immenses; bientôt, comme suspendu sur les bords les plus élevés de cet abîme, au fond duquel un torrent innavigable roule à grand bruit son onde antédiluvienne, je me retrouve, je pense, je donne l'essor à mes idées les plus hardies. Quel mortel viendrait ici jusqu'à moi? Ici, loin des hommes et devant Dieu, malgré toutes les révolutions, en dépit de tous les tyrans, je suis encore moi, je suis libre!

Mais ô tourment! si dans le lointain quelques hommes se montrent, s'il n'est pas impossible que

l'un d'eux m'entrevoie, il me faut soudain quitter ces hauteurs, m'enfoncer dans le plus épais du bois, retrouver mon dernier asile, ou malheur à moi!.... Alors je me rappelle que ce fut ton sort, ô mon maître! ô mon soutien, sublime et vertueux Rousseau! Toi aussi, pour avoir bien mérité du genre humain, tu t'en vis persécuté! Toi aussi pour avoir été l'ami du peuple!.... Ciel! que d'efforts ont été tentés pour rendre odieux ce titre qui, malgré tant de forfaits, restera toujours honoré! toi aussi pour avoir été l'ami du peuple, tu fus méconnu, détesté, maltraité par lui. Dans des contrées voisines, à quelques vingt lieues d'ici, à Neufchâtel on te jetait des pierres! En de telles extrémités pourtant tu m'as donné l'exemple de porter encore le poids de la vie; mais qui t'en imposait le devoir? Tu n'avais que Thérèse, et c'est Lodoïska que j'attends.

Hélas! elle n'arrivait pas! Plus de six semaines s'étaient écoulées; je n'avais eu de ses nouvelles qu'une fois. L'espérance commençait à quitter mon cœur. J'avais donc perdu l'unique bien par lequel, attaché désormais à la vie, j'aurais pu la chérir encore. Je l'avais perdu! Eh comment! pour m'avoir voulu sauver, elle gémissait dans les prisons, elle périssait sur l'échafaud. Quel homme assez malheureusement sensible se représentera mes agitations, mes angoisses, tous mes désirs de vengeance et de mort? Avec l'aurore j'allais me jeter dans ces bois, naguères seulement mélancoliques, mainte-

nant tristes, sombres, pleins d'horreur. Sur ces roches où dernièrement je me bornais à fuir les hommes, aujourd'hui je venais chercher les images du chaos, des abîmes, de la destruction. Que de fois j'ai, d'un œil d'envie, mesuré ces deux cents pieds d'élévation, d'où je pouvais, me précipitant, rouler de pierre en pierre, et, déjà mille fois brisé, m'engouffrer dans ces eaux rapides, tempêtueuses, blanchies d'écume, et d'ailleurs trop peu profondes pour empêcher que de tout mon poids, centuplé par la chute, je n'achevasse de me mettre en pièces sur les tranchans du roc vif qui formait leur lit; mais de quelle utilité serait cette fin? Aussitôt mon esprit s'élevait à d'autres pensées. Il n'y en eut point de si folles, de si forcenées qu'elles fussent, que je n'embrassasse d'abord avec passion. Je voulais, sous un nouveau déguisement, rentrer à Paris, pénétrer jusqu'au cabinet de Robespierre, et, le pistolet sur la gorge, le forcer à me signer l'ordre qui rendrait à Lodoïska sa liberté. Puis, contraint de m'avouer les invincibles difficultés de l'exécution, je me bornais à examiner lequel des oppresseurs de mon pays je devais aller immoler sur la tombe de mon épouse. Enfin, ma tête s'étant un peu reposée, je m'arrêtai au dessein que voici :

Je manderais au *dictateur* que l'un des proscrits du 31 mai, celui qu'il détestait le plus sans doute, respirait sur la frontière de France, hors de ses recherches, hors de ses atteintes. Pourtant

je lui proposerais la tête de cet ennemi, à cette condition seule, que ma femme serait emmenée saine et sauve dans mes roches. Au moment où elle y poserait le pied, je descendrais dans la plaine, moi; je me remettrais sous la hache des licteurs.

On sentira tout ce que ce projet avait de hasardeux. Ma dernière espérance était que ma femme, qui portait dans son sein l'unique fruit de nos amours, consentirait à vivre pour élever le fils de son amant, et peut-être un vengeur à la patrie. Que si le traître Robespierre prenait ses mesures de sorte qu'en attirant la seconde victime, il pût aussi retenir la première, au moins Lodoïska ne mourrait pas seule; ensemble nous irions au supplice, je finirais d'une manière moins triste pour elle et plus digne de moi.

Cinq semaines s'étaient écoulées dans les tourmens de cette fièvre, où mon corps épuisé perdait le reste de ses forces, mais où mon ame s'exerçait de plus en plus aux résolutions magnanimes. Un jour, celui-là doit faire époque dans ma vie, c'était vers midi, le 21 mai, un homme, comme moi victime de la tyrannie, un ami que je m'étais fait dans ces solitudes, m'entraîna, sous je ne sais plus quel prétexte, dans une route où je n'avais jamais été, une traverse de .... à .... « Vous vous laissez abattre par le chagrin, me dit-il : eh! pourquoi? votre malheur n'est pas certain : je parierais même que vous reverrez votre épouse très-incessamment... —

Jamais, citoyen, tout me le dit : jamais. » Il s'était arrêté; il attachait à quelques cents pas son regard attentif. « C'est un char à bancs, reprit-il ; je n'y distingue qu'une citoyenne avec le conducteur. Tenez, c'est peut-être votre femme !—Ah ! citoyen ! par pitié, gardez-vous de me présenter de pareilles images ! » Il poursuivit : « Ma foi ! je n'y vois qu'une femme en habits de voyage, et elle a des malles. » Je m'écriai : « Ami, ne vous jouez pas de mon désespoir; je vous avertis qu'il y aurait de quoi me rendre fou. » Il indiquait de la main le point de la route où il apercevait la voyageuse; je repoussais sa main, je tournais la tête, je fermais les yeux.

Cependant le conducteur faisait claquer son fouet. La voiture venait à nous de toute la vitesse des chevaux. Bientôt une voix, quelle voix ! grand Dieu ! celle de ces esprits célestes que peint Milton, ne laisse point à l'oreille charmée d'impression plus ravissante. Une voix dit : *Arrêtez*. Son doux accent m'a fait tressaillir, Je vole, je me précipite vers le char. C'est Lodoïska qui s'élance ; c'est elle que j'enlève dans mes bras. Quel fardeau ! quel moment !

Mon bonheur n'a duré que trois jours. Il a fallu se résoudre encore à l'absence, à ses tourmens, à ses périls; ma femme a dû le vouloir, j'ai dû le souffrir. Elle est partie, elle est rentrée.... Quoi ! dans Paris ! dans cette ville ennemie !.... Elle y est rentrée, oui. Je ne saurais dire, en ce moment, comment ni pourquoi l'invincible nécessité l'ordonne; au reste, tant de sûretés garantissent le

succès! Je suis tranquille. Depuis douze jours elle est à Paris; elle y est arrivée sans accident, sans inquiétude : j'en ai la nouvelle. C'est après demain qu'elle en sort..... Je l'attends dans neuf jours; dans neuf jours nous nous réunirons. Nous nous réunirons pour essayer de nous ouvrir, à travers de nouveaux dangers, le chemin de quelques contrées plus heureuses; mais, quoi qu'il arrive, pour ne nous plus séparer.

Bois d'*Élinens*, de ce jour, du jour de son arrivée, vous avez recouvré toutes vos beautés naturelles. Vos frais gazons, vos bocages tranquilles, vos perspectives variées, vos sites romantiques, n'inspirent plus que les douces rêveries, les émotions tendres, l'espoir, la joie, le bonheur. Je l'ai conduite sous vos rians berceaux, mon épouse; avec tous ses attraits elle s'y est promenée; avec toutes ses grâces elle s'est reposée sur l'énorme colosse dernièrement déraciné par l'ouragan terrible. Absente maintenant, c'est ici que je la retrouve; j'ai remarqué le lieu, j'ai remarqué la place. Chaque jour je la viens reconnaître, je viens chaque jour reprendre celle que j'occupais tout auprès d'elle : la sienne, je la lui garde, je la lui garde entière et respectée. Non, jamais couple heureux, aussi doucement agité d'une passion à la fois vive et tendre, sainte et durable, ne parut dans vos retraites : jamais, à moins que de *Clarens*, peu distant de vos solitudes, de Clarens célébré par *l'écrivain sublime*, Julie d'Étanges n'y

soit venue, belle de sa jeunesse, de ses charmes, de son amour surtout et même de ses remords après la nuit si fortunée; à moins qu'elle n'y soit venue amenant avec elle le digne ami de son cœur, ce Saint-Preux, rappelé pour mille délices de l'exil de *Meillerie*, de cette roche désormais immortelle, que je n'ai pas touchée, mais que j'ai vue. Que s'ils ont aussi visité vos ombrages, bois d'Élinens, vous pouvez vous glorifier d'un rare prodige : en moins d'un demi-siècle, vous avez vu deux couples amans.

Depuis que je parcours leur vaste enceinte pour y chercher les plus douces retraites, Lodoïska, j'ai découvert, entre ce bois touffu qui, vers l'Occident, se présente en amphithéâtre, par mille détours monte peu à peu vers la plaine, la couvre tout entière, et d'une pente insensible se prolonge jusqu'à la vallée; entre ces roches qui, du côté de l'Orient bornant ces vastes promenades, élèvent, taillées, pour ainsi dire à pic, leur inabordable rempart chargé de forêts éternelles; près de ces eaux, qui, plus loin resserrées, se précipitent impétueux torrent; mais ici libres dans un vaste espace s'écoulent ruisseau paisible, au milieu de ces jardins inimitables où, dans sa sauvage magnificence, la nature a jeté des modèles pour le génie de Kent (1); et le désespoir de ses trop faibles suc-

(1) Il passe pour l'inventeur des jardins anglais.
(*Note de l'auteur.*)

cesseurs : parmi tant d'enchanteurs asiles, j'ai découvert l'asile enchanteur. Des chênes centenaires et des sapins avec eux vieillis, entrelacent leurs cent bras de cent manières différentes. Autour d'eux, sous leur ombre, et condamnés à ne s'élever qu'après leur chute, de jeunes fayards, quelques rares platanes, une foule de rosiers sauvages se pressent, se confondent, et dans les formes variées qu'ils affectent, laissent au centre un sallon de verdure, d'où les flammes de l'été qui commence, ne chasseront jamais les perles du matin, les ombres du soir, la fraîcheur amie de Vénus et les ténèbres ministres de l'amour. Là, j'entends l'onde amoureuse expirer sur sa rive; le zéphyr caresser la prairie; aux pieds de ces arbrisseaux, philomèle tendre et timide gémir ses amours; tandis qu'enorgueilli des siennes, au sommet de ce chêne altier, le chantre des forêts module ses airs poétiques : enfin, mille oiseaux saluer, de leurs concerts, la brillante aurore et tous les plaisirs qu'elle ramène. Mais ce qu'il m'est donné de n'y plus entendre, ce sont les êtres de mon espèce; jamais le bruit de leur marche et le son de leur voix ne m'y inquiètent : je ne sais quelle déité conservatrice veille sur ces lieux préférés, et de ses soins jaloux en écarte tout mortel indigne; j'y ai passé des journées entières, sans qu'aucun profane y soit venu troubler mes souvenirs et mes espérances, sans qu'aucun m'ait réduit par son approche, à voiler ton image. La fable nous a-t-elle

trompés ? Serait-ce donc ici qu'Endymion reçut un baiser de Diane? Ou plutôt je me figure que tel était le bosquet, où la tendre Héloïse recevait de son heureux maître les leçons de l'amour. Je t'y mènerai dans ce bosquet Lodoïska ; à travers les nombreux détours du labyrinthe qui le masque, je serai ton guide : tu seras accueillie de la déité tutélaire, ton nom lui plaît ; elle a cent fois répété ton nom. Tiens : nous avons long-temps erré ; je viens d'écarter quelques branches, regarde : voilà cette difficile entrée. Tu n'aperçois rien encore? Avance, approche, baisse-toi. Passe inclinée sous ces pesans rameaux que je soulève, sous cet arc triomphal que mon bras soutient pour toi.

Maintenant, ô mon épouse idolâtrée ! je vais graver sur ces arbrisseaux tes chiffres déjà mille fois gravés dans ces solitudes ; et si quelque jour des hommes libres et des amans, sans doute il s'en retrouvera dans ces contrées républicaines, si des amans ont mérité que ce délicieux asile leur soit ouvert, à l'aspect de cet antique monument de notre union fortunée, ils sentiront leurs cœurs pénétrés d'une émotion plus douce ; alors reportant sur les événemens de notre vie leurs tristes pensées, touchés d'attendrissement, ils accorderont quelques plaintes à nos malheurs peu communs : qu'ils pleurent le fruit laborieux de nos veilles, le précieux reste de nos amis, la patrie si chère, à notre printemps perdus, et perdus sans retour, qu'ils pleurent : nous le permettons. Mais

que bientôt, consultant leurs cœurs, saisis de cet enthousiasme qui n'appartient qu'aux vrais amans, que bientôt ils s'écrient dans leur joie : « La foule des mortels dut encore leur porter envie : il leur restait l'amour. »

Dieu protecteur, grâces te soient rendues ; elle est de retour. C'est sous ses yeux que je jette ces dernières lignes. Il est donc certain qu'il existe une Providence rémunératrice. Chaumette, Lacroix, Marat, tous leurs plus vils complices, tous mes plus cruels persécuteurs ne sont déjà plus. Qu'ai-je dit? Le plus cruel respire encore ; il règne, il règne en tyran. Mais je doute qu'au sein de ses passagères grandeurs, il parvienne quelquefois à saisir l'ombre d'une vraie jouissance ; moi cependant je vis pour Lodoïska.

Tu m'appelles ! un moment, je t'en prie ! Permets que j'ajoute deux mots ; ce travail m'est doux, c'est de toi que je vais m'entretenir.

Un lecteur attentif a pu s'apercevoir qu'il y avait dans ces Mémoires une lacune importante : je n'ai pas fait le récit des obstacles que ma femme a surmontés pour retourner du Finistère à Paris, et venir de Paris au Jura : je ne l'ai pas fait, je m'en suis bien gardé. C'est elle qui l'écrira ; elle l'écrira de ce style enchanteur qui dictait les lettres qu'elle m'adressa pendant les dix premières années de notre amour alors malheureux. Puisse toute sa correspondance et la mienne, précieux dépôt laissé en France aux mains d'un ami fidèle,

se conserver et quelque jour être publié ! C'est là que se rencontrerait ma justification complète. Fier de mon amante, j'ai l'orgueil de croire aussi que le monument où l'on verrait nos ames, ne paraîtrait pas indigne de ses auteurs. Au reste, il m'importe assez peu qu'après avoir parcouru le recueil, un lecteur superficiel se demande si l'homme qui gagna le cœur d'une femme douée de tant d'esprit, d'une sensibilité si exquise, d'un si grand courage et d'une foule de rares talens, n'en avait pas lui-même, un peu plus que bien d'autres. Mais ce que j'aime à penser, c'est que l'amant tendre et le philosophe sensible, n'achèveraient pas cette attendrissante lecture, sans s'être dit plus d'une fois : Puisqu'il mérita d'être aimé d'elle, il fut vertueux.

Pourquoi ma femme a fait ce dernier voyage à Paris; comment elle a su sortir encore de cette ville redoutable, et venir une seconde fois dans mes roches? c'est ce que ma femme aussi dira, mais dans un autre temps. Ni moi non plus je ne saurais rendre compte aujourd'hui des hasardeux projets que nous formons, des lointaines espérances qui nous restent. Dieu protecteur, ne retire pas le bras qui nous appuie ! guide-nous; marche devant les amis des peuples : peut-être ceux-ci ne sont pas tous ingrats. Si pourtant de ces trois proscrits que je vais confier aux événemens, un doit succomber dans l'aventureuse entreprise, ah ! je

t'en conjure, que ce soit moi! Donne à Lodoïska la force de me survivre, et sauve notre enfant!

O Dieu! si tu voulais avant tout sauver mon pays!

Fini dans nos cavernes, le 22 juillet 1794, quelques jours avant la chute de Robespierre.

Digitized by Google

LETTRE A LA CONVENTION (1).

Le 20 frimaire, l'an III de la République une et indivisible.

Représentans, à la voix des libérateurs du 9 thermidor, les républicains entrouvrent leur tombe; et moi aussi, je demande que vous me rendiez le feu et l'eau.

Hébert poussa sur moi tous ses hommes de sang; Pache vint me dénoncer; Henriot s'arma contre vous pour me saisir; Couthon décréta qu'on m'ar-

(1) Nous pouvons rapprocher de cette lettre un passage d'une adresse envoyée à la Convention en 1794 par l'un des représentans proscrits en même temps que Louvet. On y trouvera la conviction énergique d'un homme de bien persécuté.

« J'ai su braver la mort pour la liberté, pour les saintes lois de mon pays. Mais loin de moi la folle et incivique superstition de vouloir mourir au rang des criminels, pour un décret, s'il faut lui donner ce nom, qui ne fut que le crime des conjurés, le fondement et le signal de leur épouvantable tyrannie, qui, par la seule vertu des canons et des baïonnettes, consacra cette pétition que, libres auparavant, vous aviez, à la presque unanimité, déclarée calomnieuse.

» Après m'être délivré de mon garde, sans le violenter ni le corrompre, sans même lui parler, je me tins pendant quatre jours caché dans Paris; je me retirai ensuite avec beaucoup de précautions et de fatigues, au lieu de mon domicile, à Rennes, d'où était partie, trois jours avant mon arrivée, la force départementale du Morbihan et d'Ile-et-Vilaine, qui n'eut sans doute que de patrio-

réterait; Saint-Just créa mes crimes; Amar dressa mon acte de proscription; Barrère me mit hors la loi.

Le premier qui vous dénonça le tyran, les forfaits qu'il avait commis, les forfaits plus grands qu'il voulait commettre, ce fut moi. Me refuseriez-vous la faculté de repousser devant vous les calomnies du tyran? Les formes qui ont protégé Carrier même, me les raviriez-vous? Non, non, vous êtes justes, car vous êtes libres.

Amar et Barrère sont au milieu de vous; réduisez-les, pour la première fois, à regarder leur victime en face; contraignez-les enfin à m'accuser, moi présent, non devant la troupe d'assassins

---

tiques desseins, mais à la formation, à l'envoi de laquelle je n'avais aucunement participé.

» Daignez considérer qu'alors, il n'y avait point de peine contre ceux qui se soustrayaient à l'arrestation même la plus légale, ni contre les gardes qui les laissaient fuir, ni contre ceux qui les recueillaient. Notre code criminel suivait à cet égard les principes modérés des peuples libres, anciens et modernes. Il est du 23 ventôse, et l'ouvrage des Triumvirs, ce décret terrible, qui, par une cruauté inouie, frappe de mort les prévenus fugitifs, et ceux qui leur donnent asile; défend d'examiner si les premiers étaient opprimés ou coupables, si les seconds se sont rendus complices d'un crime, ou s'ils n'ont fait qu'obéir au devoir prescrit par la nature, et par les plus impérieux, les plus louables sentimens qu'elle inspire. Ce décret, et tous les autres postérieurs à ma fuite, ne sauraient y être appliqués. Vous n'avez pas en vain juré cet article des droits de l'homme, inviolable singulièrement en matière criminelle : *On ne peut, sans crime, donner aux lois un effet rétroactif.*

» LANJUINAIS, l'un des représentans proscrits en 1793. »

(*Note des édit.*)

qu'ils appelaient un tribunal, mais devant des juges impartiaux, intègres, irrécusables, devant vous; qu'un décret ordonne entre eux et moi cette confrontation solennelle, et j'accours.

Je ne vous parle point de mille périls, des maux sans nombre qui m'ont accompagné : tant d'autres en ont enduré plus que moi. Moi, tantôt au fond des souterrains, et tantôt sur d'âpres montagnes, errant, abandonné, proscrit, mais seul du moins et libre, j'ai pu souvent à haute voix protester contre la tyrannie. Ils ont souffert plus que moi, sans doute, les dignes envoyés du peuple, dont les uns ont, pour l'amour de la liberté, reçu des fers; et les autres, restés en présence de l'oppresseur, ont, sous son bras toujours menaçant, patiemment préparé, généreusement attendu l'instant de se relever et de le précipiter. Ce n'est donc pas de ce que vous allez terminer mes détresses que je vous remercie, mais je vous remercie avec la France entière de ce que vous avez sauvé la patrie (1). Trop heureux quiconque ayant été, comme

(1) « Les Thermidoriens eurent part à un acte de justice qui était une noble attestation de leur repentir. Il ne restait presque plus dans les prisons de Paris d'autres détenus que les soixante-treize députés qui avaient signé une protestation contre les journées du 31 mai et du 2 juin. La Convention affectait encore d'honorer cette époque de sa servitude; les impressions de la peur étaient durables sur une telle majorité. Sieyes s'expliqua le premier sur le 31 mai. Il sut arracher à la Convention l'aveu de la violence qu'elle avait soufferte. Ce fut lui qui fit déclarer deux vérités constatées par l'Histoire : *Il y a eu oppression sur la Conven-*

vous, opprimé pour elle, peut ressaisir l'espoir de la servir encore avec vous (1).

JEAN-BAPTISTE LOUVET,
l'un des représentans proscrits en 1793.

---

tion nationale au 31 *mai; et depuis, il y a eu oppression sur le peuple, au nom de la Convention nationale, jusqu'au* 9 *thermidor.* D'abord, les soixante-treize députés rentrèrent dans l'Assemblée. Les amis des Girondins eurent un combat plus long à soutenir pour obtenir le rappel des députés qui, mis hors la loi, avaient eu le bonheur presque miraculeux d'échapper à une telle proscription. D'abord on se borna à les mettre à l'abri de toute poursuite. Ils refusèrent ce qui leur était présenté comme un pardon; ils demandèrent d'être jugés ou d'être rendus à leurs fonctions : ce fut encore moins la haine qui lutta contre eux, que la jalousie de quelques hommes qui craignaient en eux des concurrens pour le pouvoir. Ces passions cédèrent enfin ou à la pudeur ou à la nécessité. La Convention rappela ceux qui avaient glorieusement, et avec un tel péril, combattu pour sa liberté : Lanjuinais, Fermond, Henri Larivière, Isnard, Mollevaut, Louvet et plusieurs autres, reparurent à la tribune après un exil de plus de vingt mois. » (*Lacretelle, Précis historique de la révolution française.*)

(*Note des édit.*)

(1) Voyez dans les Éclaircissemens, quelques détails relatifs à la mort de Louvet, et au dévouement de son épouse (G).

J'ai cru devoir placer ici les noms des représentans du peuple, ennemis constans des municipaux, des cordeliers de Paris et de toute cette faction de Robespierre et de Marat, connue sous le nom de *Montagne*. Je rappellerai d'abord les noms de ceux qui, pendant la deuxième année républicaine, furent assassinés par les tribunaux des décemvirs, ou reçurent la mort en résistant à leurs agens, ou réduits à la dernière extrémité, se tuèrent eux-mêmes.

1. Antoine-Joseph Gorsas, âgé de quarante ans, député par le département de Seine-et-Oise, assassiné à Paris le 17 vendémiaire (8 octobre 1793, vieux style) (1).

2. François Birotteau, député par le département des Pyrénées-Orientales, assassiné à Bordeaux le 3 brumaire.

3. Jacques-Pierre Brissot, homme de lettres, âgé de trente-neuf ans, né à Chartres, député du département d'Eure-et-Loire.

(1) Gorsas est le premier martyr de la république. Il a été mis à mort sans motif comme sans aucune forme de procès..... Il protesta, dit le Journal de Paris, de son innocence, recommanda sa femme et ses enfans au peuple, et assura que sa mort serait vengée. (*Note de l'aut.*)

4. Pierre-Victorin Vergniaud, homme de loi, né à Limoges, âgé de trente-cinq ans, député du département de la Gironde.

5. Amand Gensonné, homme de loi, âgé de trente-cinq ans, né à Bordeaux, député du département de la Gironde.

6. Claude-Romain-Lauze Duperret, agriculteur, âgé de trente-six ans, député du département des Bouches-du-Rhône.

7. Jean-François-Martin Gardien, âgé de trente-neuf ans, député du département d'Indre-et-Loire.

8. Jean-Louis Carra, homme de lettres, âgé de cinquante ans, né à Pont-de-Vesle, député par le département d'Indre-et-Loire.

9. Jean Duprat, négociant, âgé de trente-trois ans, né à Avignon, député par le département des Bouches-du-Rhône.

10. Charles-Éléonore Dufriche Valazé, cultivateur-propriétaire, âgé de quarante-deux ans, né à Luçon, député du département de l'Orne.

11. Charles-Alexis Brulart-Sillery, propriétaire, âgé de cinquante-sept ans, natif de Paris, député du département de la Somme.

12. Claude Fauchet, évêque du Calvados, âgé de quarante ans, natif d'Erne, député du département du Calvados.

13. Jean-François Ducos, homme de lettres, âgé de vingt-huit ans, né à Bordeaux, député du département de la Gironde.

14. Jean-Baptiste Boyer-Fonfrède, cultivateur-

propriétaire, âgé de vingt-sept ans, né à Bordeaux, député du département de la Gironde.

15. Marc-David Lasouree, âgé de trente-neuf ans, député du département du Tarn.

16. Benoît Lesterpt-Beauvais, receveur de district, âgé de quarante-trois ans, député du département de la Haute-Vienne.

17. Gaspard Duchâtel, cultivateur, âgé de vingt-sept ans, né à Rochecoul, district de Thouars, député du département des Deux-Sèvres.

18. Pierre Mainvielle, âgé de vingt-huit ans, né à Avignon, député du département des Bouches-du-Rhône.

19. Jacques Lacaze, négociant, âgé de quarante-deux ans, député du département de la Gironde.

20. Pierre Lehardy, médecin, âgé de trente-cinq ans, natif de Dinan, député du département du Morbihan.

21. Jacques Boileau, juge-de-paix, âgé de quarante-un ans, natif d'Avallon, député du département de l'Yonne.

22. Charles-Louis Antiboul, homme de loi, âgé de quarante ans, né à Saint-Tropez, député par le département du Var.

23. Louis-François-Sébastien Vigée, âgé de trente-six ans, natif de Rosière, député du département de Mayenne-et-Loire.

Ces vingt-un députés ont été assassinés à Paris le 9 brumaire (30 octobre 1793, vieux style).

Valazé se poignarda en présence des bourreaux des décemvirs qui se faisaient appeler *citoyens juges et citoyens jurés.*

24. Antoine-Pierre Coustard, né à Léogane, île Saint-Domingue, membre de l'Assemblée législative, âgé de cinquante-deux ans, député de la Loire-Inférieure.

25. Pierre Manuel, ci-devant procureur de la commune de Paris, âgé de quarante ans, député du département de Paris, assassiné dans cette ville le 24 brumaire (1).

26. Gabriel Cussy, négociant, âgé de cinquante-quatre ans, député du département du Calvados, assassiné à Paris le 25 brumaire.

27. Lidon, député du département de la Corrèze. Il a reçu la mort à Brives, dans les premiers jours de frimaire, en se défendant contre ceux qui voulaient l'arrêter.

28. Chambon, député du département de la Corrèze. Il a été tué à Lubersac, dans les premiers jours de frimaire, en défendant sa liberté contre ceux qui voulaient y attenter.

29. André-Guy-Simon Kersaint, ancien officier de marine, âgé de cinquante-deux ans, député du

---

(1) Les outrages réitérés des montagnards et des coupe-jarrets attelés au char de Robespierre, avaient contraint Manuel de donner sa démission. Il vivait depuis long-temps dans la retraite. — On lui avait souvent entendu dire que la Convention, composée comme elle l'était, ne pouvait faire le bonheur du peuple.

(*Note de l'aut.*)

département de Seine-et-Oise, assassiné à Paris le 14 frimaire (1).

30. Jean-Paul Rabaut-Saint-Étienne, député du département de l'Aube, assassiné à Paris le 14 frimaire.

31. Yzarn Valady, député de l'Aveyron, assassiné à Périgueux le 15 frimaire.

32. Jean-Baptiste Noël, député du département des Vosges, assassiné à Paris le 18 frimaire.

33. Jean-Antoine Grangeneuve, député du département de la Gironde, assassiné à Bordeaux le 1er nivôse.

34. Gustave Déchézeau, député du département de la Charente-Inférieure, assassiné à Rochefort le 28 nivose.

35. Marc-Antoine Bernard, natif de Cadnay, âgé de trente-huit ans, député des Bouches-du-Rhône, assassiné à Paris le 3 pluviôse. Il avait remplacé Barbaroux.

36. Claude-Louis Mazuyer, homme de loi, natif de Bellevera, âgé de trente-quatre ans, député de Saône-et-Loire, assassiné à Paris le 29 ventôse.

37. Rébecqui, député des Bouches-du-Rhône. On a trouvé son cadavre dans une rivière de ce département. Des sujets de mécontentement l'avaient déterminé à donner sa démission.

---

(1) Ce député afficha dans tout Paris les motifs qui le déterminèrent à donner sa démission : C'était, était-il dit dans le placard, pour ne pas siéger plus long-temps avec des hommes de sang, etc. (*Note de l'aut.*)

38. Condorcet, député du département de l'Aisne. —Il fut arrêté à Clamart, dans le courant de prairial, et conduit au Bourg-Égalité où il paraît qu'il s'est empoisonné.

39. Guadet, député du département de la Gironde.

40. Salles, médecin, député du département de la Meurthe.

41. Barbaroux, député du département des Bouches-du-Rhône.

Ces trois députés ont été assassinés à Bordeaux dans le courant de messidor.

42. Jérôme Pétion, ci-devant maire de Paris, député du département d'Eure-et-Loire.

43. Léonard Buzot, député de l'Eure.

Ces deux députés se sont donné la mort peu de jours après l'assassinat de Salles, de Guadet et de Barbaroux. Leurs corps ont été trouvés dans les champs, près Saint-Émilion.

J'AJOUTE maintenant les noms des représentans qui, à travers mille périls et par une foule d'aventures, dont le recueil offrirait autant de variété que d'intérêt, échappèrent à la proscription prononcée contre eux, soit à l'époque du 2 juin, soit au 28 juillet, soit au 3 octobre 1793, et qui furent rappelés dans le sein de la Convention par les décrets des 17 frimaire, 18 ventose et germinal. Hélas! ils ne sont que vingt-quatre.

1. Lanjuinais, } du départ. de l'Ile-et-Vilaine.
2. Defermon, }
3. Bergoeing, du département de la Gironde.
4. Chasset, du département de Rhône-et-Loire.
5. Kervelegan, du département du Finistère.
6. Henri-Larivière, du département du Calvados.
7. Lesage, du département d'Eure-et-Loire.
8. Meillant, du département des Pyrénées-Occidentales.
9. Mollevaut du département de la Meurthe.
10. Vallée, } du département de l'Eure.
11. Savary, }
12. Isnard, du département du Var.
13. Devérité, du département de la Somme.
14. Hardy, } du départ. de la Seine-Inférieure.
15. Duval, }
16. Delahaye, }
17. Bonnet, du département de la Haute-Loire.

18. Doulcet, du département du Calvados.
19. Gamon, du département de l'Ardèche.
20. Rouyer, du département de l'Hérault.
21. Bresson, du département des Vosges.
22. Andrei, du département de la Corse.
23. Dulaure, du département du Puy-de-Dôme.
24. Enfin moi, Jean-Baptiste Louvet, né à Paris le 12 juin 1760, député à la Convention nationale par le département du Loiret : moi proscrit pendant les massacres de septembre; proscrit le 10 mars; proscrit le 31 mai; proscrit le 12 germinal; proscrit les 1, 2, 4 prairial; et Dieu sait si je ne dois pas l'être encore!

Ajoutez à cette longue liste celle des soixante et treize, si long-temps détenus dans les cachots, en réserve pour la mort, et qui ne durent leur conservation qu'à la mésintelligence secrète qui régnait entre leurs communs ennemis!

Enfin j'ajouterai deux noms : Camille-Desmoulins et Phelippeaux furent assassinés au moment où, revenus tout-à-fait aux principes du vrai patriotisme et de l'humanité, ils en plaidaient la cause.

1. Desmoulins, homme de lettres, âgé de trente-trois ans, né à Guise, député du département de Paris.

2. Pierre Phelippeaux, homme de loi, né à Ferrières, âgé de trente-cinq ans, député du département de la Sarthe.

Je crois devoir laisser ici la note des différens ouvrages que j'ai publiés depuis 1789 (1) : quiconque prendra la peine de les rassembler et de les lire, y trouvera encore la réfutation complète de toutes les calomnies dont ils m'ont chargé.

Émilie de Varmont, ou le Divorce nécessaire; et les Amours du curé Sévin; 3 vol. *in*-12. A Paris, chez Bailly (et chez moi).

Paris justifié, contre M. Mounier. Paris, etc., chez Bailly (et chez moi).

Mes trois *Pétitions* à l'Assemblée.

(1) *Faublas* fut achevé dans les premiers mois de 1789. C'est sans doute un ouvrage bien frivole; pourtant je crois pouvoir répéter ce que j'ai dit ailleurs : qu'à travers les légèretés dont il est rempli, on trouve, du moins dans les passages sérieux où l'auteur se montre, les principes de philosophie et ceux d'un républicanisme encore assez rare à l'époque où ce roman fut écrit.

A cette occasion, qu'on me permette de répéter ici l'annonce que je viens de faire insérer dans quelques journaux :

Errant depuis le 31 mai, je trouve à mon retour mes propriétés littéraires, à peu près les seules que je possédasse, envahies par des hommes qui devaient au moins quelque respect au malheur. Je me borne à déclarer que les nouvelles éditions de *Faublas*, annoncées depuis quelque temps, sont des contrefaçons.

Au reste, je me fais libraire au Palais-Égalité. Ma boutique est dans la galerie neuve, n° 24, derrière le Théâtre de la république. On y trouvera mes différens ouvrages et quelques nouveautés. On s'abonne pour les journaux.

(*Note de l'aut.*)

Mes deux *Discours* aux jacobins, à Robespierre sur la guerre ; à l'imprimerie du Patriote-Français, rue Favart.

Les soixante premiers numéros de la *Sentinelle*.

Mon *Accusation* contre Robespierre, imprimée par ordre de la Convention.

Ma Réplique à la réponse de Robespierre, réplique intitulée : *A Maximilien Robespierre et à ses royalistes*, in-8°.

Le Journal des Débats, depuis le 10 août 1792, jusqu'au 10 mars 1793, chez Baudouin, à Paris. On y trouvera mes diverses opinions à la Convention, dans les rares occasions où ils ont bien voulu ne pas m'empêcher de parler.

De la Conspiration du 10 *mars et de la faction d'Orléans ;* in-8°, chez Gorsas, à Paris.

Aujourd'hui, nonidi ventôse, an troisième, j'ajoute que mon *Accusation de Robespierre*, devenue très-rare, est réimprimée.

Cette *Réplique*, destinée pour la tribune de la Convention nationale, n'y fut pas entendue, grâces à l'ordre du jour réclamé et obtenu par Barrère, pour sauver Robespierre; au moins je la fis imprimer: c'était dans les derniers jours de 1792. Bientôt après, l'accusé, devenu maître, eut soin d'étouffer ce qui restait de l'édition, et par la terreur força presque tous les particuliers qui en avaient des exemplaires à les brûler. Je viens aussi de la reproduire; on y trouvera des faits précieux sur la conduite de cet homme au conseil général de la commune et à l'assemblée électorale de Paris, et le détail assez piquant de tous les moyens qu'il employa pour corrompre et tyranniser les fameux jacobins de Paris.

OBSERVATIONS IMPORTANTES.

On m'apprend, et je m'empresse de déclarer que le citoyen Dorfeuille, autrefois l'un des directeurs du Théâtre-Français, rue de Richelieu, n'est pas le Dorfeuille qui a présidé cette horrible commission de Lyon, par laquelle huit mille innocens ont été envoyés à l'échafaud. La ressemblance des noms et celle des professions (l'un a été comédien et l'autre directeur de théâtre) m'avaient trompé.

Un autre fait aussi n'est pas exact : il est bien vrai qu'un Varlet, voleur, a été guillotiné ; mais il n'est pas vrai que ce soit celui du 31 mai.

FIN.

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES

ET PIÈCES OFFICIELLES.

Note (A). *page* 35.

D'ABORD sous différens prétextes, et bientôt par le seul effet de ta volonté souveraine, tu parlais tous les jours, et chaque jour plus que les membres de la société tous ensemble. Tu parlais, de quoi? Contre qui? Contre la cour; quelquefois contre La Fayette; assez souvent, mais sans aucun relâche et sans nulle mesure, contre la philosophie et les philosophes; contre le côté gauche de l'Assemblée; contre tous les républicains recommandables par des vertus et des talens. *Ton* peuple, que tu avais tellement accoutumé aux dénonciations violentes, que, quand on ne déchirait personne, il n'écoutait plus, à moins qu'on ne fît ton apothéose; *ton* peuple applaudissait avec transport. Mais lorsque tu arrivais à l'intéressant chapitre, celui que tu n'oubliais jamais, l'éternel chapitre de tes mérites, de tes perfections, de tes vertus; lorsque pendant des heures entières tu faisais de toi-même de si pompeux éloges que maladroitement tu ne laissais presque rien à dire à quiconque devait te succéder à la tribune pour le même objet, alors ce n'étaient plus des applaudissemens, c'étaient des trépignemens convulsifs, c'était un enthousiasme religieux, c'était une sainte fureur.

Et malheur à quiconque en ce cas, n'appartenant pas à ta faction, obtenait par hasard la parole. S'il était un député connu, s'il avait quelque réputation, s'il devenait impossible

qu'on refusât de l'entendre enfin, les tiens commençaient par de sourds murmures; on se passait à l'oreille d'astucieuses confidences contre lui; on n'oubliait aucune insinuation perfide; pour décrier ses opinions on décriait sa personne, on calomniait jusqu'à ses intentions. Et dès qu'on croyait les esprits suffisamment préparés, on murmurait tout haut, on interrompait à chaque phrase; si même il le fallait, on essayait les huées, et force était qu'il n'achevât pas son opinion. Si par hasard il avait dit : « Ayons donc un ordre du jour, occupons-nous des choses, laissons les personnes, » c'était un feuillant. S'il avait entrepris de défendre le côté gauche de l'Assemblée, c'était un intrigant. S'il n'avait pas craint de repousser les calomnies dirigées contre de vrais républicains, c'était un traître. S'il avait osé dire : « N'idolâtrons point un homme; » c'était un ennemi public, l'ennemi de Robespierre, l'ennemi du peuple, et les pelotons de compères montraient les poings, les bâtons à sabre! Et les dévotes des deux bouts paraissaient prêtes à se précipiter du haut des tribunes sur l'impie. Et s'il lui restait encore assez de courage pour essayer de parler un autre jour, la chose devenait impossible, car on l'avait noté.

Toi cependant, Robespierre, dans les momens de relâche où ta langue se reposait, ton corps en travail faisait représentation. Tu m'as répondu qu'à la commune tu t'étais avancé vers le bureau pour la vérification de tes pouvoirs. Je ne t'accusais pas de t'y être avancé, mais d'y être resté. Pourquoi? parce qu'aux jacobins tu affectais le même privilége. Lors même que tu n'étais ni président, ni secrétaire, tu restais en évidence, assis au bureau. Tu restais complaisamment exposé à la contemplation de *ton* peuple. De-là tu te livrais à mille et mille mouvemens que, dans le franc parler des républicains, on doit dénommer contorsions et grimaces qu'un fréluquet eût qualifié de *mines*, mais que tes idolâtres appelaient sûrement tes grâces. De-là tes yeux, toujours mobiles, parcouraient toute l'étendue de la salle; de-là tu encourageais les

tiens d'un regard bénévole, tu réprimais les nôtres d'un regard de fureur. De-là tu sollicitais l'attention, les secours, les hommages des tribunes; de-là tu récompensais d'un coup-d'œil les dévots, et les adoratrices d'un coup de lorgnette. De-là tu faisais passer tes ordres par tes aides-de-camp, qu'on voyait constamment voltiger du centre sur les ailes, et dans les occasions majeures changeant vingt fois de place en vingt minutes, parcourir tous les rangs. De-là tu ne craignais pas d'indiquer du geste ceux qu'il convenait de laisser parler, ceux dont il fallait forcer le silence, et même on t'a vu quelquefois ordonner au président qu'il eût à mettre ou ne pas mettre aux voix. (*A Maximilien Robespierre, etc. J.-B. Louvet*, 1792.)

Note (B), *page* 52.

Accusation contre Maximilien Robespierre, par Jean-Baptiste Louvet, à la séance du 29 octobre 1792; imprimée par ordre de la Convention nationale.

Une grande conjuration publique avait un instant menacé de peser sur la France, et avait trop long-temps pesé sur Paris. Vous arrivâtes : nous crûmes que votre présence mettrait un terme aux fureurs des ambitieux, et intimiderait les conspirateurs. Nous nous étions trompés : l'état où nous sommes annonce que les complots n'ont été qu'un instant interrompus.

Quand vous arrivâtes, l'autorité nationale représentée par l'Assemblée législative était méconnue, avilie, foulée aux pieds.

Aujourd'hui on s'attache de même à décrier cette Assemblée, on emploie de semblables moyens pour l'avilir. Sur les places publiques, au palais de la Révolution et ailleurs, vous m'entendez, que dis-je, jusque sur la terrasse des Feuillans, jus-

qu'aux portes de ce temple des lois, on prêche l'insurrection contre vous, contre les représentans du peuple en Convention.

Il est temps de savoir s'il existe une faction, ou dans sept à huit membres de cette Assemblée, ou dans les sept cents autres qui la combattent; il faut que de cette lutte insolente vous sortiez vainqueurs ou avilis; il faut que vous rendiez compte à la France des raisons qui vous font conserver dans votre sein cet homme sur lequel l'opinion publique se développe avec horreur; il faut, et je ne crains pas de le dire, ou nous délivrer de sa présence, ou, par un décret solennel, insulter à la raison publique, et le proclamer innocent. Il n'est pas moins pressant que vous preniez des mesures, et contre cette commune désorganisatrice qui prolonge une autorité usurpée, et contre les agitateurs qui sèment le trouble par leurs discours et par leurs placards. En vain prodigueriez-vous des mesures partielles, si vous n'attaquez pas le mal dans le mal même, c'est-à-dire dans les hommes qui en sont les auteurs, et c'est ici que l'on sent combien est fausse la maxime qu'on a eu soin de jeter à l'avance dans cette discussion. On vous a dit qu'il faut s'occuper des choses, et non pas des personnes; mais dans une conjuration publique, les hommes et les choses sont intimement liés, et je défie bien qu'on puisse dénoncer une conjuration sans dénoncer les conjurés. C'est aussi le moment de relever une absurdité politique bien maladroitement avancée. C'est que, dans une république, il ne peut exister de faction; tandis que l'expérience des siècles atteste que les factions sont les maladies presque périodiques des républiques. On vous a dit qu'il ne fallait pas accuser la ville de Paris. Un sentiment contraire m'anime. Ceux-là ont calomnié la ville de Paris, qui lui ont attribué les horreurs commises par quelques personnes couvertes de son masque et de son nom. Leur masque, je l'arracherai; leur nom, je le dirai: je vais rendre à chacun ce qui lui appartient.

Dans une de vos premières séances, on vous dénonça des tentatives criminelles, faites par quelques ambitieux, pour

changer le gouvernement; et si vous passâtes à l'ordre du jour, ce ne fut pas que vous n'eussiez point un commencement de preuves, ni que l'accusation ne vous parût très-grave, mais parce que vous voulûtes fermer les yeux sur un péril passé, et jeter un voile sur des complots avortés que votre présence semblait devoir empêcher de renaître. Moi-même je fus entraîné par ces flatteuses espérances. Autrement, on m'aurait mis en pièces plutôt que de me faire consentir à reléguer dans le porte-feuille ces dénonciations toutes prêtes.

Je vais donc aujourd'hui révéler leurs complots; je les prouverai, non par des pièces, mais par des faits; les pièces sont au comité de surveillance; elles sont partout; Paris tout entier sera mon témoin; je dénoncerai les projets de subversion, d'anarchie, d'envahissement, de destruction de la représentation nationale, que quelques hommes avaient conçus, et qu'ils osent nourrir encore. Je m'efforcerai d'être court. Soutenez-moi de votre attention; et vous, citoyen président, tâchez qu'on ne m'interrompe point; car dès que je toucherai le mal, on croira que j'ai à dire des vérités qui déplairont mortellement à quelques-uns.

Encore une courte réflexion. Je pourrais d'abord m'étonner que Danton, que personne n'attaquait, se soit élancé à cette tribune pour déclarer qu'il est inattaquable; qu'on soit venu tout d'un coup et d'avance désavouer un collègue, comme si on ne s'en était pas servi pour quelque chose dans cette combinaison vaste d'un grand complot qui a existé, et j'observe que si on a fait l'expérience du mauvais tempérament de cet homme, l'on ne doit pas être tout-à-fait quitte, pour déclarer maintenant qu'on y renonce. On vous a rappelé les observations d'un ministre sur les événemens du commencement de septembre. Je pense en effet qu'on y a trouvé un grand mérite, mais moi qui considère depuis un an ces mouvemens du peuple de Paris, et ceux qui l'agitent, je ne me laisserais pas égarer par une éloquence trop subtile. Celle du

nouveau ministre de la justice (1) l'a entraîné; il a fait des rapprochemens plus ingénieux que solides: les faits vont le démontrer. Je comparerai à la révolution du 10 août celle du 2 septembre.

Robespierre, c'est de l'ensemble de vos actions et de votre conduite que sortira l'accusation. Ce fut le mois de janvier dernier, que dans un lieu où se rassemblaient mille à quinze cents hommes, jugés les meilleurs ou les plus ardens patriotes de Paris; dans un lieu qu'à cause du respect qu'il lui faut porter, pour d'immenses services antérieurement rendus à la patrie, je vous prie de me dispenser de nommer (2); ce fut au mois de janvier dernier qu'on dut remarquer aux jacobins un parti, faible de nombre et de moyens, fort d'audace et de toutes espèces d'immoralité, un parti qui s'était venu jeter au milieu de nous pour couvrir de notre nom glorieux son nom justement suspect, pour s'emparer du bien que nous avions fait et se l'attribuer; pour propager dans notre local plus commode que le sien, sa doctrine qu'il disait être la nôtre; pour pervertir notre institution à son profit et contre nous-mêmes; pour inquiéter, fatiguer, écarter par les moyens de la plus vile tactique, quiconque essaierait de ramener à sa pureté primitive cet établissement aujourd'hui si méconnaissable, qu'il ne lui reste, en vérité, que son titre dont les usurpateurs abusent pour appeler et retenir au milieu d'eux quelques hommes de bien qu'ils trompent indignement.

Ce fut dès le mois de janvier, qu'on vit succéder aux discussions profondes ou brillantes qui nous avaient honorés et servis dans l'Europe, ces misérables débats qui auraient pu nous y perdre. Ce fut alors qu'à travers les inculpations infiniment justes dont une cour traîtresse méritait d'être pour-

(1) Garat.

(2) Ici la grande majorité insista pour qu'il ne fût pas permis d'user de ces petits ménagemens indignes d'un républicain. Je nommai donc les Jacobins.

suivie, on eut soin de jeter indirectement contre l'excellent côté gauche de l'Assemblée législative, les accusations les plus étranges, dont le germe devait se développer terrible, quand le jour des calomnies directes serait arrivé. Alors on vit quelques personnes, assurément privilégiées, vouloir parler, parler sans cesse, exclusivement parler, non pour éclairer les membres de l'agrégation, mais pour jeter entre eux des semences de divisions toujours renaissantes, mais surtout pour être entendus de quelques centaines de spectateurs dont il parut qu'on cherchait à conquérir les applaudissemens, à quelque prix que ce fût : alors on vit qu'apparemment il était convenu que tour à tour les affidés se relaieraient pour présenter tel ou tel décret, tel ou tel individu, du côté gauche de l'Assemblée, à l'animadversion de ces spectateurs crédules, et au contraire à leur admiration de mille manières provoquée, le constituant dont les partisans fougueux faisaient constamment le plus fastueux éloge, à moins qu'il ne le fît lui-même. Nous cependant, demeurés en petit nombre, à cause des dégoûts dont on nous environnait; nous, observateurs assidus malgré les persécutions naissantes, nous nous sentions oppressés d'étonnement beaucoup plus que d'inquiétude. Nos yeux ne s'étaient pas tout-à-fait ouverts : nous nous bornions à gémir sur l'humaine faiblesse de quelques personnages que nous voulions encore estimer assez pour les croire seulement travaillés de jalousie vive envers autrui, d'estime désordonnée pour eux-mêmes. Mais après la fameuse journée du 10 mars, Lessart ayant été frappé d'accusation, et des patriotes se trouvant saisis des rênes du gouvernement, quelle fut notre surprise d'entendre ceux qu'alors nous reconnûmes pour des agitateurs, déclamer contre un ministère jacobin, avec plus de chaleur cent fois qu'ils n'en avaient mis à surveiller un ministère conspirateur! A cette époque ils ne craignaient pas de laisser tomber un premier masque devenu trop incommode : les harangues ne furent permises qu'à celui qui dénigrait les meilleurs décrets emportés par le courage du côté gauche de

l'Assemblée ; qu'à celui qui calomniait tel philosophe, tel écrivain, tel orateur patriotes; qu'à celui qui déclarait avec le plus d'impudeur, qu'un tel était en France le seul homme vertueux, le seul à qui on pût confier le soin de sauver la patrie; qu'à celui qui prodiguait les basses flatteries à quelques centaines de citoyens d'abord qualifiés le peuple de Paris, et puis absolument le peuple, et puis le souverain; qu'à celui qui présentait à des hommes réputés libres une idole; et surtout elles ne furent permises ces harangues qu'à l'idole même; qu'à cet usurpateur superbe, de qui sa faction disait presque qu'il était un Dieu, et qui lui-même, répétant l'éternelle énumération des mérites, des perfections, des vertus sans nombre dont il se reconnaissait pourvu, ne manquait jamais, après avoir attesté, vingt fois, la grandeur, la bonté, la souveraineté du peuple, de protester qu'il était peuple aussi, ruse aussi grossière que coupable au moyen de laquelle, confondant ensemble et l'idole et les adorateurs, et le prétendu souverain, on parvenait à les rendre, pour ainsi dire, inattaquables, de sorte que quiconque avait encore assez de courage pour contester au chef adoré, je ne dis pas le moindre de ses mérites, mais seulement la plus absurde ou la plus calomnieuse de ses opinions, était aussitôt poursuivi comme ayant outragé le peuple; ruse grossière, mais qu'on ne doit pas, quelque méprisable qu'elle soit, repousser par le seul mépris, car on sait trop que c'est elle qui a réussi à tous les usurpateurs, à tous, depuis César jusqu'à Cromwel, depuis Sylla jusqu'à Mazaniel.

Alors, représentans du peuple, tous ceux qui ne voulurent pas rester dans l'aveuglement, durent voir. Il devenait incontestable qu'entre ces hommes toujours plus intolérans, plus audacieux dans leurs calomnieuses persécutions, plus rampans dans leurs populacières flagorneries, plus impudens dans leurs ridicules apothéoses, à mesure qu'elle s'avançait plus inévitable et plus sainte, cette insurrection que d'autres aussi provoquaient, mais dans des intentions bien différentes; il devenait incontestable, qu'entre ces hommes il existait un pacte

secret dont le but devait être, puisqu'ils poursuivaient de toutes parts les talens et les vertus, de faire tourner au profit de leur ambition personnelle la révolution qui se préparait; d'opprimer le peuple, puisqu'en feignant d'en éclairer une portion, ils ne cherchaient qu'à les égarer toutes; d'anéantir la représentation nationale, puisqu'afin de l'avilir, ils décriaient tous ses actes; enfin, puisqu'ils voulaient qu'on adorât leur chef, de se constituer sous lui, avec lui, et bientôt peut-être sans lui, au moment où le roi traître allait tomber; de se constituer rois eux-mêmes : rois ou tribuns, ou dictateurs, ou triumvirs, qu'importe le nom (1)?

Nous, cependant, membres anciens de l'agrégation presque détruite, nous, constamment demeurés fidèles aux principes de l'austère égalité, convaincus des mauvais desseins de cette horde de faux frères, conjurés inquiets de la marche qu'ils comptaient suivre, et nous demandant quels étaient leurs moyens, nous avancions de notre côté dans la carrière révolutionnaire; nous avancions frappant ensemble une cour traîtresse et de traîtres agitateurs (2); et surtout redoublant d'efforts pour que la considération également due au caractère et à la conduite de deux cents et quelques députés que nous regardions comme les dignes représentans de la nation, ne pût leur être ravie; pour qu'ils en restassent environnés pen-

(1) Nous ne ferons aucune observation sur cette dénomination de *roi traître* qu'on vient de lire, sur celle d'*ancien tyran* qu'on lira plus bas, sur l'éloge *du* 10 *août*, etc., etc. Pour se faire un moment à ce langage, on a besoin de considérer le temps, le lieu, les personnes; et pourtant, même alors, on a peine à concevoir l'égarement qui pouvait adresser de pareilles injures au malheur et de pareilles louanges à de si grands, de si déplorables excès. (*Note des édit.*)

(2) Sous les poignards de la cour et de l'état-major parisien, j'écrivais la *Sentinelle* où je dénonçais avec quelque énergie La Fayette et Louis XVI; mais en même temps je soutenais de mes faibles efforts le crédit du côté gauche de l'Assemblée, toujours attaqué par l'idole et ses idolâtres. Ce fut mon crime à leurs yeux; ils n'osaient m'en accuser, mais ils ne me le pardonnaient pas.

dant cette commotion violente où il était si nécessaire de conserver un centre d'union autour duquel pussent se reconnaître et se rallier tous les amis vrais de la liberté; nous avancions, bien résolus, quoi qu'il pût arriver, à ne jamais consentir qu'on substituât au saint amour de la patrie l'idolâtrie sacrilége d'un homme, bien décidés à ne courber un front soumis que devant la majesté de tout un peuple légitimement représenté, et nous flattant d'ailleurs qu'après avoir renversé l'ancien tyran, la toute-puissance nationale saurait bien abattre les tyrans nouveaux.

Certes, et pourquoi le nierais-je? Ils ont, dans la journée du 10 août, contribué pour quelque chose à la chute de celui qu'ils comptaient remplacer.

Mais l'utilité de leur secours suffirait-elle pour en effacer la tache! Ou je n'ai qu'une fausse idée des mœurs républicaines, ou la liberté, pure comme la vertu, son inséparable compagne, réprouve ceux qui l'ont servie par des motifs indignes d'elle : et d'ailleurs comment ne pas punir leurs complots, lorsqu'ils en reprennent l'exécrable trame?

Représentans du peuple, une journée à jamais glorieuse, celle du 10 août, venait de sauver la France. Deux jours encore s'étaient écoulés; membre de ce conseil général provisoire (1), j'étais à mes fonctions; un homme entre, et tout-à-coup il se fait un grand mouvement dans l'assemblée. Je regarde, et j'en crois à peine mes yeux : c'était lui, c'était lui-même!

Il venait s'asseoir au milieu de nous.... Je me trompe, il

(1) Quelques murmures s'élevaient; j'en ai deviné la cause : j'ai dit à l'Assemblée que je n'étais pas resté dans ce conseil général plus de dix à douze jours. Persuadé que j'étais que les salutaires convulsions de la révolution la plus nécessaire devenaient funestes dès qu'elles se prolongeaient au-delà du terme, j'ai dit que ma propre retraite m'avait valu des calomnies et des persécutions. C'est à cette occasion qu'ils ont voulu soulever le peuple de Paris contre la section des Lombards à laquelle je me fais gloire d'avoir appartenu jusqu'alors.

était allé déjà se placer au bureau : depuis long-temps il n'y avait plus d'égalité pour lui..... Et moi, dans une stupeur profonde, je m'interroge sur cet événement, imprévu je l'avoue. Quoi ! Robespierre, l'orgueilleux Robespierre, qui, dans des jours de péril, avait abandonné le poste important où la confiance de ses concitoyens l'avait appelé, qui depuis avait pris vingt fois l'engagement solennel de n'accepter aucune fonction publique, qui seulement un soir, devant quinze cents témoins, avait bien voulu s'engager à se faire le conseiller du peuple, pourvu que le peuple en témoignât le vif désir : le conseiller du peuple ! pesez l'expression, je vous prie ; Robespierre se commettant au point de devenir, comme nous, un officier municipal ! De ce moment il me fut démontré que ce conseil général devait sans doute exécuter de grandes choses, et que plusieurs de ses membres étaient appelés à de hautes destinées.

Mais reposons-nous un instant sur cette révolution du 10 août. Vous savez, représentans, qu'ils s'en attribuent l'honneur ; et certes, je m'étonne que ceux-là qui se portent sans cesse les défenseurs du peuple, et paraissent ne se complaire qu'à vanter sa prudence et sa force, veuillent aujourd'hui lui disputer la gloire de cette journée, et ne craignent pas de soutenir que, sans leur appui faible, il allait tomber dans l'abîme. La révolution du 10 août est l'ouvrage de tous ; elle appartient à nos faubourgs qui se levèrent tout entiers ; à ces braves fédérés qu'il ne tint pas aux chefs des agitateurs qu'on ne reçût point dans nos murs (1). Elle appartient à ces deux cents courageux députés qui, là même, au bruit des décharges de l'artillerie, rendirent le décret de la suspension de Louis XVI, et plusieurs autres que la commission tant calomniée tenait tout prêts ; elle appartient, et grâces leur soient rendues, à la vaillance des généreux guerriers du Finistère, à l'intrépidité des

(1) Ici une voix a crié : « Cela n'est pas vrai. » J'ai répondu : « Cela est si vrai, que pendant deux séances consécutives aux Jacobins, il a déclamé contre le camp des 20,000 hommes : je l'ai entendu. »

dignes enfans de la fière Marseille; elle appartient à tous, la révolution du 10 août. Mais celle du 2 septembre! Conjurés barbares, elle est à vous, elle n'est qu'à vous! et vous-mêmes, vous vous en êtes glorifiés. Eux-mêmes, avec un mépris féroce, ils ne nous désignaient que les patriotes du 10 août; avec un féroce orgueil ils se qualifiaient les patriotes du 2 septembre. Ah! qu'elle leur reste cette distinction digne de l'espèce de courage qui leur est propre, qu'elle leur reste pour notre justification durable et pour leur long opprobre!

Messieurs, nous voici donc à l'époque fatale : pourrai-je contenir mon indignation? Les prétendus amis du peuple ont voulu rejeter sur le peuple de Paris les horreurs dont la première semaine de septembre fut souillée; ils lui ont fait le plus mortel outrage, ils l'ont indignement calomnié. Je le connais, le peuple de Paris, car je suis né, j'ai vécu au milieu de lui; il est brave, mais, comme les braves, il est bon; il est impatient, mais il est généreux : il ressent vivement une injure, mais après la victoire il est magnanime. Je n'entends pas parler de telle ou telle portion qu'on égare, mais de l'immense majorité, quand on la laisse à son heureux naturel. Il sait combattre, le peuple de Paris; il ne sait point assassiner. Il est vrai qu'on le vit tout entier, le 10 août, devant le château des Tuileries : il est faux qu'on l'ait vu, le 2 septembre, devant les prisons. Dans leur intérieur, combien les bourreaux étaient-ils? deux cents, pas deux cents peut-être; et au-dehors, que pouvait-on compter de spectateurs attirés par une curiosité véritablement incompréhensible? le double tout au plus (1).

Mais, a-t-on dit, si le peuple n'a pas participé à ces meurtres, pourquoi ne les a-t-il pas empêchés? Pourquoi? parce que l'autorité tutélaire de Pétion était enchaînée; parce que

(1) On m'a interrompu; j'ai dit : Niez-vous? Eh bien! qu'on interroge la vertu; le fait que j'avance, je le tiens de Pétion; c'est Pétion qui me l'a dit.

Roland parlait en vain; parce que le ministre de la justice ne parlait pas; parce que les présidens des quarante-huit sections prêtes à réprimer tant d'affreux désordres, attendaient des réquisitions que le commandant-général ne fit pas; parce que des officiers municipaux, couverts de leurs écharpes, présidaient à ces atroces exécutions!

Mais l'Assemblée législative? l'Assemblée législative! Représentans du peuple, vous la vengerez. L'impuissance où vos prédécesseurs étaient réduits, est, à travers tant de crimes, le plus grand de ceux dont il faut punir les forcenés que je dénonce.

L'Assemblée législative! Elle était journellement tourmentée, méconnue, avilie par un insolent démagogue qui venait à sa barre lui ordonner des décrets; qui ne retournait au conseil général que pour la dénoncer, qui venait jusque dans la commission des vingt-un menacer du tocsin (1); qui, toujours l'injure, le mensonge et les proscriptions à la bouche,

---

(1) Ici plusieurs membres ont murmuré, comme si le fait avancé eût été faux. J'ai demandé la parole, a dit Lacroix, pour attester un fait avancé par Louvet. Un soir, pendant ma présidence à l'Assemblée législative, j'avais cédé le fauteuil à Hérault, vice-président. Robespierre, à la tête d'une députation du conseil général de la commune, vint demander à l'Assemblée nationale de confirmer l'anéantissement, déjà opéré, de cette commune et du directoire du département. J'eus le courage de combattre cette proposition, et de faire celle de passer à l'ordre du jour qui fut décrété. En descendant de la tribune, je me retirai dans l'extrémité du côté gauche; et là, Robespierre me dit que si l'Assemblée nationale ne faisait pas de bonne volonté ce qu'il demandait, on saurait bien le lui faire faire avec le tocsin.

D'après cette menace qui fut répétée par plusieurs membres du conseil de la commune, et entendue par plusieurs de mes collègues, je quittai ma place, et je vins à la tribune dénoncer le fait et faire cette réponse: « La commune peut bien nous faire assassiner, mais nous faire manquer à notre devoir, jamais! Plusieurs de mes collègues sont parmi nous, ils peuvent me rendre justice. »

Plusieurs membres se sont levés et ont attesté la vérité de ce fait.

Lacroix a ajouté: « Et je dois à l'Assemblée nationale la justice de

accusait les plus dignes représentans du peuple d'avoir vendu la France à Brunswick, et les accusait la veille du jour où le glaive des assassins allait se tirer; qui, ne pouvant arracher tous les décrets, en faisait lui-même, et, contre une loi formelle, tenait les barrières fermées, et conservait son conseil général inutilement cassé par un décret. C'est ainsi que déjà ce despote approchait du but proposé : celui d'humilier devant les pouvoirs de la municipalité dont il était réellement le chef, l'auturité nationale, en attendant qu'il pût l'anéantir; car en même temps, par ce trop célèbre comité de surveillance de la ville, des conjurés couvraient la France entière de cette lettre où toutes les communes étaient invitées à l'assassinat des individus; et, ce qui est plus horrible encore!... donnez ici toute votre attention à l'ensemble de leurs forfaits; et, ce qui est plus horrible encore! à l'assassinat de la liberté, puisqu'il ne s'agissait de rien moins que d'obtenir la coalition de toutes les municipalités entre elles, et leur réunion à celle de Paris qui devenait ainsi le centre de la représentation commune, et renversait de fond en comble la forme de votre gouvernement.

Tel était, assurément, leur système de conjuration que vous les voyez maintenant même poursuivant encore; tel était leur plan exécrable; et s'il peut rester quelques doutes, sachez ou rappelez-vous qu'alors nos murs furent déshonorés par des placards d'un genre inconnu dans l'histoire des nations les plus féroces. C'était là qu'on lisait qu'il fallait piller, massacrer sans cesse; c'était là qu'on trouvait d'affreuses calomnies contre les patriotes les plus purs, visiblement destinés à une mort violente; c'était là que Pétion, digne de lui, bien digne de sa popularité, qu'au reste, on s'était efforcé mille fois de lui ravir; c'était là que Pétion, dont l'inflexible vertu devenait trop gênante, était journellement attaqué; c'était là qu'on dé-

---

dire que malgré cette menace du tocsin, elle passa à l'ordre du jour. »

Alors les membres de la commune s'en furent dénoncer l'Assemblée nationale, et mes collègues me prièrent de ne pas m'en aller chez moi par les Feuillans, parce qu'on m'attendait pour m'égorger.

signait comme des traîtres que la justice du peuple devait se hâter de sacrifier, les nouveaux ministres, un seul excepté, un seul et toujours le même..... Et puisses-tu, Danton, te justifier de cette exception devant la postérité! Enfin, c'était là qu'on osait essayer de préparer l'opinion publique à ces grands changemens si ardemment désirés, à l'institution de la dictature, ou, ce qui eût mieux accordé les nouveaux despotes, à l'institution du triumvirat.

Et n'espérez pas nous donner le change en désavouant aujourd'hui cet enfant perdu de l'assassinat. S'il n'appartenait point à votre faction, qui donc lui donna tout-à-coup la hardiesse de sortir du sépulcre auquel lui-même il s'était condamné? Si vous ne deviez l'accueillir et le protéger, qui lui inspira cette confiance, à lui de qui vous nous laissiez croire, quelques semaines auparavant, que son existence était un problème? S'il n'était pas des vôtres, qui donc lui fournit, dans la misère extrême qu'il venait d'avouer (1), qui lui fournit à tant de dépenses exorbitantes? S'il n'était pas initié à tous vos projets d'oppression; si son dévouement à les servir ne lui avait pas mérité quelque récompense, pourquoi le produisîtes-vous dans cette assemblée que vous dominiez par l'intrigue et par l'effroi.....(2), à qui vous ordonnâtes ses suffrages pour lui, et du sein de laquelle vous le jetâtes au milieu de nous où il est encore, mais où, s'il y a quelque justice sur la terre, il ne restera pas.

---

(1) Ici j'ai cité sa lettre à Roland, dans laquelle il demandait 15,000 liv. pour le pauvre patriote Marat.

(2) Encore une interruption ici. Obligé de m'expliquer, j'ai dit : Oui, Robespierre, dans un même discours à l'assemblée électorale, dénigra Priestley et produisit Marat, non pas nominativement, mais le désigna si bien qu'on ne pût le méconnaître. Citoyens, on devait discuter les candidats, ceux-là surtout contre lesquels il pouvait s'élever des reproches; eh bien! plusieurs demandèrent la parole contre cet étrange candidat; moi aussi je la demandai, personne ne l'obtint; et comme je sortais, je fus entouré de ces hommes à gros bâtons et à sabres, dont le futur dictateur marchait toujours environné, des gardes-du-corps de

Revenons à ses maîtres : par quelle voie espéraient-ils accomplir leurs suprêmes destinées ? Par celle à travers laquelle ils s'avançaient déjà cruellement enorgueillis par de nouveaux massacres ; il en fallait encore pour que la terreur fût complète, et pour écarter quiconque, en ces jours de deuil et de subversion, plus attaché à la liberté qu'à la vie, tentait d'opposer quelque résistance à leurs triomphes exécrés. Aussi nous entendîmes bientôt, jusque dans les places publiques, des voix impies réclamant une immense liste où se pressaient entassées des milliers de signatures, la plupart surprises à une aveugle crédulité ; des voix impies qui déjà sollicitaient les biens et le sang de l'innombrable foule des proscrits. Alors la consternation fut générale. Pendant quarante-huit heures, et trente mille familles désolées seront mes témoins, chacun trembla pour l'objet de ses affections les plus chères. Des épouses, des enfans en pleurs, venaient nous conjurer d'épargner la vie de leurs pères et de leurs époux. Hélas ! à travers d'inutiles prières, nous sentions le reproche déchirant nous demander d'empêcher les assassinats à commettre : c'était nous accuser des assassinats commis. Les empêcher ! Comment l'aurions-nous pu ? Nous-mêmes nous étions sous les poignards. Tous ceux qui avaient défendu les droits du peuple avec constance, courage et désintéressement, étaient calomniés, poursuivis, menacés. Grands dieux ! Où donc en étions-nous lorsqu'en regardant autour de moi je vis les plus purs patriotes persécutés, une visite outrageante et du plus menaçant augure, faite chez un énergique républicain, dont les écrivains agitateurs, comme naguère ceux de Louis XVI, voulaient que le nom devînt une

---

Robespierre. Ils me menacèrent, ils me dirent (et remarquez que c'était dans les jours de l'assassinat), ils me dirent en propres termes : Avant peu, tu y passeras. Ainsi l'on était libre dans cette assemblée où sous les poignards on votait à haute voix !

Non que j'entende attaquer tous les choix de l'assemblée électorale ; certainement plusieurs sont bons ; mais ceux-là ont été surpris à la faction qui, d'ailleurs, n'en a pas déguisé son mécontentement.

injure ; des mandats d'amener préparés contre ceux qui, dans l'Assemblée législative, avaient mis en état de suspension le despote précipité des Tuileries au Temple ; et pour comble d'horreur, un mandat d'arrêt contre Roland, contre cet homme !..... Son vertueux courage est au-dessus des éloges d'un homme. Quand je vis tant d'atrocités liberticides, je me demandai si j'avais, dans la journée du 10 août, rêvé notre victoire, ou si déjà Brunswick et ses cohortes contre-révolutionnaires étaient dans nos murs. Non ; mais de farouches conjurés venaient de cimenter par le sang leur autorité naissante ; et pour l'affermir, il leur fallait encore vingt-huit mille cadavres ! Alors je me ressouvins de Sylla qui commença par frapper dans Rome les citoyens les plus recommandables par leurs vertus et leurs talens. Ainsi la faction désorganisatrice, escortée de la terreur et toujours précédée des placards de l'homme de sang, s'avançait rapidement vers son but ; ainsi les conjurés allaient, sur les débris de toutes les autorités et de toutes les réputations, commencer leur règne ; ainsi tu marchais à grands pas, Robespierre, vers ce pouvoir dictatorial dont la soif te dévorait, mais où t'attendaient enfin plusieurs hommes de quelque résolution, et que, n'en doute pas, ils l'avaient juré par Brutus, tu n'aurais pas gardé plus d'un jour.

Qui les arrêta cependant ? ce furent quelques citoyens courageux qui se serrèrent ; ce fut la force d'inertie que Pétion leur opposa ; ce fut la force d'activité que leur opposa Roland, qui mit à les dénoncer devant toute la France plus d'intrépidité qu'il ne lui en avait fallu pour démasquer le plus fourbe des rois ; ce fut encore le mauvais succès de cette lettre du comité de surveillance, dont les anarchiques invitations furent repoussées avec horreur par les lumières ou le bon sens de toutes les communes ; et ce cri d'indignation qui, parti de toutes les extrémités de l'empire, vint retentir jusqu'au centre ; et les premières espérances que fit concevoir Dumouriez, trop faible encore pour arrêter l'ennemi, mais assez heureux pour

l'inquiéter ; ce fut surtout ce génie protecteur de la France, qui paraît avoir veillé sur elle pendant trois années de révolutions successives, qui dans les plus fâcheux orages semblait, jusqu'à présent, avoir toujours pris sous sa protection particulière ce Paris, le centre et le foyer de toutes les commotions violentes, ce Paris que, dans les circonstances où nous sommes, il doit sauver encore pour peu que vous l'aidiez.

Robespierre, je t'accuse d'avoir depuis long-temps calomnié les plus purs, les meilleurs patriotes; je t'en accuse, car je pense que l'honneur des bons citoyens et des représentans du peuple ne t'appartient pas ;

Je t'accuse d'avoir calomnié les mêmes hommes, avec plus de fureur, à l'époque des premiers jours de septembre, c'est-à-dire dans le temps où tes calomnies étaient des proscriptions ;

Je t'accuse d'avoir, autant qu'il était en toi, méconnu, persécuté, avili la représentation nationale, et l'avoir fait même persécuter, avilir ;

Je t'accuse de t'être continuellement produit comme un objet d'idolâtrie; d'avoir souffert que, devant toi, l'on dît que tu étais le seul homme vertueux de la France, le seul qui pût sauver la patrie, et de l'avoir vingt fois donné à entendre toi-même ;

Je t'accuse d'avoir tyrannisé l'assemblée électorale de Paris, par tous les moyens d'intrigue et d'effroi ;

Je t'accuse d'avoir évidemment marché au suprême pouvoir.

Législateurs, il est au milieu de vous un autre homme dont le nom ne souillera pas ma bouche, un homme que je n'ai pas besoin d'accuser, car il s'est accusé lui-même. Lui-même il vous a dit que son opinion était qu'il fallait faire tomber deux cent soixante mille têtes; lui-même il vous a avoué, ce qu'au reste il ne pouvait nier, qu'il avait conseillé la subversion du gouvernement, qu'il avait provoqué l'établissement du tribunat, de la dictature, du triumvirat : mais quand il vous fit cet aveu, vous ne connaissiez peut-être pas encore

toutes les circonstances qui rendaient ce délit vraiment national, et cet homme est au milieu de vous! Et la France s'en indigne, et l'Europe s'en étonne. Elles attendent que vous prononciez.

Je demande que vous chargiez un comité d'examiner la conduite de Robespierre.

Et pour prévenir désormais, autant que possible, des conjurations semblables à celle que je vous dénonce, je demande que vous fassiez examiner, par votre comité de constitution, la question de savoir si, pour le maintien de la sûreté publique, devant lequel tout intérêt particulier doit disparaître, vous ne porterez pas, comme dans l'ancienne Grèce, une loi qui condamne au bannissement tout homme qui aura fait de son nom un sujet de division entre les citoyens.

J'insiste surtout pour qu'à l'instant vous prononciez sur un homme de sang dont les crimes sont prouvés. Que si quelqu'un a le courage de le défendre, qu'il monte à la tribune; et croyez-moi pour notre gloire, pour l'honneur de la patrie, ne nous séparons pas sans l'avoir jugé. Je demande sur l'heure un décret d'accusation contre Marat.....Dieux, je l'ai nommé!

Note (C), *page* 54.

« De quoi suis-je accusé? — D'avoir conspiré pour parvenir à la dictature, ou au triumvirat, ou au tribunat.

« L'opinion de mes adversaires ne paraît pas bien fixée sur ce point : traduisons toutes ces idées romaines, un peu disparates, par le mot de *pouvoir suprême* que mon accusateur emploie ailleurs. Or, on conviendra d'abord que, si un pareil projet était criminel, il était encore plus hardi; car, pour l'exécuter, il fallait non-seulement renverser le trône, mais anéantir la législature, et surtout empêcher encore qu'elle ne fût remplacée par une Convention nationale. Mais alors, comment se fait-il que j'aie le premier, dans mes discours publics et dans mes écrits, appelé la Convention nationale comme le

seul remède des maux de la patrie? Il est vrai que cette proposition fut dénoncée comme incendiaire par mes adversaires eux-mêmes; mais bientôt la révolution du 10 août fit plus que la légitimer; elle la réalisa. Dirai-je que pour arriver à la dictature, il ne suffisait pas de maîtriser Paris; qu'il fallait encore asservir les quatre-vingt-deux autres départemens. Où étaient mes trésors? où étaient mes armées? les grandes places dont j'étais pourvu? Toute la puissance résidait précisément dans les mains de mes adversaires. La moindre conséquence que je puisse tirer de tout ce que je viens de dire, c'est qu'avant que l'accusation pût acquérir au moins un caractère de vraisemblance, il faudrait qu'il fût préalablement démontré que j'étais complètement fou; encore ne vois-je pas même ce que mes adversaires pourraient gagner à cette supposition; car alors il resterait à expliquer comment des hommes sensés auraient pu se donner la peine de composer tant de beaux discours, tant de belles affiches, et de déployer tant de moyens pour me présenter à la Convention nationale et à la France entière comme le plus redoutable des conspirateurs.

« Mais venons aux preuves positives. L'un des reproches les plus terribles que l'on m'ait faits, je ne me le dissimule point, c'est le nom de Marat. Je vais donc commencer par vous dire franchement quels ont été mes rapports avec lui; je pourrai même faire ma profession de foi sur son compte, mais sans en dire ni plus de bien ni plus de mal que j'en pense, car je ne sais point trahir ma pensée pour caresser l'opinion générale. Au mois de janvier 1792, Marat vint me voir. Jusque-là, je n'avais eu avec lui aucune espèce de relations directes ni indirectes : la conversation roula sur les affaires publiques, dont il me parla avec désespoir. Je lui dis, moi, tout ce que les patriotes, même les plus ardens, pensaient de lui; savoir, qu'il avait mis lui-même un obstacle au bien que pouvaient produire les vérités utiles développées dans ses écrits, en s'obstinant à revenir éternellement sur des propositions extraordinaires et violentes (telle que celle de faire tomber cinq

à six cents têtes coupables), qui révoltaient les amis de la liberté autant que les partisans de l'aristocratie. Il défendit son opinion; je persistai dans la mienne; et je dois avouer qu'il trouva mes vues politiques tellement étroites, que quelque temps après, lorsqu'il eut repris son journal, alors abandonné par lui depuis quelque temps, en rendant compte de la conversation dont je viens de parler, il écrivit en toutes lettres qu'il m'avait quitté, parfaitement convaincu que je n'avais *ni les vues, ni l'audace d'un homme d'État;* et si les critiques de Marat pouvaient être des titres de faveur, je pourrais encore remettre sous vos yeux quelques-unes de ses feuilles, publiées six semaines avant la dernière révolution, où il m'accusait de *feuillantisme,* parce que, dans un ouvrage périodique, je ne disais pas hautement qu'il fallait renverser la constitution. » (*Réponse de Maximilien Robespierre à Louvet.*)

Note (D), *page* 57.

Barbaroux, qui ne voit de danger nulle part, si ce n'est dans les déterminations faibles, au milieu des circonstances fortes; Barbaroux, devenu volontairement simple citoyen, venait de descendre à la barre d'où il voulait articuler et d'où il offrait de signer sa dénonciation (contre Robespierre). C'était, comme Lanjuinais l'observait fort bien, un grand signal par lequel la Convention était avertie qu'un dernier combat, entre les défenseurs des droits du peuple et ses faux amis, devenait inévitable. Cependant Barrère se décide pour l'ordre du jour, et voici comme il le motive; je rapporte exactement ses expressions:

« Je réclame, au nom du bien public, que les passions individuelles disparaissent de nos délibérations pour faire place à la grande passion du bien public.

» Que signifient, aux yeux d'un législateur politique, toutes ces accusations de dictature, d'ambition du pouvoir suprême,

et les ridicules projets de triumvirat? Citoyens, ne donnons pas de l'importance à des hommes que l'opinion générale saura mieux que nous remettre à leur place; ne faisons pas des piédestaux à des pygmées.

» Citoyens, s'il existait dans la république un homme né avec le génie de César ou l'audace de Cromwel; un homme qui, avec le talent de Sylla, en aurait les dangereux moyens, je viendrais avec courage l'accuser devant vous; un tel homme pourrait être dangereux à la liberté. S'il existait ici quelque législateur d'un grand génie, d'un caractère profond, ou d'une ambition vaste, je demanderais d'abord s'il a une armée à ses ordres, ou un trésor public à sa disposition, ou un grand parti dans le sénat ou dans la république.

» Et si de tels individus avaient laissé des traces de leur plan d'attenter aux droits du peuple ou à la majesté des lois, vous devriez les décréter d'accusation, comme des conspirateurs audacieux; mais des hommes d'un jour, de petits entrepreneurs de révolution, des politiques qui n'entreront jamais dans le domaine de l'histoire, ne sont pas faits pour occuper le temps précieux que vous devez aux grands travaux dont le peuple vous a chargés.

» Pour accuser un homme d'avoir visé à la dictature (car les calomnies, les excès personnels sont du ressort des tribunaux ordinaires), il faudrait lui supposer un caractère, du génie, de l'audace, et quelques grands succès politiques ou militaires.

» Qu'un grand général, par exemple, ivre de ses succès, le front ceint de lauriers, et revenant au milieu de nous avec une armée victorieuse, vienne à la barre, comme l'a fait le perfide La Fayette, vienne, dis-je, pour commander aux législateurs, ou insulter aux droits du peuple, il faudrait sans doute appeler vos regards et la sévérité des lois sur cette tête coupable; mais que vous fassiez ce terrible honneur à ceux dont les couronnes civiques sont mêlées de cyprès, voilà ce

que je ne peux concevoir; car ces hommes ont cessé d'être dangereux dans une république. On n'arrive pas ainsi au pouvoir suprême dans un pays libre, etc. » (*A Maximilien Robespierre, etc. J.-B. Louvet*, 1792.)

Note (E), *page* 58.

« On vous a parlé bien souvent des événemens du 2 septembre. C'est le sujet auquel j'étais le plus impatient d'arriver, et je le traiterai d'une manière absolument désintéressée. J'ai observé, qu'arrivé à cette partie de son discours, M. Louvet lui-même, a généralisé d'une manière très-vague, l'accusation dirigée auparavant contre moi personnellement; il n'en est pas moins certain que la calomnie a travaillé dans l'ombre. Ceux qui ont dit que j'avais eu la moindre part aux événemens dont je parle, sont des hommes, ou excessivement crédules, ou excessivement pervers; quant à l'homme qui, comptant sur le succès de la diffamation dont il avait d'avance arrangé tout le plan, a cru pouvoir alors imprimer impunément que je les avais dirigés, je me contenterais de l'abandonner au remords, si le remords ne supposait une ame. Je dirai, pour ceux que l'imposture aurait pu égarer, qu'avant l'époque où ils sont arrivés, j'avais cessé de fréquenter le conseil général de la commune; l'assemblée électorale, dont j'étais membre, avait commencé ses séances; que je n'ai appris ce qui se passait dans les prisons que par le bruit public, et plus tard sans doute que la plus grande partie des citoyens; car j'étais, ou chez moi, ou dans les lieux où mes fonctions publiques m'appelaient. Quant au conseil général de la commune, il est également certain, aux yeux de tout homme impartial, que loin de provoquer les événemens du 2 septembre, il a fait ce qui était en son pouvoir pour les empêcher. Si vous me demandez pourquoi il ne les a pas empêchés, je vais vous le dire. Pour se former une idée juste de ces événemens, il faut chercher la vérité, non dans les écrits ou dans les discours calomnieux qui

les ont dénaturés, mais dans l'histoire de la dernière révolution.

» Si vous avez pensé que les mouvemens, imprimés aux esprits par l'insurrection du mois d'août, étaient entièrement expirés au commencement de septembre, vous vous êtes trompés; et ceux qui ont cherché à vous persuader qu'il n'y avait aucune analogie entre l'une et l'autre de ces deux époques, ont feint de ne connaître ni les faits ni le cœur humain.

» La journée du 10 août avait été signalée par un grand combat dont beaucoup de patriotes, et beaucoup de soldats suisses, avaient été les victimes. Les plus grands conspirateurs furent dérobés à la colère du peuple victorieux qui avait consenti à les remettre entre les mains d'un nouveau tribunal; mais le peuple était déterminé à exiger leur punition. Cependant, après avoir condamné trois ou quatre coupables subalternes, le tribunal criminel se reposa. Montmorin avait été absous; De Poix et plusieurs coupables de cette importance avaient été frauduleusement mis en liberté. De grandes prévarications en ce genre avaient transpiré; et de nouvelles preuves de la conspiration de la cour se développaient chaque jour; presque tous les patriotes qui avaient été blessés au château des Tuileries, mouraient dans les bras de leurs frères parisiens; on déposa sur le bureau de la commune des balles mâchées, extraites des corps de plusieurs Marseillais et de plusieurs autres fédérés; l'indignation était dans tous les cœurs.

» Cependant une cause nouvelle et beaucoup plus importante acheva de porter la fermentation à son comble. Un grand nombre de citoyens avaient pensé que la révolution du 10 rompait les fils des conspirations royales, et regardaient la guerre comme terminée; quand tout-à-coup la nouvelle se répand dans Paris que Longwy a été livré; que Verdun a été livré; et qu'à la tête d'une armée de cent mille hommes, Brunswick s'avance vers Paris. Aucune place forte ne nous séparait des ennemis; notre armée divisée, presque détruite par les trahisons de La Fayette, manquait de tout; il fallait

songer à la fois à trouver des armes, des effets de campement, des vivres et des hommes. Le conseil exécutif ne dissimulait ni ses craintes ni son embarras. Le danger était grand; il paraissait plus grand encore.

» Danton se présente à l'Assemblée législative, lui peint vivement les périls et les ressources, la porte à prendre quelques mesures vigoureuses, et donne une grande impulsion à l'opinion publique. Il se rend à la Maison-Commune, et invite le conseil général à faire sonner le tocsin. Le conseil général de la commune sent que la patrie ne peut être sauvée que par les prodiges que l'enthousiasme de la liberté peut seul enfanter, et qu'il faut que Paris tout entier s'ébranle pour courir au-devant des Prussiens. Il fait sonner le tocsin pour avertir tous les citoyens de courir aux armes; il leur en procure par tous les moyens qui sont en son pouvoir; le canon d'alarme tonnait en même temps : en un instant, 40,000 hommes sont armés, équipés, rassemblés, et marchent vers Châlons..... Au milieu de ce mouvement universel, l'approche des ennemis étrangers réveille le sentiment d'indignation et de vengeance, qui couvait dans les cœurs, contre les traîtres qui les avaient appelés. Avant d'abandonner leurs foyers, leurs femmes et leurs enfans, les citoyens, les vainqueurs des Tuileries, veulent la punition des conspirateurs qui leur avait été si souvent promise; on court aux prisons.... les magistrats pouvaient-ils arrêter le peuple : car c'était un mouvement populaire, et non la sédition partielle de quelques scélérats payés pour assassiner leurs semblables, comme on l'a ridiculement supposé(1). »

Robespierre cherche à prouver ensuite que les municipaux

(1) Ceci n'est qu'une justification des horribles journées de septembre; elle n'est point déplacée dans la bouche de l'orateur. Une justification, bon Dieu! Eh bien! il existe encore pire que cela : c'est un éloge de ces détestables jours. Il fut prononcé aux Jacobins par Billaud-de-Varenne. Nous donnerons, dans un autre volume, cette pièce qui avait échappé à toutes nos recherches lors de la réunion des Mémoires relatifs à cette époque. (*Note des édit.*)

ont fait tout le bien que permettaient les circonstances, en engageant le peuple à distinguer des conspirateurs du 10 août, ceux qui étaient détenus pour d'autres causes. Il continue :

« On assure qu'un innocent a péri ; on s'est plu à en exagérer le nombre ; mais un seul, c'est trop sans doute ; citoyens, pleurez cette méprise cruelle. Nous l'avons pleurée dès-longtemps. C'était un bon citoyen, dit-on, c'était donc l'un de nos amis. Pleurez même les victimes coupables, réservées à la vengeance des lois, qui sont tombées sous le glaive de la justice populaire ; mais que votre douleur ait un terme comme toutes les choses humaines.

» Réservons quelques larmes pour des calamités plus touchantes. Pleurez cent mille patriotes immolés par la tyrannie ; pleurez nos concitoyens expirans sous leurs toits embrâsés, et les fils des citoyens massacrés au berceau ou dans les bras de leurs mères. N'avez-vous pas aussi des frères, des enfans, des épouses à venger ? La famille des législateurs français, c'est la patrie ; c'est le genre humain tout entier, moins les tyrans et leurs complices. Pleurez donc, pleurez l'humanité abattue sous leur joug odieux ; mais consolez-vous si, imposant silence à toutes les viles passions, vous voulez assurer le bonheur de votre pays et celui du monde ; consolez-vous, si vous voulez rappeler sur la terre l'égalité et la justice exilées ; et tarir, par des lois justes, la source des crimes et des malheurs de vos semblables.

» La sensibilité qui gémit presque exclusivement pour les ennemis de la liberté m'est suspecte. Cessez d'agiter sous mes yeux la robe sanglante du tyran, où je croirai que vous voulez remettre Rome dans les fers. En voyant les peintures pathétiques du désastre des Lamballe, des Montmorin, de la consternation des mauvais citoyens, et ces déclamations furieuses contre des hommes connus sous des rapports tout-à-fait opposés, n'avez-vous pas cru lire un manifeste de Brunswick ou de Condé ? Calomniateurs éternels, voulez-vous donc venger le despotisme ? voulez-vous flétrir le berceau de la ré-

publique? voulez-vous déshonorer, aux yeux de l'Europe, la révolution qui l'enfanta, et fournir des armes à tous les ennemis de la liberté? Amour de l'humanité vraiment admirable, qui tend à cimenter la misère et la servitude des peuples, et qui cache le désir barbare de se baigner dans le sang des patriotes! » (*Réponse de Max. Robespierre à Louvet.*)

Note (F), *page* 79.

A la Convention nationale et à mes commettans, sur la conspiration du 10 mars et la faction d'Orléans. Jean-Baptiste Louvet, député de France, par le Loiret. (Extrait.)

Représentans, les complices de Dumouriez nous accusent d'être ses complices, nous leur devons des actions de grâces : nos voix, depuis si long-temps étouffées, peuvent se faire entendre (1); la plus entière liberté d'opinion nous est acquise; nos accusateurs vont être accusés....

Dumouriez que je n'avais vu qu'une fois, avant le 10 août, devant vingt personnes, Dumouriez vint, après son expédition de l'Argonne, passer quelques jours à Paris. Quiconque oserait avancer qu'alors je le joignis quelque part, mentirait impudemment (2). Ce n'est ni avec moi, ni avec mes amis, qu'on l'a vu se produire dans les spectacles : au théâtre de la République et à l'Opéra : c'est avec Fabre-d'Eglantine, Santerre et Danton....

Au reste, s'il était vrai que, même aux champs de l'Argonne, Dumouriez déjà traître, eût composé avec l'ennemi; qui nous a trompés? Ceux qu'on appelle les nôtres n'étaient

(1) Je me trompais, j'ai vainement, depuis huit jours, demandé la parole; cependant une section m'avait accusé. Enfin la Convention vient de décréter qu'elle n'entendrait plus de dénonciation à la tribune; je prends le parti d'imprimer.

(2) Marat l'a dit dans ses feuilles, et il a menti.

pas commissaires près de lui. Qui nous faisait son éloge dans des lettres officielles? C'étaient Carra, Prieur et Sillery.

Depuis, qui a pu le surveiller? Nous n'étions pas, nous, commissaires dans la Belgique; si nous l'eussions été, nous n'aurions pas affecté de ne faire nos rapports les plus importans que de vive voix; surtout après notre dernier voyage, nous n'aurions pas laissé plusieurs heures s'écouler avant de venir dénoncer le traître; nous n'aurions pas attendu qu'au comité de défense un député nous interpellât de renoncer aux tergiversations, et de déclarer cathégoriquement ce que nous savions des dispositions du général.

Est-ce nous qui, le 8 mars, avons dit à cette tribune, que Dumouriez valait seul une armée (1)?

Est-ce nous qui, le 15 du même mois, avons dit à l'orateur de la section Poissonnière, qu'il n'y avait qu'un contre-révolutionnaire qui pût demander un décret d'accusation contre ce général (2)?

Est-ce nous qui, à la nouvelle de l'émigration de d'Orléans fils, avons essayé de défendre son père, en disant qu'il n'y avait pas contre lui de preuves légales (3)?....

Sommes-nous de l'avis de ceux qui déclarent ne vouloir de constitution qu'après la guerre? et ceux-là sont-ils donc d'un sentiment bien contraire à celui de quiconque offre tout à l'heure à la nation française une constitution toute faite, avec la paix?

Si pourtant ces hommes ont raison d'attester que nous sommes partisans de la constitution Condorcet, qu'ils veuillent bien ne pas se contredire en ajoutant que nous voulons la constitution Dumouriez.

Citoyens, et c'est ici que je réclame toute votre attention : pour nous préparer des revers, il fallait porter le trouble au

---

(1) C'est Danton.
(2) C'est Lacroix.
(3) C'est Marat.

milieu de nos bataillons, et les laisser dans le dénuement le plus complet. Est-ce nous qui avons soutenu ce ministre de la guerre (1) dont l'ineptie et la malveillance ont perdu nos troupes? Ne nous sommes-nous pas opposés à ces nouveaux décrets qui, sous prétexte d'une organisation nouvelle, ont détruit la discipline, et par conséquent les armées?

Il fallait pour ramener le despotisme, répandre l'anarchie? Est-ce nous qui avons constamment disséminé ces feuilles atroces où l'on n'a cessé d'inquiéter chacun dans ses propriétés ou dans sa personne?

Il fallait, pour relever le trône, dissoudre la Convention? Citoyens, il est temps de vous dire, il est temps de dire à la France, quels hommes ont voulu, dans la nuit du 10 au 11 mars, faire massacrer le plus grand nombre des membres de la Convention; et quand vous connaîtrez ces détails, vous demeurerez persuadés que ce perfide manifeste où Dumouriez feignit de vouloir, après que cette conspiration du 10 mars eut avorté, marcher contre eux et pour nous, n'était qu'une ruse infâme imaginée pour nous remettre sous les poignards des orléanistes de l'intérieur.

Ici, représentans, je vous dénonce non-seulement l'accusateur public, mais aussi le ministre de la justice, actuellement ministre de l'intérieur (2). Vous l'aviez chargé de poursuivre les membres du comité d'insurrection. Il est venu vous dire, après de longs discours et les plus étranges tergiversations, qu'il était très-douteux que ce comité existât; il existe pourtant, il existe, non loin du lieu que le ministre habite : il s'assemble tous les deux jours, et avec si peu de mystère, qu'il est aussi trop étonnant que le ministre n'en ait rien su.

C'est là que, pour anéantir la Convention de la république, on veut anéantir ses armées. C'est là que, pour ravir au peuple ses représentans, on ne cesse de les calomnier et de les pros-

(1) Pache.
(2) Garat.

crire. C'est là qu'on essaye tous les moyens de persuader aux plus crédules, qu'il n'y a dans toutes vos armées et dans la Convention, à très-peu d'exceptions près, que des traîtres. C'est là qu'on a entendu, et nous en donnerons les preuves, des hommes, pour la plupart nouveaux dans la révolution, esclaves le 9 août, bourreaux le 2 septembre, voleurs le 25 février; voleurs, bourreaux et tyrans autant qu'ils le pourront; provoquer sans cesse la haine de vos lois, l'exécration de vos personnes, le massacre du plus grand nombre de vos membres. C'est de-là que le soir du 10 mars sont partis, en armes, les assassins qui devaient frapper une partie de la Convention nationale et dissoudre le reste. J'accuse le ministre de la justice d'une assez grande incapacité pour ne l'avoir pu découvrir, ou d'une pusillanimité assez grande pour n'avoir pas osé vous le déclarer.

Depuis quelque temps les voies étaient suffisamment préparées; le pillage du 28 février avait favorablement disposé certains satellites; il ne restait plus qu'à pouvoir annoncer du dehors quelques désastres qu'ils vous attribueraient, à vous, dignes représentans du peuple, à vous tous, fiers républicains. Aussi les effrayantes motions que le matin du 8 mars on vous avait faites à cette tribune furent encore répétées plus effrayantes dans le comité d'insurrection. On ne parla que de nos désastres, que de la nécessité d'un grand mouvement révolutionnaire; que des trahisons des ministres, que des trahisons de tous les généraux, et surtout des trahisons du plus grand nombre des députés de la Convention.

Ainsi se passa la journée du 8 mars? Que le ministre ait négligé de remonter à la source de ces premiers fermens de sédition, je ne m'en étonne pas; apparemment il ignorait que les mêmes circonstances avaient vu commencer l'horrible conspiration de septembre; mais que dans ses recherches il n'ait pas donné la moindre attention aux événemens du lendemain, je m'en étonne.

Le 9 mars fut un premier jour de deuil pour la république;

le 9 mars attesta l'existence d'un comité d'insurrection qui vint s'établir autour de vous; le 9 mars la représentation nationale fut moralement assassinée. On ne voulait plus que la Convention, arbitre des destinées du monde, demeurât maîtresse des siennes; on ne voulait plus que cette auguste Assemblée, dépositaire de la liberté universelle, fût libre.

La publicité de vos séances fut audacieusement violée; des hommes armés obstruèrent les issues de votre salle et ses corridors, et se désignèrent eux-mêmes la compagnie de la Glacière. Des hommes armés forcèrent la consigne, et s'emparant de vos tribunes, en firent sortir des femmes qui pourraient troubler leur expédition, disaient-ils. Leur expédition! c'était aussi le mot de ralliement des assassins de septembre! Là, cependant, sur l'initiative de deux sections qu'on avait visitées la veille, et par l'impulsion du comité d'insurrection qui, la veille, avait décrété que vous décréteriez ce qui lui plairait, en présence de ses satellites et sous leurs poignards; là cependant, ô peuple des quatre-vingt-six départemens, tes députés délibérèrent! Il faut le dire : on ne cessa de vomir, contre le grand nombre d'entre eux, des vociférations horribles, d'exécrables proscriptions; tandis qu'ici même, sur leurs têtes, quelques gladiateurs poussèrent leur sacrilége audace jusqu'à montrer, avec des gestes menaçans, les pistolets dont ils étaient armés; tandis qu'au nom du comité des inspecteurs de votre salle, Gamon demandait vainement à produire des dépositions dont le témoignage eût attesté qu'il fallait qu'à midi précis un tribunal, organisé de telle et telle manière, fût décrété; sans quoi, dans le sanctuaire même des lois, plusieurs de ses organes seraient égorgés; et comme si d'avance il avait été décidé que dans cette journée, à jamais déplorable, rien ne serait oublié pour que la représentation nationale fût chargée de chaînes ou saturée d'opprobre, vous remarquerez de tous les contrastes, le plus affligeant pour tout ami de la morale publique; savoir : qu'en se rendant au lieu de nos délibérations, le maire du 10 août rencontra des scélérats assez forcenés pour le poursuivre

de leurs huées insolentes, de leurs sanguinaires clameurs; et qu'en sortant de notre salle, le monstre aux deux cent soixante mille têtes trouva des bateleurs assez vils pour le promener en triomphe.

Cependant l'affreuse journée n'était pas finie. A la veille de frapper leurs derniers coups, les conjurés songeaient à se débarrasser des derniers obstacles; ils devaient craindre que la vérité n'arrivât terrible aux départemens; ils devaient trembler, si les événemens qui se préparaient parvenaient à nos commettans environnés de toutes les circonstances qui les dévoileraient plus criminels. On le savait bien qu'il existait au centre plusieurs écrivains courageux, sentinelles également incorruptibles et vigilantes, qui ne manqueraient pas à la première invasion de la tyrannie, de sonner le tocsin sur elle, et dont les cris d'alarme iraient jusque sur l'extrême frontière, appeler tous les Français libres à la plus légitime des résistances. Tels bons citoyens ne pouvaient déjà plus parler; il devenait pressant d'empêcher tels autres d'écrire. Depuis long-temps les journalistes républicains étaient dénoncés dans le comité d'insurrection; alors on les y proscrivit; à côté du tribunal révolutionnaire qui s'élevait, on les qualifiait déjà criminels de lèse-nation (1). Il ne restait aux conspirateurs que les voies de fait; ils s'y déterminèrent, croyant d'ailleurs qu'il leur suffirait d'une expédition chez deux ou trois journalistes, pour contenir les autres par l'effroi. Quelques satellites, se disant défenseurs de la république, et alliés intimes du comité d'in-

(1) Puis Thuriot daigna venir, jusque dans votre assemblée, les honorer de ses calomnies; Saint-André, plus habile, leur distribua quelques coups de poignards; et plus hardi qu'eux tous, Tallien vous proposa cruement d'investir le comité de sûreté générale du droit de censurer toutes les presses, c'est-à-dire d'ordonner que douze hommes enchaîneront, au gré de leurs caprices ou de leur ambition, toutes les vérités, tous les principes, toutes les pensées, et qu'au besoin ils pourraient, au profit d'une faction de brigands royalistes, se constituer instituteurs suprêmes de l'opinion.

surrection, prirent les armes, violèrent l'asile des citoyens paisibles, détruisirent les propriétés et menacèrent les personnes; un représentant du peuple ne leur échappa que par son courage (1). On vous le fit savoir, et des députés applaudirent.

Tant d'excès, au reste, n'étaient que le prélude de leurs excès. Par des délits on avait essayé le crime, puis le crime ayant succédé, c'était aux grands forfaits qu'on brûlait de s'élever. Vingt heures encore, et le glaive parricide allait se tirer. Aussi les conjurés sentaient parfaitement que chaque moment devenait précieux, qu'il leur importait de travailler sans cesse les esprits déjà tant exaspérés; qu'il fallait se garder de laisser un instant à lui-même cette malheureuse portion du peuple, instrument et jouet de leur ambition scélérate; que sans relâche, ils devaient attiser les feux de la discorde et de la révolte aux cœurs des *Verrès* gorgés de leurs brigandages, ou des *Séides* fanatisés de leurs fureurs. Ce n'est donc pas une circonstance qu'il faille omettre, que le comité d'insurrection eut, comme vous, le soir du samedi 9, une séance extraordinaire.

Dans celle-là, comme dans toutes les autres, on ne négligea rien pour monter l'esprit public à la hauteur de la contre-révolution. Presque tous les fonctionnaires publics, administrateurs, généraux, ministres, le plus grands nombre de vos membres, et la plupart de vos comités furent calomniés, déchirés, proscrits; vous, à peu près tous, des mandataires infidèles, et rien ne pressait tant que de continuer à vous influencer, pour obtenir la complète organisation de ce tribunal révolutionnaire qui, devant juger tous les conspirateurs, devait par conséquent vous juger. Ainsi parlaient des hommes qui se prétendent exclusivement patriotes; et, dès qu'il en sera temps, j'apprendrai au ministre le nom des insurgés les plus incendiaires.

Je pourrais lui rappeler aussi quelles motions furent faites ici, dans la matinée du 10, par un homme qui d'abord se con-

(1) Gorsas.

tenta de vous annoncer qu'il n'était point buveur de sang; que nous devions ne plus songer qu'à remplir nos destinées; ne plus avoir ni débats ni querelles; qu'il fallait faire marcher la France, et qui ensuite, à la fin de la séance, poussé par le temps, par l'heure terrible et décisive qui devait sonner, vous déclara positivement que si la France ne marchait pas, c'est qu'à proprement parler, elle n'avait pas de ministère; que le ministère devait être sur-le-champ réorganisé; que même en ces momens de crise, il nous faudrait sans doute quelque puissant régulateur. Je pourrais encore rappeler au ministre qu'alors un autre de vos membres venait de vous proposer l'établissement d'une véritable inquisition politique; et qu'après lui, dans la séance de cette nuit terrible marquée pour de grands forfaits, un autre député du peuple, depuis quelques jours audacieux à votre tribune, et plus audacieux alors, prenant déjà le ton d'un maître, vous ordonnait en quelque sorte, mais grâce à votre courage, vous ordonna vainement de mettre, sous la terrible main du nouveau tribunal, quiconque, soit écrivain soit orateur, avait eu l'insolente intrépidité de dénoncer d'anciens conspirateurs à la France, et quiconque, du fond des départemens, avait envoyé des hommes libres pour défendre la Convention contre les triumvirs. Je pourrais rappeler ces faits au ministre, parce que chargé d'éclairer la conspiration du 10, il devait s'assurer de la saisir dans son ensemble, parce qu'il aurait dû, puisque quelques hommes avaient osé, jusque dans la tribune de la Convention, vous proposer d'établir un gouvernement tyrannique, et de légaliser leurs prochaines vengeances, examiner si ces hommes n'avaient pas, hors de la Convention, des conjurés et des vengeurs; car les différens actes dont une conspiration se compose ne peuvent se passer dans un seul et même lieu; et si les députés du peuple sont inviolables pour leurs opinions à la tribune nationale (1), ils ne le sont pas au-dehors pour leurs discours ou leurs actions.

(1) Observez, lecteur, pour qu'aucun des différens actes de la conspiration, en quelque lieu qu'il ait éclaté, ne vous échappe; observez

Revenons cependant; il était six heures, nous allions nous séparer. Sans désemparer, s'écrie l'un de vos membres : le tribunal et le ministère? La France ne marche pas; Clairfayt s'avance, les traîtres s'agitent dans l'intérieur.... Eh oui! les traîtres s'agitent.... Nous n'avons pas, comme quelques-uns, d'intimes rapports avec ceux qui ne prêchent que pillage, révolte, massacre; et pourtant, nous le voyons bien, une grande fermentation règne autour de nous; le bruit sourd, précurseur

---

que de ce tribunal, si vivement réclamé là-bas, le lendemain, de très-bonne heure, on nous déterminait à nous en occuper à l'Assemblée.

D'abord Robespierre vient longuement nous entretenir de la nécessité de frapper sans délai tout ce qu'il appelle des traîtres; or, on n'ignore pas que tous ceux qui, depuis long-temps, gênent l'ambition de Sylla, c'est toujours comme traîtres que Sylla les a peints à son peuple. Après Robespierre, se montre à la tribune celui de qui l'on doit penser qu'apparemment il tient dans sa main vigoureuse les principaux ressorts de la machine aux insurrections, puisque l'époque de son retour subit avoue tous les mouvemens qui nous pressent; celui qui, de sa voix puissante, de ses formes athlétiques, de son audace révolutionnaire, anime, enhardit, enflamme tous les conjurés; celui qu'au club, principalement depuis quelques semaines, on ne manqua jamais de proclamer grand homme, et qui du moins n'est pas, autant que tel ou tel autre, indigne de sa réputation. Il se montre, il parle un peu de lui pour se justifier, mais sans affectation. J'ai consenti à être appelé buveur de sang, dit-il; eh bien! buvons le sang des ennemis. Il est si naturel de ne croire qu'à la vertu! on le croit. Il parle beaucoup de sa patrie, afin de persuader qu'il n'adore qu'elle. Qu'importe la réputation, continue-t-il; que la France soit libre, et que mon nom soit flétri à jamais. Qui n'applaudirait à de telles paroles? On applaudit; il parle encore. Remplissez vos grandes destinées; point de débats, point de querelles. Les applaudissemens recommencent; et comme par hasard il laisse tomber au milieu de nous ces mots peu rassurans pour ceux qui n'ignorent pas que le besoin de régner le dévore : Faisons marcher la France; bien sûr qu'en ce moment on ne va pas lui demander de quelle manière il entend la faire marcher. De quelques formes civiques qu'il se soit enveloppé, néanmoins il n'a pu tout-à-fait déguiser son ambition profonde, ses desseins vastes; et pressé de nous attirer à son but, encore a-t-il fallu qu'il laissât entrevoir l'un de ses principaux moyens, c'est celui que

des tempêtes, se fait entendre, quelque affreux mouvement se prépare : il paraît dirigé contre les représentans : croit-on qu'il soit plus difficile aux assassins de nous atteindre si nous restons assemblés? On parle de réorganiser le conseil! Mais lorsque la Convention nationale est en péril, c'est ce conseil qui est spécialement chargé de la garantir. Quel moment choisit-on pour proposer ici indirectement la destitution des ministres? Ne craint-on pas d'atténuer leur autorité déjà trop faible en

---

tout-à-l'heure il vient d'indiquer devant nous, aux quatre-vingt-deux, dont la liste tout arrangée, loin de subir l'épreuve de l'appel nominal, n'a pas même été soumise au scrutin.

Allez, dit-il, parcourez la république, criez à tous ceux qui possèdent : Misérables, prodiguez vos richesses; mais il se gardera bien d'ajouter ce qu'ailleurs ses alliés crient sans cesse : Et vous tous qui ne possédez pas, seuls vous êtes exclusivement le peuple; le peuple peut tout dire, tout faire, tout prendre, le peuple est souverain. Il se gardera bien de l'ajouter devant nous, l'habile tribun; mais en revanche, il répétera : Faisons marcher la France. Et poussé par le temps, par l'heure terrible et décisive qui doit incessamment sonner, bientôt, dans la même séance, il osera nous annoncer que si la France ne marche pas, c'est, à proprement parler, qu'elle n'a pas de ministère; que le ministère doit être sur-le-champ réorganisé; que même, en ces momens de crise, il nous faudra sans doute quelque puissant régulateur! O Danton!

Il va se rasseoir, cet homme, le plus redoutable peut-être à la liberté de la république. Aussitôt ses amis demandent le tribunal. Alors nous entendîmes, et de la vie nous n'oublierons l'inexprimable contraste de son langage mielleux et de son projet de carnage; nous entendîmes Lindet solliciter, avec bénignité, l'établissement d'une sainte inquisition politique. Neuf bons dominicains, bien choisis, pris à Paris dans le club (les candidats qu'ils présentaient pour jurés étaient des défenseurs de la république), auraient été les seuls agens de cette chambre ardente; ils se seraient partagés en deux sections pour expédier plus à leur aise et davantage; on les aurait chargés de poursuivre seulement tous les écrits, tous les discours, toutes les opinions, toutes les négligences; ils auraient acquis la conviction par tous les moyens possibles, ce qui pouvait signifier, même par la question extraordinaire; la peine la plus douce, ce n'était que la mort; nul accusé n'aurait eu de jurés.

ces instans de crise? Ne craint-on pas d'être tôt ou tard accusé d'avoir essayé de paralyser, à l'heure décisive, nos derniers moyens de salut aux mains de nos plus sûrs défenseurs? Le tribunal, les ministres, la dictature, les régulateurs, il faut tout sur-le-champ, sans désemparer. Mais le jour est déjà sur son déclin; et quelque faible opposition que des républicains, auxquels on ne permet plus de se faire entendre, puissent apporter à des motions préparées, encore est-il probable que

---

L'Assemblée se souleva : on l'appela contre-révolutionnaire, et les tribunes applaudirent. Le président tardait à mettre aux voix la priorité pour ce projet; Duroi l'insulta; Vergniaud demanda que cette priorité fût du moins discutée, quelques-uns le couvrirent de huées; Lépaux réclama l'appel nominal; on l'appela conspirateur; Buzot soutint que l'Assemblée ne pouvait délibérer ce projet; Amar le prêtre lui répondit : Cette mesure est la seule qui puisse sauver le peuple, autrement il faut qu'il s'insurge et que ses ennemis tombent. Cambon trouvait ce projet par trop révolutionnaire; Duhem lui cria : Quelque mauvais que puisse être ce tribunal, il sera encore trop bon pour des scélérats. Barrère réclamait les jurés : Vous ne voulez pas, disait-il, imiter les plus affreux despotes dans leurs vengeances; vous ne voulez pas de commission du conseil.... Nous le voulons, disait Billand. Enfin, sur une dernière réclamation de Fonfrède, on décréta, malgré les démonstrations de Philippeaux, qu'il y aurait des jurés; et malgré les questions du prêtre C...., qu'ils seraient pris dans tous les départemens. Il était six heures : Delmas parut s'étonner qu'on parlât d'ajourner le reste des articles. Si vous renvoyez à demain, s'écria-t-il, pensez-vous que les commissaires, dont vous avez ordonné le départ, quittent leur poste? Et plusieurs d'entre eux, sans attendre le vœu de l'Assemblée, protestèrent qu'ils ne partiraient pas, apparemment parce que déjà leur volonté faisait la loi. On se séparait cependant : prompt comme l'éclair, bruyant comme la foudre, Danton revient à la tribune; il ne veut pas que nous désemparions; il nous donne cette séance nocturne, dans le cours de laquelle on devait nous assassiner. O Danton! si ce ne fut qu'un hasard, il était assez fâcheux pour que tu eusses dû témoigner quelque regret d'avoir été, par l'étrange concours de tant de circonstances, si malheureusement compromis. (*Voyez*, sur tous ces faits, le *Républicain français*, journal in-folio; voyez séance par séance; rapprochez du *Journal* des Débats des Jacobins et suivez la conspiration.)

nous aurons à délibérer pendant la nuit. Danton, c'est ordinairement dans l'ombre que les brigands portent leurs coups; c'est pendant le sommeil de Paris, qu'ils doivent essayer de le perdre? Ce n'est qu'au milieu des épaisses ténèbres que les ennemis de la Convention peuvent la frapper. Si l'horrible contre-révolution est possible, elle ne l'est que pendant la nuit... Surtout pendant celle-ci qu'on a vue précédée de tant de funestes présages!... Le moyen cependant que la Convention soupçonne encore de si grands attentats! Elle se décide. Nous nous séparons pour une heure; dans une heure il faudra tous revenir au piége mortel que d'atroces conspirateurs ont trop habilement préparé!

Plus de débats, plus de querelles, disait-on le matin. Je le crois. Ils ne devaient plus être longs, nos débats...; elles allaient être à jamais terminées nos querelles. Encore une soirée, et quiconque refusait de courber un front soumis devant les superbes usurpateurs, s'il échappait à leurs *insurgens*, ne pouvait échapper à leurs juges! Encore une soirée, et quiconque ne voulait pas voir son pays dans l'esclavage, n'avait plus qu'à mourir.

Le moment fatal approchait; il était neuf heures; les conjurés n'étaient pas prêts encore; ils allaient bientôt l'être. De la terrasse des Feuillans, les groupes se portaient au comité d'insurrection. Une force armée considérable y était entrée. Les hommes du 10 août se levaient, disait-elle; ils venaient prêter le serment d'exterminer les tyrans de l'intérieur. On les engageait à se rendre aux Cordeliers, où ils étaient attendus. Des Cordeliers, ils marcheraient à la Convention. Admis à défiler devant elle, ils demanderaient que sur-le-champ justice fût faite de tous les traîtres. Les appelans (c'est ainsi qu'ils désignent les députés proscrits), les appelans devaient être aussitôt mis en état d'arrestation. D'autres voulaient qu'à l'instant même la justice du peuple commençât. Vengeance! criait l'un d'entre eux. L'inviolabilité ne serait-elle que la sauvegarde du crime? Je mets l'inviolabilité sous mes pieds; il faut

frapper !..... Les tribunes applaudissaient par des cris de vengeance; on a vu des furies tirer leurs couteaux..... Et le ministre de la justice ne sait pas où trouver le comité d'insurrection !

Il faut frapper, continuait l'orateur, la mort est la dernière raison des hommes libres. Vengeance! vengeance!

Ici recommença, plus terrible, l'explosion de la fureur. Quelques hommes inaccoutumés encore à tant de crimes voulurent en vain se faire entendre. Le tumulte fut long, horrible, épouvantable. Pour s'enhardir sur la route des plus exécrables forfaits, les chefs eux-mêmes sentaient le besoin des ténèbres. Une partie des lumières fut éteinte. Aux atroces délibérations succédèrent les résolutions atroces. La force armée, les tribunes, le plus grand nombre des membres du rassemblement se précipitèrent hors la salle; ils coururent aux Cordeliers, chercher leurs plus féroces auxiliaires. Et le ministre de la justice ne sait où trouver un comité d'insurrection!

La société, réduite à un très-petit nombre d'individus, se déclara permanente.

Cependant, représentans du peuple, aucuns de vos collègues ne connaissait-il vos dangers? Aucun membre de cette Assemblée n'est-il membre de l'attroupement ennemi? Aucun député ne savait-il rien de l'affreux mouvement qui allait dissoudre la Convention? N'en saviez-vous rien de l'existence d'un comité d'insurrection et de ses projets?

Vous, Thirion, qui, dans la séance (1) extraordinaire du samedi 9, aviez remercié le souverain des tribunes de sa contenance dans les tribunes de la Convention : il est vrai que le souverain nous avait montré ses pistolets;

Vous, Lejeune qui, dans la séance du 8, proscriviez Brissot, Gorsas, Guadet, Gensonné, tout ce que vous appelez leurs partisans; vous qui demandiez un tribunal d'Etat; vous qui proposiez qu'on destituât le président de la Convention;

(1) *Voyez* le Journal des Débats des Jacobins, et songez que ce journal, où leurs atrocités sont adoucies, est avoué par eux.

que le comité de sûreté générale s'investît d'un grand pouvoir, et que celui de défense fût purgé des conspirateurs que vous y aviez reconnus;

Vous, Garnier, qui, le même soir leur disiez que le moment était venu de sauver la patrie; que cette gloire leur était réservée; qu'il fallait exterminer les traîtres; vous qui dénonciez Beurnonville qu'on essaya d'assassiner le lendemain; vous, qui soutenziez que tous les généraux et officiers-généraux étaient des conspirateurs, et que les vrais patriotes ne formaient pas le tiers de la Convention; vous, qui vous permettiez ces paroles trop remarquables: Profitons de nos revers, nantissons-nous de l'autorité que ces brigands ont usurpée, en s'emparant des trésors et des places du gouvernement;

Vous, prêtre Mon...., qui, dans une séance fameuse au reste par vos déportemens, avez juré, sur un sabre nu, que vous étiez en insurrection;

Vous, Collot, qui, dans leur séance du 5, quelques jours avant les jours de l'assassinat, mettiez, par les plus absurdes calomnies, par les plus viles grimaces, un irréprochable ministre sous les poignards de vos bourreaux;

Vous, Robespierre, qui, dès le mois d'octobre, annonciez que la Convention, telle qu'elle était composée, anéantirait la liberté française, mais qu'un moment viendrait où le peuple devrait se lever pour châtier les traîtres; vous qui, dans leur séance du 6 mars, disiez que les blasphèmes de ceux qui, selon vous, ont voulu sauver le tyran, recommençaient à la tribune; que la trame n'avait point été interrompue; que cette faction voulait livrer la république aux despotes; vous qui, dans les derniers jours de février, aviez dit que le peuple ne devait pas se lever pour du sucre, mais pour exterminer ceux des membres de cette assemblée que vous appeliez des intrigans.

Vous, que je ne nommerai pas, parce qu'il est tel coupable qu'il suffit de ne vouloir pas nommer, pour qu'aussitôt la France entière le nomme; vous qui, le 2 septembre, proposiez un triumvirat; qui ne vouliez pas dès-lors que la Convention se

formât; qui, le 21 septembre, lorsqu'elle était formée, appeliez déjà la révolte sur elle; qui, depuis, n'avez pas un instant cessé de provoquer son esclavage ou sa dissolution.

Ne saviez-vous rien de cet affreux complot, vous, presque tout à la fois membre du foyer d'émeutes et de notre comité de sûreté générale (1)? N'appartenez-vous donc à cette fameuse société que pour manquer à toutes ses séances? Ou bien de quoi sert-il que vous formiez le comité de sûreté de la Convention, si depuis trois mois vous ne pouvez apercevoir une conspiration dont le vaste plan se travaille chaque jour, et même au sein du périodique attroupement que vous grossissez?

N'en saviez-vous rien, ou plutôt étiez-vous donc bien assuré du contraire, vous Duhem, qui lorsque la municipalité nous fit dire qu'un mouvement nous menaçait, vous écriâtes que tout cela n'était qu'imposture; qu'il n'y avait que des aristocrates dans ce conseil-général.

N'en savaient-ils rien, quelques-uns de ces commissaires choisis pour aller, dès le lendemain, répandre dans nos départemens les plus désastreuses nouvelles; et qui, dans le cours de cette nuit, n'appelaient jamais trois ou quatre cents de leurs collègues, que des contre-révolutionnaires; et qui de temps en temps, comme si nous n'étions pas très-bien instruits que, dans le langage du club, sauver la patrie, ne signifiait autre chose que commencer les proscriptions, de temps en temps s'écriaient, avec une espèce de rage, qu'ils ne partiraient pas sans avoir sauvé la patrie?

Ignoriez-vous que les assassins étaient en marche, vous Bentabole, qui faisiez à leur tribune le plus étrange des rapports, lorsque leurs motions de sang vous interrompirent?

Espériez-vous qu'il n'y aurait pas de massacre, vous, Dubois-Crancé, qui aviez fait aux massacreurs d'inutiles représentations; vous qui vîntes paisiblement nous présider ici, et ne daignâtes pas nous avertir de nos dangers?

(1) Je parle de celui qui existait alors.

Aviez-vous peur que beaucoup de vos victimes ne vous échappassent? Vouliez-vous seulement les proscrire encore, ou comptiez-vous les forcer à venir au piége mortel? Vous, Bourdon de l'Oise qui, de toute la force de vos poumons, faisiez cette remarque : Qu'elles étaient à peu près toutes désertes, les places de ce côté, qu'il faut bien que nous occupions, puisque vous avez usurpé celles où nous devrions nous asseoir; vous qui osiez crier : Ils passaient bien la nuit, quand ils espéraient sauver le tyran; ils ne la passeront pas aujourd'hui, qu'il est question de sauver le peuple. Vous qui, désignant encore aux poignards des satellites de Cromwel, les têtes apparemment plus particulièrement convoitées, demandiez hautement : Qu'est devenu Gensonné, Buzot, Guadet, Louvet, Barbaroux, que font-ils! Que fait Brissot? où est Pétion? Sans doute ils conspirent!

Oui, barbares, nous conspirions, mais pour les gens de bien contre les brigands; mais pour les républicains contre les Orléanistes; mais pour les représentans du peuple contre les assassins; oui, nous allions presque seuls, à travers d'épaisses ténèbres, dans le silence de cette nuit; triste silence, silence affreux, que vous n'interrompiez que par vos cris de fureur. Nous allions, tremblans pour nos amis, pour la patrie, pour la liberté, pour les objets les plus chers à nos cœurs; nous allions de porte en porte, avertissant les proscrits; nous les tirions de leur domicile, nous les empêchions d'entrer dans la séance, nous les empêchions d'entrer au tombeau. Kervelegan, prévenu par nous, courait avertir ces fidèles Brestois; ces Brestois que, huit jours auparavant, Thuriot avait voulu chasser de Paris par un décret; ces Brestois qui, la main sur leurs armes, n'attendaient qu'un coup de tocsin pour voler au secours de la Convention. Oui, nous conspirions, oui, toujours ennemis des tyrans, cette nuit-là, comme au 14 juillet 89, contre l'aristocratie en masse; comme au 10 août, contre Capet et ses satellites; comme au 2 septembre contre les triumvirs et leurs bourreaux, nous conspirions. Oui, la nuit du 10 mars, nous avons contribué sans doute à sauver la liberté.

Mais vous que j'ai nommés, vous qui connaissiez leurs complots, pourquoi ne les dénonciez-vous pas, si vous n'étiez pas leurs complices? Ils étaient là, dans le club ennemi; vous y étiez. Ils en sortaient, vous en sortiez; ils partaient furieux, vous arriviez tranquilles. C'était ici qu'ils devaient revenir, brûlés d'une fièvre de sang, âpres d'un sacrilége, âpres de quatre ou cinq cents parricides. C'était ici; vous attendiez, vous gardiez le silence. O France! ô mon pays! qui vengera tes députés trahis, livrés par tes députés mêmes!

Et cette société qui se déclare permanente, immobile! quand les gladiateurs marchent, quand la patrie doit être frappée! Permanente! Eh! si des brigands menaçaient un simple citoyen, quels égoïstes assez cruels pouvant secourir l'innocence, ou lui donner du moins un avertissement salutaire, s'établiraient observateurs silencieux et neutres? Permanente?..... Mais on comprend, c'est-à-dire, prête à profiter des événemens. L'expédition a manqué? Vous étiez permanens pour qu'on ne pût vous accuser d'y avoir pris part. Eût-elle réussi l'expédition, vous l'appelleriez une insurrection sainte, elle était votre ouvrage! et vos émissaires allaient partout, s'efforçant de diviniser cette quatrième insurrection par vous sollicitée sans cesse, et de tous les vôtres si impatiemment attendue! Et vous réhabilitiez aussitôt, comme cent fois vous l'avez tenté, votre dictature, vos assassinats du dernier automne! Et tout ce qui peut se trouver encore, dans notre infortunée patrie, de lâches étrangers, ou de Français indignes; tout ce qu'il y a de plus croupi dans la fange de l'oisiveté, de la débauche et du brigandage; tout ce qui jadis ne savait exister que par d'infâmes manœuvres dans les plus honteux réceptacles des grandes villes, ou dans nos campagnes, par des massacres sur des grandes routes; tous ces hommes de boue et de sang, écume des nations, fléau le plus terrible au vrai peuple, qui sans eux serait partout mûr pour la liberté; tous ces animaux voraces, aussitôt unis pour la curée d'une riche proie, se précipitaient sur la foule commerçante, agricole, industrieuse. Malheur alors à quiconque eût possédé

quelque espèce de bien : pour dévorer son héritage, on buvait son sang ; et sur des monceaux de dépouilles, et sur des milliers de cadavres, on célébrait à l'envi, on célébrait ensemble les immortelles journées du 2 septembre, les immortelles journées du 10 mars, et les bienfaisans triumvirs qui nous les avaient données ; et le nouveau despote, le roi nouveau, que bientôt ils auraient offert aux acclamations de leur peuple..... Et cependant le ministre ne sait pas où trouver un comité d'insurrection !

Elle était permanente cette société, ils attendaient! Les assassins entraient aux Cordeliers : vous savez quel arrêté ceux-ci venaient de prendre ; il prouve qu'alors, comme en septembre, on voulait, au profit de quelques ambitieux, une ville usurpatrice de la souveraineté nationale.

Vous avez remarqué ces passages : Ils demandent, comme mesure suprême et seule efficace, que le département de Paris, partie intégrante du souverain, exerce en ce moment la souveraineté qui lui appartient ; qu'à cet effet, toutes les sections et cantons soient convoqués pour autoriser l'assemblée électorale du département de Paris à révoquer et rappeler les mandataires infidèles, etc.

Vous n'avez point oublié qu'il était déjà tard, et que, dans la plupart des sections, le crime seul veillait : à celle des Quatre-Nations, dix-huit individus se déclaraient l'assemblée générale.

Ils adhéraient à l'adresse des Cordeliers, et nommaient des commissaires pour communiquer avec les quarante-sept sections, et former un comité d'insurrection qui devenait indispensable. Ils ajoutaient : Le point central est aux Jacobins. A celle du Théâtre-Français, quelques hommes aussi autorisaient le comité de leur section à lancer des mandats d'arrêt contre tous ceux qui lui paraîtraient suspects. A celle des Lombards, autrefois et dans des jours de péril, fameuse par le plus courageux civisme, une poignée de conjurés arrêtaient que tous les députés qui avaient voté l'appel au peuple, seraient à l'instant traduits devant le peuple, et jugés. Enfin dans d'autres, non

moins désertes, quelques centaines de scélérats se constituaient en insurrection armée.

Peut-être il est permis d'avancer qu'en rassemblant toutes leurs forces, les conjurés ne se seraient pas trouvés plus de trois mille ; ils s'étaient séparés en deux bandes qui devaient se recruter sur la route ; l'une marchait sur le conseil exécutif, l'autre sur vous.

Vous, représentans, si vous n'étiez pas sans quelque défiance, vous étiez à peu près sans gardes : séparés entre eux, séparés de vous par un long espace, les braves de Saint-Antoine et les braves du Finistère pouvaient arriver trop tard. Au centre de Paris, tout dormait, comment donc le génie tutélaire de la France, empêcha-t-il qu'elle fût frappée. On dit, mais je ne le voudrais pas garantir, que tout-à-coup leur audace abandonna les principaux chefs ; qu'ils ne crurent pas leurs mesures assez fortement concertées ; que l'absence d'un trop grand nombre de victimes les affligeait ; qu'ils espéraient, en différant leurs coups, les porter plus sûrs ; que même la crainte entra dans leurs ames, les assassins sont toujours lâches ; qu'ils commencèrent à s'inquiéter vivement quand ils apprirent qu'on pourrait, quoique d'un peu loin, vous amener quelques défenseurs (1). On dit, surtout, que pour le triage des proscrits, la distribution des dépouilles et le partage des pouvoirs, ils furent, comme tous les méchans entre eux, saisis d'un esprit de discorde. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'un esprit de vertige frappa leurs satellites. Ceux-ci se tenaient tellement assurés du succès, qu'ils allèrent presque publiquement, comme de puissance à puissance, signifier à la municipalité, que tout-à-l'heure on sonnerait le tocsin, que le canon d'alarme serait tiré, que leurs gens se portaient aux barrières pour les fermer. Sur-le-champ, le conseil général vous fit sa dénonciation, et, mal-

(1) Beurnonville, dont la maison était investie, escalada les murs de son jardin, monta à cheval, et s'alla mettre à la tête des bataillons du Finistère et de Nantes, sur lesquels le repas du club électoral et l'acte énonciatif des crimes de Roland n'avaient fait aucune impression.

gré les étranges oppositions de plusieurs de vos membres, vous mandâtes à votre barre le maire et le commandant. Une lettre du maire vous dénonça le complot, et le commandant vous apprit du moins que, dans la journée, deux ou trois séditieux avaient parcouru les groupes, pour demander que d'Orléans fût roi, et son fils généralissime. Philippe, je le crois! je le crois, que le moins dangereux n'est pas celui qui ne se montre guères; que quiconque se serait élevé par l'anarchie, pourrait être précipité par le despotisme; que tel autre aurait compté ne travailler que pour lui, qui n'aurait travaillé que pour toi. Mais toi-même prends garde, il ne serait pas impossible que, bientôt après, tu ne te trouvasses que le plus fragile des mannequins dans les mains d'un ambitieux, plus entreprenant, plus fort que vous tous.

Le complot étant découvert, devenait inexécutable, du moins pour cette nuit. Son exécution n'était-elle pas remise à l'une des nuits suivantes? Une hardie proposition, jetée au milieu de vous, dans votre séance du lendemain, semblerait assez l'indiquer. Cette réorganisation du ministère, déjà tant de fois annoncée, on vous la demandait enfin. Danton croyait pouvoir découvrir une plus grande partie de son plan. Pour que la France pût marcher, il n'était question, suivant lui, que de prendre des ministres au sein même de la Convention. Nous ne pensons pas qu'on doive oublier ce qui lui fut si éloquemment répondu par Lépaux (1). Ses paroles avaient dérangé bien des intrigues. Robespierre essaya pourtant de balbutier quelques mots : Bancal l'écrasa de l'autorité de Jean-Jacques. L'Assemblée presque tout entière ouvrit les yeux :

(1) « On vous propose de choisir les ministres dans votre sein; mais » si par malheur, égarés dans votre choix, vous jetiez les yeux sur un » homme doué d'une ambition profonde, d'une grande audace, je le » demande, qui empêcherait que demain un mouvement populaire ne » désorganisât la Convention nationale? Et ces mêmes hommes, re- » vêtus des fonctions législatives, du pouvoir exécutif, ayant à leurs » ordres un tribunal sans appel, qui peut juger les crimes dans toute

les plus confians virent l'abîme et s'en indignèrent; les plus timides retrouvèrent du courage : ensemble, ils se levèrent, émus d'une colère que nous avons appelée sainte. Alors, quelque découragement saisit le cœur des conjurés. Quoique leurs tribunes fussent, comme la surveille, chargées de gladiateurs, les plus hardis s'étonnèrent. Danton lui-même sentit s'affaiblir son audace. Il protesta que ce n'était pas une motion qu'il avait faite; mais seulement une opinion qu'il avait émise; et Thuriot le cautionna.

Ce revers, le premier de quelque importance que les conspirateurs eussent essuyé dans la Convention, suspendit un instant leur marche. D'ailleurs, il fallait qu'ils sussent ce que pouvait faire Dumouriez. Dumouriez venait de quitter la Hollande et de rentrer dans la Belgique. A la nouvelle de son arrivée, les soldats de la patrie semblaient reprendre quelque espérance; aussi, le mannequin pétitionnaire qui, dans la séance du 12, vint vous demander un décret d'accusation contre Dumouriez, devait-il être fortement repoussé. Aussi Lacroix se hâta-t-il de prendre, dans les termes les plus vigoureux, la défense de Dumouriez; et, pour le dire en passant, c'était sur la motion de Lacroix, et d'après de très-frivoles prétextes que nous avions eu, dès le 8 mars, des séances du soir. Aussi, dans cette séance du 12, après Lacroix, vous entendîtes le père de l'anarchie, comme le jour où il dénonçait

---

» l'étendue de la république, ces hommes ne deviendraient-ils pas tout » puissans? la liberté ne serait-elle pas perdue? Citoyens, tant qu'il me » restera une goutte de sang dans les veines, je m'élèverai contre ces » brigands couronnés qui, richement logés, superbement vêtus, plon- » gés dans la mollesse et les plaisirs des sybarites, parlent sans cesse » de la misère des peuples, déplorent les maux qu'il endure, et qui, fas- » tueux et déprédateurs, s'intitulent sans cesse avec hypocrisie du nom » de *sans-culottes*. Je déclare que je périrai plutôt que de laisser tom- » ber la république sous le joug odieux d'un dictateur insolent, d'une » cité orgueilleuse ou d'une oligarchie sanguinaire. Je demande la » question préalable. »

Ainsi parla Lépaux.

cette pétition sur les subsistances que quelques heures auparavant il vous avait sommés d'entendre; comme le 28 février, où il nous attribuait les pillages qu'il avait ordonnés lui-même, toujours pressé de rattacher son masque, dès qu'il le sent prêt à quitter sa hideuse figure; vous l'entendîtes, parlant à la fois sur la demande de l'orateur de la section Poissonnière, et sur la conspiration qu'Isnard venait de vous dénoncer; vous l'entendîtes vous faire cette étrange déclaration qu'il défendrait Dumouriez, et qu'à l'instant du massacre, il nous aurait défendus. Marat défendre Dumouriez! la chose me paraît aujourd'hui très-probable; mais toujours nous nous demanderons lequel nous devons croire, ou de ces écrits dans lesquels il l'a si souvent dénoncé, ou de ces paroles dont il prétendait le protéger à la tribune. Marat défendre les représentans du peuple! mais qui donc écrit ces feuilles sanglantes où, depuis six mois, il demande leurs têtes? Marat nous couvrir de son corps! Dieux de notre pays, qu'avons-nous donc fait pour nous attirer tant d'opprobre? ou plutôt, vous, législateurs, comment avez-vous mérité qu'il vînt et revînt devant vous essayer ces insolentes grimaces, ces travestissemens perfides? Nous couvrir de son corps! Discoureur fallacieux ou libelliste imposteur, ne nous diras-tu jamais si c'est au peuple dont tu te prétends l'ami que tu oses mentir? ou si c'est de l'Assemblée, de ses représentans qu'à sa tribune même tu ne crains pas de te jouer? Nous couvrir de son corps! comme si l'on pouvait penser qu'il le voulût, quand ses assassins seraient les plus forts! et comme si nous ne devions pas mille fois préférer à la honte de lui devoir un instant d'existence, le tourment de tomber sous ses coups. Nous couvrir de son corps! eh! quelle est donc la situation d'une Assemblée où c'est Marat qui tient ce langage? Marat qui ment sans doute, lorsqu'il dit qu'il le veut, mais qui ne ment pas quand il annonce qu'il en a le pouvoir. O Convention nationale! ô ma patrie!

Cependant quelques efforts qu'il fît avec les siens pour obscurcir la vérité, la vérité commençait à luire. Vergniaud vou-

lut encore la dégager de quelques nuages; il vous dénonça le comité d'insurrection qui n'était peut-être ignoré que de vous; il vous dénonça ce Desfieux dont le moindre crime serait de se trouver membre d'un secret conciliabule de révolte, puisque tous les deux jours il provoque publiquement le parricide au sein de la sanguinaire société qu'il étonne souvent de son audace et de sa scélératesse. Il vous dénonça ce Lazowski qu'on fit paraître à votre barre d'où il ne sortit, après vous avoir trompés de ses réponses évasives, que pour aller à la tribune du club ennemi (1) déclarer hautement qu'en effet il était un conspirateur, qu'il s'en faisait gloire, et qu'il ne cesserait de poursuivre les contre-révolutionnaires de la Convention. Vergniaud vous dénonça ces deux scélérats subalternes, mais il oublia de vous dénoncer ce Varlet, qui, depuis six mois, ne promène ses tréteaux sur les places publiques que pour parler *des crimes de cette Convention qui ne fait rien pour le peuple, et des vertus de Robespierre et de Marat, qui feraient tout pour lui;* ce Varlet, rédacteur de cette infâme adresse des cordeliers; ce Varlet que le club électoral ne croit pas devoir chasser de son sein. Il oublia cet Hébert, indigne magistrat du peuple; cet Hébert qui, dans le club, à la séance du 8 mars, assurait que tous les ministres, tous les généraux, tous les députés étaient des intrigans, et finissait par déclarer qu'il était temps que les intrigans rentrassent dans le néant, qu'il fallait les exterminer. Il oublia ces prétendus défenseurs de la république, qui dans la séance du 4 firent approuver au club une adresse pour les départemens dans laquelle on trouvait ces mots: « Aucun des bri-
» gands couronnés n'oserait nous attaquer, s'il n'était pas as-
» suré d'un parti dans la Convention; la Convention s'est em-
» parée de tous les pouvoirs.....La tête des députés infidèles
» doit tomber sous le glaive de la loi; les gens de bien sont
» seuls inviolables; la constitution qu'on veut nous donner

(1) Dans sa séance du vendredi 15.

» est un enfant qu'il faut étouffer dans son berceau; l'insurrec-
» tion est le plus saint des devoirs; que les mêmes coups exter-
» minent les ennemis du dehors et les ennemis du dedans;
» chargez-vous des premiers, nous nous chargeons des autres.
» Aux armes! aux armes! » Il oublia de vous faire remarquer que, dans la nuit du 10 au 11, à l'autre extrémité de la république, à Bordeaux, des anarchistes avaient aussi tenté la contre-révolution; qu'à la tribune de la société populaire de Chambéry, un orateur disait le soir du 10: Au moment où je vous parle, la guillotine et la faulx de l'égalité se promènent autour de la Convention nationale; qu'en même temps enfin une multitude de royalistes armés désolait, dans la ci-devant Bretagne, quatorze ou quinze districts, et vous ne saviez pas alors que d'Orléans venait de la Vendée; surtout il oublia, ou plutôt nous lui reprochons d'avoir cru téméraire de rechercher, de poursuivre, d'attaquer nominativement ici les premiers chefs, les chefs les plus coupables de cette immense conspiration qui, du centre aux extrémités, à la même heure, presque partout à la fois, devaient dévaster les propriétés, anéantir les personnes, assassiner la république.

Trop faiblement signalés pour qu'on pût aussitôt les punir, mais assez démasqués pour qu'ils dussent rétrograder un instant, les conjurés ont-ils abandonné leurs complots? Nous vous le demandons à vous qui avez vu cette partie de la Montagne applaudir avec transport ces pétitionnaires dont l'audace inconcevable, mais pourtant impunie, fut, à votre séance du 18 mars, portée jusqu'à cet excès d'outrager en face, et de proscrire indirectement, même en cette enceinte, le plus grand nombre de vos membres; pétitionnaires qui se sont dits alors de la section de la Halle-aux-Blés, comme elle se disait aussi lui appartenir cette force armée qui, dans la soirée du 10, vint offrir au club le premier noyau de sa bande contre-révolutionnaire. Nous vous le demandons à vous, qui avez vu cette partie de la Montagne prodiguer ses insultes aux députés de la section du Mont-Blanc dont le crime était d'être venus

protester de leur respect pour la représentation nationale, et de leur intention de périr en la défendant. Nous vous le demandons à vous, qui avez vu cette partie de la Montagne pousser des cris de joie à la lecture de cette adresse où, dans Marseille à l'époque du 10, on se réglait sur des événemens essayés à Paris à la même époque; de cette adresse où l'on ordonnait aux représentans du peuple de quitter leur poste, et d'attendre le glaive de la justice populaire. Nous vous le demandons à vous, qui, dans le silence des autorités de cette ville, et dans les discours insignifians du ministre de la justice, et dans les rapports insignifians du comité de sûreté générale, avez assez démêlé qu'on désespérait de jamais découvrir des conjurés dont néanmoins tout le secret est de conspirer à peu près tous les soirs, aux mêmes lieux, à voix haute. Nous le demandons à tous ceux qui n'observent pas sans inquiétude que le club a déjà repris ses provocations les plus sanguinaires (1); que dès le lendemain on y criait : La nuit, le peuple est un imbécille; mais c'est pendant le jour qu'il se comporte bien : il faut attendre. Nous le demandons à ceux qui pourraient déposer que, le dimanche 17 mars, plus de six cents hommes armés délibéraient encore s'ils commenceraient ce qu'ils appellent l'insurrection; et que le vendredi 23, Marat y demandait qu'on députât dans les sections pour les porter à adhérer à l'arrêté de Marseille, et de se lever. Nous vous le demandons à vous, qui avez entendu le premier avril, de la place d'où je vous parle le plus audacieux des conjurés calomnier et, dans les termes les plus violens, proscrire encore quatre ou cinq cents de vos membres, et ceux-là positivement qu'on avait voulu massacrer dans la nuit du 10. Nous vous le demandons à vous !..... Mais toute la France ne sait-elle pas qu'ils ont appelé une armée contre la Convention nationale, et que cette armée est en marche?

Le cours de leurs attentats n'est donc que suspendu. Il

(1) Voyez le journal des Jacobins.

n'est donc plus question que de savoir si vous devez patiemment attendre qu'ils essayent de faire, d'une moitié de la Convention sur les cadavres de l'autre moitié, ce qu'Isnard qualifiait une machine à décrets; de Paris une Rome nouvelle; de nos départemens des provinces conquises; de leurs principaux complices des proconsuls; de leurs assassins des licteurs; et qu'afin de perfectionner, autant que possible, un despotisme et des brigandages tels que l'histoire n'en offre pas d'aussi détestables, ils instituent au sein même du sénat un ministère pris entre eux; au-dessus de ces ministres et des lois, trois tyrans nommés régulateurs, et sous leurs mains cruellement avides, un tribunal de sang, spécialement chargé de proscrire, au profit de tel affranchi qui jamais n'aurait eu que des vices, tel bon citoyen devenu criminel, dès qu'on lui aurait connu quelque propriété.

Nous savons qu'avec vous ils se sont levés pour promettre la mort à quiconque proposerait le partage des biens; mais nous savons aussi qu'ils se disent au-dessus de vos lois, qu'ils conspirent. Ce nouveau décret tutélaire des propriétés, le respecteront-ils plus qu'ils n'ont respecté les autres? La peine de mort par eux-mêmes (1) habilement proposée contre tout dictateur, les a-t-elle empêchés d'essayer l'organisation de la plus exécrable des dictatures?

Nous savons que des hommes, dont nous honorons les intentions, dont l'erreur même est respectable, ont dit : Au nom de la patrie, réunissez-vous. Eh comment? Assurément il faut immoler ses passions, mais peut-on sacrifier ses devoirs? Sans doute on ne doit pas s'attacher qu'aux hommes; mais est-il permis d'abandonner les principes? Nos commettans nous ont-ils envoyés pour autoriser le brigandage, ou pour l'arrêter? pour disséminer l'anarchie, ou pour la réprimer? pour ordonner les massacres, ou pour les punir? Pour temporiser avec ceux qui ne veulent pas de constitution, ou pour

(1) Par Danton.

en établir une? Pour reculer devant les factions, ou pour les abattre? Enfin pour encourager, par de continuelles faiblesses, toutes les espèces de désordres, ou par notre courage, à travers mille écueils, fonder l'empire des lois? Tel fut, tel sera toujours l'objet de nos violens débats. Les misérables querelles de l'intérêt particulier, certes il les faut oublier, mais la grande querelle de l'intérêt public, jusqu'à la mort il la faut soutenir! Anathème, anathème, sans doute, à qui ne céderait qu'au ressentiment des injures privées; mais cette haine vigoureuse que les gens de bien doivent aux méchans, elle est où nous sommes, et dans le poste que nous occupons plus que jamais indispensable, plus que jamais respectable et sainte.

Et, d'ailleurs, où le trouverez-vous ce lien assez fort pour retenir ensemble unis des législateurs et des anarchistes; des citoyens et des conspirateurs, des assassins et leurs victimes? Soutenus par la calomnie, ils nous harcelaient sans relâche; armés de la vérité terrible, nous devons sans relâche les poursuivre; et toujours entre eux et nous il existera cette différence, qu'ils ne nous accuseront jamais que par leurs discours, et que ce sera par leurs actions que nous les accuserons sans cesse. Ils nous appellent une faction, et sans pudeur ils en font une. Comme tous les gens sans parti, nous ne savons révéler des crimes que ceux qui sont commis; comme les factions de tous les temps, ils nous prêtent d'avance les forfaits qu'ils vont essayer; nous avons égaré l'opinion, disent-ils; on voit qu'ils s'efforcent de la pervertir. Ils nous reprochent d'ambitionner quelque pouvoir; nous prouvons qu'ils ont tenté de les envahir tous; ils parlent vaguement des emplois que nous nous serions partagés; nous citons les places qu'ils ont distribuées à leurs amis, les ministres qu'ils comptaient prendre entre eux; tous les généraux qu'ils voulaient remplacer, et les régulateurs dont ils ne craignaient pas de vous menacer. Ils crient que nous sommes vendus aux puissances, et qu'ils ont les mains pures; nos médiocres fortunes ne se

sont point augmentées, et nous leur connaissons des richesses nouvelles : ils nous réputent les ennemis de la nation; ils se prétendent les défenseurs de ses droits, et chaque fois que nous parlons de l'appeler à l'exercice de sa souveraineté, vous les voyez pâlir. Ils protestent déjà qu'à cet égard rien ne presse, et que la guerre, dût-elle durer dix ans, il ne nous faut un point de ralliement qu'à la paix. Ils feignent de penser que nous avons voulu sauver le tyran : leur dernière conspiration démontre qu'ils n'ont jamais travaillé qu'à sauver la tyrannie. Ils assurent qu'ils sont les patriotes; dans les journées des 9, 10 et 11 mars, nous sauvions la patrie qu'ils voulaient frapper. Si quelque attentat est commis sur un représentant du peuple, ils se hasardent indirectement à nous l'imputer; nous les accusons nous, nous les accusons hautement d'avoir proscrit, d'avoir voulu faire assassiner la moitié de la Convention, écarter un autre parti par le glaive encore ou par la terreur, et dominer ses malheureux restes. Nous les accusons d'avoir voulu, comme en septembre, s'emparer de tous les pouvoirs, de toutes les armées, de tous les trésors de la république. Nous les accusons d'avoir voulu se gorger de dépouilles, boire le sang du peuple, par la masse de Paris; et pour son intérêt apparent opprimer Paris même, écraser les départemens, et pour prix de quatre années de révolution, remettre aux fers le souverain. Nous les accusons d'avoir voulu depuis sept mois, et de vouloir encore désorganiser, piller, proscrire, massacrer et, sous un roi mannequin, régner.

Et nous composerions avec eux, nous! Jamais, jamais! nulle trève possible entre de fiers républicains dévoués à la liberté, et de perfides royalistes, résolus à la tyrannie! Entre la vertu et le crime, guerre implacable, guerre éternelle! On ne vit point, il était impossible qu'on vît aux derniers beaux jours du sénat de Rome, Caton négocier avec Catilina, ni Brutus embrasser César. Je demande qu'il soit enjoint au nouveau ministre de la justice de poursuivre tous ceux qui par leurs discours, dans quelque club que ce soit, ont provo-

que la révolte du 10 mars, notamment : Hébert, Varlet, Desfieux, Lazowski.

Le président et les secrétaires du club des jacobins dans la soirée du 10 mars;

Le président et les secrétaires du club des cordeliers dans la même soirée ;

Les signataires de l'adresse des prétendus défenseurs de la république une et indivisible ;

Je demande que vous chargiez de l'instruction de cette conspiration un autre tribunal que le tribunal révolutionnaire, parce que quelques-uns des jurés sont des orléanistes, mortels ennemis de la Convention.

Mais, citoyens, elle est longue la chaîne des conjurés : Catilina n'est pas seulement dans Rome, il est avec ses complices, dans le sénat. Cependant plusieurs des principaux chefs ont eu l'art de ne se montrer qu'à demi dans leur club de révolte, et leur inviolabilité couvre les motions liberticides qu'ils ont osé faire ici. Ce n'est donc qu'au tribunal de l'opinion que nous les devons livrer, et celui-là vous en fera justice. Quelques-uns d'entre eux pourtant se sont ailleurs audacieusement produits sur la brèche, nous les pourrions accuser devant vous; mais le moyen que vous les punissiez? ils sont depuis long-temps au-dessus de vos lois.

Représentans, les dangers de la patrie peuvent être grands, ses maux sont extrêmes; si le remède n'est pas dans vos mains, c'est de la main puissante de la nation qu'il faut l'attendre. Comme à vous, dans ces mouvemens critiques, nous leur devions la vérité; nous osons vous la dire : les accusateurs et les accusés ne sont pas seulement devant vous, ils sont devant elle. Vous ne pouvez peut-être pas prononcer entre eux; osez dire au moins qu'elle prononce.

Je demande la convocation des assemblées primaires.

Note (G), *page* 320.

Détail de la mort de Louvet; l'empoisonnement de son épouse; ses dernières paroles.

C'est le 7 fructidor, (jeudi 24 août) à 11 heures du soir, que l'inflexible mort a tranché, par sa faulx, les jours de J.-B. Louvet, nommé représentant du peuple à la Convention nationale.

Les fatigues et les malheurs qu'essuya cet homme intéressant sous beaucoup de rapports l'avaient tellement épuisé, qu'il traînait des jours languissans depuis dix-huit mois.

La postérité admirera son grand caractère; il fut une des premières victimes désignées dans les journées des 31 mai, et 2 juin 1793; à cette époque, il fut mis hors la loi, ayant échappé à la proscription. Son crime était d'avoir eu le courage de démasquer Maximilien Robespierre plus de deux ans avant le 9 thermidor, en présence de lui, au milieu de la Convention nationale : Robespierre parvint à se débarrasser de l'accusation portée contre lui par Louvet, et il ne resta à ce dernier que le moyen de lui montrer le poignard de Brutus.

On avait habitude de lui faire respirer des liqueurs fortes. La personne de confiance lui en présentait, lorsque, s'apercevant qu'il ne respirait plus, elle en fit l'observation à son épouse qui lui dit, avec une fermeté étonnante : Il est mort. Faites-moi le plaisir d'appeler le C. Lamarque.

Ce citoyen est un des quatre représentans que Dumouriez livra à la vengeance des rois : il est maintenant membre du conseil des cinq-cents, il demeure dans la maison qu'habitait Louvet.

Pendant qu'on est allé chercher Lamarque, la tendre et fidèle épouse n'écoutant que son désespoir, prit une dose d'opium extrêmement forte; elle l'apprêta de manière à ce qu'elle eût le temps de faire son testament, et de mettre ordre

à ses affaires avant de quitter cette vie où elle n'apercevait plus de bonheur.

Lamarque voyant ce qui se passait se jeta aux genoux de la citoyenne Louvet, la conjurant de renoncer à son projet, et de se laisser traiter pour revenir à la vie; elle objecta qu'elle ne pouvait plus vivre, puisque son époux n'existait plus.

Lamarque, en homme qui possède la connaissance du cœur humain, fit amener l'enfant de Louvet âgé de quatre à cinq ans; en le présentant à sa mère, il lui dit : Puisque vous ne voulez vivre ni pour vous ni pour nous, vivez au moins pour ce petit ami; qui voulez-vous que remplace pour lui une ame aussi aimante que forte? N'est-il pas assez malheureux de perdre un pareil père? Ne lui enlevez donc pas la plus douce des jouissances, l'amour maternel. N'empoisonnez pas ses premières années.

Elle appela la personne de confiance, et lui dit : Voilà pour vous, en lui remettant une somme d'argent; vous servirez de mère à notre enfant, il sera élevé chez mon parent, où vous serez très-bien; il sera bien partagé de la fortune, étant notre unique héritier.

Elle refusait obstinément de prendre du secours; mais elle ne put toujours s'empêcher d'écouter l'amitié. Le jeune et vertueux Lamarque lui fit tant d'objections, lui présenta tant de fois le fruit de ses amours, qu'elle consentit à recevoir les secours de l'art..... On espère aujourd'hui, samedi matin, la rappeler à la vie.

Louvet est mort en son domicile, revêtu de la qualité de consul à Palerme, qu'il lui a été impossible de remplir.

On fera l'ouverture de son cadavre.

FIN.

Digitized by Google

A Messieurs les Editeurs de la Collection des Mémoires relatifs à la Révolution Française.

Paris, 22 septembre 1823.

MESSIEURS,

LES *Mémoires de Louvet,* dont une nouvelle édition, maintenant sous presse, doit faire partie de la collection que vous publiez, renferment deux notes (1) où mon nom est associé à des épithètes qui pourraient m'affecter vivement, si elles étaient le moins du monde méritées; mais qui me donnent seulement lieu de déplorer la fureur aveugle de l'esprit de parti, toujours prompt à recueillir et à répandre les soupçons les plus injustes, les calomnies les plus odieuses.

L'imagination ardente et active de l'auteur de *Faublas*, qui avait pris un nouveau degré d'exaltation dans l'état de proscription où il avait long-temps vécu, l'exposait plus qu'un autre à se laisser dominer par les préventions les moins fondées et par des sentimens de haine et de vengeance contre des personnes même qu'il ne connaissait point, mais auxquelles on lui avait persuadé qu'il devait imputer ses propres malheurs et la mort de ses amis.

Je conçois, Messieurs, que, dans votre position, simples éditeurs de Mémoires déjà publiés, et dont les auteurs ne sont plus, vous croyez devoir imprimer, tels qu'ils ont paru, les ouvrages qui composent votre collection, lors même que vous avez l'intime conviction qu'une passion violente les a dictés. Mais un sentiment de justice et d'impartialité et un devoir rigoureux vous feront en même temps accueillir et publier les réponses destinées à faire évanouir des accusations mensongères que leurs auteurs eux-mêmes auraient désavouées et rétractées, s'ils avaient eu l'occasion d'en reconnaître l'évidente fausseté.

Les deux passages où Louvet a placé mon nom, ne contiennent aucun fait contre moi; mais ils supposent un fait atroce, dont j'aurais été coupable dans l'opinion de Louvet, et auquel cependant j'avais été aussi étranger qu'il l'était lui-même.

Ne pouvant réfuter des faits, puisqu'il n'en allègue aucun, ni répondre à ses injures, qui ne sauraient m'atteindre, puis-

(1) Pages 128 et 223 de la nouvelle édition des *Mémoires de Louvet.*

qu'elles s'adressent à un fantôme, produit de son imagination et auquel il donne mon nom, je dois faire connaître par quel égarement déplorable il a cru voir en moi (je reproduis ses expressions), l'*assassin* de la sœur de Guadet, et l'un des *infâmes* auteurs du supplice de ses amis.

Chose singulière, et qui prouve à quel point on s'était attaché et l'on avait réussi à l'induire en erreur sur ce sujet, le même Louvet consacre une note (1) à la justification de Tallien, « qui, dit-il, après la prise de Bordeaux, y a empêché bien du mal! » Et cependant, c'est Tallien, représentant du peuple en mission à Bordeaux, qui avait nommé le président et les membres de la commission militaire, seuls *assassins* des amis de Louvet, et qui avait fait exécuter le décret de mise hors la loi prononcé contre les girondins. Par quel étrange *mal-entendu* Louvet, réconcilié avec Tallien, et devenu son défenseur, vient-il déverser toute sa haine sur un jeune homme de dix-neuf ans qui lui était entièrement inconnu, et qui n'avait pris, ni pu prendre aucune part à ces assassinats de la commission militaire que Tallien seul avait créée?

Je suis obligé de reprendre les faits d'un peu plus haut pour les éclaircir.

J'avais à peine dix-neuf ans (étant né à Paris, le 10 mars 1775), à l'époque des événemens désastreux que retrace Louvet, et qui appartiennent à l'année 1794. Après avoir été quelque temps employé à l'armée des Pyrénées, d'abord en qualité d'aide-commissaire des guerres; puis, de commissaire des guerres, et enfin d'adjoint aux adjudans-généraux et d'agent supérieur provisoire du pouvoir exécutif pour le recrutement des armées, j'avais été envoyé en mission dans les ports de mer, sur la proposition du député Hérault de Séchelles, anciennement lié avec mon père chez madame la duchesse d'Anville. Cette mission, qui ne me donnait aucune espèce de pouvoir effectif, mais qui me chargeait seulement d'observer l'esprit public et l'état des choses dans les départemens, et de rendre compte de mes observations, m'avait conduit à l'armée de l'ouest et à Nantes, où j'avais été arrêté et sur le point de périr, comme royaliste et contre-révolutionnaire, parce que le proconsul Carrier avait intercepté une lettre écrite par moi, où j'exprimais mon indignation contre lui, en peignant les crimes par lesquels il déshonorait la cause de la liberté, et où je demandais avec énergie son rappel, pour délivrer la

(1) Page 177 de la nouvelle édition des *Mémoires de Louvet.*

ville de Nantes de sa tyrannie. Sans la mission dont j'étais chargé et qui me procurait des rapports directs avec plusieurs personnages influens dans le gouvernement d'alors, où se trouvaient employés plusieurs hommes qui ont depuis occupé des positions éminentes, et en particulier M. Clarke, depuis duc de Feltre, alors associé aux travaux de Carnot, j'aurais péri victime de la vengeance de Carrier. Ma position me sauva. Echappé du département où il exerçait ses pouvoirs illimités, je n'en persistai pas moins à demander et j'obtins enfin qu'il fût rappelé. Mais, en rentrant dans la Convention nationale, il jura de me perdre, et il ne tarda pas à trouver une occasion favorable.

Quelques mois après mon passage à Nantes, où j'avais couru un si grand danger, je dus aller à Bordeaux, où les représentans en mission, Tallien et Isabeau, avaient établi une commission militaire, présidée par un nommé Lacombe. Cette commission avait déjà fait périr sous leurs yeux et avec leur approbation, quelques députés du parti de la gironde, mis hors la loi, dont deux, je crois, nommés Biroteau et Grangeneuve. Elle faisait continuer des recherches actives sur tous les points où l'on présumait que d'autres de leurs collègues, proscrits comme eux, pouvaient s'être cachés. Par suite de ces recherches, on découvrit, pendant mon séjour à Bordeaux, plusieurs des malheureuses victimes que la fureur des factions dévouait à la mort. Je n'avais ni le pouvoir ni la volonté de concourir à des actes de cette nature. Autant j'étais attaché à la cause sacrée et aux véritables intérêts d'une sage liberté fondée par les lois, autant je déplorais et je détestais les excès et les fureurs qui tendaient à la déshonorer. Je manifestai plus d'une fois alors, avec une courageuse imprudence, mon opposition contre les mesures sanguinaires qui étaient à l'ordre du jour; j'osai même demander, dans deux lettres écrites à des membres du comité de salut public, le rapport d'un décret de proscription qui mettait hors la loi un grand nombre de *fédéralistes en masse*. J'avais cru devoir, pour ma sûreté, confier à un ami, M. Limoges, administrateur des poudres, et faire cacher avec soin des papiers qui pouvaient me compromettre, parce qu'ils exprimaient mes sentimens. J'étais en butte à la haine du président de la commission militaire nommée par les représentans du peuple; et, sans ma qualité de membre de la commission exécutive de l'instruction publique et de délégué du comité de salut public, j'aurais, sans aucun doute, augmenté le nombre des victimes immolées par Lacombe.

Le régime de la terreur était trop violent pour durer longtemps. Mais il ne pouvait guère être détruit que par la di-

Digitized by Google

vision entre les hommes qui l'avaient organisé. Par une fatalité singulière, j'avais les mêmes dangers à craindre, et des hommes qui tenaient alors les rênes du pouvoir, et de ceux qui, après avoir été leurs agens et leurs complices, allaient les renverser pour se sauver eux-mêmes, et sans être animés par aucun sentiment de justice et d'humanité.

Le 9 thermidor arriva. Tallien, l'un des députés qui avaient naguère été en mission à Bordeaux, fut l'un des principaux acteurs de cette journée, et devint membre du nouveau comité de salut public, où siégèrent encore avec lui, pendant quelque temps, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère et Carnot.

Dès le 11 thermidor, comme on peut le voir dans le *Moniteur*, Carrier et son collègue Tallien se réunirent pour me dénoncer. Le premier voulait se venger du jeune audacieux, avilisseur, disait-il, de la représentation nationale, qui avait osé provoquer son rappel. Le second voulait profiter de la circonstance de mon passage et de mon séjour momentané à Bordeaux, pour détourner sur la tête obscure et dévouée d'un jeune homme qu'il espérait pouvoir facilement sacrifier, l'odieux de ses propres actes. Il se ménageait ainsi les moyens de se réconcilier avec les députés girondins encore vivans, que le changement de système et la force des choses allaient ramener dans le sein de la Convention.

Ce n'est point une supposition gratuite, mais un fait qui m'a été bien démontré, et dont je puis produire quelques preuves.

1°. Une dame, que j'avais connue à Bordeaux, et qui conservait, à Paris, des relations avec la belle madame Thérèsia-Cabarrus Fontenay, devenue madame Tallien, m'a raconté qu'à la suite d'un dîner où se trouvaient plusieurs membres du parti qu'on a nommé *Thermidorien*, tels que les députés Fréron, Legendre, Bourdon de l'Oise, Bentabolle, Courtois, etc., Tallien qui les avait réunis chez lui, leur tint à peu près ce langage : « Nous avons tous participé de quelque manière, ou par des missions dans les départemens, ou par notre coopération dans les comités, ou par nos discours dans l'Assemblée, au régime qui vient de finir. Nous devons nous bien entendre pour nous soutenir mutuellement contre les députés naguère proscrits qui vont rentrer dans la Convention, et pour prévenir des réactions violentes dont nous serions à notre tour victimes. Le fait le plus grave, et qui exciterait le plus contre nous la haine des girondins, c'est le supplice de plusieurs de leurs collègues mis hors la loi. C'est à Bordeaux, et pendant la mission que j'y ai remplie avec Isabeau, qu'une

partie de ces députés a péri sur l'échafaud. Si nous savons rejeter tout ce que leur mort offre d'odieux, et faire retomber la haine de leurs amis sur quelques agens subalternes et obscurs, étrangers à la Convention, les députés girondins qui vivent encore, n'ayant plus à nous imputer la fin déplorable de leurs collègues, pourront se rapprocher de nous, et ce rapprochement est seul capable de prévenir de nouvelles révolutions qui seraient peut-être encore sanglantes. »

Il fut donc formellement convenu, entre ces députés, d'après l'intérêt politique qui leur était commun, qu'on ferait peser l'odieux de la mission de Bordeaux, sur un jeune homme de dix-neuf ans, qui s'était trouvé envoyé dans cette ville, pendant les derniers mois du régime de la terreur. Ce jeune homme, averti à la Rochelle, en lisant les journaux du 11 thermidor, des attaques publiques dirigées contre lui par ses deux ennemis, Carrier et Tallien, n'en est pas moins revenu volontairement et immédiatement à Paris, où il s'était présenté au comité de salut public, qui lui avait accordé huit jours pour rédiger le compte rendu de sa mission, et où Tallien s'était empressé de le faire arrêter, le même jour, par un mandat d'arrêt, signé de lui et de ses collègues Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barrère, quoiqu'un décret récent de la Convention nationale exigeât le concours et les signatures de sept membres au moins de l'un des comités de sûreté générale ou de salut public, pour rendre une arrestation légale. On voit, par ce seul fait, combien Tallien attachait de prix à empêcher le jeune Jullien de se faire entendre.

2°. Plusieurs brochures, dont une intitulée : *Histoire de Bordeaux*, etc., furent écrites, sous la dictée de Tallien, imprimées par ses soins et répandues avec profusion, pour égarer l'opinion publique et celle des Bordelais eux-mêmes, en faisant attribuer au jeune Jullien les maux qu'ils avaient soufferts. L'auteur de l'un de ces écrits, M. B. de la C., avec lequel je me suis rencontré long-temps après, en 1808 ou 1809, m'a fait à ce sujet un aveu positif, très-remarquable. Comme il occupait, après le 9 thermidor, une place auprès du représentant Tallien, il avait suivi les instructions de son protecteur, en publiant contre le jeune Jullien qu'il ne connaissait point, et qu'il n'avait même jamais vu, une brochure dans laquelle les faits arrivés à Bordeaux étaient présentés sous le point de vue que Tallien jugeait favorable à ses intérêts.

3°. Plusieurs journaux, dont les rédacteurs se prêtaient volontiers aux désirs d'un membre influent du comité de salut

Digitized by Google

public, *l'Orateur du Peuple*, rédigé par Fréron, *l'Ami des Citoyens*, le *Journal de Perlet*....., représentèrent à l'envi le jeune Jullien, auquel on affectait de donner alors beaucoup d'importance, et qu'on retenait en prison, sans vouloir le faire juger, malgré ses réclamations énergiques et réitérées, comme le principal auteur des événemens dont Bordeaux avait naguère été le théâtre.

4°. Le député Isabeau, membre du nouveau comité de sûreté générale, comme Tallien l'était du comité de salut public, fut renvoyé en mission à Bordeaux, par son collègue et par une décision de ces deux comités, pour étouffer la manifestation de l'opinion publique, qui commençait à disculper hautement le jeune Jullien, des accusations dirigées contre lui par quelques hommes puissans, intéressés à le calomnier et à le perdre. La relation d'une séance publique du club national de Bordeaux, imprimée à Bordeaux même, dans un journal du temps, et qu'il serait trop long d'insérer ici, met dans tout son jour le système suivi par les agens et les partisans des deux représentans, pour rejeter sur le jeune Jullien plusieurs de leurs propres actes, et contient aussi les réponses énergiques des défenseurs de Jullien, qui était alors prisonnier d'État, à Paris, au pouvoir de ses ennemis, pendant que l'un de ses ennemis acharnés était revenu tout puissant et dominait à Bordeaux. Combien acquiert de poids, dans de telles circonstances, l'opinion de ceux qui osent s'exprimer en présence du persécuteur, investi de pouvoirs illimités, et en faveur de la victime absente et plongée dans une prison!

5°. Le répertoire des *crimes de la révolution*, publié en 1795 par Prudhomme, qui a mêlé beaucoup de diffamations et de mensonges à quelques récits véridiques, fournit deux pièces singulières qui viennent encore à l'appui de ce que j'avance. Le député Isabeau, voulant se laver, lui et Tallien, du sang qu'ils avaient fait répandre et des actes de leur mission commune à Bordeaux, avait écrit à Prudhomme une lettre, insérée dans son recueil (T. V, pag. 459 et suiv.), dans laquelle il attribuait au jeune Jullien la réinstallation de la commission militaire de Bordeaux, momentanément suspendue. Mais, mon excellente mère, dont la tendre et inquiète sollicitude lui avait fait recueillir à temps des informations au sujet de l'assertion calomnieuse contenue dans cette lettre, eut le bonheur de se procurer, par un de mes amis de Bordeaux, le billet adressé par Isabeau à son ami Lacombe, président de la commission militaire, pour l'informer qu'il la rétablissait. Donc, l'accusation d'Isabeau contre moi se trouve démentie par sa propre lettre, dans l'ouvrage même de Prudhomme, que l'on

peut consulter. (Voyez *l'Histoire des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la révolution française.* Tome V. pag. 452, 463, 464 et suiv.)

6°. Je citerai un autre fait pour prouver la mauvaise foi avec laquelle on travaillait impunément à me flétrir dans l'opinion, pendant qu'on me tenait enfermé dans une prison et qu'on refusait de me donner des juges que je sollicitais avec instance. — L'un des collègues de Tallien, Fréron rédigeait *l'Orateur du peuple;* un ancien secrétaire de Tallien, ou son adjoint, lorsqu'il était secrétaire de la commune de Paris, à l'époque des massacres du 2 septembre 1792, nommé M*** fils, et qui signait ses articles, Felhémési, dans un journal du temps, *l'Ami des citoyens,* reproduisaient souvent, dans ces deux feuilles, des articles tendant à m'imputer les crimes commis à Bordeaux. Ces hommes ne me connaissaient point, et n'avaient personnellement aucun intérêt à me nuire; mais ils rendaient un service essentiel à Tallien, qui était fort en crédit et très-puissant, en contribuant à faire oublier sa mission de Bordeaux, et à me représenter comme ayant fait tout le mal. J'étais toujours détenu, et je n'ai pu connaître que long-temps après ces infâmes machinations et le système profondément machiavélique et atroce, combiné avec une méchanceté infernale, pour faire d'un jeune homme obscur et mourant d'une maladie de poitrine dans une prison, le bouc émissaire des représentans du peuple en mission à Bordeaux, qui voulaient se réhabiliter à mes dépens. — On me prêtait des discours prononcés au club national de Bordeaux, et l'on me faisait dire, entre autres choses, cette phrase : La liberté n'a pour lit que des matelas de cadavres. — Eh bien! voici le langage que j'avais tenu: « L'un des premiers orateurs de l'Assemblée constituante, Mirabeau a fait entendre ces terribles paroles: La liberté n'a pour lit que des matelas de cadavres. Loin de nous cette liberté sanguinaire. C'est une liberté vierge de sang et de crimes, compagne inséparable de l'humanité et de la justice, qui convient seule aux Français. Sachons rendre la révolution aimable pour la faire aimer. — Les hommes qui, sans me connaître, voulaient me sacrifier, ne se faisaient aucun scrupule de m'attribuer avec impudence les maximes même que j'avais combattues. J'ai su que la même supposition mensongère a été depuis consignée dans l'une de ces biographies des hommes vivans, où des libellistes anonymes ont cherché à revêtir d'une forme imposante et historique un grand nombre de mensonges et de calomnies recueillies dans beaucoup de pamphlets, souvent anonymes, publiés aux différentes époques de la révolution.

Après quatorze mois d'une détention arbitraire et injuste, je fus enfin mis en liberté, par un arrêté du comité de sûreté générale, portant qu'il n'existait aucune pièce, ni aucun fait contre moi. Et cependant, plusieurs rapporteurs, successivement nommés, et influencés par leurs deux collègues, alors très-puissans, Tallien et Isabeau, qui désiraient vivement me faire sacrifier, avaient péniblement recherché, recueilli, compulsé toutes les dénonciations, tous les actes qui pouvaient me compromettre. La haine active et puissante de mes persécuteurs vint échouer contre l'innocence, trop long-temps étouffée sous la calomnie.

De nouveaux malheurs ne tardèrent pas à m'atteindre; car, j'avais beaucoup de franchise et d'abandon dans le caractère: je n'appartenais à aucun homme puissant, à aucun parti; à aucune coterie; mais à la cause de la vérité et de la liberté.

Je publierai peut-être un jour des *Mémoires*, dans lesquels les détails de ma conduite, au milieu des circonstances difficiles où je me suis souvent trouvé, auront, je l'espère, quelque intérêt, à cause des événemens que j'ai traversés et des personnages influens dont j'aurai l'occasion de tracer les portraits. D'ailleurs, celui qui a beaucoup souffert pour le bien public, paraît avoir quelques droits à demander que l'attention publique s'arrête sur sa vie.

J'ai l'honneur, Messieurs, de vous saluer avec une considération très-distinguée,

JULLIEN.

582003
SBN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google